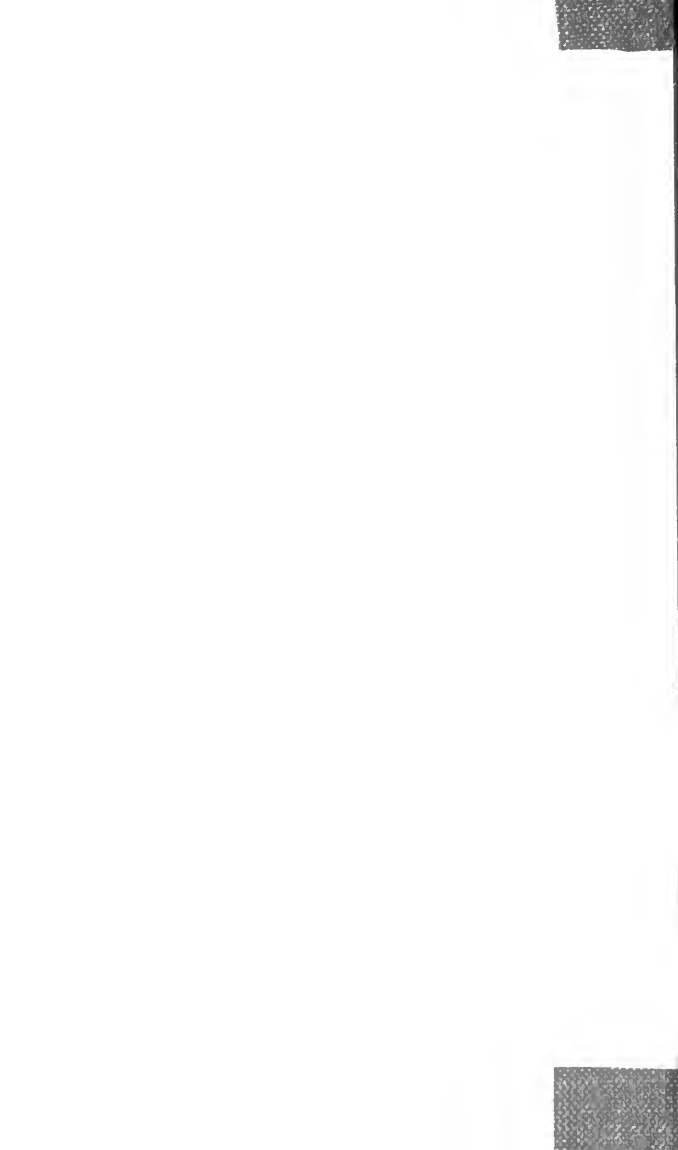
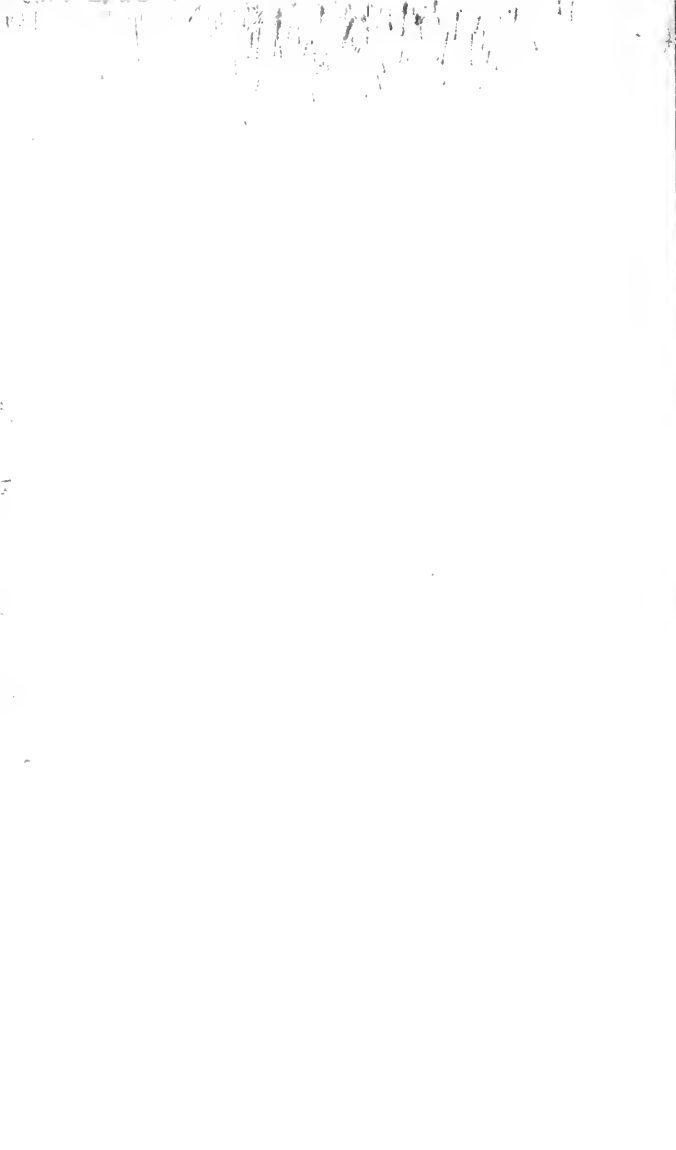




3 1761 06634087 8





HISTOIRE

DU MARECHAL

DUC DE BOUILLON,

Où l'on trouve ce qui s'est passé de plus remarquable sous les Règnes de François II. Charles IX. Henry III. Henry IV. la minorité & les premières années du Règne de Louïs XII.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM.

Chez le SINCERE à la Verité.

M. DCC. XXVI.

17

2.

Book No

1.

AVERTISSEMENT.

IL y a bien dix ou douze ans que cette Histoire a été entreprise & achevée, & qu'elle étoit en état d'être donnée au Public. Dès raisons particulières ont empêché de le faire plutôt. Elle a été entreprise à la sollicitation de feu Mr. le Cardinal de Bouillon * si distingué par son illustre naissance, par ses grandes qualitez, & par le rang qu'il a tenu dans l'Eglise & dans l'Etat. Il étoit persuadé que rien ne fait plus d'honneur aux plus grandes Maisons, telle qu'est celle dont il étoit

* Il étoit Grand Aumonier de France, & Cardinal Doien du Sacré College.

AVERTISSEMENT.

forti , que l'histoire des Hommes illustres ou qui les ont fondées , ou qui les ont illustrées par leurs grands talens , par l'usage qu'ils en ont fait, & par une infinité d'actions éclatantes qui font encore aujourd'hui l'admiration de la posterité.

Mais il croïoit aussi que toutes ces grandes actions qui les ont si distinguez dans les siècles où ils ont vécu , étoient bien-tôt oubliées , si l'Histoire n'avoit soin d'en conserver le souvenir. Il citoit sur cela une foule d'hommes extraordinaires dont on ne connoît plus que les noms , parce qu'on n'a-

AVERTISSEMENT.

voit pas eu soin d'écrire ce qu'ils avoient fait de digne de l'immortalité. Elle leur étoit dûë ; mais la barbarie de leurs siècles , ou la négligence de leurs successeurs les en ont privez , & ont ravi en même-temps à ceux qui les devoient suivre , des exemples qu'on ne pouvoit trop leur mettre devant les yeux , & qui ne pouvoient être trop soigneusement imitez.

En effet les hommes sont trop souvent occupez d'eux-mêmes , & des objets qui les environnent, ou tout au plus de ce qui se passe dans leur siècle , pour avoir le loisir de pénétrer dans l'obscurité

AVERTISSEMENT.

des siècles passez. Ils ne pensent pas même à y chercher ce qui manque au temps où ils vivent, & ce qui mérite bien mieux leur attention, qu'une infinité de choses qui les occupent, ou plutôt qui les amusent de la manière du monde la plus vaine & la plus inutile. Il faut donc leur épargner la peine de cette recherche, & leur mettre, pour ainsi dire, sous les yeux ce qu'ils ne s'avisoient pas de chercher, & ce qui ne peut que leur être au moins d'une très-grande utilité. C'est ce que fait l'histoire des grands Hommes, particulièrement celle de ceux de nôtre Nation,

AVERTISSEMENT.

comme on le verra dans l'Histoire de *Henry de la Tour d'Auvergne Duc de Boüillon*, que l'on donne au Public, & qu'il ne jugera peut-être pas indigne de sa curiosité.

Feu Mr. le Cardinal de Boüillon étoit si convaincu de cet oubli & de cette négligence des hommes à rechercher ce qui s'étoit fait de plus grand dans les siècles passez, qu'il avoit résolu de faire faire l'Histoire de tous les grands Hommes de son illustre Maison, & de n'épargner pour cela ni soins ni dépense, pour avoir tous les memoires nécessaires pour l'execution d'un dessein si digne de lui. Il

AVERTISSEMENT.

en avoit même parlé plusieurs fois à l'Auteur de cette Histoire. Il l'avoit engagé à en écrire quelques unes, & en particulier celle de son Aïeul (qui est celle que l'on donne au Public) par où il fouhaitoit que l'on commençât.

L'on peut dire qu'il ne l'avoit pas mal choisie. L'Histoire de Henry Duc de Boüillon est peut-être une des plus belles & des plus curieuses histoires que l'on eût pû donner au Public. Outre qu'elle comprend ce qui est arrivé de plus remarquable sous le regne de cinq de nos Rois qui sont , François II.

A V E R T I S S E M E N T.

Charles I X. Henry III.
Henry IV. & une partie de
celui de Louis XIII. c'est
que ces regnes sont remar-
quables par une infinité des
plus grands événemens qui
soient arrivez depuis l'éta-
blissement de nôtre Monar-
chie. C'est sous ces regnes
que l'on voit l'établissement
ou du moins les premiers
progrès du Calvinisme en
France ; toutes les Guerres-
civiles qui en ont été les sui-
tes , les troubles & les fac-
tions qu'elles ont produites ;
le partage du Royaume en-
tre les Catholiques ; & les
Calvinistes ; les Princes du
Sang & les plus grands Sei-
gneurs déclarez pour l'une

AVERTISSEMENT.

ou pour l'autre Religion ; les Provinces ravagées , les Villes prises & reprises , les rencontres , les combats , les batailles presque toutes gagnées par les Catholiques , sans pouvoir détruire , ni même affoiblir les Calvinistes ; les Armées étrangères appellées & introduites dans le Royaume alternativement par l'un des deux partis ; la naissance de la Ligue , ses vûës , ses desseins , ses progrès ; les cabales & les intrigues de la Cour tantôt favorable aux Catholiques , quelquefois opposée à la ruine des Calvinistes , presque toujours contraire aux veritables in-

AVERTISSEMENT.

terêts de l'Etat ; la confusion, le trouble, la desolation répandues par tout ; la France épuisée d'hommes & d'argent, ravagée, sans ressource, sur le bord du précipice, prête à périr. Voilà une partie des spectacles que nous donnent les cinq regnes dont on a parlé.

Je dis une partie des spectacles ; car enfin lorsqu'on ne s'attendoit plus qu'à une entière ruine, & que l'on paroïssoit sans ressource ; la Providence toujours attentive à la conservation de ce Royaume fait naître l'ordre & la paix du sein de la confusion & de la guerre, & le rétablissement de la Monar-

AVERTISSEMENT.

chie des causes mêmes qui sembloient devoir achever de la détruire.

* Henry
I V. Un Prince destiné du Ciel * à en être le restaurateur, quitte le parti de l'erreur pour suivre celui de la vérité. Tout se rapproche, tout se réunit : l'amour de la patrie, la soumission à l'autorité légitime renaissent dans tous les cœurs ; & par cette réunion, la France recouvre tout ce qu'elle avoit perdu, elle reprend son ancienne splendeur, & redevient formidable à ceux qui s'étoient flatz de la détruire.

Henry Duc de Bouillon ne fut pas un spectateur oi-

À V E R T I S S E M E N T.

sif des grands événemens
 qu'on vient de toucher. Né
 avec toutes les qualitez ca-
 pables de former, de soute-
 nir, & d'exécuter de grands
 desseins; une illustre naif-
 sance, de grandes alliances,
 une valeur des plus distin-
 guées, beaucoup d'esprit,
 une supériorité de génie,
 dont peu de gens ont ap-
 proché, il n'étoit pas pos-
 sible qu'il ne prît beaucoup
 de part aux affaires publi-
 ques; & quand il n'eût pas
 été d'humeur à s'en mêler,
 les événemens même l'au-
 roient entraîné, & l'au-
 roient forcé à prendre parti.
 Le temps où il a vécu n'é-
 toit pas de ces temps tran-

AVERTISSEMENT.

quiles où il dépend de chacun de prendre ou de ne prendre pas des engagements. Le mouvement des affaires étoit si violent, qu'il emportoit tout le monde jusques aux plus indifférens.

Le Duc de Boüillon s'y laissa entraîner comme tous les grands Seigneurs de son temps. De-là vient que dès sa plus grande jeunesse on le voit entrer dans toutes les intrigues de la Cour ; il y forme des partis , où il entre dans ceux que d'autres avoient formez. On lui confie les plus grands secrets. On l'admet dans les entreprises les plus importantes

AVERTISSEMENT.

& les plus hazardeuses ; toujours également considéré par sa valeur , par sa fermeté , par une présence d'esprit à l'épreuve de toutes les surprises , supérieure à tous les contre-temps , par un génie plein d'expediens & de ressources , & ce qui est très-rare dans un jeune homme , par un esprit des plus profonds , capable des plus grands secrets , incapable de les trahir & d'en abuser , très-propre à les faire valoir dans toute leur étendue lorsqu'il étoit question de s'en servir. Il courut à cette occasion de très-grands dangers ; il s'en tira par adresse , ou les surmonta par son

AVERTISSEMENT.

courage , ou il les prévint par sa prudence.

Dans un âge plus avancé on le voit gouverner des Provinces , commander des Armées , donner des Combats , remporter des Victoires , relever des partis abatus , toujours vigilant , toujours actif , gagnant par son génie ce qu'il ne pouvoit emporter par sa valeur , & ne confiant à la fortune , que ce qu'il ne lui pouvoit ôter.

La Guerre ne fut pas la seule chose où il excella. Il entra dans les Conseils , & dans les négociations les plus importantes de son temps, insinuant, persuasif,

A V E R T I S S E M E N T.

pénétrant , d'une patience qui ne se rebutoit jamais , & qui emportoit enfin ce qui échappoit à ceux qui n'avoient ni son flegme ni sa modération. C'est ce qu'on voit dans ses Ambassades & dans ses négociations en France, en Angleterre, dans les Pais-Bas, en Allemagne, en Boheme , & dans tous les endroits où le service du Roy , où les interêts du parti qu'il avoit embrassé , où ses propres vûës & ses desseins particuliers l'ont souvent engagé.

Comme il se sentoit un génie supérieur , un fond inépuisable de ressources, & un penchant pour l'intrigue

AVERTISSEMENT.

qu'il ne pouvoit vaincre, il prit quelquefois de mauvais partis ; il pensa se perdre, & ruiner sa fortune ; mais enfin sa réputation, ses talens, des voies imperceptibles qu'il trouvoit toujours au besoin, réduisoient ses plus puissans ennemis à le ménager, à le gagner, & à s'estimer trop heureux de se le pouvoir acquérir. Ainsi supérieur à tous ses Ennemis, estimé, honoré, recherché de tous les Princes ses voisins, il mourut plein de gloire dans sa Principauté de Sedan avec la réputation d'un des plus grands Capitaines & des plus habiles Politiques de

AVERTISSEMENT.

son temps. Voila en raccourci le portrait de Henry Duc de Bouïillon. Son Histoire que l'on donne au Public, fera voir qu'il n'est point flaté.

On a composé cette Histoire sur les mémoires fournis à l'Auteur par feu Mr. le Cardinal de Bouïillon. On y a ajouté tout ce qu'on a pû tirer des Historiens de France & en particulier de l'Histoire de Mr. de Thou, de plusieurs histoires particulieres, & d'un grand nombre de mémoires de ce tems-là, dont la plûpart sont fideles & bien écrits.

Tels sont les Mémoires du Duc de Bouïillon lui-mê-

AVERTISSEMENT.

me, adressez au Prince de Sedan son fils, qui contiennent une partie de sa vie. Tels sont encore les Mémoires de Sully, de Nevers, de Rohan, de du Pleffis-Mornay, de la Ligue, de Bassompierre, de Villeroy, de Cœuvres, de Deagent, de Lomenie, de la Regence de Marie de Medicis, de Louise Julienne Electrice Palatine, de d'Aubigné. Les Histoires particulieres du Connétable de Lesdiguières, du Duc d'Epéron, de Toiras & de Pontis, &c. Toutes ces Histoires, tous ces Mémoires ont été consultez, & on en a tiré tout ce qui avoit quelque rap-

AVERTISSEMENT.

port à l'Histoire du Duc de Boüillon.

Il est nécessaire d'avertir qu'on s'est crû quelquefois obligé de préférer les mémoires fournis par feu Mr. le Cardinal de Boüillon aux histoires publiques, & aux mémoires imprimez ; mais on ne l'a jamais fait que pour de bonnes raisons, & sur des preuves authentiques. On n'en rapportera ici qu'un seul fait, on pourra voir les autres dans l'Histoire même.

Mezeray * parlant du mariage du Vicomte de Turenne (c'est le nom que portoit alors le Duc de Boüillon) avec l'heritiere de Se-

* A l'an
1521.

A V E R T I S S E M E N T.

* Henry
I V.

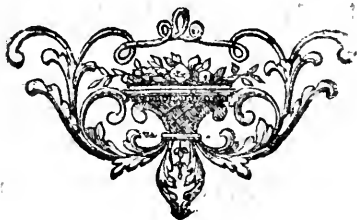
dan , dit que le Roy * fit le Vicomte de Turenne Maréchal de France, avant que de lui faire époufer l'heritiere de Sedan , *afin* (dit-il) *qu'il eût une qualité qui ne fût pas inferieure à la Souveraineté, & qu'il ne parût pas inégal à cette alliance.* Ce que Mezeray dit - là , est d'autant plus évidemment faux , qu'il est contraire aux dattes les plus authentiques , comme font celle du Contrat de mariage de l'heritiere de Sedan, & celle du Brevet de Maréchal de France accordé au Duc de Boüillon. Il est certain par ces dattes que le mariage avec l'heritiere de Sedan fut fait

AVERTISSEMENT.

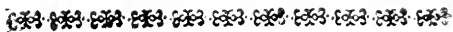
avant que le Duc de Bouillon fût Maréchal de France, puis que ce mariage fut fait au mois d'Octobre 1591. & qu'il ne fut fait Maréchal de France que l'année d'après ce mariage en 1592. Cette preuve prise des dates de ces deux Actes est si certaine & si évidente, qu'on n'a pas pu se dispenser d'abandonner & de refuter Mezeray, pour suivre les Mémoires particuliers. On a été obligé de faire la même chose en quelques autres rencontres, qu'on verra dans cette Histoire : mais ce n'a jamais été que sur des preuves aussi certaines & aussi authentiques que cel-

AVERTISSEMENT.

les qu'on vient de rapporter. Au reste en s'attachant à la vérité de l'Histoire, l'on n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit rendre cet Ouvrage agréable au Public.



SOMMAIRE



S O M M A I R E

du premier Livre.

Naissance illustre de Henry de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne. Il n'avoit qu'un an lorsqu'il perdit sa Mere, & il n'en avoit que deux lorsqu'il perdit son Pere. Anne de Montmorency Connétable de France son grand-Pere se charge de son éducation ; pour y veiller de plus près il le fait venir auprès de lui à Chantilly. Il lui donne un Gouverneur & un Précepteur. Belles qualitez que le jeune Vicomte fait paroître dès sa plus tendre jeunesse. Sa disposition aux sciences. Grands sentimens que le Connétable lui inspire. La Connétable sa grande-Mere lui fait ôter son Précepteur. Raisons qu'elle eut pour en user ainsi. Mort de Henry second. François second lui succede. Sa mort après un an & demi de

S O M M A I R E.

de regne. Charles IX. âgé de dix ans & demi est son Successeur. Etat du Royaume & de la Cour. Deux Religions en France, la Catholique & la Calviniste, les Princes du Sang & tous les Grands du Royaume se partagent entre ces deux Religions. Ce partage produit de grandes Guerres-civiles. Le Prince de Condé, l'Amiral de Coligny, les Chatillons, &c. se déclarent pour les Calvinistes. Le Connétable revient à la Cour, & y amene le jeune Vicomte de Turenne. Il le présente à la Regente, au Roy & aux Princes ses Freres; il en est fort bien reçu, & en particulier de la Reine à qui il avoit l'honneur d'appartenir. Il s'attache au Duc d'Alençon, & le préfere au Duc d'Anjou. Le Connétable n'approuve pas ce choix, mais il est obligé de le souffrir. Qualitez du Duc d'Alençon qui devient dans la suite bien différent de ce qu'il étoit alors. Tout se prépare à la Guerre-civile: on lève des Troupes de part & d'autre.

S O M M A I R E.

Grand different entre le Duc d'Anjou & le Prince de Condé pour la Lieutenance Générale du Royaume. Le Duc d'Anjou l'emporte. Entreprise de Meaux. Bataille de Saint-Denis. Mort du Connétable au grand préjudice du Vicomte de Turenne où l'on remarque dès-lors beaucoup d'ambition, beaucoup de cœur & un grand penchant pour la Guerre. Il demande à servir sous le Duc d'Anjou. Sa grande jeunesse est cause qu'on le lui refuse. Il s'attache de plus en plus au parti du Duc d'Alençon. A quoi il s'occupoit pendant la Guerre. Le Gouverneur du Duc d'Alençon tâche de rompre l'union de ce Prince avec le Vicomte de Turenne. Ce qui arriva à cette occasion. Bataille de Jarnac & de Moncontour. Le Prince de Conde y est tué. La Paix se fait. Le Roy épouse la fille de l'Empereur. Grandes rejoüissances qui se firent à cette occasion. Rang qu'y tint le Vicomte de Turenne. L'on négocie le mariage du jeune Roy de

S O M M A I R E.

Navarre avec Marguerite de France. On attire sous ce prétexte à Paris tous les Grands du parti Calviniste. Mort de la Reine de Navarre. Ambassade du Maréchal de Montmorency en Angleterre. Le Vicomte de Turenne l'y accompagne. L'Amiral de Coligny est assassiné. Massacre de la Saint Barthelemy. La Guerre-civile recommence. Le Duc d'Anjou assiege la Rochelle. Tous les Princes & les Grands des deux partis vont servir à ce Siege. Le Vicomte de Turenne obtient enfin la permission d'y aller. Ce qui se passa à ce Siege. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. La Noüe qui commandoit dans la Rochelle la quitte, & se rend au Camp du Roy. Ce qu'il y fit; ses caballes & ses intrigues en faveur du parti Calviniste. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Le Duc d'Anjou est élu Roy de Pologne. Cette élection fournit un pretexte au Duc d'Anjou pour faire la Paix. Le Siege de la Rochelle est levé. Tous les Princes &

S O M M A I R E.

les Seigneurs retournent à la Cour. La jalousie du Roy contre le nouveau Roy de Pologne l'oblige de partir de France plutôt qu'il n'avoit résolu. Les avances qu'il fit avant son départ au Vicomte de Turenne pour se l'attacher. Il persiste dans son attachement pour le Duc d'Alençon, dont il eut depuis tout le temps de se repentir. Le Duc d'Alençon renvoie ses intrigues avec les Calvinistes. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Un mal entendu rompt toutes les mesures qu'on avoit prises, & découvre toutes les intrigues. Le Vicomte de Turenne s'en tire avec beaucoup d'adresse & de résolution. Il gagne même la confiance du Roy jusques à se faire nommer pour aller traiter avec Guitry qui avoit paru armé pour les Calvinistes aux environs de Saint Germain. Singularité de cette aventure. Habileté du Vicomte de Turenne dans cette occasion. Il obtient de Guitry qu'il viendroit trouver le Roy; ce que d'autres Députés n'a-

S O M M A I R E.

voient pû obtenir. Fermeté & résolution de Guitry. Le Duc d'Alençon qui avoit pris le nom de Duc d'Anjou depuis l'élection de son Frere à la Couronne de Pologne, renouvelle ses intrigues avec Guitry, & forme de nouvelles caballes. Il se confie à la Mole & à Coconas, ce qui donne de la défiance au Vicomte de Turenne. Il entre dans toutes ces intrigues, mais avec tant de précautions qu'on ne l'en soupçonne que foiblement. La maladie du Roy empire, & l'on commence à desespérer du recouvrement de sa santé. La Reine Mere qui vouloit conserver la Couronne au Roy de Pologne, fait tant par les mouvemens qu'elle se donne, qu'elle découvre toutes les intrigues du Duc d'Alençon & des Seigneurs de son parti. Elle donne des Gardes à ce Prince & au Roy de Navarre. Les Maréchaux de Montmorency & de Cossé sont arrêtés. Il en coûte la tête à la Mole & à Coconas qui sont exécutez. Le Vicomte de Turenne est soupçonné, mais

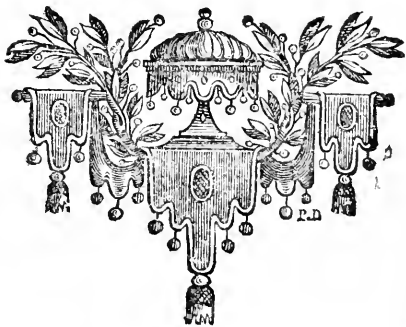
il n'y a pas assez de preuves pour le faire arrêter. La Reine juge à propos de l'éloigner de la Cour, & lui fait ordonner par le Roy d'aller servir en Poitou avec sa compagnie d'Hommes d'armes sous le Duc de Montpensier. En passant par Paris il se conduit d'une manière qui donne lieu à de nouveaux soupçons. Il tâche en vain de s'en justifier auprès du Roy. Ce Prince change l'ordre qu'il lui avoit donné d'aller servir en Poitou, & lui ordonne d'aller servir en Languedoc sous le Maréchal Danville son oncle. Avant de partir de Paris il prend des mesures pour établir une correspondance avec le nouveau Duc d'Anjou. Ses intrigues sont découvertes. Le Roy envoie ordre de l'arrêter à tous les Gouverneurs des Villes par où il devoit passer. Il en est averti. Il évite ce danger en prenant des chemins détournés. Il arrive en Auvergne où il se croioit en sûreté. Le Roy en est averti. Il envoie aussitôt un Enseigne des Gardes du Corps

S O M M A I R E.

pour l'arrêter. Le Vicomte de Turenne oblige cet Officier à retourner à la Cour sans avoir exécuté sa commission. Saint Heran Gouverneur d'Auvergne écrit à la Cour pour lui faire comprendre le danger qu'il y auroit à entreprendre d'arrêter le Vicomte de Turenne tant qu'il seroit dans la Province. Il y court divers dangers qu'il n'évite que par un bonheur extraordinaire. Le Comte de Ventadour son oncle reçoit un ordre de la Cour de se saisir de la Vicomté de Turenne. Il l'exécute & le Vicomte est obligé de se retirer à Bouzoles. La Cour envoie à Danville pour l'obliger à lui remettre le Gouvernement du Languedoc. On lui propose des conditions avantageuses, entre autres l'épée de Connétable. Danville les refuse. Sur son refus le Roy lui ôte le Gouvernement du Languedoc, il y fait marcher le Prince Dauphin avec l'Armée qu'il commandoit pour en chasser Danville qui se maintient dans son Gouvernement malgré la Cour.

S O M M A I R E.

Le Vicomte de Turenne, apprend ces tristes nouvelles à Bouzoles. Elles lui font faire de très-sages réflexions que l'on rapporte. La mort du Roy change la face des affaires. Le Vicomte se retire à Turenne.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE HENRY
DE LA TOUR
D'AUVERGNE,
DUC DE BOUILLON.

LIVRE PREMIER.



A Maison d'Auvergne l'une des plus illustres & des plus anciennes de l'Europe, doit son origine aux anciens Comtes d'Auvergne, Ducs d'Aquitaine. C'est de cette Maison que decendoit François troisieme du nom, Vicomte de Turenne. En mil cinq cent quarante-cinq il épousa Eleonore de

2 HISTOIRE DE HENRY

Montmorency, fille aînée d'Anne de Montmorency Duc, Pair, Connestable & Grand-Maître de France, & de Magdelaine de Savoye sa femme. François troisième eut de ce mariage deux enfans, Magdelaine mariée en 1572. à Honorat de Savoye son cousin germain, & Henry I. du nom, connu d'abord sous le nom de Vicomte de Turenne, & depuis sous celui de Duc de Bouillon, dont j'écris l'Histoire.

Il nâquit au Château de Joze en Auvergne, le 28. de Septembre de l'année 1555; il fut baptisé par Guillaume du Prat Evêque de Clermont, & présenté au Baptême par le Marquis de la Faiete, au nom d'Henry II. Roy de France, dont il lui donna le nom. Il n'avoit pas encore un an lorsqu'il perdit sa mere, & il n'en avoit guere plus de deux lorsqu'il perdit son pere. Ce Seigneur fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, & il mourut trois jours après le 18. Août de ses blessures.

Ce contre-temps ne promettoit rien de bon pour l'éducation de

Henry son fils. Avec un grand nom & de grands biens il eut passé sa jeunesse dans une Province, éloigné de la Cour & des grandes Charges auxquelles sa naissance & ses grandes alliances lui donnoient droit de prétendre ; livré à lui-même, ou tout au plus à un Gouverneur tel qu'on les avoit alors, c'est-à-dire peu propres à former un jeune Seigneur, & à lui ouvrir le chemin aux grands emplois qu'il soutint depuis avec tant de gloire.

Le Connétable de Montmorency son grand-pere qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, dont on vient de parler, n'eut pas plutôt recouvré sa liberté, qu'il crut devoir remédier à cet inconvénient, & se charger lui-même du soin de l'élever. Le Vicomte de Turenne ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains. Le Connétable étoit alors l'homme de la plus grande réputation qui fût en France. Son expérience, sa valeur, sa probité, son génie, ses grands talens égaloient sa naissance, & sa fortune. Sa faveur auprès de Henry II. étoit encore au plus haut point où l'on l'eût vûë, & s'il eût été moins attaché

4 HISTOIRE DE HENRY
au bien , & plus heureux à la guerre ;
on peut dire que rien ne lui eût
manqué.

Un de ses premiers soins après avoir
recouvré sa liberté fut de faire venir
à Chantilly Henry son petit-fils , &
Magdelaine sa sœur , pour leur donner
une éducation qui répondît à leur
naissance.

Les parens de Henry n'ayant pû
convenir d'un Tuteur , le Roy Henry
II. fit nommer un Curateur par un
Arrêt du 14. Janvier 1557, vieux stile.
Ce fut Marcellin de Champetieres
qui fut chargé de l'administration des
biens du jeune Vicomte. Le Connê-
table lui recommanda de payer les
dettes , de faire faire exactement les
réparations, de faire valoir les terres,
& de lui envoyer toutes les épargnes
qu'il feroit , afin que le jeune Vicomte
de Turenne pût s'en servir , lorsqu'il
seroit en âge de le faire avec honneur.

Dans ses
Mémoi-
res. Les ordres du Roy & ceux du
Connêtable furent si bien exécutez ,
que le Vicomte de Turenne a avoué
depuis que lorsqu'il entra en posses-
sion de son bien , il se vit en état de
soutenir des dépenses auxquelles il
ne put plus fournir dans un âge plus

avancé , quoiqu'il eût alors de grandes charges , de grands appointemens du Roy , & qu'il eut épousé l'héritiere de Bouillon & de Sedan ; c'est ce qui fait bien voir que la plus sure ressource des gens de qualité , quelques riches qu'ils puissent être , est , que leurs biens soient bien gouvernez , & quand cela se peut , de ne s'en fier qu'à eux-mêmes.

A l'âge de six ans , le Connétable donna au Vicomte de Turenne un Gouverneur & un Précepteur. Le Connétable s'étoit appliqué à les bien choisir , cependant le Gouverneur ne se trouva pas du goût du jeune Vicomte. C'étoit un homme colere , bizarre , peu appliqué , & dans le fond peu propre à former un jeune Seigneur d'une aussi grande esperance que l'étoit le Vicomte de Turenne.

Il ne laissa pas d'en souffrir assez long-temps , mais enfin l'antipathie qu'il avoit pour lui devint si forte , qu'il ne pût plus la dissimuler : il s'en plaignit au Connétable & le pria de lui donner un autre Gouverneur. Rien ne sert plus à former les enfans , que de s'accoutumer à les traiter de bonne heure en personnes raisonnables.

C'est ainsi que le Connétable en ufoit avec son petit-fils. Ce grand homme ne prétendit point que son choix l'emportât sur le dégoût d'un enfant : il écouta les plaintes , il examina si elles étoient bien fondées , & quand il eut reconnu qu'il avoit raison , il lui ôta son Gouverneur , & lui en donna un autre. Il s'appelloit Raffignac , d'une bonne & ancienne famille , dans le bas Limofin , & il avoit été Page du Pere du jeune Vicomte. Il étoit fils d'un Chevalier de l'ordre du Roy ; il est qualifié dans plusieurs Actes , Chevalier de l'ordre du Roy , Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monsieur le Duc d'Anjou , Gouverneur de Monsieur le Vicomte de Turenne , Lieutenant de fa Compagnie de cinquante hommes d'armes. Au reste c'étoit un Gentilhomme d'un vrai mérite , sage , honnête , appliqué. Il avoit grand soin de former les mœurs du jeune Vicomte , & de lui inspirer les sentimens dignes d'un Seigneur de fa naissance. Il ſçavoit s'en faire aimer , honorer & craindre : qualitez ſi néceſſaires à un bon Gouverneur , que , qui manque d'une des trois , n'est point capable de cet emploi.

Pour ce qui est de son Précepteur, c'étoit un homme capable, comme on l'étoit alors. Il lui apprenoit la langue Latine & les premiers élémens de la Sphere, & de la Geographie. Comme le Vicomte de Turenne avoit naturellement beaucoup d'esprit, & qu'il aimoit l'étude, il y fit en peu de temps de si grands progrès qu'ils devinrent suspects à la Connétable sa grande mere. Elle étoit tres-zelée Catholique, aussi-bien que le Connétable. Elle voioit avec chagrin que ses neveux de Chatillon commençoient à s'entêter du Calvinisme, qui passoit alors pour la Religion des Sçavans & des beaux esprits. Elle apprehenda que l'étude des belles lettres ne fût une occasion au Vicomte de Turenne son petit-fils, de se laisser prévenir des nouvelles opinions. Sur un préjugé si mal fondé, elle pressa tant le Connétable de lui ôter son Précepteur, qu'enfin elle l'obtint.

Cela lui fut d'autant plus aisé que le Connétable lui-même qui ne sçavoit ni lire, ni écrire, étoit du sentiment que les belles lettres n'étoient pas nécessaires à un jeune Seigneur,

destiné aux emplois de la Cour , & à la profession des armes. Il croioit qu'il lui suffisoit de s'appliquer aux exercices qui sont propres à fortifier le corps ; que pour l'esprit , il se formoit beaucoup mieux par l'usage de la Cour , & du grand monde , que par la lecture des livres , & par toutes les connoissances qu'on peut acquérir dans le Cabinet.

On est bien revenu de cette erreur , & l'on est à present bien persuadé que rien ne polit tant l'esprit & n'adoucit davantage les mœurs , que l'étude des belles lettres. Elles ne nuisent point à la profession des armes ; elles sont d'une utilité infinie pour les autres emplois qu'on peut avoir à la Cour & dans l'Etat. Aussi quand quelques années après le temps dont nous parlons , les Polonois vinrent en France offrir leur Couronne à Henry III. ils ne pouvoient assez s'étonner que la Noblesse Françoisé négligeât l'étude des langues & des belles lettres , au point qu'elle la négligeoit alors.

Ce ne fut pas un petit chagrin pour le Vicomte de Turenne , de se voir privé de son Précepteur , & d'être réduit à apprendre à monter à cheval ,

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 9
à danser , & à faire des armes. Il y
réussissoit fort-bien , mais quelque
panchant qu'il eût pour ces exercices
& pour la guerre , où il acquit depuis
tant de gloire ; il sentoit bien qu'il
étoit né pour tous les autres emplois
qui pouvoient convenir à un homme
de sa naissance , & qu'il n'y en avoit
point qui fussent au-dessus de lui. Il
y parvint depuis , & ce fut alors
(comme il le dit dans ses Memoires)
qu'il ressentit bien vivement le tort
qu'on lui avoit fait en l'empêchant
de s'appliquer à l'étude des belles
lettres. Ce qu'il y eut en cela de
plus fâcheux est que la Connétable
ne parvint pas par-là à ce qu'elle
prétendoit. Le Vicomte se laissa de-
puis prévenir des nouvelles opinions ;
il fit hautement profession du Calvi-
nisme , & personne n'y parut plus
attaché que lui. Comme l'ignorance
où l'on vivoit alors est une des choses
qui a le plus contribué aux progrès de
cette heresie ; il y a bien de l'appar-
ence que si le Vicomte de Turenne
eut été mieux instruit , il ne s'y fût
pas laissé si aisément entraîner , ou du
moins qu'il ne s'en fut pas si fort en-
têté. Quoiqu'il en soit , le Conné-

Memoi-
res du Duc
de Bouil-
lon.

table crut qu'il devoit dédommager le Vicomte de Turenne de la perte de son Précepteur, en s'appliquant lui-même à lui former le cœur & l'esprit. Il en avoit alors tout le loisir. La mort d'Henry II. l'avoit fait décheoir de cette grande autorité où il s'étoit vû sous le regne de ce Prince. La Maison de Guise ennemie déclarée de celle de Montmorency avoit pris le dessus : Elle s'étoit prévaluë de l'ascendant que Marie Stuart Reine d'Ecosse leur Niece, la plus belle Princesse de son temps, avoit sur l'esprit de François II. qu'elle venoit d'épouser. Catherine de Medicis mere du jeune Roy, qui vouloit à quelque prix que ce fût, se maintenir dans la Regence au préjudice des Princes du Sang, que le Connétable favorisoit, s'étoit étroitement unie avec la Maison de Lorraine. Elle haïsoit les Chatillons neveux du Connétable, depuis qu'elle s'étoit apperçûë qu'ils favorisoient les prétentions des Princes du Sang, & cette haine jointe au desir de s'acquérir les oncles de la jeune Reine, l'avoit portée à obliger le Connétable à se défaire de sa charge de Grand-Maître de la Maison du

D'Avila.

Histoire
des guer
res Civi-
les de
France.

Liv. 1.

Roy, en faveur de François Duc de Guise. Cette mortification fut suivie d'une autre : elle lui fit ordonner par le Roy de se retirer de la Cour, & ce Prince avoit ajouté qu'il vouloit se servir désormais de ses oncles de Guise pour le Gouvernement de l'Etat. Ainsi le Connétable contraint de vivre comme un Particulier à Chantilly, se trouvoit réduit aux soins de sa famille. Le Vicomte de Turenne profita de cette conjoncture si désavantageuse à la Maison de Montmorency. Comme il étoit fort aimé du Connétable, il ne le quittoit presque point. Il se formoit à la sagesse & à la vertu sur les exemples de ce grand-homme ; il étudioit ses sentimens, & il remarquoit jusques aux moindres paroles qu'il lui entendoit dire. Le Connétable de son côté qui lui trouvoit une ouverture d'esprit beaucoup au-dessus de son âge, se plaisoit à l'instruire, & à lui inspirer ces grands sentimens d'honneur & de religion, dont il étoit lui-même si rempli. Il lui disoit souvent que la crainte de Dieu étoit le fondement de toutes les vertus, qui peuvent former un honnête homme, même selon le monde :

Memoi-
res de
Henry
Duc de
Bouillon

Que l'irreligion au contraire , alors si commune , étoit le plus dangereux de tous les vices ; qu'on ne pouvoit conter sur un homme qui en étoit atteint. Il lui recommandoit souvent l'affection au bien de l'Etat , & la fidélité envers le Roy. Il ajoutoit par rapport à la situation présente des affaires de sa Maison , qu'une longue prospérité étoit la chose du monde la plus capable de corrompre le cœur ; qu'un peu d'adversité n'étoit pas un si grand mal qu'on pourroit se l'imaginer ; qu'il ne sçavoit point de meilleure chose pour se former à la vertu , & qu'il ne connoissoit rien de plus grand qu'un honnête homme aux prises , avec la mauvaise fortune , & qui demeureroit attaché à son devoir malgré toutes les contradictions qu'elle étoit capable de lui susciter. Par ces discours le Connétable formoit l'esprit & le cœur de son petit-fils. Le Vicomte de Turenne en profita si bien qu'à l'âge de dix ans on le jugea capable de paroître à la Cour.

Elle étoit alors dans une situation bien différente de celle où elle avoit été sous le regne de François II. Ce Prince qui n'avoit pas encore dix-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 15
huit ans , mourut après un an & demi
de regne. Charles IX. son frere âgé
seulement de dix-ans & demi , lui
succeda sur la fin de l'année 1560.
Comme les minoritez des Rois sont
sujettes à de grandes révolutions , la
Maison de Lorraine déchûë tout d'un
coup de cette grande autorité , où
on l'avoit vûë sous le regne précédent,
le parti du Connêtable prit le dessus ;
& si les Princes du Sang n'obtinent
pas tout ce qu'ils prétendoient , ils
furent au moins dans une toute autre
considération qu'ils n'avoient été sous
le regne précédent. On ne put même
se dispenser de donner la Lieute-
nance Generale du Royaume à An-
toine de Bourbon Roy de Navarre ,
premier Prince du Sang , & on le fit
dans la vûë d'empêcher la guerre
civile , à laquelle on voioit de gran-
des dispositions.

L'AN
1560.

Cependant , Louis Prince de Condé
son frere , Prince vaillant , mais am-
bitieux & inquiet ; choqué de ce qu'il
n'avoit pas obtenu toute la part qu'il
prétendoit au Gouvernement , ne
penfa plus qu'à former un parti dans le
Royaume & à s'en rendre le Chef. Les
Huguenots s'offrirent à seconder ses

14 HISTOIRE DE HENRY
desseins , il se déclara leur Protecteur.
Ce fut ce qui donna lieu à la première
Guerre-civile , ou de Religion.
Les vûes des Huguenots étoient d'ob-
tenir la liberté de conscience , celles
du Prince de Condé alloient à s'atti-
rer de la considération , & à rendre
sa fortune meilleure. Antoine Roy
de Navarre , & François Duc de Gui-
se , périrent dans cette guerre. Le
premier fut tué au siege de Roüen.
Le second fut assassiné par Poltrot
au siege d'Orleans. La mort de ces
deux grands Hommes ne contribua
pas peu à augmenter l'autorité du
Connétable. Il n'étoit pas seulement
considérable par lui-même , par sa
charge de Connétable , la première
du Royaume , par les grands services
qu'il avoit rendus à la Couronne ; il
l'étoit encore par quatre fils tous
bien-faits , & qui avoient chacun
leur mérite particulier. Il l'étoit aussi
par ses trois neveux de Chatillon.
Ses quatre fils étoient les Marêchaux
de Montmorency & d'Anville , les
Seigneurs de Meru & de Toré ; il
avoit eû un cinquième fils nommé
le Seigneur de Montberon , qui fut
tué à la bataille de Dreux. Ainsi dans

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 19
le temps dont nous parlons , il ne
reſtoit que les quatre qu'on vient de
nommer. Les Chatillons neveux du
Connétable , étoient Gaſpard de
Coligny Amiral de France, François
d'Andelot Colonel General de l'In-
fanterie Françoisſe ſon frere , & Odet
Cardinal de Chatillon ſon autre fre-
re. Ils étoient tous trois parfaitement
unis , & dans une eſtime ſinguliere de
gens de cœur , de tête , & d'execu-
tion. Pour achever de donner une
idée generale de ceux qui ont le plus
de part aux commencement de cette
Hiftoire , je dois ajouter que Charles
IX. avoit deux freres , le Duc d'An-
jou & le Duc d'Alençon ; que la
Maifon de Guiſe avoit alors pour
Chef le Cardinal de Lorraine , le Duc
d'Aumale , & le jeune Duc Henry
de Guiſe fils de François de Guiſe ,
aſſaſſiné par Poltrot ; & que Michel
de l'Hôpital étoit Chancelier de
France.

Le Vicomte de Turenne fut pre-
ſenté au Roy , aux Princes ſes freres ,
& à la Reine mere Regente , par le
Connétable. Comme ce jeune Sei-
gneur étoit bien fait , & que dès-lors
il promettoit beaucoup ; il fut tout

à fait bien reçu du Roy , & des Princes ses freres. La Reine mere le reçut avec d'autant plus de distinction que la mere de cette Reine nommée Magdelaine , Comtesse de Boulogne & d'Auvergne , étoit de la Maison du Vicomte. Elle en faisoit tant de cas que toute Reine de France qu'elle étoit , elle écarteloit toujous les armes de sa mere , avec celles de son pere.

On regarda dès-lors ce jeune Seigneur comme un homme qui iroit loin , & qui pouvoit aspirer aux plus grandes fortunes de la Cour. Tout le monde croioit qu'il s'attacheroit au Duc d'Anjou , Prince bien-fait , qui promettoit beaucoup , & qui étoit singulierement aimé de la Reine mere. Cependant l'inclination , la conformité d'âge , & peut-être certaines circonstances qui ont coûtume de déterminer , firent qu'il s'attacha au Duc d'Alençon. Ce Prince étoit seulement de six mois plus âgé que lui ; il étoit d'une taille moyenne , mais bien prise ; il avoit le tein brun , mais vif ; de beaux traits ; une physionomie prévenante ; l'esprit doux & aisé , & les inclinations les meilleures du

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 17
monde. Il changea bien depuis , la
petite verole lui gâta tous les traits ,
il devint laid , & les personnes vicieuses
dont on le laissa approcher , jointes à la
mauvaise éducation & aux mauvais exemples ,
corrompirent enfin son bon naturel , & le
précipitèrent dans une infinité d'entreprises
mal concertées. Elles furent cause de sa
mort à la fleur de son âge , & elles
pensèrent faire périr le Vicomte de
Turenne , & tous ceux qui eurent le
malheur de s'attacher à lui. Le Con-
nêtable qui avoit pour maxime qu'il
falloit toujours s'attacher directement
au Roy , désaprouva d'abord l'atta-
chement du Vicomte de Turenne pour
le Duc d'Alençon ; mais comme il
ne se défioit pas alors du grand chan-
gement qui arriva depuis en la per-
sonne de ce jeune Prince ; qu'il s'é-
toit persuadé d'ailleurs qu'il falloit
donner quelque chose à l'inclination
des jeunes gens , il ne jugea pas à
propos de s'y opposer. Il se con-
tenta de lui dire , que quelque en-
gagement qu'il pût prendre , il ne
falloit jamais rien faire contre le ser-
vice du Roy ; que c'étoit tôt ou tard
le parti dominant , & qu'il n'y avoit

point de liaison qu'on ne dût rompre dès qu'on s'appercevoit qu'elle pouvoit nous porter à faire la moindre chose contre la fidelité qui lui est dûë. Il lui citoit sur cela l'exemple qu'il lui en avoit donné, & le faisoit ressouvenir que quoi qu'il eut eu avec le Prince de Condé les liaisons les plus étroites, & que les Chatillons ses neveux lui fussent treschers, il n'avoit pas hésité à se déclarer contre-eux, lorsque l'interêt du Roy & de la Religion Catholique l'avoit demandé. Il eût été à souhaiter que le Vicomte de Turenne eût toujours conformé sa conduite à des sentimens si sages. En effet, ces avis étoient d'autant plus importans, que tout étoit alors disposé à de grandes broüilleries. Le Prince de Condé paroïssoit mécontent, les Chatillons s'étoient déclarez pour lui. La Maison de Guise faisoit tous ses efforts pour recouvrer l'autorité qu'elle avoit perdûë. Les Huguenots devenus plus puissans depuis la premiere guerre-civile, se plainirent hautement de ce qu'on observoit mal les Edits donnez en leur faveur. Les Catholiques au contraire trouvoient mauvais qu'on

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 19
les eût accordez , & s'opposoient de
tout leur pouvoir à leur exécution.
La Maison de Guise & le Connéta-
ble même , toujourns zelé pour l'an-
cienne Religion , favorisoient leurs
plaintes. La Regente alléz indifferen-
te pour la Religion , mais toujourns
attentive à conserver son autorité ,
panchoit tantôt du côté des Catholi-
ques , tantôt de celui des Huguenots ,
selon qu'il convenoit à ses interêts.
Les chefs de ces derniers pleins de
défiances , & qui reconnoissoient la
faute qu'ils avoient faite d'avoir aban-
donné la Cour dès le temps des pre-
miers troubles , faisoient tous leurs
efforts pour s'y rétablir , mais ils y
trouvoient des obstacles qui n'étoient
pas aisez à surmonter. Tout le mon-
de à la Cour prenoit parti pour ou
contre ; tout paroissoit disposé à une
grande révolution.

Le Vicomte de Turenne étoit trop
jeune pour prendre aucun engage-
ment ; mais comme la bienveillance
du Roi , de la Reine , & des Princes
lui donnoit toutes les entrées qu'il
eût pû souhaiter jusques dans les Con-
seils où sa présence n'étoit point sus-
pecte , il écoutoit tout , il remarquoit

Memoi-
res du
Duc
de Bouil-
lon.

tout , & se formoit de bonne heure
 au secret , aux intrigues de la Cour ,
 & aux grandes affaires. Le Connéta-
 ble qui ne le perdoit point de vûë , &
 qui lui trouvoit un fond d'esprit au-
 dessus de son âge , aidoit lui-même
 à lui faire faire les réflexions qui
 convenoient à l'état present des af-
 faires. Il lui marquoit le caractère de
 tous ceux qui jouïoient les plus grands
 rôles à la Cour. Il lui apprenoit à se
 connoître en hommes , & à percer
 ces dehors specieux qui imposent
 souvent aux personnes les plus éclai-
 rées. Sans cette connoissance (lui
 disoit-il) on s'expose à commettre
 les plus grandes fautes ; on donne les
 emplois les plus importans à des hom-
 mes présomptueux qui n'ont pour tout
 mérite qu'une ambition outrée & mal
 entenduë , ou le talent de plaire. Ils
 ne manquent guere à se perdre & à
 entraîner dans leur ruine tous ceux
 qui se sont attachez à leur fortune.
 Mais ce qu'on ne peut assez déplorer ,
 c'est que les Etats les mieux établis
 périssent souvent avec eux. Le Vicom-
 te de Turenne n'éprouva que trop
 dans la suite de sa vie la verité de
 cette reflexion. Il perdit trop tôt le

Connétable qui lui manqua lorsque ses conseils lui étoient les plus nécessaires. Il prit quelque fois de mauvais partis , & il apprit à ses dépens qu'il sert de peu d'avoir l'esprit rempli de grandes maximes , si on ne sçait pas les appliquer.

Pendant qu'on étoit à la Cour dans les agitations qu'on vient de représenter , on apprit que le Duc d'Albe assembloit une armée en Italie , & qu'il devoit passer près des frontières de France pour la conduire dans les Pais-bas. Comme on avoit congédié presque toutes les troupes ensuite de la paix conclüe après la première guerre-civile , & qu'on tient pour maxime , qu'un Prince doit armer quand ses voisins lui en donnent l'exemple , sur-tout quand leurs armées doivent s'aprocher de ses Frontières , cette nouvelle donna lieu au Prince de Condé & à l'Amiral de conseiller au Roy de lever six mil Suisses , & de faire d'autres levées dans le Royaume. La Regente qui avoit ses vûës approuva ce conseil , & fut ravie d'avoir une occasion de lever une armée sans que les Huguenots s'en pussent plaindre & en prendre de

l'ombrage , puisque leurs Chefs l'avoient eux-mêmes conseillé. Dès que les Suisses & les autres troupes furent levées , le Prince de Condé en demanda le commandement avec la qualité de Lieutenant General par tout le Royaume. Il se fondoit sur ce que le Roy de Navarre son frere avoit eu cette même charge ; qu'il étoit alors , comme son frere l'avoit été , le premier Prince du Sang , ou du moins le seul qui eût l'âge & la capacité de commander une armée. Il ajoutoit que le Connétable qui pouvoit seul lui disputer le commandement des armes , y consentoit , & qu'en effet son grand âge le dispensoit des fatigues de la guerre. Qu'en un mot la Regente lui avoit promis positivement la lieutenance generale avec les mêmes prérogatives qui avoient été accordées au feu Roy de Navarre , & que c'étoit un des articles secrets de la paix qui avoit été faite devant Orleans.

Il étoit vrai que la Regente pour obliger le Prince de Condé à faire la paix , & pour convaincre le public que les seuls interêts particuliers de ce Prince l'avoient porté à entrepren-

dre la guerre , avoit pris avec lui l'engagement dont il se vançoit. Mais comme elle avoit toujourns ses défaites routes prêtes , elle répondoit qu'alors elle ne pouvoit pas prévoir que le Duc d'Anjou dût demander la lieutenance generale ; que dans cette concurrence il ne devoit pas trouver mauvais si elle lui préféroit son fils , & le frere de son Roy ; qu'en un mot c'étoit un différent qu'il avoit à démêler avec lui , & que pour elle elle ne fouhaitoit rien tant que de les contenter tous deux.

Toute la Cour étoit attentive à ce qui arriveroit de ce grand différent , lorsque le Duc d'Anjou Prince alors d'une tres-grande esperance , & qui avoit beaucoup de cœur , trouva l'occasion de le terminer dans un moment. Il trouva le Prince de Condé chez la Reine , il le tira à part & lui dit avec une hauteur à laquelle le Prince ne s'attendoit pas : Qu'il avoit appris qu'il prétendoit lui disputer la Lieutenance generale: Qu'il étoit bien hardi d'entrer ainsi en concurrence avec lui. Puis mettant la main sur la garde de son épée il ajouta : S'il vous arrive jamais de manquer au respect

59 qui m'est dû , je vous rendrai aussi
 29 petit que vous voulez être grand. Le Prince de Condé surpris de cette insulte qu'il n'avoit pas prévûë , ne répondit rien , mais son ressentiment ne pouvant être plus vif , il se retira de la Cour & ne tarda guere à renouveler la guerre-civile. De-là s'ensuivirent ces fameux événemens qu'on trouve dans toutes les Histoires de France , l'entreprise de Meaux , la bataille de Saint Denis & la mort du Connétable.

Ce fut une perte irréparable pour le Vicomte de Turenne. Les conseils & l'autorité de ce grand homme lui étoient d'une utilité infinie. Il avoit dès-lors beaucoup d'ambition & beaucoup de courage ; mais son âge joint à la vivacité de son esprit , ne lui permettoit pas de digerer (comme il le dit lui-même) toutes les réflexions que son Gouverneur lui faisoit faire. La multitude & la grandeur des événemens qui se présentoient continuellement à ses yeux , contentoient sa curiosité sans former son jugement, autant qu'il l'eut souhaité. Il étoit comme entraîné par les intrigues & les agitations de la Cour , & quand il

il vouloit rentrer en lui-même, ce qu'il effaioit souvent de faire, de nouveaux objets qui survenoient, effaçoient ses premieres reflexions, & l'empêchoient d'en faire de nouvelles. Il déplore lui-même cette vivacité inquiète; il reconnoît qu'il n'en peut attribuer la cause qu'au tort qu'on lui avoit fait, en lui faisant quitter l'étude des belles lettres. Il avoie qu'elle l'eût accoutumé à s'attacher à un même objet, & a y réfléchir, & qu'elle eût fixé la vivacité de son esprit: c'est une réflexion qu'on ne sçauroit trop faire. Ce qui manque le plus aux jeunes gens, c'est le jugement; il ne se forme qu'à force de réfléchir. Le Gouverneur du Vicomte de Turenne, qui avoit remarqué le défaut dont on vient de parler, tâcha d'y remédier, en le portant à la lecture de l'histoire. Il s'y appliqua, & comme cette sorte d'étude est aussi agréable qu'elle est utile, il s'y plut, & elle ne contribua pas peu à augmenter cette étendue d'esprit qu'on à toujours remarqué en lui.

Cependant comme l'ambition étoit dès-lors sa passion dominante, il s'ennuioit d'être sans emploi, il en parla

à ses oncles de Montmorency. Ils lui obtinrent du Roy le tiers de la compagnie de cent hommes d'armes vacante par la mort du Connétable, & le commandement de quarante cinq Archers. Il n'avoit alors qu'environ douze ans. Il en fit au Roy le serment ordinaire, & ne songea plus qu'à se rendre habile dans la profession des armes. Comme il étoit persuadé que l'usage y contribuoit plus que toute autre chose, il demanda à servir dans l'armée que le Duc d'Anjou commandoit contre les Rebelles. Sa grande jeunesse fut cause qu'il n'en put obtenir la permission. Il fut donc contraint de rester à Paris auprès de la Connétable. Il alloit souvent à la Cour, & il donnoit tous ses soins à se rendre agréable au Roy & à la Regente. Mais cette attention ne diminuoit rien de l'attachement qu'il avoit à la personne du Duc d'Alençon. Le Vicomte de Turenne étoit dès-lors des plus grands pour son âge; il avoit la taille haute, fine, & bien prise, le visage agréable, quoique pâle, & un peu trop long. Tous ses traits étoient réguliers, il avoit l'air noble, une grace & une adresse fin-

guliere pour tous les exercices du corps : c'est ce qui faisoit que le Roy le mettoit de toutes ses parties de chasse, courses de bague, & de combats à la barriere. Ce Prince aimoit ces exercices avec une passion qui enfin lui couta la vie. Quoique le Vicomte de Turenne y réüssît fort-bien, il les aimoit avec plus de moderation. Il avoit compris dès-lors, qu'un homme qui veut s'avancer à la Cour, doit faire servir ses plaisirs à sa fortune ; qu'il ne doit s'en occuper qu'autant qu'ils le mènent à son but, ou du moins qu'ils ne l'en détournent pas. La jeunesse, l'exemple, la compagnie l'entraînoient quelquefois au-delà de ce qu'il s'étoit proposé, il se trouvoit souvent sur des penchans où il ne lui étoit pas aisé de se retenir, & la Cour étoit alors si corrompue, qu'on ne pouvoit la frequenter sans se sentir de l'air dangereux qu'on y respiroit. On peut dire même que le Vicomte de Turenne s'y fût perdu comme tant d'autres, si l'amour de la gloire ne l'eût soutenu. Une coûtume qui étoit encore en usage en ce temps-là,

Ibid.

28 HISTOIRE DE HENRY
politesse qui est si nécessaire dans le
grand monde , & particulièrement à
la Cour.

L'on croioit alors à la Cour, qu'il ne
convenoit pas à un jeune homme de
qualité de n'avoir point de Maîtresse.
On avoit grand soin de l'en pourvoir
de bonne heure. C'étoit presque la pre-
miere démarche qu'on lui faisoit faire
lorsqu'il faisoit son entrée à la Cour.
La Dame dont il étoit question assez
souvent ne se choisissoit pas par incli-
nation : ce n'étoit pas même le Ca-
valier qui en faisoit le choix. Un pa-
rent , un ami , ceux qui s'interessoient
le plus à l'éducation d'un jeune Sei-
gneur , se chargeoient de ce soin.
Souvent aussi les Dames choisissoient
elles - mêmes ceux dont elles vou-
loient être servies. Quand le choix
étoit fait , il n'y avoit devoirs , assi-
duitez, complaisances , services qu'on
ne rendît à la Dame. Il eut été de la
derniere impolitesse de ne faire pas
pour elle tout ce que la passion la plus
vive eut été capable d'inspirer. La
Dame de son côté entroit vivement ,
mais sans conséquence , dans les inte-
rêts de son Chevalier. Elle s'appli-
quoit à le former , à le dresser aux

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 29
bienfiances , & aux manieres de la
Cour , & du grand monde. Elle ne
lui laissoit rien passer qui eût pu lui
faire tort ; elle l'avertissoit de tout ce
qui pouvoit lui convenir. Telle étoit
la coûtume de ce temps-là , dont on
est aujourd'hui bien revenu.

L'on ne peut nier que le commerce
d'une honnête femme , qui a de l'es-
prit & de la vertu , ne puisse contri-
buer à polir un jeune homme , à adou-
cir ses mœurs , à le former aux bien-
fiances , & à la complaisance. Mais
il la faut bien choisir ; sans cela on
pourroit acheter bien cher ce qu'on
peut rencontrer ailleurs , & ce qu'on
ne doit jamais acquérir aux dépens de
la vertu , & de la pureté des mœurs.

Suivant cette coûtume , le Marê-
chal d'Anville second fils du Connê-
table , oncle du Vicomte de Turenne ,
lui choisit une Maîtresse. Elle s'appel-
loit Mademoiselle de Chateaucneuf ,
de la Maison de Rieux. Elle étoit
belle & bien faite , & des plus capa-
bles de la Cour , de bien former un
jeune Seigneur. Le Vicomte de Tu-
renne luy rendoit tous les devoirs
qui étoient alors en usage. L'amour
enfin s'en mêla. Cette passion redou-
1613.

blâsa ses assiduez. Il n'y perdit pas son temps, car il avouë lui-même que rien n'a plus contribué à le former ;
 & que Mademoiselle de Chateauneuf lui épargna bien des égaremens qu'il n'eût jamais évité sans son secours.

Ibid.

Les choses étoient en cet état à l'égard du Vicomte de Turenne lorsque l'on fit la Paix qui suivit les seconds troubles : on l'appella *la petite Paix* à cause de son peu de durée. La guerre recommença dès la même année avec plus de violence qu'auparavant. Le Vicomte de Turenne fit de nouvelles instances pour obtenir la permission d'aller servir dans l'armée du Duc d'Anjou. Sa grande jeunesse la lui fit encore refuser. La Regente qui avoit une attention particulière à son éducation, ne put se résoudre à lui permettre de s'exposer si-tôt aux dangers & aux fatigues de la guerre ? Il fut donc contraint de demeurer à la Cour. Ce fut alors qu'il forma avec le Duc d'Alençon, cette étroite liaison, qui le jetta depuis dans de si grands inconveniens. Ce Prince l'aimoit d'inclination, & le Vicomte en avoit une tres-forte pour lui. Des vûës de fortune s'y mêlerent, les

liaisons en devinrent plus étroites. Le Duc d'Alençon commençoit à sentir cette vive jalousie qu'il eut toujours depuis contre son frere le Duc d'Anjou, quoiqu'il lui fût fort inférieur en toutes choses. Comme l'amour propre impose le plus souvent, il crut que s'il ne pouvoit le surpasser, il pourroit au moins l'égaliser, & partager avec lui les emplois, & cette haute réputation où il étoit parvenu dans un âge, où l'on pense à peine à l'acquérir. Dans cette vûë il crut qu'il se devoit faire des créatures, & s'attacher le plus qu'il pourroit de ces jeunes Seigneurs de la Cour, qui étoient les plus distinguez par leur naissance, par leurs grandes qualitez, par leurs alliances, & par le crédit que leurs Maisons leur donnoient dans les Provinces. Ce fut un des motifs qui l'attacha le plus fortement au Vicomte de Turenne.

Le Vicomte de son côté étoit déjà trop éclairé pour ne s'être pas aperçû des avantages qu'auroit le Duc d'Anjou sur le Duc d'Alençon; mais tant de gens l'avoient prévenu auprès du premier, qu'il crut qu'on ne le distingueroit pas assez parmi la foule,

32 HISTOIRE DE HENRY
& qu'il lui étoit plus avantageux d'être le premier à la Cour du Duc d'Alençon , que d'être confondu avec d'autres dans celle du Duc d'Anjou. Il se trompoit cependant ; le Duc d'Anjou lui fit bien connoître depuis combien il le distinguoit , & combien il fouhaitoit qu'il s'attachât à lui : mais il avoit pris son parti , son inclination l'entraîna , il crut qu'il ne pouvoit avec honneur abandonner le Duc d'Alençon.

Cependant sa liaison avec ce Prince devint si étroite , que Saint Sulpice Gouverneur du Duc en prit de l'ombrage. Il avoit mis deux de ses fils auprès du Prince : il prétendoit qu'ils eussent le premier rang dans sa confiance. Le Vicomte de Turenne y étoit un obstacle qu'il n'étoit pas aisé de détruire ; son mérite étoit si supérieur à celui des deux Saint Sulpice , qu'ils ne pouvoient entrer en comparaison avec lui. Le Gouverneur en parla au Prince , & lui dit sans façon que sa liaison avec le Vicomte n'étoit point du goût de la Reine. Le Duc lui répondit qu'il le croioit mal informé , & que la Reine ne pouvoit pas desapprouver qu'il eût

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 33
de l'amitié pour un jeune Seigneur
qui avoit l'honneur de lui appartenir.
Le Gouverneur piqué de cette réponse,
en écrivit à la Reine. Cette Prin-
cesse aimoit le Vicomte de Turenne :
le soin qu'elle avoit pris jusques alors
de sa fortune faisoit assez connoître
qu'il ne lui étoit pas indifférent.
Mais les liaisons de ce jeune Seigneur
avec le Maréchal de Montmorency,
qu'elle n'aimoit pas, lui étoient sus-
pectes, & la rendoient susceptible
d'ombrages sur la conduite du Vi-
comte. Elle écrivit donc au Duc d'A-
lençon qu'elle n'étoit pas contente de
cette liaison si étroite avec le Vicom-
te de Turenne, & que s'il y persistoit,
on l'éloigneroit de lui.

Le Duc qui n'avoit point de secret
pour le Vicomte de Turenne lui mon-
tra la lettre de la Reine. Ils concer-
terent ensemble la réponse qu'ils y
feroient, & ils résolurent de la faire
tres-respectueuse. Suivant ce projet,
le Duc répondit à la Reine qu'il n'a-
voit rien plus à cœur que de mériter
la continuation de ses bonnes graces,
qu'il seroit bien fâché de faire la
moindre chose qui pût lui déplaire ;
qu'il la supplioit de croire, que s'il

* La M^{re} de Catherine de Medicis étoit de la Maifon du Vicomte de Turenne.

avoit de l'affection pour le Vicomte de Turenne, l'honneur qu'il avoit de lui appartenir, * & le zele qu'il lui avoit toujours reconnu pour son service, en étoient la principale cause : que s'il lui voioit jamais d'autres sentimens, il n'attendroit pas qu'elle le lui ordonnât pour l'éloigner de lui. La Reine fut satisfaite de cette réponse, & même elle en fçut bon gré au Vicomte de Turenne. Pour ce qui est du Gouverneur, le Duc d'Alençon le prit d'un ton un peu plus haut, il se plaignit de ce qu'on tâchoit de le rendre suspect à la Reine, & de mettre mal dans son esprit ceux à qui il témoignoit de l'affection. Il ajouta qu'il étoit bien dur à un Prince comme lui, d'être exposé à de pareilles contradictions, qu'il ne seroit pas toujours jeune, & qu'on pourroit se repentir un jour des mauvais offices qu'on s'efforçoit de lui rendre.

Cette menace arrêta pour quelque temps les plaintes du Gouverneur. Le Duc d'Alençon eut peu de temps après la petite verole, elle fit en lui les changemens dont on a parlé. Le Vicomte de Turenne donna dans cette occasion une grande preuve de l'atta-

chement qu'il avoit pour ce Prince. Il n'avoit point eu la petite verole, celle du Duc d'Alençon étoit des plus malignes, il ne pouvoit demeurer auprès de lui sans un extrême danger : cependant il fut impossible de l'en tirer, il s'enferma avec ce Prince, & ne l'abandonna ni jour ni nuit. Cette preuve d'affection redoubla celle que le Duc d'Alençon avoit pour lui, mais en même temps elle redoubla la jalousie dont Saint Sulpice étoit pénétré. Il renouvela ses plaintes, il s'efforça de donner de nouveaux ombres à la Reine. Bien loin d'y réussir, cette Princesse qui ne pensoit qu'à s'attirer la confiance des Princes ses enfans, & qui pour l'avoir sans partage leur inspiroit sans cesse de se défier de tous ceux qui les approchoient, fit confiance au Duc d'Alençon de tout ce que son Gouverneur lui avoit dit. Elle ajouta qu'il devoit se défier de lui, qu'il ne pensoit qu'à l'avancement de ses enfans, qu'en un mot il ne devoit se fier qu'à elle, & tenir tout le reste pour suspect.

Il est étrange qu'une Princesse si habile pût se résoudre à donner à ses enfans des conseils si dangereux, &

Memoires
du
Duc de
Bouillon

36 HISTOIRE DE HENRY
qui n'alloient à rien moins qu'à la fin
qu'elle se propofoit. Il lui étoit aifé
de juger qu'en leur infpirant de la
défiance pour tout le monde , elle
même y feroit expofée , & qu'ils pra-
tiqueroient fes leçons à fon égard
comme à celui des autres. Elle avoit
d'autant plus lieu de le craindre de
la part du Duc d'Alençon , qu'il n'y
avoit perfonne qui ne s'aperçût de la
préférence qu'elle donnoit au Duc
d'Anjou ; & qu'à fon autorité près ,
elle étoit difpofée à tout facrifier en
fa faveur. D'ailleurs au lieu d'aider
le Gouverneur du Prince à connoître
fes inclinations afin qu'il pût corriger
les mauvaises , & fortifier les bonnes ;
elle accoutumoit fon fils à une dan-
gereufe diffimulation qui alloit à rom-
pre toutes les mefures qu'on eût pû
prendre pour lui donner une bonne
éducation. Telles étoient les fuites du
confeil de la Reine , mais elle vouloit
regner : tout ce qui sembloit favoriser
cette paffion lui paroiffoit utile.

Pendant que ce qu'on vient de ra-
conter fe paffoit à la Cour , le Duc
d'Anjou gagna les batailles de Jarnac
& de Moncontour. Le Prince de
Condé fut tué à la premiere , & le

L'an
1569.

jeune Roy de Navarre avec le jeune Prince de Condé son cousin furent reconnus Chefs du parti des Pretendus reformez ; mais comme leur grande jeunesse ne leur permettoit pas de se charger du poids des affaires , le commandement des armées & la principale autorité demeurèrent à l'Amiral de Coligni. Ces victoires remportées par le Duc d'Anjou lui acquirent une gloire qui augmenta la jalousie du Duc d'Alençon. Il ne pouvoit souffrir de demeurer oisif à la Cour , pendant que son frere à la tête des armées acqueroit une réputation qui se répandoit dans toute l'Europe. Les jeunes Seigneurs qui étoient auprès de lui , entroient dans tous ses sentimens. Le Vicomte de Turenne & quatre autres qui lui étoient fort attachez, y entroient plus que les autres ; rien n'égalait l'impatience qu'ils avoient de se signaler. Un jour qu'ils s'entrenoient des grandes actions du Comte de Brissac, & du bonheur de ceux qui pouvoient se former sous la conduite d'un si grand Capitaine , il leur prit envie de se dérober de la Cour , & d'aller lui offrir leurs services. Le plus âgé

§8 HISTOIRE DE HENRY
d'entre eux n'avoit pas plus de quinze
ans. Mais comme il suffit aux jeunes
gens de souhaiter ardemment une
chose pour la croire aisée, rien ne
leur paroïssoit plus facile que l'exe-
cution de ce dessein. Ils n'avoient
dans la tête que rencontres, que
combats, qu'assaults, que prise de
Villes. La victoire les suivoit en tous
lieux, il ne leur falloit qu'une Campa-
gne pour devenir de grands Capitai-
nes. Quand il fut question de regler
le jour de leur départ, ils trouverent
qu'il y avoit plus loin qu'ils ne pen-
soient du projet à l'exécution. Leurs
équipages dépendoient de leurs E-
cuyers qui ne leur eussent pas donné
un cheval sans l'ordre de leurs Gou-
verneurs. L'argent fut encore plus
difficile à recouvrer; ils ne sçavoient
ni routes, ni chemins, en un mot
tout leur manquoit. Ce qu'il y eut de
pis fut que le jeune Bonnivet, qui
devoit être du voyage, ne put s'em-
pêcher d'en parler à son Gouverneur.
Celui du Vicomte de Turenne en fut
averti; on les fait suivre par tout sans
qu'ils s'en apperçoivent, on rompt
toutes leurs mesures. Cependant
comme ce projet ne venoit que d'une

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 39
noble émulation , ils en eussent été
quites pour quelques réprimandes si
Saint Sulpice qui ne pouvoit revenir
de sa jalousie contre le Vicomte de
Turenne , n'en eut pris occasion de
lui rendre de mauvais offices. Il ins-
pira au Duc d'Alençon de trouver
mauvais qu'il eût fait ce complot
sans sa participation ; il en parla à la
Reine Mere comme d'un étourdi ca-
pable de porter le Duc d'Alençon aux
entreprises les plus mal concertées.
En un mot ce ne fut pas un petit
embarras au Vicomte de Turenne ,
de raccommo-der tout ce que ce pro-
jet mal entendu avoit dérangé ; il
en vint cependant à bout. La Reine
qui l'aimoit, reçut ses excuses , & le
Duc d'Alençon qui se sentoit capable
d'en faire autant , n'en eut pas moins
d'affection pour lui.

Ce qui contribua le plus à le tirer
d'affaire , fut le mariage du Roy avec
Elisabeth d'Autriche , fille de l'Em-
pereur. La Paix se fit , & l'on ne
pensa plus à la Cour qu'à se divertir.
Le Vicomte de Turenne parut dans
toutes les parties de plaisir avec éclat ;
& comme les Ducs d'Anjou & d'A-
lençon n'étoient jamais opposez dans

L'an
1570.

ces occasions, & qu'on le joignit toujours à ces deux Princes dans les courses de bague, & dans les combats à la Barriere; il y gagna l'estime du Duc d'Anjou qui lui témoigna toujours depuis beaucoup d'envie de se l'attacher. La mort du Gouverneur du Vicomte arriva dans ce même-temps; on ne lui en donna point d'autre, on le laissa sur sa bonne foi: on crut qu'il étoit capable de se conduire lui-même. Il ne manqua pas d'abuser de la liberté qu'on lui donnoit, comme font encore les jeunes gens à qui l'on ôte d'ordinaire les Gouverneurs justement dans le temps où ils en ont le plus de besoin. Le Vicomte s'abandonna à tous les déreglemens auxquels la jeunesse a tant de penchant. A l'exemple du Roy il devint grand jureur; il avoit ouï dire à ce Prince que de jurer étoit une marque de courage à un jeune homme, il n'en falut pas davantage pour lui en faire contracter l'habitude dont il eut depuis bien de la peine à se défaire. C'est ce qui fait voir combien il est important aux personnes d'autorité, sur tout aux Rois, de ne rien dire, & de ne rien faire qui

DU C DE BOUILLON. LIV. I. 41
puisse contribuer à corrompre les mœurs. Leur exemple est presque toujours suivi, & l'on se fait des règles de leurs maximes. C'est ce qui arriva au Comte de Turenne; il tomba presque dans tous les vices qu'on a si justement reprochez à Charles IX.

Le Maréchal de Montmorency son oncle ne s'en fut pas plutôt appercû, qu'il lui en fit de grands reproches. Il avoit succédé aux soins que le Connétable prenoit de lui. Tous ses parens se joignirent au Maréchal. Il s'appercût lui-même que les honnêgens n'avoient plus que du mépris pour lui. Un reste de pudeur se réveilla, il comprit qu'il étoit perdu s'il ne changeoit de conduite. L'expérience acheva dans la suite ce que ses reflexions avoient commencé. A la Religion près, il devint ce qu'on appelle un honnête homme, selon le monde.

L'accommodement que l'on avoit conclu avec les Huguenots, étoit observé de part & d'autre avec assez de bonne foi; mais les esprits accoutumés aux troubles avoient tant de penchant à recommencer la guerre, que la Reine Mere crut devoir affer-

Ibid.

mir la paix par des moïens non suspects & qui pussent faire cesser les défiances. Elle proposa pour cela le mariage du Prince de Bearn, depuis Roy de Navarre, & ensuite Roy de France sous le nom de Henry IV. avec Marguerite de Valois sœur du Roy. Quelque avantageux que fût ce mariage à ce jeune Prince, la Reine de Navarre sa mere y sentoit une grande répugnance. Accoutumée à se défier de la Cour, elle ne pouvoit se résoudre à lui livrer ce qu'elle avoit de plus cher en lui confiant son fils unique. Elle l'avoit élevé avec de grands soins dans la Religion P. Réformée. Elle sçavoit que cette Religion étoit tres-odieuse au Roy, elle comptoit peu sur la foi de la Reine Mere. L'expérience du passé, de secrets pressentimens sur l'avenir, l'éloignoient également de cette alliance. La Princesse Marguerite de son côté prévenuë d'une autre inclination, n'y avoit point de penchant, & le Prince de Bearn s'y sentoit peu porté : tristes présages des suites funestes de ce mariage ; il ne fut heureux ni pour la France, ni pour ceux même qui l'avoient contracté.

Cependant comme la Reine Mere n'abandonnoit pas aisément les projets qu'elle avoit formez , & qu'elle crut que si elle pouvoit s'aboucher avec la Reine de Navarre , & avec l'Amiral , elle leveroit aisément toutes les difficultez ; la Cour s'avança jusques à Blois. La Reine de Navarre & le Prince de Bearn , l'Amiral & les Principaux du parti s'y rendirent : après bien des difficultez le mariage fut conclu.

Le Vicomte de Turenne qui ne quittoit point la Cour , accompagna les Princes dans ce voiage. Il eut à Blois un différent avec un Gentilhomme de Touraine , Cadet de la Maison des Arpentis. La querelle commença dans la chambre du Roy par quelques paroles aigres qu'ils se dirent. Comme le lieu n'étoit pas propre à la vuidier , le Vicomte fit signe au Gentilhomme de le suivre. Ils alloient se battre lorsque le Duc d'Anjou accommoda ce différent. Il prit cette occasion pour donner au Vicomte de Turenne des marques fort touchantes de l'affection qu'il avoit pour lui. Dès qu'il eut appris la querelle , il envoia tous les siens lui offrir leur

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

44 HISTOIRE DE HENRY
services , & quand il eut accommodé
le différent , il lui dit que si le rang
qu'il tenoit en France l'eût permis ,
il fût venu lui-même le trouver pour
lui servir de second. Des paroles si
obligeantes engagerent le Vicomte à
lui faire sa Cour plus assiduëment.
Le Duc d'Alençon le trouva fort mau-
vais , il falut le contenter , & le Vi-
comte se vit obligé de discontinüer
ses assiduez auprès du Duc d'Anjou.
Ce ne fut pas sans se faire beaucoup
de violence , mais il falut céder à la
jalousie du Duc d'Alençon.

Elle augmentoit tous les jours con-
tre le Duc d'Anjou. Les victoires
qu'il avoit remportées sur les Hu-
guenots , avoient mis tous les Catho-
liques dans son parti. Ils le regar-
doient comme un jeune Heros ; tout
retentissoit de ses loüanges. Le Duc
d'Alençon crut devoir prendre le
contre-pied , & comme il étoit per-
suadé qu'il n'égaleroit jamais le Duc
d'Anjou dans l'estime des Catholi-
ques ; il crut qu'il devoit s'attacher
les Huguenots. Il commença par ca-
resser l'Amiral , il en parloit avec ad-
miration comme du plus grand Capi-
taine de son siecle ; il loüoit à propor-

tion les autres Chefs de son parti ; il faisoit paroître du penchant pour les nouvelles opinions , il blâmoit les rigueux dont on avoit usé à l'égard de ceux qui en faisoient profession & paroissoit favorable à la liberté de conscience. Les P. Reformez qui ne souhaitoient rien tant que d'avoir à leur tête un Frere du Roy pour l'opposer au Duc d'Anjou , fomentoient les mécontentemens & paroissoient tres-disposez à s'attacher à lui. Le Viconte de Turenne entroit dans routes ces intrigues : comme il avoit des qualitez qui attiroient la confiance , on s'ouvroit à lui plus volontiers qu'à aucun de ceux qui approchoient le Duc d'Alençon. La Cour revint à Paris , l'on y attira l'Amiral , les Principaux de son parti , & la Reine de Navarre même pour y assister au mariage de son fils. Les anciens ombrages sembloient se dissiper , & tout paroilloit disposé à une paix solide & de durée lorsque la Reine de Navarre tomba malade au commencement de Juin , & mourut le dixième du même mois après six jours de maladie. Ce fut d'un abcès au côté , comme il parut à l'ouverture du corps qui

fut faite par l'ordre du Roy. Mais ce qui arriva environ deux mois après fit soupçonner & publier qu'elle avoit été empoisonnée. Apparemment qu'on ne le crut pas d'abord, car le mariage du Prince de Bearn devenu Roy de Navarre par la mort de sa Mere n'en fut pas moins célébré à Paris, quelque temps après.

L'une des choses qui avoit le plus contribué à gagner les Réformez & à dissiper leurs défiances, étoit le projet de la guerre des Pais-bas. On avoit même fait le partage des dix-sept Provinces, avec la Maison de Nassau, & tout paroïssoit disposé à une rupture ouverte avec l'Espagne. L'Amiral & les P. Reformez la souhaitoient avec passion. Elle fut résoluë, ou du moins elle parut l'être. On donna les ordres pour lever une armée, & le Roy en promit le commandement à l'Amiral. En même-temps on renouvela l'alliance avec les Princes Protestans d'Allemagne, & le Maréchal de Montmorency fut envoyé en Angleterre, pour traiter avec la Reine Elisabeth. Comme il connoissoit que le genie du Vicomte de Turenne étoit tres-propre à la négociation, &

qu'il vouloit l'y former de bonne heure , il lui propofa d'être du voiage. Le Vicomte y confentit avec joye , & la Cour l'agrèa d'autant plus volontiers qu'elle commençoit à fe défier de fes liaifons avec le Duc d'Alençon. La Reine d'Angleterre reçût le Maréchal de Montmorency avec toute la diftinction dûë à fa naiffance & à fes grandes qualitez. Elle en ufa de même à l'égard du Vicomte de Turenne , & dès-lors elle conçut pour lui cette eftime dont elle lui donna des preuves tres-effectives tant qu'elle vécut.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Comme rien ne convenoit mieux à cette Reine qu'une ligue défenfive contre l'Efpagne , le Maréchal de Montmorency n'eut pas de peine à la conclure. Il revint auffi-tôt en France avec le Vicomte de Turenne , & fe retira quelque temps après avec lui à l'Ifle-Adam , où il faifoit le plus fouvent fa demeure lorsqu'il n'étoit pas à la Cour. Thoré frere du Maréchal de Montmorency les y vint trouver ; il étoit chargé d'une lettre du Duc d'Alençon pour le Vicomte de Turenne. Elle étoit remplie des marques de l'amitié la plus tendre ; il lui

Ibid.

48 HISTOIRE DE HENRY
faisoit des reproches obligeans sur
l'attachement qu'il paroïssoit avoir
depuis quelque temps pour le Duc
d'Anjou : le Duc d'Alençon ajoutoit
qu'il avoit chargé Thoré de lui dire
bien des choses qu'il n'avoit pas jugé
à propos de mettre dans une lettre ;
qu'il pouvoit y ajouter foi comme
s'il les lui disoit lui-même : Et qu'il
le prioit de continuer à l'aimer avec
cette préférence qu'il lui avoit tou-
jours demandée, & qu'il lui avoit si
souvent promise.

ibid.

Dès que le Vicomte de Turenne
eut achevé de lire la lettre du Duc
d'Alençon ; Thoré lui dit que quel-
que précaution qu'il eût prise pour
cacher le penchant qu'il avoit pour
le Duc d'Anjou ; le Duc d'Alençon
n'avoit pas laissé de s'en appercevoir ;
qu'il n'ignoroit pas combien les hu-
meurs & les interêts de ces deux
Princes étoient opposez ; qu'ils mar-
choient l'un & l'autre par des routes
si différentes qu'il étoit impossible de
les suivre tous deux ; que le temps ne
serviroit qu'à augmenter l'antipathie
des deux Freres ; que tôt ou tard il
faudroit prendre parti, & quitter l'un
pour s'attacher à l'autre. Que ce
temps

temps n'étoit pas éloigné , & qu'il étoit même déjà venu. Que cela supposé, il y auroit de l'ingratitude à oublier les marques d'amitié qu'il avoit toujours reçues du Duc d'Alençon , & l'honneur qu'il avoit eu d'être élevé auprès de lui. Qu'il ne pouvoit l'abandonner pour se donner au Duc d'Anjou , sans s'en faire un ennemi qui ne lui pardonneroit jamais une préférence si injurieuse. Qu'il n'étoit plus temps de délibérer : qu'il demeureroit d'accord que s'il ne faisoit que d'arriver à la Cour , il pourroit lui être permis de choisir entre les deux Princes ; mais que le choix étant fait , il ne pouvoit plus s'en dédire , & qu'il y alloit de son honneur de demeurer ferme dans le parti qu'il avoit pris.

Thoré ajouta qu'il pouvoit d'autant moins reculer , que les intérêts de leur Maison ne lui permettoient pas de s'attacher au Duc d'Anjou. Qu'il ne pouvoit pas ignorer que ce Prince n'eût de l'aversion pour la Maison de Montmorency , & qu'il ne favorisât

li id.

toit pas mal-aisé de prévoir que ses projets alloient à la détruire. De quel œil (continua-t-il) pourrez vous voir la ruine de nôtre Maison , & quels moyens aurez-vous de vous y opposer , quand vous vous ferez donné au Duc d'Anjou ? Nôtre perte entraîne-ra la vôtre , il faut vous sauver avec nous , ou périr avec nous. Et puisqu'il n'y a pas d'autre moïen d'empêcher nôtre perte , qu'en opposant le Duc d'Alençon , au Duc d'Anjou , il n'y a pas à hésiter , il faut lui demeurer attachez , & nous en faire un Protecteur contre son Frere.

Toutes ces raisons soutenuës avec le feu & la vivacité naturelle à Thoré , qui d'ailleurs s'étoit engagé fort avant dans le parti du Duc d'Alençon , firent d'autant plus d'impression sur l'esprit du Vicomte de Turenne , que la jalousie contre la Maison de Guise étoit (pour ainsi dire) devenuë héreditaire à celle de Montmorency. Le Vicomte formé du même Sang l'avoit suçée avec le lait , & son ambition particulière ne lui permettoit pas de voir d'un œil tranquile , l'élevation d'une Maison qui devoit une partie de sa grandeur à

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 51
l'abaissement de la sienne.

Il répondit à Thoré , qu'il avoit trop de confiance en lui, pour lui dissimuler qu'il n'eût beaucoup de penchant pour la personne du Duc d'Anjou. Qu'il n'avoit pû se refuser aux avances qu'il lui avoit faites , & qu'il ne pouvoit s'empêcher de souhaiter que le Duc d'Alençon lui ressemblât. Que ce Prince devenoit tous les jours d'un si mauvais caractère, qu'il avoit crû qu'il étoit dangereux de se trop attacher à lui. Qu'à la verité il s'y étoit donné dès sa premiere entrée à la Cour ; qu'alors il étoit bien différent de ce qu'il étoit devenu depuis. Qu'il avoit crû qu'il étoit de la prudence de ne point s'obstiner dans un mauvais choix. Qu'il étoit aisé de juger que le parti du Duc d'Anjou l'emporteroit toujourns sur celui du Duc d'Alençon. Que cependant il n'hésitoit point , & que puisque la Maison de Montmorency s'étoit attachée aux interêts de ce Prince , il ne lui étoit plus permis de l'abandonner. Qu'il en pouvoit assurer le Duc d'Alençon , mais qu'il le prioit de trouver bon qu'il gardât quelques mesures avec le Duc d'Anjou ; qu'il n'en seroit pas

moins acquis à son frere ; qu'il pouvoit en être le garant , & qu'il ne manqueroit jamais à la parole qu'il lui en donnoit. Thoré se chargea volontiers d'être sa caution ; il crut avoir beaucoup gagné de l'avoir affermi dans le parti du Duc d'Alençon , & il assura ce Prince qu'il pouvoit compter sur le Vicomte de Turenne. En effet , le Vicomte lui fut depuis fort attaché ; & le Duc d'Anjou fut enfin si persuadé qu'il n'étoit pas possible de le gagner , qu'il ne pensa plus à se l'acquérir. Le Vicomte eut tout le temps de s'en repentir , comme il l'avoit prévu , mais il est des conjonctures qui décident , & qui entraînent. Il est rare qu'on prenne toujours le bon parti.

Pendant qu'on travailloit ainsi de part & d'autre à se faire des créatures , on prenoit des mesures secretes à la Cour pour se défaire de l'Amiral. La Reine Mere , le Duc d'Anjou , & la Maison de Guise avoient résolu sa mort , il ne s'agissoit plus que des moyens de l'exécuter. Le Roy avoit de la peine à y consentir , il en prévoïoit les suites , & il ne doutoit point que cette Noblesse nombreuse & a-

guerie qui avoit embrassé son parti, ne vangeât hautement sa mort. Sur cette apprehension qui n'étoit que trop bien fondée, il résolut lui même * qu'on en feroit un massacre general. Il fut executé à Paris un Dimanche, Fête de saint Barthelemy : c'est ce qui donna lieu à cette funeste journée si connuë dans l'Histoire sous le nom de journée de la saint Barthelemy. Ce qu'il y eut de plus horrible, fut que ce massacre fut general dans tout le Royaume, par ordre exprès du Roy. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé racheterent leur vie par une feinte abjuration de la Religion P. Reformée ; bien résolus d'en reprendre la profession dès qu'ils seroient en liberté. Il périt un grand nombre de Noblesse Catholique & Huguenote dans cette sanglante execution. Bien des gens sans aucun égard à la Religion, en prirent occasion de se défaire de leurs ennemis.

On assure même que les Montmorency & le Vicomte de Turenne avoient été compris dans cette proscription ; les premiers à cause de leur parenté & de leur liaison étroite avec l'Amiral ; le second parce qu'il étoit

L'an
1572.
* Me-
moires
de Lo-
menie.
Tom. 2.
dans la
Bibliote-
que du
Roy.

Memoi-
res de
Henry
Duc de
Bouillon

Fils de la sœur aînée des Montmorency, & que ses intérêts étoient si unis avec les leurs, qu'il n'étoit pas aisé de les separer. On ajoûte que les grands biens des Montmorency & du Vicomte de Turenne, ne contribuèrent pas peu à faire prendre une résolution si funeste à deux des plus grandes Maisons du Royaume: La confiscation de leurs biens eût enrichi bien des gens. Dans une Cour comme celle de Charles IX. on a souvent de pareilles vûës. Elles pouvoient venir d'autant plus naturellement, que le Roy haïssoit les Montmorency, & qu'il avoit résolu de les perdre. Les Guises ne lui étoient pas moins odieux, il s'en vouloit servir pour ruiner la Maison du Connétable. On eût ensuite trouvé les moyens de les détruire eux-mêmes.

Ibid.

Tous ces projets pourroient passer pour de simples conjectures, si le Vicomte de Turenne n'assuroit dans ses Memoires, qu'il avoit appris du Duc d'Alençon ce qu'on vient de raconter. Il ajoûte que ce même Prince lui avoit dit, qu'il n'avoit rien épargné pour lui sauver la vie, & qu'il avoit été assez heureux pour y réüssir. Ce

qu'il y a de certain , est que les Montmorency & le Vicomte échaperent à cette terrible proscription ; mais il est difficile de l'attribuer au crédit du Duc d'Alençon. Outre qu'il n'en avoit pas assez pour détourner un si grand coup , il y a bien de l'apparence qu'on leur faisoit un crime des liaisons qu'ils avoient avec ce Prince , qui étoit haï du Roy & du Duc d'Anjou , & peu estimé de la Reine Mere. Une sollicitation emprefsée de sa part , n'eût servi qu'à les rendre encore plus suspects , & à hâter leur perte , bien loin de l'empêcher.

Ce qui sauva effectivement les Montmorency & le Vicomte de Turenne , furent l'absence de Danville Gouverneur du Languedoc , & des avis que le Maréchal de Montmorency reçut fort à propos , de ce qu'on projettoit contre lui & contre sa Maison. Il ne les négligea pas comme fit l'Amiral , il quitta Paris , & la Cour : & l'on ne jugea pas à propos d'attaquer deux hommes aussi puissans que ces deux Maréchaux qui étoient sur leurs gardes , & qui se trouvoient en état de vanger ce qu'on auroit entrepris contre leur Maison.

Mais si la sanglante journée de saint Barthelemy, n'eut pas le succès qu'on s'étoit proposé, à l'égard des Montmorency & du Vicomte de Turenne ; elle l'eut encore moins à l'égard des P. Reformez. La guerre-civile recommença avec plus de fureur qu'auparavant, & le Roy se vit obligé d'assiéger la Rochelle dans les formes. On leva pour cela une puissante armée. Le Roy qui avoit de la valeur, vouloit la commander en personne : les remontrances de la Reine Mere l'en empêcherent, & malgré la jalousie qu'il avoit conçûe contre le Duc d'Anjou, il se vit obligé de lui en donner le commandement. Il fit plus : pour rendre les Princes de son Sang aussi odieux aux P. Réformez, qu'il l'étoit lui-même, & rompre par-là les mesures qu'ils eussent pû prendre avec eux ; il voulut que le Duc d'Alençon, le Roy de Navarre & le Prince de Condé fussent au Siege, & qu'ils contribuassent de tous leurs efforts à l'attaque & à la prise de la Rochelle. Elle étoit alors la principale ressource du parti des P. Réformez.

Memoi
res du
Duc de
Bouillon

Le Vicomte de Turenne qui n'avoit

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 57
alors que dix-sept ans , vit renaître
la guerre avec joye , parcequ'il la
regardoit comme une occasion de se
signaler. Il obtint la permission de
faire sa premiere campagne , & partit
aussi-tôt pour en porter la nouvelle
au Maréchal de Montmorency à
Chantilly , & pour prendre congé de
lui. Après s'être acquité de ce devoir ,
il se dispoisoit à prendre la Poste pour
aller joindre l'armée , lorsqu'il fut
attaqué d'une fièvre ardente qui dé-
genera en fièvre lente. Les Medecins
le condamnoient tout d'une voix à
devenir étique. Ils soutenoient qu'en
le laissant partir pour l'armée, on l'en-
voioit à une mort certaine. Le Ma-
réchal de Montmorency entra dans
leur sentiment , & fit tout ce qu'il put
pour détourner le Vicomte de Tu-
renne , du dessein où il étoit malgré
sa fièvre , de se rendre au Siege de
la Rochelle. Vous pouvez m'en croi-
re (lui disoit-il) j'ay assez d'interêt à
ménager votre honneur , pour que
mes conseils ne vous soient pas sus-
pects. Le Vicomte lui répondit qu'il
feroit toujours gloire de les suivre ,
mais qu'il le prioit de trouver bon
qu'il ne le fit pas dans l'occasion dont

il s'agissoit. Que quand il y alloit de son honneur, il comptoit sa vie pour rien. Que le Connétable son grand-Pere ne lui avoit rien tant recommandé, que de donner d'abord bonne opinion de lui; que s'il manquoit de se trouver au Siège, on l'imputeroit à lâcheté. Qu'il ne pouvoit supporter l'idée d'un pareil reproche, ou même du simple soupçon. Qu'en un mot le chagrin de manquer à son devoir, nuiroit plus au rétablissement de sa santé, que toutes les fatigues de la guerre. Le Maréchal qui étoit d'ailleurs mécontent de la Cour, & qui avoit ses raisons pour ne pas approuver le Siege de la Rochelle, lui fit de nouvelles instances pour l'obliger au moins à differer son départ. Elles furent inutiles, le Vicomte partit dès le lendemain. Il fut prendre congé du Roy & de la Reine Mere, dont il fut fort-bien reçu. Le Roy qui avoit de l'averfion pour tout ce qui appartenoit à la Maison de Montmorency, ne lui dit rien sur sa mauvaise santé. Mais la Reine ne put s'empêcher de lui dire, qu'il ne lui paroïssoit gueres en état de supporter les fatigues d'une campagne, & qu'il feroit peut-être

mieux , de donner encore quelque temps au rétablissement de sa santé. Madame (lui répondit le Vicomte) « je mourrois de chagrin si on pouvoit « me soupçonner de manquer de cœur , « sur-tout quand il s'agit du service de « vôtre Majesté. Il ajouta, qu'il ne seroit « pas juste qu'ayant été de tous les plai- « sirs des Princes , il n'eût point de part « aux dangers auxquels ils s'exposoient « tous les jours, avec une valeur si digne « du Sang dont ils étoient sortis. »

Au retour de chez la Reine , le Vicomte monta à cheval , mais comme il avoit beaucoup plus de courage que de forces , il fut obligé de s'arrêter à Champigny , chez une de ses Tantes, & d'y passer huit ou dix jours, pour se remettre des fatigues du voïage. Il auroit eu besoin d'un plus long repos , car il avoit toujours la fièvre ; mais l'apprehension que la Ville ne fût prise sans qu'il eût paru au Siege , l'obligea de partir. Lorsqu'il approcha du camp , un grand nombre de Gentilshommes vinrent au-devant de lui ; ils l'accompagnèrent quand il fut saluer les Princes , & ne le quitterent point qu'il n'eût rendu toutes ses visites , & qu'ils ne l'eussent vû

Ibid.

La joie de se voir à l'armée, contribua plus au rétablissement de la santé du Vicomte, que tous les remèdes dont il avoit usé jusques alors. La fièvre le quitta, il recouvra ses forces, en peu de temps il se vit en état de prendre sa part de toutes les fatigues du Siege. L'engagement qu'il avoit avec le Duc d'Alençon ne lui permit pas de s'attacher à d'autres qu'à lui. Il le suivit par tout, & ils donnerent l'un & l'autre des exemples de valeur qui alloient jusques à la témérité, ils s'exposoient souvent aux plus grands dangers avec plus de cœur que de conduite. La jalousie du Duc d'Alençon contre le Duc d'Anjou, le portoit toujours à des entreprises téméraires. Il croïoit en se conduisant de la sorte, égaller dans peu de temps, ou même surpasser la réputation de son frere. Le Vicomte de Turenne formé par le Connétable, surpassoit ce Prince dans ce qu'on appelle la véritable valeur. Il sçavoit qu'elle ne peut être une vertu, qu'autant qu'elle est réglée par la prudence, que le courage sans la conduite ne peut passer que pour une ardeur

DUC DE BUILLON. LIV. I. 67
brutale, & pour un mépris insensé de
la vie. S'il en eût été crû, on eût moins
donné à une vaine ostentation, &
l'on n'eût pas été chercher les perils
sans en prévoir l'utilité. Il ne laissoit
pas de se laisser entraîner à l'impetu-
osité aveugle du Duc d'Alençon. Il
craignoit la malignité de ceux qui au-
roient pû douter de son courage, &
il étoit persuadé qu'on se deshonoroit
bien moins en évitant la guerre,
qu'en fuyant les dangers qui en pa-
roissent inséparables.

Sur ce dangereux préjugé, non seu-
lement il suivoit le Duc d'Alençon,
mais quelquefois il l'engageoit lui-
même dans les plus grands perils. La
chose fut un jour poussée si loin, que
le Duc d'Anjou fut obligé d'aller à la
tête de trois cent chevaux pour les
dégager. Les deux Princes penserent
périr dans cette occasion; elle attira
de grands reproches au Vicomte de
Turenne, de la part du Duc d'Anjou
qui lui défendit tres-expressément de
rien entreprendre sans son ordre. Il
étoit obligé souvent de faire de pareil-
les défenses. Jamais armée ne fut
plus mal disciplinée, une témérité
aveugle emportoit tout le monde.

ibid.

on combattoit fans regle , & fans dépendance, les ordres des Chefs étoient mal écourez, & encore plus mal suivis. Il arrivoit de-là qu'on perdoit beaucoup de monde , & que le Siege n'avançoit point.

Ceux qui défendoient la Rochelle, n'en ufoient pas de même. Ils ne cédoient point en valeur aux affiegeans, & combattoient avec plus d'ordre & de discipline. La Noüe si renommé par sa bravoure , y faisoit la fonction de Gouverneur. Il étoit entré dans la Ville avant qu'elle fût affiegée , par l'ordre exprès du Roy. On avoit exigé de lui , qu'il n'épargneroit rien pour porter les habitans à se soumettre à Sa Majesté. Il l'avoit promis , il s'étoit engagé de plus a abandonner les Rochelois, s'il ne pouvoit les porter à un accommodement ; mais comme on n'avoit pas pensé à exiger de lui , qu'en travaillant à les porter à la soumission qu'ils devoient à leur Roy, il ne pourroit combattre pour eux ; il crut qu'il pouvoit satisfaire en même-temps à ce qu'il avoit promis au Roy, & à ce qu'il croïoit devoir à la confiance que les habitans de la Rochelle avoient en lui. On lui offrit le Com-

mandement des armes, il l'accepta, & dans la verité personne n'en étoit plus digne que lui. Il avoit porté la valeur au plus haut point où elle pouvoit aller; cette valeur étoit soutenue par une prudence & une experience consommée dans toutes les fonctions militaires. Il étoit Calviniste de bonne foi, & il joignoit à un zele ardent pour sa Religion, une réputation sans tache de droiture & de probité.

Tant de grandes qualitez lui avoient acquis l'estime & la confiance du parti Calviniste en general, & en particulier, celle des Habitans de la Rochelle. Il s'en servit de bonne foi pour les porter à se soumettre au Roy, mais en même-temps il les défendit avec toute la valeur qu'on devoit attendre d'un si grand homme, il soutenoit toutes les attaques, il commandoit toutes les sorties, il étoit par tout, il animoit tout, rien n'échappoit à son courage & à sa prévoiance. Au retour d'une attaque ou d'un assaut soutenu avec une valeur & une intrepidité qui le faisoient admirer des deux partis, il reprenoit tranquillement les propositions de paix, il travailloit sincerement à un accommodement.

Cette conduite qui a en effet quelque chose de singulier ; le rendit à la fin suspect aux Rochelois il s'aperçut qu'avec la même estime ils n'avoient plus la même confiance en lui. Il craignit qu'à l'arrivée du secours d'Angleterre qu'on attendoit tous les jours , on ne lui ôtât le Commandement des armes pour le donner à Montgomery. Cette crainte le fit souvenir qu'il avoit promis au Roy d'abandonner les Rochelois, s'il ne pouvoit les porter à se soumettre. Il résolut d'exécuter sa promesse , il prit l'occasion d'une sortie & passa dans le Camp du Duc d'Anjou.

Ce Prince le reçut avec toute la considération que méritoit sa valeur , & l'armée Catholique regarda sa sortie, de la Rochelle comme un présage assuré de sa prise. Comme on le croïoit incapable de trahison , on lui offrit les commandemens les plus honorables de l'armée. Il les refusa constamment , & répondit toujours qu'il n'avoit quitté la Rochelle , que pour satisfaire à la parole qu'il avoit donnée au Roy , qu'il n'avoit point promis de servir contre elle , qu'il

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 65
prioit qu'on l'en dispensât, puis qu'au-
si-bien la Religion dont il faisoit
profession ne lui permettoit pas de le
faire. Tout ce qu'on vient de racon-
ter de la Noïe fut diversement inter-
preté, les uns l'approuverent, d'au-
tres le blâmèrent, & l'accuserent d'a-
voir trahi les deux partis.

Quelques jours après l'arrivée de la
Noïe dans le Camp du Duc d'Anjou,
le secours d'Angleterre parut. Il étoit
commandé par Montgommery, le mê-
me qui avoit blessé mortellement le
Roy Henry II. dans un Tournoy.
L'arrivée de l'armée Angloise fit faire
réflexion au Vicomte de Turenne,
qu'on avoit trop dégarni les vaisseaux
du Roy, & que s'ils étoient attaquez
il n'y avoit pas assez de monde pour
les défendre. Il en fit souvenir le Duc
d'Anjou, & le pria de lui permettre
de ramasser tout ce qu'il pourroit de
gens de bonne volonté, & de s'aller
jetter dans les vaisseaux. Le Duc d'An-
jou trouva l'avis important, il lui
donna la permission qu'il demandoit.
Il ne fut pas difficile au Vicomte de
Turenne d'exécuter son projet. La ré-
putation de sa valeur attira aussi-tôt
sous son commandement bon nombre

Memoi-
res de
Henry
Duc de
Bouillon

de jeunes Gentilshommes, qui ne cherchoient que les occasions de se signaler. Le Roy de Navarre y joignit ses Gardes, & lui en confia le Commandement. Avec ce secours le Vicomte de Turenne fut se jeter dans les vaisseaux du Roy, il partagea son monde selon le besoin de chaque vaisseau. Pour lui avec les Gardes du Roy de Navarre, il fut offrir son service au Vicomte d'Uzès qui commandoit l'Armée Navale de France. Il croïoit qu'on en viendroit bien-tôt aux mains, & que Montgomery ne manqueroit pas de profiter du vent, de la marée, & de la supériorité qu'il avoit sur l'Armée de France, par le nombre, & par la grandeur de ses vaisseaux. On avoit d'autant plus lieu d'en juger ainsi, que c'étoit le seul moïen de sauver la Rochelle. Cependant Montgomery ne profita point de tous ses avantages. Il perdit bien du temps à délibérer, le vent changea, la marée devint moins haute, il fut réduit à aller mouïller l'anchre entre Chef-de-Baye & l'Isle de Ré, sans avoir fait autre chose, que de jeter quelques milliers de poudre dans la Rochelle. Il abandonna mê-

me le dessein de la secourir , quelques jours après il fit voile vers Belle-Isle qu'il alla piller. Pendant que ces choses se passoient , la Noüe n'étoit pas inutile à son parti dans le Camp du Duc d'Anjou , il examinoit tout avec cette habileté que son propre génie & sa longue expérience lui avoient acquise. Il s'appliquoit surtout à pénétrer les vûes & les intérêts differens des plus grands Seigneurs du parti Catholique. Il s'aperçut bien-tôt de leurs défiances & de leur jalousie réciproques. Il découvrit que la plûpart ne souhaitoient rien moins que la prise de la Rochelle , & la ruine du parti Calviniste. Sur ce préjugé il s'insinua dans les esprits, il gagna leur confiance , il fomenta leurs soupçons , il augmenta leurs ombrages. Cela lui fut d'autant plus aisé, que tout le monde étoit persuadé de sa valeur , de sa bonne foi , & de sa prudence à conduire les affaires en paix & en guerre. D'ailleurs comme depuis la mort de l'Amiral , il étoit le plus accrédité du parti Calviniste ; on le ménageoit , & on le regardoit comme un homme dont on pouvoit avoir besoin.

Le Duc d'Alençon entra dans les vûës de la Noïe plus qu'aucun autre , & il y fit entrer le Vicomte de Turenne. Sa jalousie contre le Duc d'Anjou augmentoit tous les jours , & il étoit toujours entêté du dessein de former un parti dont il pût être le chef , & qu'il pût opposer dans le besoin à celui de son frere. Pour exécuter ce projet il engagea le Vicomte de Turenne à lui ménager des conférences secretes avec la Noïe. Dès la premiere , ce Gentilhomme gagna sa confiance. Le Duc se livra à lui sans reserve. La Noïe n'en usa pas de même , il ne donna au Duc que les apparences dont il se contenta. Ce Prince ne sçut pas les démêler de cette confiance sans reserve qu'il prétendoit , mais qu'un homme aussi éclairé que la Noïe n'avoit garde de lui donner. Il se défioit de son caractere d'esprit , & encore plus de celui de la Mole , pour qui le Duc d'Alençon n'avoit point de secret. Il s'accommodoit mieux du genie du Vicomte de Turenne , mais il s'étoit apperçu que la Mole plus flatteur que lui , balançoit son crédit auprès du Duc d'Alençon. La Noïe ne laissa

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 69
pas de se prévaloir de la confiance du Prince, & de celle des Seigneurs Catholiques. Il leur representa dans les Conférences secretes qu'il eut avec eux, que la Cour ne leur en vouloit pas moins qu'aux Calvinistes. Que le Roy qui alloit au pouvoir arbitraire, vouloit également les détruire. Il leur en donna pour preuve les mesures prises pour le massacre de la saint Barthelemy, où les uns & les autres avoient été compris, & dont les Montmorency n'étoient échapez que par la prudence du Maréchal Chef de leur Maison, qui s'étoit retiré de la Cour. Il conclut de-là qu'on ne pouvoit trop se précautionner contre un Prince sans foi, à qui tout faisoit ombrage, & qui n'épargneroit personne pour établir cette autorité sans bornes, sous laquelle il prétendoit que tout le monde fléchît. Il ajoûta que la Cour étoit persuadée que la Religion les empêcheroit de s'unir & les rendroit irreconciliables. Que sur ce préjugé elle avoit formé le projet de les détruire les uns par les autres. Qu'il étoit temps d'ouvrir les yeux, & de penser à leur commune défense. Que rien ne les empêchoit de s'unir,

70 HISTOIRE DE HENRY
qu'on laisseroit à chacun la liberté
de sa Religion , & qu'ils ne concou-
reroient ensemble que pour leur su-
reté , & pour procurer la réforma-
tion de l'État.

Ces remontrances de la Noüe firent
d'autant plus d'impression sur l'esprit
des Seigneurs Catholiques , qu'ils
étoient la plûpart fort mécontents de
la Cour , & que chacun ne pensoit
qu'à rendre sa condition meilleure.
On entra dans les desseins de la Noüe,
on fit le projet d'une union : en un
mot , la liberté qu'on avoit dans le
Camp , de tenir des assemblées parti-
culieres , fit reprendre un dessein qui
avoit déjà été proposé , & que la diffi-
culté de s'assembler à la Cour , avoit
déconcerté plus d'une fois.

Cependant comme il n'étoit pas
possible qu'une union composée de
tant de personnes , qui avoient toutes
des vûës si différentes, pût subsister sans
chef, il fut question d'en choisir un ,
c'est ce qui ne fut pas sans difficulté.
Le Roy de Navarre & le Prince
de Condé prétendoient l'être , mais
il n'y avoit pas d'apparence de
les préférer au Duc d'Alençon. Le
ibid. Vicomte de Turenne accommoda ce

different, & fit consentir les deux Princes à ceder au Duc d'Alençon. Dans la suite les choses changerent, le Roy de Navarre & le Prince de Condé furent les Chefs du parti Calviniste, le Maréchal d'Anville, & les Montmorency le furent du parti Catholique des Politiques. Telle fut l'origine ou plutôt le premier projet de ce parti, qui donna depuis bien de l'embarras à la Cour. Le Vicomte de Turenne qui avoit dès-lors la confiance des uns & des autres, contribua plus dans la suite que personne à le former, & la Noüe crut avoir beaucoup fait en divisant les Catholiques, & en gagnant le Duc d'Alençon.

Dès que ce Prince se crut assuré d'être le Chef d'un parti considerable, il ne s'occupa plus qu'à former des desseins téméraires & chimeriques. Comme il ne consultoit que de jeunes gens, qui n'avoient pas plus de prudence que lui, il portoit tout à l'extrémité, sans prévoir les suites & les consequences. Tantôt il prenoit la résolution de se saisir des Ducs de Guise & de Nevers, & de marcher du même pas à main armée pour se rendre maître de la personne du Roy &

de la Cour, pour demander justice du massacre de la saint Barthelemy, & des Etrangers qui s'étoient emparez de l'autorité qui appartenoit aux Princes du Sang, & procurer ensuite la réformation de l'Etat. L'impossibilité d'exécuter tout à la fois tant de choses, fit qu'ensuite il proposa de s'emparer de saint Jean d'Angely & d'Angoulême, & d'obliger par-là le Duc d'Anjou à lever le siege de la Rochelle. Cette proposition fut suivie d'une autre. Elle fut de se rendre Maîtres de l'Armée-navalle de France, & de se retirer en Angleterre, qu'on traiteroit de-là avec le Roy, & qu'il obtiendrait pour lui & pour son Parti, des conditions avantageuses, qu'on ne leur accorderoit jamais en France. Enfin son inquietude naturelle & l'envie qu'il avoit de broüiller, lui firent concevoir le dessein de proposer au Comte de Montgommery, de lui prêter les vaisseaux qu'il commandoit, pour passer en Angleterre avec tous ceux qui le voudroient suivre.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Ces propositions furent faites à la Noüe, il les rejetta toutes également. Il en fit voir ou les inconveniens, ou l'impossibilité. Il ajouta qu'il ne falloit rien

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 75
rien précipiter : que de la maniere
dont on attaquoit la Rochelle , sa
prise étoit encore fort éloignée ; &
qu'il falloit attendre du temps les
conjonctures favorables à leurs des-
seins. La prudence de la Noüe ne
convenoit point à l'impetuositè du
Duc d'Alençon. Il remarqua même
qu'il avoit de la défiance , & qu'il ne
s'ouvroit à lui qu'à demi , il lui en fit
des plaintes. La Noüe lui avoüa qu'il
ne pouvoit s'accommoder de la con-
fiance qu'il avoit en la Mole. Il ajoû-
ta que ce Gentilhomme Provençal
avoit tous les défauts de son País ,
sans en avoir les bonnes qualitez.
Qu'il n'avoit ni fidelité , ni fermeté ;
que c'étoit un jeune audacieux , vain ,
emporté , sans secret , sans retenuë ,
qui n'étoit capable que de le précipi-
ter dans les entreprises les plus mal
concertées , & de le commettre sans
cèssè avec ceux qu'il devoit le plus
ménager ; qu'il ne falloit rien confier
aux gens de ce caractere ; que cepen-
dant il n'avoit point de secret pour
lui. Qu'il demeuroit d'accord que les
Princes ne pouvoient pas tout faire
par eux-mêmes , & qu'il falloit néces-
sairement qu'ils se confiaissent à quel-

74 HISTOIRE DE HENRY
qu'un. Qu'il n'étoit question que de
bien choisir. Qu'à son égard le choix
devroit être tout fait ; qu'il avoit le
Vicomte de Turenne , supérieur à la
Mole en toutes choses , & qui n'avoit
de défaut que ceux qui sont presque
inséparables de la jeunesse.

Le Duc d'Alençon avoia qu'il se
sentoit beaucoup d'inclination pour la
Mole. Il ajouta qu'il modereroit sa
confiance , & qu'il ne s'ouvreroit de
leurs desseins qu'au Vicomte de Tu-
renne. En exécution de cette parole ,
le Duc qui avoit fait un Manifeste
pour justifier la nécessité où il se trou-
voit de prendre les armes , & qui l'a-
voit écrit de sa main , le confia au
Vicomte de Turenne. Il le chargea
de le faire voir à la Noüe , & d'en
conferer avec lui. Le Vicomte fut cher-
cher la Noüe , mais comme il remar-
qua qu'on l'observoit , il remit au
lendemain à exécuter sa commission.
Quand il fut habillé , il prit le Mani-
feste en question , & le mit dans sa
manche , entre la chair & la chemise ;
il le croioit là fort en sureté , & dans
cette confiance il se rendit au lever
du Duc d'Anjou. Il le trouva peu ac-
compagné , mais de fort bonne hu-

meur, ce Prince voulant se joüier avec lui, le prit par le bras, & s'apperçut du papier qu'il avoit caché dans sa manche. Le Duc crut, ou fit semblant de croire que c'étoit une lettre de quelque Dame de la Cour; il la voulut voir, & eut assez d'adresse pour s'en saisir avant que le Vicomte se fût apperçu qu'il en avoit le dessein. Dans ce moment il comprit qu'il étoit perdu, si le Duc lisoit ce papier; ainsi sans avoir égard au respect qu'il lui devoit, il lui sauta aux mains, & lui arracha la prétenduë lettre: il lui en fit aussi-tôt de grandes excuses, & le pria de lui pardonner, si la crainte de perdre une Dame, dont il lui étoit de la dernière importance de ménager l'honneur, l'avoit comme forcé à lui manquer de respect. Le Duc accoutumé à dissimuler, fit semblant de recevoir ses excuses, & continua de le faire observer; il en usa de même à l'égard de tous ceux qui approchoient le Duc d'Alençon. Il ne découvrit rien, mais comme ses défiances augmentoient tous les jours, il en donna avis à la Cour. Le Roy prit d'autant plus d'ombrages de la conduite du Duc d'Alençon, qu'on

l'avoit averti d'ailleurs de se défier de lui. Il y étoit assez porté de lui même, ainsi dans la première impression que les avis du Duc d'Anjou firent sur son esprit, il dépêcha en diligence Pinard Secrétaire d'Etat, au Duc d'Alençon. Il étoit chargé de défendre à ce Prince de la part du Roy, de ne point abandonner le Camp sur peine de son indignation, & de lui faire cette défense en présence du Duc d'Anjou, à qui le Roy ordonnoit d'y tenir la main. Le Duc d'Anjou permit à Pinard d'exécuter sa commission, mais il ne jugea pas à propos d'y être présent, pour ne point donner lieu au Duc d'Alençon de croire qu'il l'avoit procurée.

Ce refus du Duc d'Anjou déconcerta Pinard au dernier point, & donna du temps au Duc d'Alençon, qui avoit été averti, pour délibérer sur ce qu'il auroit à répondre. Les avis furent partages, ou pour mieux dire, ils ne servirent qu'à embarrasser le Duc d'Alençon. Il ne fût pas même sorti à temps de cet embarras, si le Vicomte de Turenne qui avoit découvert que Pinard n'avoit point d'ordre par écrit, n'eût conseillé au

Duc d'Alençon de lui demander sa Commission, avant que de lui faire sa réponse. C'est ce que fit le Prince. Lorsque Pinard vint lui parler de la part du Roy, il l'écouta paisiblement, ensuite il lui demanda à voir l'ordre du Roy. Pinard surpris de cette demande à laquelle il ne s'étoit point attendu, fit connoître par son embarras qu'il n'en avoit point. Alors le Duc le prit d'un ton plus haut. Il lui dit qu'il étoit bien hardi de faire de pareilles défenses à une personne de son rang, sans en avoir un ordre exprès du Roy; qu'il en feroit ses plaintes à sa Majesté: Que cependant puisqu'il étoit venu sans Commission, il n'avoit point de réponse à lui faire.

Ce détour du Duc d'Alençon donna de si grands ombrages au Roy, & confirma si fort ses soupçons, qu'il fut sur le point d'ordonner au Duc d'Anjou de lever le Siege de la Rochelle, & de lui ramener ses Troupes. Une résolution si honteuse n'étoit point du goût du Duc d'Anjou; cependant on eût peut-être été obligé de la prendre enfin; si la fortune qui jusqu'alors avoit favorisé ce Prince,

78 HISTOIRE DE HENRY
ne se fût mise de la partie , & ne l'eût
tiré de ce mauvais pas.

On reçut avis dans ce même temps
qu'il avoit été élu Roy de Pologne ,
& qu'on lui envoyoit une célèbre
Ambassade , pour l'inviter à venir
prendre possession de cette Couronne.
Sur cette nouvelle le Roy écrivit au
Duc d'Anjou , qu'il n'étoit pas à pro-
pos que les Ambassadeurs de Polo-
gne trouvaissent les François engagez
dans une guerre civile ; qu'ainsi il
traitât avec les Rochelois , & fît la
Paix aux conditions les plus honora-
bles qu'il se pourroit. En exécution
de ces ordres , le siege fut levé, la Paix
fut conclüe à des conditions plus
avantageuses que les Huguenots n'euf-
sent osé l'esperer , parceque les Pro-
testans de Pologne l'avoient ainsi éxi-
gé de l'Evêque de Valence , qui avoit
promis de le faire agréer au Roy.
Après cela l'armée fut congediée , le
Duc d'Anjou & les autres Princes re-
tournerent à la Cour. Mais avant que
de partir , le Duc d'Alençon prit des
liaisons très-étroites avec la Noüe ,
la correspondance fut établie , & le
Vicomte de Turenne fut choisi pour
l'homme de confiance à qui l'on s'a-

L'an
1573.

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 79
dresseroit de part & d'autre.

Les Ambassadeurs de Pologne furent reçûs à Paris avec une magnificence extraordinaire. Le Vicomte de Turenne tint à leur entrée un rang distingué parmi les plus grands Seigneurs de France ; mais à peine y avoit-il un mois qu'ils étoient arrivez, que le Roy témoigna une impatience extrême pour le départ de son Frere. Il ne lui avoit procuré la Couronne de Pologne , que pour s'en défaire honnêtement , la jalousie qu'il avoit conçûë contre lui, augmentoit tous les jours ; & tout dissimulé qu'il étoit , il ne pouvoit cacher l'envie qu'il avoit de recouvrer cette partie de son autorité qu'il lui avoit laissé prendre , en le nommant son Lieutenant Général par-tout le Royaume. Il commençoit à être malade de la maladie dont il mourut quelque temps après , son mal le rendoit chagrin , & son chagrin augmentoit son impatience.

D'un autre côté le Duc d'Anjou devenu Roy de Pologne , ne pouvoit se résoudre à partir si-tôt. Les délices de la Cour , la tendresse de la Reine sa mere , l'autorité presque Royale que sa qualité de Lieutenant Général

80 HISTOIRE DE HENRY
dans tout le Royaume, & l'esperance de succeder bien-tôt à la Couronne lui avoient acquise, & plus que tout cela, sa passion pour la belle Princesse de Condé, étoient comme autant de liens qui l'arrêtoient en France, & qu'il n'avoit pas la force de rompre. La Princesse ne lui avoit donné aucune esperance, & la severité de sa vertu ne lui permettoit pas d'avoir la moindre complaisance pour le Roy de Pologne. Mais le Duc de Guise qui avoit épousé la sœur de la Princesse, n'eut point de honte de lui offrir son entremise pour la gagner, il flatoit ses desirs, il nourrissoit ses esperances, & l'obligeoit par-là à différer son départ.

Ces délais affectez dont le Roy ne sçavoit point la veritable cause, lui donnerent de nouveaux ombrages, tout lui étoit suspect de la part du Roy de Pologne. Enfin, son impatience alla jusqu'à dire à la Reine Mere, avec un emportement qui l'effraya : Je ne sçai pas, Madame, ce qui
» arrête le Roy de Pologne en France,
» mais pour moi je ne puis plus l'y
» souffrir ; il faut que l'un de nous
» deux en sorte incessamment. Ces pa-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. Si
roles furent comme l'Arrêt décisif du
départ du Roy de Pologne. La Reine
Mere qui craignoit tout de la colere
du Roy, fut la premiere à le presser
de partir. Il s'y résolut enfin. Ce fut
alors qu'il proposa au Vicomte de
Turenne de l'accompagner en Polo-
gne, & de s'attacher à sa fortune ; le
penchant du Vicomte l'y portoit,
mais le Duc d'Alençon & les Mont-
morency s'y opposerent si fortement,
qu'il se vit obligé de refuser le Roy
de Pologne.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Ce Prince partit enfin, ou pour
mieux dire, il suivit le Roi, qui avoit
pris les devans, & qui étoit allé l'at-
tendre à Vitry le François, où il tom-
ba malade, ce qui l'empêcha d'aller
plus loin. Ce fut là où les deux Freres
se separerent au grand contentement
du Roy, qui croioit ne pouvoir être
assez tôt débarassé du Roy de Pologne.
La Reine Mere & les Princes accom-
pagnerent le nouveau Roy jusqu'à sa
sortie de la Lorraine.

Comme on fut arrivé à Nancy, le
Roy de Pologne qui connoissoit tout
le mérite du Vicomte de Turenne,
& qui ne pouvoit quitter le dessein
de se l'acquérir, lui proposa le ma-

riage de Mademoiselle de Vaudémont que lui-même épousa depuis. Il vouloit par-là le détacher du Duc d'Alençon & des Montmorency, l'unir à la Maison de Guise qui lui étoit alors fort attachée, & l'empêcher par cette union, de favoriser les entreprises qu'on pouroit faire contre lui lorsqu'il seroit hors du Royaume. Le Roy de Pologne regardoit cette jeune noblesse qui s'étoit jettée dans le parti du Duc d'Alençon, comme des étourdis incapables de former un dessein juste & suivi, & plus incapables encore de l'exécuter; ils ne pouvoient servir qu'à le précipiter dans les entreprises les plus mal concertées. Ils avoient de la valeur, mais elle n'étoit propre qu'à les perdre; ils manquoient de cette prudence & de ce sang froid qui en est comme l'ame, & qui la distingue de cette bravoure emportée qui ne prévoit rien, & que les plus mauvais succès ne sont pas capables de redresser.

Le Roy de Pologne ne jugeoit pas de même du Vicomte de Turcenne, il avoit dès-lors l'esprit profond & appliqué, il pensoit bien, & commençoit à n'exécuter pas mal. Son cou-

Ibid.

Ibid.

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 83
rage l'emportoit quelquefois trop
loin, mais il étoit aisé de juger qu'il
se corrigeroit de ce défaut, & que
l'âge lui donneroit cette valeur re-
glée, qui a toujours fait le véritable
caractere des grands Capitaines.
Un jeune Seigneur avec ces qualitez
ne pouvoit être indifférent à un Prin-
ce qui avoit des vûes. C'est ce qui
fit naître au Roy de Pologne la pen-
sée de s'attacher le Vicomte de Tu-
renne par le mariage de la Princesse
de Vaudemont.

Le Vicomte ne parut s'excuser que
sur la répugnance invincible qu'il a-
voit à se marier si jeune. Le véritable
motif de son refus fut que Thoré son
oncle lui avoit fait confidence de l'a-
mour qu'il avoit pour la Princesse, &
du dessein où il étoit d'en faire la re-
cherche. Le Roy de Pologne fut cho-
qué du refus du Vicomte, il le re-
garda toujours depuis comme un
homme qui avoit pris parti contre lui.

L'on croit qu'on doit rapporter en
cet endroit une précaution que prit
le Roy de Pologne avant que de quit-
ter la France, elle est marquée dans
les Registres du Parlement. Il prit
avant son départ des lettres de na-

84 HISTOIRE DE HENRY
turalité , afin que la qualité de Prince
Etranger , qu'il alloit avoir à l'égard
de la France, en devenant Roy de Po-
logne , nepût lui préjudicier , pour les
successions qui pourroient lui écheoir
en France , & sur-tout pour la suc-
cession à la Couronne.

Cette précaution étoit apparam-
ment fondée sur la loi , qui exclud les
Etrangers des successions dans le
Royaume. Le Duc d'Alençon son Fre-
re en usa de même , lorsqu'il alla aux
Pais-Bas se mettre en possession du
Duché de Brabant , & du Comté de
Flandre. De nos jours le Prince de
Conti étant un des Prétendans à la
Couronne de Pologne , & Philippe V.
aujourd'hui Roy d'Espagne ont pris
la même précaution avant que de
fortir de France.

Après le départ du Roy de Polo-
gne , la Cour se rendit à Villers-Co-
terez , & ensuite à Saint Germain en
Laye , dans l'esperance que la bonté
de l'air pourroit contribuer au réta-
blissement de la fanté du Roy. Elle
devenoit tous les jours plus mauvaise ;
& comme les Médecins eux-memes
commençoient à desespérer de sa gué-
rison , tout le monde étoit convaincu

L'an
1573.

qu'on ne donneroit aucune atteinte au dernier accommodement fait avec les Pretendus Reformez ; & que la Reine Mere pendant l'absence du Roy de Pologne , donneroit tous ses soins à maintenir la Paix , & à empêcher qu'on ne renouvelât la guerre-civile. Cependant elle ne put se résoudre à rejeter la proposition de surprendre la Rochelle, qui lui fut faite par Biron & par le Comte du Lude : ils avoient gagné des Habitans & des Soldats de la Garnison , qui devoient introduire les troupes du Roy dans la Ville. L'entreprise paroissoit infailible, c'est ce qui porta la Reine Mere à l'approuver ; elle regarda la prise de cette Ville comme le point fatal de la ruine des Calvinistes ; mais il n'arrive gueres qu'un secret sçû de tant de personnes, ne soit point éventé. L'entreprise fut découverte , on la prévint ; les Habitans & les Soldats qui s'étoient laissez gagner , furent punis avec une rigueur capable de prévenir à l'avenir de pareilles conspirations. A la verité cette entreprise ne renouvela pas la guerre , mais elle fit renaître tous les soupçons des Calvinistes. Elle réveilla les factieux , on recommença

à prendre des mesures pour faire de nouveaux soulevemens, & la Noüe ne manqua pas d'écrire au Duc d'Alençon, pour l'informer de la disposition où étoient les Calvinistes, de reprendre les armes s'il vouloit se mettre à leur tête, ou à celle des Catholiques mal-contens, qui avoient à peu près les mêmes vûs.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Il étoit de la dernière importance que cette lettre ne vint point à la connoissance de la Reine : cependant le Duc d'Alençon qui l'avoit mise sous le chevet de son lit après l'avoir lûe, oublia de l'en retirer, un de ses Valets de chambre gagné par la Reine Mere la trouva, & fut aussi-tôt la lui porter. Heureusement le Vicomte de Turenne arriva presque dans le même-temps pour faire sa Cour à cette Princesse. Comme il étoit prêt d'entrer chez la Reine, une Femme de chambre que le Duc d'Alençon avoit gagnée, l'avertit qu'on venoit de porter à la Reine une lettre que ce Prince avoit perdue. Le Vicomte qui craignit que ce ne fût la lettre de la Noüe, retourna sur ses pas, & fut en avertir le Duc d'Alençon. La surprise du Prince fut extrême, lorsqu'il s'aperçut

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 87
qu'il n'avoit plus la lettre de la Noüe, et
Nous sommes perdus (dit-il au Vi- et
comte de Turenne) nous n'avons point et
d'autre parti à prendre que de nous et
retirer à la Rochelle. Le Vicomte qui et
n'alloit pas à beaucoup près si vite
que le Duc, ne fut pas de cet avis. Il
lui fit faire réflexion que puisque cette
fatale lettre étoit entre les mains de
la Reine, il étoit indubitable qu'elle
les faisoit observer. Qu'il n'étoit plus
en son pouvoir de se sauver, & qu'il
ne pouvoit le tenter sans se mettre en
danger d'être arrêté. Il lui suggéra en-
suite une maniere de se tirer d'affaire,
qui ne pouvoit être plus ingenieuse ni
plus specieuse. Il lui dicta une répon-
se à la Noüe. Dans cette lettre il re-
jettoit bien loin la proposition qu'il
lui faisoit, de se mettre à la tête des
Prétendus Reformez, il l'exhortoit à
la fidelité envers le Roy, & le con-
juroit par toute l'amitié qu'il avoit
pour lui, d'inspirer les mêmes senti-
mens à ceux de son parti. Il lui répon-
doit ensuite de la bonne volonté du
Roy, s'en rendoit garant, & n'ou-
blioit rien pour guerir les défiances
des Calvinistes.

ibid.

Après que le Vicomte eut dicté

cette lettre au Duc d'Alençon, il lui dit de la porter à la Reine, de faire semblant de lui rendre en même-temps la lettre de la Noüe, & de faire bien le surpris quand il s'apperoit qu'il ne l'avoit plus. En exécution de ce projet le Duc d'Alençon fut trouver la Reine, il lui dit qu'il venoit lui faire voir une lettre qu'il avoit reçüe de la Noüe, & en même-temps la réponse qu'il lui avoit faite. Il n'eut pas de peine à trouver la réponse, mais pour la lettre de la Noüe il fit semblant de la chercher longtemps inutilement, mais il assura la Reine qu'elle ne contenoit rien qui ne fût marqué dans sa réponse.

Le remede suivit de si près le mal que le Duc d'Alençon s'étoit fait par son imprudence, que la Reine crut qu'il agissoit de bonne foy, ou du moins elle fit semblant de le croire. L'affaire n'alla pas plus loin. Le Duc d'Alençon ravi d'en être quitte à si bon marché, fut retrouver le Vicomte de Turenne, il lui raconta comme son artifice avoit réüissi, & l'assura de toute la reconnoissance qu'il lui devoit pour l'avoir tiré d'un si mauvais pas. Il ajoûta qu'il étoit plus persua-

dé que jamais de la mauvaise volonté de la Reine Mere : que non seulement elle lui avoit refusé la Lieutenance Générale du Royaume , à laquelle après le départ du Roy de Pologne , personne ne pouvoit prétendre à son préjudice ; mais qu'il avoit découvert qu'elle la destinoit au Duc de Lorraine son gendre , & qu'elle le faisoit venir , pour l'en mettre en possession. Qu'après un pareil affront il ne pouvoit plus demeurer avec honneur à la Cour , qu'il n'étoit pas d'humeur à souffrir de pareilles injustices ; qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que celui que la Noüe lui offroit , & qu'il étoit résolu de s'aller mettre à la tête des Pretendus Reformez , & de réunir avec eux le parti des Politiques & des Mal-contens , suivant le projet qui en avoit été fait au siege de la Rochelle. Il ajoûta encore que quand on le verroit à la tête d'un si puissant parti, on penseroit plus d'une fois à lui préférer le Duc de Lorraine ; & que puisque le Roy & la Reine Mere ne pouvoient se résoudre à l'aimer , il ne lui restoit plus que de s'en faire craindre : que c'étoit ainsi que le feu Roy de Navarre en avoit usé ,

& qu'il avoit obtenu par-là tout ce qu'il se croioit en droit de prétendre.

Le Duc d'Alençon avoit supposé que le Vicomte de Turenne approuveroit son projet. Il en étoit d'autant plus persuadé, que c'étoit par l'entremise du Vicomte, que les Politiques avoient résolu de s'unir en cas de besoin aux Prétendus Reformez ; cependant le Vicomte n'épargna rien pour le détourner de son dessein. Il lui representa que les choses n'étoient plus sur le pied où elles étoient lors du Siege de la Rochelle. Qu'on ne sçavoit pas alors l'élection du Duc d'Anjou à la Couronne de Pologne ; que ce Prince étoit en possession de la Lieutenance Générale du Royaume ; qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il pût se résoudre à la quitter, & à se dépouiller de l'autorité qu'elle lui avoit acquise ; qu'en effet il avoit eu bien de la peine à lui préférer la Couronne de Pologne. Qu'alors le Roy jouïssoit d'une santé parfaite, & qu'il étoit en état d'avoir des enfans. Que les choses étoient bien changées ; que le Roy de Pologne avoit quitté le Royaume : que lui Duc d'Alençon se trouvoit en France le premier Prin-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 91
ce du Sang ; qu'on desespéroit de la
santé du Roy , qu'il n'avoit qu'une
fille , & qu'il n'étoit plus en état d'a-
voir d'autres enfans. Que dans une
pareille situation d'affaires , il devoit
se proposer de plus hauts desseins, que
de s'aller mettre à la tête d'un parti
odieux au Roy & aux Catholiques ,
affoibli & presque ruiné. Qu'il devoit
penser à exclure le Roy de Pologne
de la succession à la Couronne : que
cela seroit d'autant plus aisé que le
Roy n'aimoit pas le Roy de Pologne ,
& qu'il avoit bien des raisons de se
défier de la Reine Mere. Qu'ainsi le
seul parti qu'il avoit à prendre étoit
de s'attacher au Roy , & de tâcher de
gagner son estime & sa confiance ; que
ce Prince étoit fort jaloux de son au-
torité , qu'il haïssoit la Maison de Lor-
raine : qu'en un mot il n'étoit pas im-
possible de renverser les projets de la
Reine Mere , & d'obtenir du Roy
malgré elle la Lieutenance Générale
du Royaume. Que s'il pouvoit en ve-
nir à bout , il pouvoit compter qu'il
auroit fait plus de la moitié du chemin
pour parvenir au Trône ; qu'il devoit
être son objet , & que tout autre pro-
jet n'étoit pas digne de lui , & ne

92 HISTOIRE DE HENRY
convenoit pas à la situation des affaires. Ces raisons qui devoient déterminer le Duc d'Alençon, ne servirent qu'à l'ébranler; il entrevoïoit des difficultez dans ce que lui proposoit le Vicomte, qu'il ne se sentoît pas capable de vaincre. L'idée du Trône flautoit agréablement son ambition, mais le chemin lui paroïsoit si difficile, qu'il ne sçavoit à quoi se résoudre. Pour le tirer de cet embarras, le Vicomte lui proposa une conférence avec le Marêchal de Montmorency, dont la prudence ne cédoit point à celle du Connêtable son Pere. Le Duc d'Alençon l'agréa, & sous prétexte d'une partie de Chasse ils furent le trouver à Chantilly.

Memoi-
res du
Duc de
Boüillon

Le Marêchal rejetta bien loin la proposition de la Noüe. Il approuva le projet du Vicomte, & il ajouta tant de raisons à celles qu'il avoit dites, que le Duc d'Alençon fut comme forcé de se rendre. Le Marêchal fit plus. Il lui offrit, s'il vouloit abandonner les factieux, & s'attacher au Roy, de demander pour lui à Sa Majesté la Lieutenance Générale du Royaume; il ajouta qu'il appuieroit sa demande de si puissantes raisons,

qu'il ne croioit pas que le Roy la lui pût refuser. Je vois bien (ajoutait-il encore) qu'en faisant au Roy une pareille proposition, je me broüille irréconciliablement avec la Reine Mere; il n'importe, il y va du bien de l'Etat, du service du Roy, & du vôtre, c'est tout ce que j'ai à ménager. Le Marêchal de Montmorency étoit assez bon François pour parler en cette occasion selon son cœur. Cependant il y a bien de l'apparence qu'un intérêt domestique & plus délicat le faisoit agir. Il n'estimoit pas assez le Duc d'Alençon pour procurer son élévation en se conmettant avec la Reine Mere, il sçavoit qu'elle ne pardonnoit point. Mais la jalousie de sa Maison contre celle de Lorraine, ne lui permit pas de voir d'un œil tranquille la Lieutenance Générale du Royaume, entre les mains d'un ennemi qui ne manqueroit pas de s'en prévaloir à son préjudice. Ainsi il s'agissoit moins à son égard de donner cette grande Charge au Duc d'Alençon, que d'en exclure le Duc de Lorraine. De pareils motifs avoient apparamment obligé le Vicomte de Turenne à prendre le parti qu'il avoit

94 HISTOIRE DE HENRY
pris. En effet lorsque l'interêt de sa
Maison ne fut plus joint à celui de
l'Etat , on ne lui vit plus la vivacité
qu'il fit paroître dans l'occasion dont
on vient de parler. C'est ainsi que
l'avantage particulier décide d'ordi-
naire de l'interêt général. Confor-
mément à ces maximes qui ne man-
quent jamais de faire agir les plus
grands hommes, le Marêchal de Mont-
morency parla au Roy avec tant de
force, & lui dit de si pressantes raisons
pour le porter à donner la Lieutenan-
ce Générale au Duc d'Alençon, que
le Roy malgré la répugnance qu'il y
avoit, se crut obligé de la lui accorder.

Dès que la Reine Mere, dont les
Emissaires obsedoient le Roy, en eut
été informée, elle alla trouver ce Prin-
ce, pour l'obliger de révoquer ce qu'il
avoit promis. Mais le Roy qui vouloit
fortement ce qu'il avoit une fois ré-
solu, refusa absolument de le faire. Ce
refus irrita la Reine au point qu'il est
aisé de s'imaginer. Elle jura la perte
du Marêchal de Montmorency ; peu
s'en falut qu'elle n'en vint à bout, &
si elle n'eût pas apprehendé que le Ma-
rêchal Danville son Frere, qui étoit
Gouverneur, ou plutôt le Maître ab-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 95
folu du Languedoc, ne vengeât la
mort, elle l'eût réduit à porter sa
tête sur un échafaut.

Cependant comme elle étoit trop
habile pour perdre le temps en des
plaintes inutiles, après avoir fait sans
succès de nouvelles tentatives auprès
du Roy, elle s'attacha à retarder l'ex-
pédition des Lettres Patentes pour la
Lieutenance Générale; elle en vint à
bout, elle empêcha par-là le Duc
d'Alençon de jouir de l'effet des pro-
messes du Roy, & assura au Roy de
Pologne la succession à la Couronne
de France.

Il est aisé de s'imaginer quel fut le
désespoir du Duc d'Alençon lorsqu'il
se vit ainsi traversé par la Reine sa
Mere; il s'emporta, il menaça, enfin
il résolut d'obtenir par force ce qu'on
ne vouloit pas lui accorder de bon
gré. Pour cet effet il reprend ses né-
gociations avec la Noüe; il traite avec
le Duc de Bouillon pour avoir une re-
traite à Sedan, & il l'obtient: il n'ou-
blie rien pour engager dans son parti
tous les Princes & tous les Seigneurs
de la Cour, qui ne s'étoient livrez
ni à la Reine Mere, ni à la Maison de
Guise. Il avoit supposé que le Maré-

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

56 HISTOIRE DE HENRY
chal de Montmorency se déclareroit
pour lui , mais il le refusa absolument,
& déclara qu'étant Officier de la Cou-
ronne, il ne pouvoit ni en honneur, ni
en conscience servir qui que ce fût
contre le Roy. Thoré & Danville
ses Freres , & le Vicomte de Turenne
son neveu n'eurent pas la même déli-
cateffe ; ils entrèrent dans tous les pro-
jets du Duc d'Alençon , mais ce fut
bien plus par la jalousie qu'ils avoient
contre la Maison de Lorraine , & dans
le dessein d'empêcher l'augmentation
de sa puissance , que par un veritable
attachement au Duc d'Alençon.

1574. Cependant on travailloit dans le
Royaume à soulever toutes les Pro-
vinces , & la Noïe assuré que les Pré-
tendus Réformez prendroient les ar-
mes le dixième de Mars , en donna
avis au Duc d'Alençon , & le pria de
se tenir prêt pour se retirer de la
Cour , lorsque Guitry paroïtroit aux
environs de Saint Germain , à la tête
de deux cent chevaux qui lui devoient
servir d'escorte. Le secret avoit été
si bien gardé , & l'entreprise étoit si-
bien concertée , qu'il ne paroïssoit pas
que rien pût l'empêcher de réussir ;
cependant un mal-entendu ruina en
un

un moment tous les projets du Duc d'Alençon, & pensa faire périr tous ceux qui avoient eu des liaisons avec lui, ou qui en furent soupçonnez. 1574.

On avoit averti le Duc d'Alençon, les Princes & les Seigneurs de son parti, de se tenir prêts pour le dixième de Mars. Guitry prétendit qu'il avoit été averti pour le premier; en effet il parut ce jour-là précisément aux environs de Saint Germain, à la tête des deux cent chevaux dont on a parlé. Il en envoïa avertir le Vicomte de Turenne, afin qu'il en donnât avis au Duc d'Alençon. Rien n'étoit prêt, le Duc, le Roy de Navarre, aucun de ceux qui devoient les accompagner, ne s'attendoit à partir. Le Vicomte de Turenne étoit d'avis qu'on prît conseil du temps & de l'occasion, & qu'on partît à l'heure même. Le Roy de Navarre ne fut pas de cet avis. Le Duc d'Alençon incertain, ne sçut que résoudre: Et à peu près dans ce même-temps, la Reine Mère qui avoit des Espions par tout, fut avertie de l'arrivée de Guitry & de toutes les circonstances de la conspiration.

Sur cet avis, la Reine fit doubler

les Gardes , & prendre les armes aux Compagnies Françoises & Suiffes. Ces mouvemens firent foupçonner à Thoré & au Vicomte de Turenne, que tout étoit découvert. Il ne sembloit pas qu'il y eût d'autre parti à prendre que de se retirer pendant qu'on en avoit la liberté ; c'étoit au moins le plus sûr , & Thoré souûtenoit qu'il n'y avoit pas à délibérer. Le Vicomte ne fut pas de cet avis ; il étoit persuadé qu'il faloit donner quelque chose à la fortune , & ne pas abandonner sur des terreurs paniques, une entreprise dont on ne sçavoit peut-être rien. Sur ce dangereux préjugé, il persuade à Thoré de venir avec lui au Château, pour en tirer , s'il se pouvoit , le Duc d'Alençon. Ils entrent jufques dans la Chambre de la Reine ; le premier qu'ils y rencontrerent, fut le Roy de Navarre qu'on y avoit mandé. Ce Prince s'approcha du Vicomte , & lui dit tout bas : Que faites vous icy ?

” nôtre homme dit tout. Après un pareil avis il n'étoit plus question d'hésiter sur la retraite : cependant soit que le Vicomte crût que le Duc d'Alençon ne l'avoit pas accusé , soit que la témérité qui lui étoit alors assez

Memoi-
res du
Duc de
Beuillon

ordinaire, l'emportât dans cette occasion sur ce que la prudence devoit lui suggerer, il se contenta de dire à Thoré : sauvez-vous ; pour moi je reste ici, mais s'il m'arrive quelque malheur, souvenez-vous de me vanger. L'avis ne pouvoit être donné plus à propos. Le Duc d'Alençon avoit eu la foiblesse de charger si fortement Thoré, qu'il ne pouvoit éviter la mort, s'il eût tardé un moment à se retirer. Le Prince de Condé qui étoit à Amiens, fut averti assez à temps pour se sauver. Il joignit Thoré dans sa retraite, ils se retirèrent tous deux à Strasbourg.

Le Vicomte de Turenne qui n'avoit plus rien à craindre pour Thoré, mais qui n'étant gueres moins coupable, avoit tout à craindre pour lui-même, s'obstina à demeurer dans la chambre de la Reine. Il vouloit pénétrer ce qui causoit les mouvemens qu'il voïoit à la Cour, & apprendre du Duc d'Alençon même, si l'on sçavoit tout, & s'il n'y avoit plus rien à espérer de leur entreprise. Sa jeunesse pouvoit lui servir d'excuse, & le rendoit en effet moins criminel que Thoré. Il avoit l'honneur d'appartenir à

ibid.

la Reine ; il n'avoit eu aucun commerce avec la Mole, & lui avoit caché avec grand soin la part qu'il avoit à la conspiration. Il avoit lieu de croire qu'il n'avoit point été accusé , & il ne pouvoit s'imaginer que le Duc d'Alençon eût voulu le charger ; & il craignoit de plus que sa retraite ne le fît soupçonner , & que le Duc d'Alençon pressé sur cet indice , n'eût pas la force de le disculper.

Ibid. Comme il étoit occupé de ces pensées , la Reine après avoir bien questionné le Duc d'Alençon , sortit de son Cabinet pour aller chez le Roy , lui rendre compte de tout ce qu'elle avoit découvert. Le Vicomte la suivit : Comme il fut arrivé dans l'antichambre du Roy , il y trouva le Duc d'Alençon , qui rioit avec la Dame de Sauve , comme s'il n'eût pas eu à se reprocher l'extrême danger où il venoit de mettre les Princes & les Seigneurs , qui avoient eu l'imprudence de s'attacher à lui. Le Vicomte indigné du mauvais caractère de ce Prince , acheva de perdre dans ce moment le peu d'estime qu'il avoit conservé pour lui. Le Duc ne l'eut pas plutôt appercû, qu'il s'approcha du Vicomte,

& l'assura, qu'il n'avoit rien dit contre lui, qu'il n'avoit rien à craindre, mais qu'il avertît Thoré de se retirer au plûtôt. Le Vicomte qui vouloit éprouver si on se défioit de lui, lui demanda s'il avoit envoié avertir Guitry de se retirer. Le Duc lui répondit qu'il n'avoit pas crû que cela fût nécessaire. « Puisque cela est ainsi (repartit le Vicomte) faites en sorte que le Roy n'envoye vers lui pour sçavoir la cause du mouvement qu'il vient de faire, & pour lui persuader de rentrer dans son devoir. Vous avez (ajouta-t-il) plus d'interêt que vous ne pensez à cette démarche; je vous justifierai dans l'esprit de cette Noblesse, qui n'a pris les armes qu'à votre considération. Je rejetterai la faute sur eux-mêmes, & leur ferai voir que leur précipitation est l'unique cause qui a fait manquer l'entreprise. Il vous est important (continua-t-il) de conserver votre crédit parmi les Prétendus Réformez, & vous ne le pouvez faire que par ce moïen. »

Le Duc d'Alençon n'eut pas de peine à comprendre, combien ce conseil lui étoit important, il fit en sorte par le moïen de la Reine Mere, que les cho-

ses tournerent comme le Vicomte l'avoit souhaité. Le Roy trouva bon que l'on envoyât à Guitry, Torcy de sa part, le Vicomte de Turenne de la part du Duc d'Alençon, & d'Arbonville pour le Roy de Navarre. Ils étoient chargez de sçavoir de Guitry ce qui l'avoit obligé de prendre les armes, de lui persuader de les quitter, & même de l'engager à venir trouver le Roy. Cette marque de confiance de la part de la Reine Mere, rassura le Vicomte, lui fit comprendre qu'on ne l'avoit pas chargé, & qu'on ne se défoit pas de lui, au moins autant qu'il avoit eu lieu de le craindre.

Les trois Députez furent chercher Guitry à Mantes, où ils croïoient qu'il s'étoit retiré : ils apprirent qu'il avoit marché à Dreux avec sa troupe ; les Députez furent l'y trouver. A leur arrivée ils lui envoïerent un Trompette, pour lui demander un rendez-vous, ou le lui donner à son choix. Guitry ne pouvoit revenir de l'étonnement que lui causoit l'arrivée du Vicomte. Il croïoit qu'on l'avoit arrêté, & dans la verité, il sçavoit qu'il étoit assez coupable pour ne pas douter qu'on eût pris cette précaution. Cependant il le

Ibid.

Memoires du Duc de Boissillon

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 103
voïoit chargé d'un emploi de confiance, & qui ne marquoit rien moins que ce qu'il avoit apprehendé. L'envie de s'éclaircir avec le Vicomte, plus que toute autre consideration, lui fit accepter le rendez-vous; il y vint accompagné de vingt Gentilshommes.

ibid.

Torcy qui étoit le Chef de la députation, en qualité d'envoïé du Roy, ouvrit la Conference. Ce qu'il dit se rapportoit aux trois chefs de sa Commission dont nous avons parlé. Il demanda à Guitry ce qui l'avoit obligé de prendre les armes; il employa tout ce qu'il put imaginer de raisons pour le porter à les quitter: enfin, il l'exhorta à se fier à la parole du Roy & à le venir trouver. Guitry répondit, qu'il n'avoit pris les armes pour aucun intérêt particulier, mais pour le bien commun de la Religion Prétendue Réformée; qu'il n'étoit pas le seul qui eût fait cette démarche; que par tout le Royaume on en avoit fait autant. Que la dernière entreprise sur la Rochelle ne laissoit aucun lieu de douter des mauvaises intentions qu'on avoit contre les Prétendus Réformez; qu'on ne faisoit des traitez que pour les amuser, & pour les surprendre:

qu'on n'avoit jamais eu dessein d'en observer aucun. Qu'ils ne pouvoient oublier le massacre de la saint Barthelemy ; que les persecutions qu'ils avoient souffertes depuis , marquoient assez le dessein formé qu'on avoit de les perdre : que cela étant ainsi , ils aimoient mieux mourir les armes à la main, que de périr par celle des bourreaux , & par les supplices qu'on avoit si souvent emploiez pour les détruire. Il ajoûta qu'il ne dépendoit pas de lui de quitter les armes ; que c'étoit une affaire de tout le parti , avec lequel il en faloit traiter. Qu'il ne comprenoit pas qu'on lui pût proposer d'aller trouver le Roy ; que la bonne foi de ce Prince n'étoit pas assez bien établie , pour s'aller ainsi remettre à sa discrétion , sur-tout après avoir paru en armes contre-lui : ce qui ne passoit pas à la Cour pour une défense juste & nécessaire , mais pour un crime de leze-Majesté.

Quand Guitry eut achevé de parler , le Vicomte de Turenne prit la parole ; il lui remontra les dangereuses consequences de la démarche qu'il venoit de faire , pour son Parti en général & pour lui en particulier ;

le peu de succès des guerres qu'ils avoient entreprises jusques alors , & le peu d'apparence qu'il y avoit qu'ils en eussent de plus heureux , sur-tout dans un temps où ils n'avoient plus à leur tête ni des Princes du Sang , ni tous ces grands Capitaines , dont la réputation avoit attiré tant de braves Gens sous leurs Enseignes. Il ajouta que le Roy lui avoit permis de lui dire de la part du Duc d'Alençon , qu'il pouvoit venir trouver Sa Majesté en toute assurance , & que ce Prince se rendoit garand de sa sûreté , & de la liberté qu'il auroit de s'en retourner. D'Arbonville donna les mêmes assurances de la part du Roy de Navarre ; & le Vicomte renouvela celles du Duc d'Alençon , avec d'autant plus d'instances , que le Roy lui avoit recommandé sur toutes choses , de faire en sorte que Guitry vint lui parler. Guitry répondit en peu de mots , que l'observation de la parole des Princes , dépendoit de la bonne foi du Roy ; qu'ainsi les assurances qu'ils lui faisoient donner , n'ajoutoient rien à celles que Torcy lui donnoit de la part de Sa Majesté.

La Conference en fût apparem-

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

ment demeurée-là, si Guitry eût pu résister à l'envie qu'il avoit de parler au Vicomte de Turenne sans témoins; mais comme il ne vouloit pas le rendre suspect, il s'avisa de proposer aux trois Députez de conférer avec chacun d'eux en particulier: ils le lui accorderent, & Guitry pour la forme commença par Torcy. L'on ne sçait pas ce qu'ils se dirent, mais il est certain qu'ils ne convinrent de rien.

Il n'en fut pas de même du Vicomte de Turenne. D'abord qu'il se vit seul avec Guitry, il lui apprit en peu de mots ce qui s'étoit passé à Saint Germain; & comme quoi le Duc d'Alençon qui ne l'avoit point accusé, avoit obtenu par le moïen de la Reine Mere, qu'il fût du nombre des Députez. Il ajoûta que la précipitation de lui Guitry les avoit pensé perdre, & que c'étoit la seule chose qui avoit empêché le Duc d'Alençon & les autres Princes & Seigneurs, d'abandonner la Cour pour se joindre à lui. Il lui demanda ensuite pourquoi il avoit avancé le rendez-vous de dix jours. Guitry soutint qu'on l'avoit averti pour le premier de Mars. Il est certain que le jour marqué aux Princes,

n'étoit que le dixième du même mois, & il n'y a pas d'apparence que sans les en avertir, on eût avancé l'entreprise de dix jours. Quoiqu'il en soit, Guitry soutint toujours ce qu'il avoit avancé. Ce fait n'a jamais été bien éclairci.

Après qu'ils se furent instruits de part & d'autre de tout ce qu'ils avoient envie de sçavoir, le Vicomte de Turenne qui n'avoit pas dessein de s'en retourner sans rien conclure, comme avoit fait Torcy, pressa Guitry sur la proposition qu'on lui avoit faite de venir parler au Roy. Il lui fit voir les inconveniens de son refus, & le réduisit à demeurer d'accord, que s'il pouvoit avoir des sûretés suffisantes, il ne pouvoit se dispenser d'obéir aux ordres de son Souverain. Après avoir obtenu ce point, le Vicomte lui proposa l'expedient d'un Sauf-Conduit, & se chargea de l'obtenir du Roy. Guitry accepta cette proposition. La Conference redevint commune avec les trois Députés : Ils se chargerent de solliciter le Sauf-Conduit, & ils se separerent après s'être promis de se donner des nouvelles les uns des autres. Guitry prit la route de la

43 HISTOIRE DE HENRY
d'asse-Normandie, & les Députez fu-
rent rendre compte au Roy de leur
Commissiõn.

Ce Prince dont la maladie augmen-
toit tous les jours, & qui ne craignoit
rien tant que de voir renaître la guer-
re-civile, accorda le Sauf-Conduit
qu'on avoit promis à Guitry, & com-
manda aux mêmes Députez d'aller
le lui porter. Ils le firent, & Guitry
après bien des difficultez vint trouver
le Roy au Bois de Vincennes, où il
étoit venu de Saint Germain pour
changer d'air. Guitry en fut fort-bien
reçu. Le Roy lui demanda ce qui l'a-
voit obligé de prendre les armes, il
répondit respectueusement, mais avec
beaucoup de fermeté, à peu près
comme il avoit fait aux Députez. Le
Roy lui ordonna de les quitter, il ré-
pondit qu'il étoit prêt de le faire,
mais que les Prétendus Réformez
prêts à se soulever, ne manquoient
pas de gens qui se mettroient à leur
tête, & que pour faire quelque cho-
se de solide, il faloit traiter avec les
Chefs du Parti. Le Roy lui demanda
son entremise, il la promit, & sur
cette assurance le Roy renvoya avec
lui les mêmes Députez, pour travail-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 109
ler conjointement à pacifier la Normandie,

A peine furent-ils partis, qu'on apprit que Montgommery avoit fait une descente dans cette Province, qu'il avoit pris Saint Lo, Valoigne, & plusieurs autres petites Places, & que les Calvinistes avoient pris les armes dans toutes les Provinces de delà la Loire, Ces fâcheuses dispositions obligèrent les Députez du Roy de s'en revenir sans avoir rien fait. Dans ce même-temps le Roy convaincu qu'il ne soumettroit jamais les Prétendus Réformez que par la force, leva trois armées; l'une destinée pour la Normandie, sous le Commandement de Matignon, qui fut depuis Maréchal de France; les deux autres pour les Provinces de delà la Loire, sous les ordres du Duc de Montpensier, & du Prince Daupin d'Auvergne son Fils. Pendant qu'on se préparoit ainsi à la guerre de tous côtez, on découvrit à la Cour que durant le séjour que Guitry y avoit fait, le Duc d'Alençon avoit renouvelé avec lui le projet de sa Conspiration, par l'entremise de la Mole & de Coconnats, & que le Roy de Navarre & plusieurs autres

Seigneurs y étoient entrez. Le Duc d'Alençon n'avoit rien oublié pour y rengager le Vicomte de Turenne ; mais ce jeune Seigneur qui se défioit de la Mole, ne se fut pas plutôt aperçu qu'il étoit l'entreméteur de cette négociation, qu'il pria le Duc d'Alençon de le dispenser de rien sçavoir de ses desseins. Il se contenta de l'assurer en général qu'il pouvoit compter sur lui, & qu'il ne lui manqueroit jamais. Ce trait de prudence sauva la vie, ou du moins la liberté au Vicomte de Turenne.

Tous les Historiens de ce temps-là, racontent que le Vicomte de Turenne fut fortement chargé, même par le Duc d'Alençon, & par le Roy de Navarre. Il n'en demeure pas d'accord dans ses mémoires. J'ai cru devoir les suivre, parce que si ce que ces Historiens disent, eût été vrai, on ne l'eût pas plus ménagé que les Maréchaux de Montmorency & de Cossé, & on ne lui eût pas laissé la liberté de se retirer auprès du Maréchal Danville, qui étoit lui-même suspect, comme il raconte qu'il l'eut.

La Mole & Coconnats ayant été arrêtez, la Mole nia tout, mais

DUC DE BOUILLON. LIV. I. III
Coconnats & quelques autres Com-
plices avouèrent la Conspiration ,
chargèrent la Mole , & même les Ma-
rêchaux de Montmorency & de Coffé.
Sur cette accusation , les deux Marê-
chaux reçurent un ordre du Roy de
se rendre à la Cour , ils obéirent , on
les logea au Château avec défense
d'en sortir. On mit des gens auprès
du Duc d'Alençon , & du Roy de
Navarre pour les observer. Les Com-
plices de la Conspiration furent punis
du dernier supplice. La Mole & Co-
connats eurent la tête tranchée. Après
cela l'on ne pensa plus qu'à prévenir
les mauvais desseins des Prétendus
Réformez.

Dans cette vûë les Troupes mar-
cherent de tous côtez , & le Vicomte
de Turenne eut ordre d'aller servir
en Poitou avec sa Compagnie sous le
Duc de Montpensier. Il prit congé du
Roy , & se rendit à Paris pour donner
ordre a ses équipages. Il parut dans
cette occasion que quoiqu'il ne con-
vienne pas qu'il eût été accusé d'a-
voir part à la Conspiration , on ne
laissoit pas de se défier de lui. Le Roy
fut averti que le Vicomte achettoit
des chevaux , des armes , & qu'il

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

avoit fait bonne provision de munitions. Le Roy en prit de l'ombrage, les amis du Vicomte le lui firent sçavoir. Il ne crut pas devoir négliger cet avis, il sçavoit que l'on étoit dans un temps de défiances, que les soupçons du Roy pourroient augmenter, & tirer à des conséquences d'autant plus dangereuses pour lui, qu'il entretenoit toujours des correspondances secretes avec le Duc d'Alençon.

Ces réflexions le porterent à envoyer au Roy la Boissière, l'un de ses Gentilshommes. Il étoit chargé de lui dire qu'il avoit appris avec douleur qu'on avoit voulu le rendre suspect à Sa Majesté à l'occasion des armes, des chevaux, & des munitions dont il avoit été obligé de se pourvoir avant que de partir pour l'armée : qu'il étoit prêt d'en rendre un compte exact à tous ceux qu'il lui plairoit de lui nommer ; qu'il avoit cru qu'il étoit de son service de se rendre au Camp bien accompagné & bien pourvû de tout ce qui étoit nécessaire pour la guerre ; & qu'il partiroit incessamment pour se rendre où Sa Majesté l'avoit destiné.

Le Roy fit semblant de recevoir les

excuses du Vicomte, & d'être persuadé de ses bonnes intentions. Il ne laissa pas d'ordonner à la Boissiere de lui dire de sa part, qu'il eût à partir dès le lendemain, & qu'au lieu d'aller servir en Poitou sous le Duc de Montpensier, il allât en Languedoc faire la Campagne sous le Maréchal Danville son Oncle. En même-temps le Roy en remit à la Boissiere l'ordre par écrit. Dès que le Vicomte eut reçu cet ordre, il renvoia la Boissiere à Vincennes, en apparence pour assurer le Roy de la prompte exécution de ses ordres, en effet pour avertir le Duc d'Alençon que le Roy l'envoioit en Languedoc; qu'il partoît dès le lendemain, mais qu'il n'iroit coucher qu'à Juvisy où il attendroit de ses nouvelles. Rien n'étoit plus dangereux que ce commerce obstiné avec le Duc d'Alençon, dont des personnes sûres & attentives observoient toutes les démarches, & l'on ne peut excuser l'imprudencce que le Vicomte de Turenne fit paroître dans cette occasion, que par la persuasion où il étoit encore, que sa fortune dépendoit de son attachement à ce Prince. Mais enfin il ne fut pas arrivé à

Juvisy, qu'il acheva de s'en détromper. Il y apprit que le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre étoient fort observez, & que les Maréchaux de Montmorency & de Cossé, avoient été arrêtez.

Le Vicomte avoit fait ce qu'il avoit pû pour détourner ce malheur. Il avoit été trouver Montmorency entre Ecoïan & Paris, pour le dissuader de venir à la Cour, où il étoit résolu de se rendre pour obéir aux ordres du Roy. Mais (ajoute le Vicomte
 » dans ses Memoires) » mes persua-
 » sions ne furent rien à cette ame, assu-
 » rée contre ces dangers qu'elle avoit
 » prévûs, & jugés moindres que les blâ-
 » mes ou les difficultez à les excuser. »

L'emprisonnement des deux Maréchaux donna bien à penser au Vicomte de Turenne : mais il fut bien surpris lors qu'étant à Milly, il eut avis par un exprès qui lui fut envoié par un Gentilhomme qui se rompit la jambe en le venant trouver ; que le Roy avoit envoié ordre de l'arrêter à tous les Gouverneurs des Villes par où il devoit passer.

ibid.

Dans cette extrémité, le Vicomte de Turenne prit à peu près le seul

DU C DE BOUILLON. LIV. I. 115
parti qui étoit à prendre. Il envoya
devant, son équipage & la plus grande
partie de ses gens, il leur ordonna de
suivre le grand chemin, & de dire par
tout où ils passeroient, qu'il les sui-
voit à petites journées. Pour lui avec
les mieux montez de ceux qui l'ac-
compagnoient, il prit des chemins
détournez, & avec mille difficultez
il arriva enfin en Auvergne au Châ-
teau de Joze, où il commença à se
croire en sûreté.

Il n'y fut pas long-temps sans avoir
de nouvelles allarmes. Le Roy n'eut
pas plutôt appris que le Vicomte de
Turenne s'étoit retiré en Auvergne,
& qu'il y avoit chez lui un grand
concours de la Noblesse de la Provin-
ce, qu'il y envoya Maignanne, En-
seigne des Gardes du Corps. Il por-
toit un ordre exprès à Saint Heran
Gouverneur d'Auvergne, de lui prê-
ter main forte pour arrêter le Vicom-
te de Turenne. Cet ordre ne pouvoit
être adressé plus heureusement pour
le Vicomte qu'à Saint Heran. Il avoit
été Lieutenant de la Compagnie de
cent hommes d'armes du feu Connê-
table de Montmorency; il devoit sa
fortune à cette Maison, il lui étoit

tres-affectionné , & il avoit toujours été particulièrement attaché au Pere du Vicomte de Turenne. Ainsi personne ne pouvoit être moins disposé que lui , à exécuter l'ordre que Maignanne lui avoit apporté. C'est ce qui l'obligea de répondre qu'il étoit prêt d'obéir aux ordres du Roy , mais que l'exécution n'en étoit pas si aisée qu'on pouvoit se l'imaginer à la Cour. Que la maison & la personne même du Vicomte étoient aimées & honorées des Villes & de la Noblesse de la Province ; que ce jeune Seigneur étoit toujours accompagné de soixante Gentilshommes des plus braves , prêts à tout entreprendre pour lui ; qu'au premier bruit de la Commission qu'il avoit apportée , toute la Noblesse monteroit à cheval , & viendroit au secours du Vicomte , & que Maignanne lui-même ne seroit pas en sûreté. Que d'ailleurs il falloit avoir des troupes pour exécuter ce qu'il lui proposoit , & que d'en user autrement , ne serviroit qu'à commettre inutilement l'autorité du Roy , & peut-être à faire soulever la Province, qu'il étoit tres-important de maintenir en paix.

Après que Saint Heran eut parlé de

la forte à Maignanne, il avertit ſecrettement le Vicomte de Turenne, des ordres qu'il avoit reçus, & lui confeilla de penſer à ſa ſûreté. Il ne négligea point cet avis, il partit à l'heure même pour ſe retirer à Turenne. Comme il fut arrivé à Châteaugué, où il s'arrêta trois jours; il fit réflexion que tant que Maignanne reſteroit en Auvergne, il pourroit prendre des meſures contre lui, & le ſurprendre enfin, lorsqu'il y penſeroit le moins. Sur cette penſée il fit deſſein de l'obliger d'en ſortir. Dans cette vûe il envoia à Clermont où étoit Maignanne, le jeune Oudart, Guidon de ſa Compagnie, avec huit Gentilſhommes de ſa ſuite des plus déterminez, ils furent droit à la maiſon où logeoit Maignanne: la penſée lui vint auffi-tôt qu'ils étoient venus pour l'infulter, il voulut les éviter & ſe renfermer dans une chambre haute; « mais le jeune Oudart l'ar-
 rétant par le bras, Monsieur, (lui dit-
 il) le Vicomte de Turenne veut ſça-
 voir qui vous êtes, & ce qui vous
 retient en ce païs-ci. « Comme ces
 Gentilſhommes n'avoient deſſein que
 de lui faire peur, il ne fut paſ aiffi-

cile à Maignanne de s'en débarrasser, il ordonne qu'on selle ses chevaux, va prendre congé de Saint Heran, & fit si grande diligence, qu'en peu d'heures il fut hors de la Province. Le Vicomte de Turenne s'étant ainsi défait d'un homme qui l'embarrassoit, continua son chemin vers Turenne. Mais il n'avoit évité le risque d'être arrêté par Maignanne, que pour tomber dans un plus grand danger. Comme il fut arrivé à Vic dans la Montagne du Cantal, le Chevalier de Montal le vint trouver, il l'invita de la part du Comte de Montal son Frere, à venir passer quelques jours à sa maison de Roquebéc. Le Chevalier s'offrit à lui servir de Guide. Le Vicomte qui ne cherchoit qu'à passer le temps, jusques à ce qu'il pût voir clair aux affaires de la Cour, & prendre enfin le parti qui lui conviendrait le mieux, accepta l'offre du Chevalier. Il se défioit d'autant moins du Comte de Montal, qu'ils étoient allies, & qu'il lui avoit rendu plusieurs services à la Cour. Il avoit fait plus de la moitié du chemin de Vic à Roquebéc; lorsqu'il fut averti que Montal avoit fait venir chez-lui des hom-

Memoires
du
Duc de
Bouillon

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 119
mes armez , & que son deſſein étoit
de faire aſſaſſiner la plûpart des Gen-
tilshommes de ſa ſuite , & de l'ar-
rêter priſonnier.

Le Vicomte communiqua cet avis
au Chevalier de Montal , & lui fit de
grands reproches de ce que par une
perfidie indigne d'un Gentilhomme ,
il s'étoit ainſi prêté à la trahiſon de
ſon frere. Le Chevalier qui étoit de
bonne foi , la deſavoüa hautement ,
il proteſta qu'il n'en avoit rien ſçû ,
& il le fit en des termes qui convain-
quirent le Vicomte de ſa ſincerité.
Cependant il falut changer de route ,
& prendre le droit chemin de Tu-
renne ; mais il reçut encore un autre
avis qui ne l'embarraſſa gueres moins
que celui qu'il venoit de recevoir de
la trahiſon de Montal. Cet avis por-
toit que le Comte de Ventadour ſon
Oncle , Gouverneur du Limoſin , a-
voit reçu ordre de la Cour de ſe fai-
ſir de Turenne & de toute la Vicom-
té , & qu'il marchoit pour exécuter
ſa Commiſſion. Cette nouvelle l'o-
bligea de retourner ſur ſes pas , il ſe
retira à Bouzols où il défraïoit tous
les jours cinquante à ſoixante Gen-
tilshommes.

Ibid.

Pendant que le Vicomte de Turenne éprouvoit en Auvergne tous les fâcheux contre-temps, aufquels ceux qui font mal avec la Cour, ont coutume d'être exposez ; le Roy & la Reine Mere formoient les résolutions les plus terribles contre les Montmorency. Il n'étoit plus question que des moïens les plus propres à en procurer l'exécution. Le Vicomte de Turenne étoit attaché à cette Maison par le sang, par l'interêt, par estime, par reconnoissance, & par tout ce qui pouvoit le rendre sensible à ses malheurs. Il étoit d'ailleurs assez éclairé, pour prévoir que la ruine des Montmorency entraineroit la sienne. Sa fortune étoit attachée à la leur, il étoit réduit à périr ou à se sauver avec eux. Mais pour bien entendre ce point si essentiel à l'histoire du Vicomte de Turenne, il faut reprendre les choses de plus haut, & supposer que le Connétable de Montmorency en mourant avoit laissé quatre fils, tous braves, tous puissamment établis, tous d'un mérite distingué ; Montmorency & Danville tous deux Maréchaux de France, le premier Gouverneur de Paris & de l'Isle de France,

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 121
France, le second, Gouverneur du Lan-
guedoc, & les Seigneurs de Thoré
& de Méru.

Quoique le Maréchal de Montmo-
rency fût l'aîné, le Connétable de
Montmorency particulièrement sur la
fin de sa vie, paroïssoit avoir plus
d'estime & plus de tendresse pour le
Maréchal Danville. La Reine Mere
ne se fut pas plutôt apperçûe de cette
prédilection, qu'elle s'attacha à favo-
rifer Danville, & à l'élever au préju-
dice de son aîné. Dans le fonds elle
n'aimoit ni l'un ni l'autre, elle haïs-
soit Montmorency, mais elle se con-
tentoit de n'aimer pas Danville. Ainsi
en procurant son élévation, elle avoit
moins en vûe de lui faire du bien; que
de faire naître la jalousie, la haine &
la division entre lui & son aîné;
d'affoiblir par ce moïen cette puissan-
te Maison, & d'être plus en état de
la ruiner, lorsqu'elle le jugeroit à
propos.

Mais elle avoit à faire à des gens
éclairés, & bien moins attentifs à
l'éclat qu'à la solidité de leur fortu-
ne. Ils pénétrèrent les desseins de la
Reine Mere, ils comprirent combien
il leur étoit important de demeurer

unis ; il n'en falut pas davantage pour éteindre cette jalousie naiffante que la Reine Mere avoit fait naître , & pour les unir de la maniere du monde la plus étroite : leurs deux autres Freres Thoré & Méru , le Vicomte de Turenne leur Neveu , & le Comte de Ventadour leur beau-frere entrerent dans cette union ; rien ne fut plus capable de les divifer.

Les deux Marêchaux firent quelque chose de plus , ils jugerent qu'il n'étoit pas à propos qu'ils demeurassent tous deux à la Cour ; mais que pendant que le Marêchal de Montmorency y feroit , Danville se retireroit dans son Gouvernement du Languedoc : qu'il y travailleroit à gagner la Noblesse & les Villes ; qu'en cas de besoin , il y feroit l'union des Catholiques Politiques & Mécontents projetée avec la Noïe au Siege de la Rochelle : qu'en un mot il s'y rendroit si confiderable , que la Reine Mere convaincuë qu'elle ne pouvoit les perdre fans attirer la ruine de l'Etat , seroit obligée de les ménager. Danville exécuta ponctuellement ce qu'il avoit résolu avec son Frere le Marêchal de Montmorency. Il se retira dans son

Gouvernement , il y prit toutes les mesures dont ils étoient convenus ; & il s'y rendit si puissant , que la plupart des Historiens de ce temps - là conviennent que la crainte que l'on avoit de lui , fut la seule , ou du moins la plus forte raison , qui empêcha la Maison de Montmorency d'être comprise dans le massacre de la Saint Barthelemy.

La Reine Mere ne fut pas longtemps sans s'appercevoir de l'union des deux Freres. Elle en conclut qu'ils avoient pénétré ses desseins , que la défiance qu'ils avoient d'elle , en étoit la seule , ou du moins la principale cause , & qu'elle les trouveroit toujours opposés à ses desseins. Depuis ce temps-là elle ne haït pas moins Danville , qu'elle haïssoit le Maréchal de Montmorency.

Ibid.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'on découvrit la Conspiration du Duc d'Alençon , & que le Maréchal de Montmorency fut arrêté. Il y a bien de l'apparence qu'on n'en fût pas demeuré là , & que la mort du Maréchal eût suivi de près la perte de sa liberté , si l'on n'eût pas craint la vengeance que Danville étoit en état d'en

prendre. Il fut question d'ôter cet obstacle, en obligeant Danville à remettre son Gouvernement, & en lui proposant une récompense qui fût capable de le tenter, ou en employant la force pour l'en dépouiller, si la voie de la négociation ne réussissoit pas.

Dans cette vûë, la Reine Mere qui dispoſoit de toutes choses pendant la maladie du Roy, envoïa Saint Sulpice, Surintendant de la Maison du Duc d'Alençon, & Villeroy Secrétaire d'Etat, pour traiter avec Danville. Il n'y a rien dont on convienne moins que des ordres qui leur furent donnez. Les uns assurent que leur Commission portoit de l'arrêter. D'autres, qu'elle alloit jusques à le faire tuer. D'autres prétendent enfin, qu'ils n'avoient ordre que de négocier avec lui, & de lui proposer la liberté du Maréchal son Frere, & l'Epée de Connétable pour lui, s'il vouloit remettre son Gouvernement; & il est vrai qu'on lui en fit l'offre.

Danville (comme on l'a déjà remarqué,) étoit de ceux qui considèrent moins l'éclat, que la solidité d'un établissement. Il ne put croire que

la Reine Mere traitât avec lui de bonne foi , & qu'après avoir tout récemment traité sa Maison en ennemie , en faisant arrêter le Maréchal son Frere comme coupable d'une Conspiration contre l'Etat , elle vouloit sincerement lui procurer la premiere dignité du Roïaume, & le commandement des Armées. Il regarda la proposition qu'on lui faisoit, comme un piège tendu pour l'attirer à la Cour. Il crut qu'il commettrait une faute que rien ne pourroit réparer , si sous quelque prétexte que ce pût être, il alloit se mettre entre les mains de l'ennemie déclarée de sa Maison. Enfin , eu égard à l'état présent des affaires , il ne douta point qu'après les mesures qu'il avoit prises , il ne lui fût plus avantageux de garder le Gouvernement du Languedoc , que d'accepter l'Epée de Connétable.

Danville sur ces préjugés résolut de tirer la négociation en longueur , & de laisser la patience des Envoyez de la Reine Mere. Mais il n'avoit pas fait réflexion que la maladie du Roy pressoit , & que la Reine vouloit terminer cette affaire avant sa mort. Ainsi les délais dont usoit Danville ,

ne lui eurent pas plutôt fait comprendre, qu'il n'avoit pas envie de conclure ; qu'elle envoïa à Martinengues de nouveaux ordres du Roy. Ces ordres portoient que Sa Majesté ôtoit à Danville le Gouvernement du Languedoc ; elle enjoignoit aux Troupes qui étoient dans la Province, de l'abandonner, à la Noblesse & aux Villes de ne le plus reconnoître pour Gouverneur. En même-temps on envoïa ordre au Prince Dauphin d'Auvergne, de marcher en Languedoc avec l'Armée qu'il commandoit, d'en chasser Danville, d'y prendre le Commandement des Troupes & celui de la Province, jusques à ce que le Roy y eût pourvû.

Ces ordres furent publiez par Martinengues, mais on y défera si peu, qu'ils ne servirent qu'à affermir Danville dans son Gouvernement. Il s'y maintint malgré la Cour, jusques au regne de Henry IV. Ce Prince le lui confirma ; il y ajoûta l'Epée de Connétable, & rendit la Maison de Montmorency aussi puissante qu'elle eût jamais été. Cependant comme on ne prévoïoit pas les suites que les ordres du Roy, & la destitution de Danville

du Gouvernement du Languedoc pourroient avoir, il n'y eut personne qui ne fût effrayé du danger auquel on le voïoit exposé. On ne jugeoit pas même que la mort du Roy l'en dût tirer ; & l'on étoit persuadé que le Roy de Pologne venant à succéder à la Couronne, il suivroit les impressions que la Reine sa Mere lui donneroit contre Danville ; qu'il feroit exécuter à la rigueur les ordres du Roy son Frere ; & qu'alors la ruïne entiere de la Maison de Montmorency seroit inévitable. Dans la verité, si le Roy de Pologne, de retour en France, eût scû regner ; s'il ne se fût pas abandonné à une molesse, qui le rendit méprisable à tous ses Sujets : en un mot, s'il ne fût pas devenu si différent de ce qu'il étoit, lorsqu'il n'étoit que Duc d'Anjou, rien ne pouvoit sauver les Montmorency, & leur ruïne eût entraîné celle de tous ceux qui étoient dans leur parti.

Les événemens qu'on vient de raconter, affligerent au dernier point le Vicomte de Turenne retiré à Bouzols, & ils donnerent lieu aux réflexions qu'il fit depuis, & qu'on voit dans ses mémoires. Elles sont si utiles

qu'on a cru qu'on ne pouvoit se dispenser de les rapporter ici.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Il suppose que les Rois, ceux même qui abusent de leur autorité, sont donnez de Dieu; qu'ainsi l'on doit leur être soumis, & que c'est aller contre l'ordre de Dieu, que de se révolter contre eux, & d'entreprendre sur leurs droits. Il applique cette maxime à la conduite du Duc d'Alençon. Il reconnoît que quoiqu'il fût l'Heritier présomptif de la Couronne, & qu'il prît pour prétexte de sa révolte, la réformation de l'Etat, & la punition des Auteurs du Massacre de la Saint Barthelemy, sa conduite n'en étoit pas plus legitime. Que Dieu ne permit pas qu'il réussît; mais que quand il l'eût permis, on n'en pourroit pas conclure, qu'il eût approuvé sa révolte, mais seulement qu'il vouloit se servir de lui, pour punir ceux qui avoient conseillé & exécuté le Massacre. Que cette punition faite, le Duc d'Alençon eût été puni à son tour; que rien ne peut excuser les Auteurs des maux qu'une Guerre-civile entraîne après elle, & que tôt ou tard Dieu en fait des exemples terribles. Le Vicomte de Turenne re-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 129
connoît qu'il a manqué en suivant le
parti du Duc d'Alençon, non seule-
ment parce qu'en favorisant ses des-
seins, il avoit pensé ruiner sa fortune ;
mais parce que la justice ne pouvoit
être de son côté, & que rien ne pou-
voit justifier ses entreprises. Il exhorte
le Prince de Sedan son Fils, à ne pas
suivre le mauvais exemple qu'il lui
avoit donné, à demeurer toujours at-
taché au Roy, & à ne manquer ja-
mais à la fidélité qui lui est dûë.

Le Vicomte remarque ensuite, que
le corps de l'Etat, à proprement par-
ler, est toujours celui qui reconnoît
le Prince legitime pour son Chef ; que
la puissance, l'ordre, le conseil, &
la protection de Dieu, y sont comme
attachez : Que toutes ces choses man-
quent à ceux qui l'abandonnent, pour
suivre des partis que l'avarice & l'am-
bition ont coûtume de former. Que
l'égalité & l'indépendance prétenduë
par ceux qui les composent, y intro-
duisent tôt ou tard la confusion & le
désordre ; qu'il n'y a rien de sûr & de
reglé ; rien qui puisse les faire subsister
long-temps. Que l'autorité legitime
prend toujours enfin le dessus. Qu'on
demeure ensuite exposé à la vangean-

Ibid.

130 HISTOIRE DE HENRY
ce , ou du moins à la défiance éternelle du Souverain. Qu'en un mot il n'y a que la témérité & l'imprudencce qui puisse y engager & y retenir.

Ibid.

Le Vicomte de Turenne remarque encore , que les jeunes gens qui ont d'ordinaire ces deux défauts , sont le plus souvent tentez de se jeter dans les partis qui se forment contre l'autorité Roïale; qu'ils s'imaginent qu'ils y seront plus distinguez , & qu'ils y feront plutôt cette fortune imaginaire , après laquelle ils courent , sans sçavoir où ils vont. Le Vicomte assure qu'ils n'y trouvent rien moins que cette distinction dont ils se sont flattez. Qu'ils y sont confondus avec toutes sortes de gens. Que ce n'est que par hazard qu'on y fait fortune. Que cela n'arrive même qu'à des gens de peu , & qu'il n'y a rien à faire pour ceux qui ont du bien & de la naissance. Il ajoute que ceux qui s'engagent ainsi dans des partis contraires au bien de la patrie , ne peuvent prétendre à la qualité de braves , parce qu'il n'y a point de véritable valeur à combattre contre la justice ; qu'en un mot , à quelques périls qu'on s'expose , on ne sçauroit manquer d'être blâmé par

Ibid.

la posterité. Le Vicomte conclud en exhortant son Fils , à ne jamais rien entreprendre contre le bien de l'Etat , & contre le service du Roy. Il avoüe qu'il a pensé se perdre en l'abandonnant , & que s'il a soutenu la gloire & la fortune de ses Ancêtres , ce n'a été qu'en rentrant dans le parti de son Prince legitime , qu'il avoit injustement abandonné. Lorsque le Duc de Bouillon composa ses Mémoires , il étoit apparemment dans ces sentimens ; il avoit pensé, ou du moins agi d'une manière tres-différente , presque dans toute sa vie.

Le Vicomte de Turenne éprouvoit à Bouzols une partie des inconveniens dont il parle dans les réflexions qu'on vient de rapporter. Bien éloigné de cette considération où il s'étoit vû à la Cour , il se voïoit dépoüillé d'une partie de ses biens , & prêt à perdre l'autre. Sa personne même n'étoit pas fort en sureté , & la perfidie du Comte de Montal lui faisoit craindre que quelque autre n'entreprît de l'imiter , & qu'il ne fût pas assez heureux pour en être averti. Il avoit regardé le Languedoc , dont Danville son Oncle étoit plutôt le

Maître que le Gouverneur , comme une retraite assurée ; mais la maniere dont la Cour venoit de traiter Danville , lui faisoit appréhender de se rendre encore plus suspect au Roy , s'il cherchoit sa sureté auprès d'un homme qu'il avoit résolu de perdre. Dans cette extrémité , il prit une forte résolution de rentrer sincèrement dans le parti du Roy , non pas dans celui de Charles IX , ce qui lui paroissoit impossible ; mais dans celui de Henry III , si comme la maladie du Roy donnoit lieu de le croire , il succedoit bien-tôt à la Couronne. On verra dans la suite de cette Histoire , ce qu'il fit pour regagner sa confiance.

Cependant on ne peut s'empêcher de faire une réflexion : c'est qu'un peu d'adversité n'est pas un si grand mal qu'on pourroit se l'imaginer. Elle a toujours été , pour ainsi dire , l'Ecole où tous les Grands-Hommes se sont formez ; & lorsque la Providence a destiné quelqu'un à le devenir , elle l'a fait passer par des épreuves qui ont contribué plus que toute autre chose , à lui former l'esprit & le cœur. Rien ne corrompt tant l'un & l'autre , qu'une trop longue prospérité ; un homme

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 133
accoutumé à être heureux , devient fier , dur , intraitable , il ne veut entendre que les veritez qui plaisent. A force de compter sur la fortune, on ne donne plus rien à la sagesse , tout se fait par caprice ou par habitude ; en un mot , l'on est tenté de se croire plus qu'un homme , lors qu'un bonheur trop constant a éloigné de nous ce qui peut nous apprendre à nous connoître. Un peu d'adversité au contraire , rend doux , humain , réfléchissant : on n'a pas de peine à plaindre dans autrui les malheurs qu'on a éprouvé soi-même ; on marche avec précaution de peur d'y retomber , & l'on use d'autant mieux de la bonne fortune , qu'elle a plus coûté à acquerir.

C'est ce qui arriva au Vicomte de Turenne. Les plaisirs de la Cour , ses succès dans tout ce qu'il avoit entrepris l'avoient gâté ; l'adversité le redressa , le rendit sage & précautionné ; & si la chaleur de l'âge le porta quelquefois à des actions téméraires , il acquit plutôt qu'un autre cette valeur réglée , cette conduite ferme & mesurée qui en firent depuis un si grand homme. Il étoit lui-même si

persuadé des avantages qu'on peut tirer de l'adversité, qu'il prit depuis pour devise un Soleil qui perce des Nuages, avec ces mots : *Dant adversa decus*, » l'adversité ne sert qu'à relever la gloire. »

Les réflexions que l'on vient de rapporter, l'occupoient à Bouzols, lorsqu'il apprit que le Comte de Ventadour, qui ne s'étoit emparé de ses Terres qu'à regret, & pour obéir à la Cour, s'en étoit retiré sans y avoir fait aucun desordre, & qu'il pouvoit aller à Turenne en toute sûreté quand il lui plairoit. Il jugea de-là, qu'il étoit arrivé quelque grand changement à la Cour; il apprit presque dans le même-temps la mort du Roy, arrivée le trentième de May, après qu'il eut nommé la Reine Mere Régente, pendant l'absence du Roy de Pologne, qu'il déclara son Successeur.

Comme un interregne n'est pas un temps propre à pousser les Grands à bout; le Comte de Ventadour en avoit pris occasion de quitter la Vicomté de Turenne, & d'en laisser la jouissance libre à son Neveu. Le Vicomte partit aussi-tôt de Bouzols, pour aller à Turenne. Toute la No-

DUC DE BOUILLON. LIV. I. 135
blessé Catholique l'y vint voir, & même plusieurs Gentilshommes Calvinistes. Il s'apperçut que ces derniers se désoient de lui, & le Vicomte avouë qu'ils avoient raison, non seulement il étoit encore alors Catholique; mais comme les Prétendus Réformez s'étoient emparez de Beaulieu, d'Argentac, & de la Ville de Saint Seré, Places de la Vicomté de Turenne; ils avoient lieu de croire que le Vicomte n'épargneroit rien pour les recouvrer. De plus, comme il n'attendoit que le retour du Roy de Pologne, pour se remettre bien avec la Cour, il n'avoit garde d'augmenter les soupçons qu'elle avoit de lui, en paroissant favorable aux Calvinistes, que la Reine Mere paroissoit alors vouloir absolument détruire.

Il étoit pourtant résolu de les ménager, pour ne pas nuire aux engagements que Danville avoit pris avec eux; mais les Habitans de Cazillac aiant fait une insulte à un Gentilhomme de ses voisins, il en fit des plaintes au Vicomte, & le pria de lui en procurer la réparation. Le Vicomte l'envoia demander en son nom. Les Habitans de Cazillac la refuse-

Ibid.

136 HIST. DE H. DUC DE BOUIL.
rent. Ce refus irrita le Vicomte , il
assembla ses amis , attaquâ Cazillac ,
le prit , & condamna les Habitans à
faire au Gentilhomme qui s'étoit
plait à lui , une réparation beaucoup
plus ample que celle qu'il leur avoit
demandée. Le Vicomte avoit cru que
cette action de vigueur suffiroit pour
établir son autorité ; cependant les
Habitans de Beaulieu entreprirent de
vanger ceux de Cazillac ; ils ravagé-
rent les Terres du Vicomte. Il rassem-
bla encore une fois ses amis , battit
ceux de Beaulieu , & les contraignit
enfin de s'accorder avec lui , aux
conditions qu'il voulut , par l'entre-
mise du Vicomte de Gourdon. C'est
ainsi , que pendant l'interregne , la
confusion étoit si grande , que sur le
moindre différend , chacun se faisoit
raison les Armes à la main. On s'at-
tendoit que le Roy de Pologne , après
avoir pris possession de la Couronne ,
rétabliroit l'ordre , & feroit respecter
les Loix ; mais il trompa toutes les
esperances qu'on avoit de lui. C'est
ce qu'on verra dans la suite de cette
Histoire.

Fin du premier Livre.

S O M M A I R E
du second Livre.

HENRY III. part de Pologne pour venir prendre possession de la Couronne de France. Il passe par l'Autriche & par l'Italie. L'Empereur & tous les Princes d'Italie, à la réserve du Pape, lui conseillent d'accorder la liberté de conscience à tous ses Sujets, comme le seul moïen d'éteindre en France les Guerres-civiles. La Reine Mere l'empêche de suivre ce conseil. Le Duc de Savoie offre son entremise au Maréchal Danville, pour son accommodement avec le Roy. Le Maréchal l'accepte, & part pour Turin. La Reine Mere rompt ce projet. Le Maréchal revient par Mer dans son Gouvernement de Languedoc. Le Roy arrive à Lyon. Il y donne une Déclaration, qui donne lieu aux Calvinistes, de reprendre les Armes. Le

Vicomte de Turenne lui envoie un Gentilhomme , pour lui demander la permission de se rendre auprès de lui. Ce Gentilhomme est mal reçu ; d'où le Vicomte conclut, qu'il n'a plus rien à ménager avec la Cour. Le Maréchal Danville lui donne avis de son retour de Piedmont , & du Traité d'union qu'il venoit de conclure entre les Catholiques mal-contens & les Calvinistes. Il l'exhorte à y entrer , ce que le Vicomte de Turenne ne manque pas de faire. Danville lui fait du Roy un portrait fort desavantageux, & lui prédit que ce Prince deviendrait dans peu de temps , l'objet de la haine & du mépris de ses Sujets : ce qui confirma le Vicomte dans la résolution qu'il avoit prise , de s'attacher au parti opposé à la Cour. Il demande la Lieutenance Générale de la Guyenne , & il l'obtient. Il secourt Montauban , bloqué par les Troupes du Roy. Autres exploits du Vicomte. Il tombe dangereusement malade. Pendant sa maladie

il prend la résolution d'abandonner la Religion Catholique, dont la profession lui paroît contraire au progrès de sa fortune. Nouveaux exploits du Vicomte de Turenne. Vains projets de Paix avec les Calvinistes. On leur prépare de grands secours en Allemagne. Le Duc d'Alençon résolu d'en profiter, se retire de la Cour. Il se joint aux Prétendus Réformez. Maniere distinguée dont il use avec le Vicomte, qui après avoir renoncé publiquement à la Religion Catholique, mene au secours de ce Prince les meilleures Troupes de la Guyenne. Grand differend qu'il eut à cette occasion, avec Bussy, Favory du Duc d'Alençon. Les Allemans entrent en France. Le Roy de Navarre se sauve de la Cour. Il abjure la Religion Catholique, & redevient Chef des Calvinistes. La Paix se fait. Le Vicomte de Turenne se retire à Turenne, fort mécontent du Duc d'Alençon. Magnificence avec laquelle il vit à Turenne. Sa conduite domestique lui

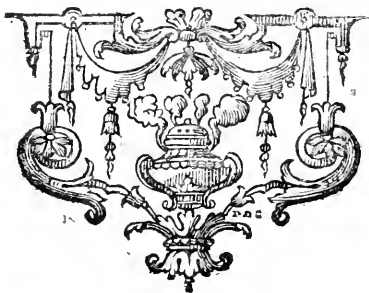
acquiert l'estime générale du parti Calviniste. Détail de cette conduite, qui ne pouvoit être ni plus sage, ni plus politique. Le Roy de Navarre se retire à Périgueux, avec la Princesse de Navarre sa Sœur unique. Il invite le Vicomte de Turenne à se rendre auprès de lui. Il lui donne toute sa confiance, & prend la résolution de se conduire par ses conseils. Ses motifs pour en user ainsi. Liaison du Vicomte avec la Noüe, qu'il trouve auprès du Roy de Navarre. La Noüe choqué de la conduite de ce Prince, qui s'abandonnoit trop à ses plaisirs, prend la résolution de le quitter. Le Vicomte de Turenne le détourne de ce dessein, & le conserve au Roy de Navarre. Origine de la Ligue. Le Roy assemble les Etats Généraux à Blois. La révocation du dernier Edit de Pacification y est résoluë. Le Vicomte de Turenne s'empare de toutes les Villes du bas Limosin. Le Roy écrit au Roy de Navarre. Les Etats lui

envoient des Députés aussi-bien qu'au Prince de Condé , au Maréchal Danville , & au Vicomte de Turenne , mais inutilement. La Guerre-civile recommence , avec differens succès de part & d'autre. Le Vicomte de Turenne fait la Guerre en Guyenne. Le Maréchal Danville se broüille avec les Calvinistes. Le Roy lève deux Armées. Il donne le Commandement de l'une au Duc d'Anjou , & celui de l'autre au Duc de Mayenne. Exploits de ces deux Armées. Le Vicomte de Turenne court deux grands dangers , dans l'un desquels il pensa perdre la vie. Il est dangereusement blessé. Le Roy de Navarre le fait transporter à Agen , pour etre plus à portée de lui donner ses soins. Le Roy s'avance jusques à Poitiers , en apparence pour animer son Armée par sa présence ; en effet , pour traiter secrettement de la Paix avec le Roy de Navarre. La Paix est conclue à l'avantage des Calvinistes , au grand mécontente-

ment des Catholiques. Elle est tres-mal observée de part & d'autre. Le Vicomte de Turenne recouvre enfin sa santé. Il assiste au nom du Roy de Navarre, au Sinode National de Sainte-Foi. Grand dessein de cette Assemblée. Elle donne de grandes marques d'estime & de confiance au Vicomte de Turenne. Le Roy de Navarre le rappelle auprès de sa Personne, pour le consulter sur plusieurs affaires importantes. Quelles estoient ces affaires. Excellens conseils qu'il lui donne. La Reine Mere fait un voiage en Guyenne, en apparence pour affermir la Paix; en effet, pour reconcilier le Roy de Navarre avec sa femme, & l'obliger de la reprendre. Maniere dont le Roy de Navarre se conduit en cette occasion, par les conseils du Vicomte de Turenne. Affaires de Guienne pendant le séjour qu'y fit la Reine Mere. Les Calvinistes se depeut de cette Princesse. Le Roy de Navarre lui envoie à Toulouze le Vicomte de Tu-

renne , pour pénétrer ses intentions. Discours hardi qu'il tient à la Reine. Il refuse son entremise pour son accommodement avec le Roy. Ce refus augmente la confiance que les Calvinistes avoient en lui. Elle lui donne lieu de s'affermir dans le dessein qu'il avoit de se rendre leur Chef, & d'en former une République , sur le modele de celle que le Prince d'Orange venoit d'établir dans les Pais-Bas. La Reine se rend à Auch , & le Roy de Navarre à Leitoure , où le Vicomte de Turenne le va trouver. Surprises de Villes de part & d'autre. Les Calvinistes tiennent une Assemblée générale à Nérac. La dernière Paix y est confirmée ; mais il en coûte quatorze Villes au Roy. Accommodement de la Reine de Navarre avec son Mary , par l'entremise de la Reine Mere. Cette Princesse se rend à Agen. Le Vicomte de Turenne l'y va trouver de la part du Roy de Navarre , & du parti Calviniste. Les deux Duras Freres , l'ap-

pellent en Duel. Le Vicomte de Turenne l'accepte, & demeure sur le lieu du Combat, chargé de blessures, dont heureusement aucune ne se trouve mortelle. Détail de cette affaire, le Roy de Navarre s'y interesse fortement. Le Vicomte de Turenne recouvre sa santé. Avis pleins de sagesse, que le Vicomte de Turenne donna depuis à cette occasion, au Prince de Sedan son Fils,





HISTOIRE

DE HENRY

DE LA TOUR

D'AUVERGNE,

DUC DE BOUILLON.

LIVRE SECOND.



A haute réputation que Henry III. s'étoit acquise avant son Election à la Couronne de Pologne, lui avoit conservé toute l'estime dont il avoit besoin pour regner en France heureusement & avec gloire. Elle arrêtoit les entreprises au moins considérables qu'on auroit pu faire, pour l'empêcher de succéder à la Couronne. Il

Tom. I.

G

est vrai qu'il étoit fort haï des Calvinistes , parce qu'ils le croioient l'Auteur du Massacre de la Saint Barthelemy ; mais il étoit (pour ainsi dire) adoré des Catholiques qui faisoient le plus grand nombre , & qui étoient en état de donner la Loi au Parti contraire , si leurs forces étoient unies & bien ménagées. Les Calvinistes même aimoient ce Prince , & le craignoient ; & toute la haine qu'ils avoient pour lui , ne les empêchoit pas de le regarder comme un des plus Grands Rois , qui fût monté sur le Trône depuis l'établissement de la Monarchie. D'ailleurs , bien loin que la mort du Roy eût obligé la Reine Mere de rendre la liberté au Duc d'Alençon, au Roy de Navarre, & aux Marêchaux de Montmorency & de Cossé ; elle les avoit fait resserrer & observer de si près , qu'on ne pouvoit avoir aucun commerce avec eux , qu'elle n'en fût avertie. Les Partisans des deux Princes n'avoient pas laissé de faire quelques projets , pour leur procurer la liberté ; mais celle que la Reine leur avoit laissée , de voir leurs Maîtresses , les avoit empêché d'en profiter. Ils avoient même témoigné

tant d'indifference , pour se tirer des mains de cette Princesse , qu'on n'avoit pas cru devoir être plus sensible à leur détention , qu'ils l'étoient eux-mêmes. Tout le monde étoit ainsi dans l'inaction , jusques à l'arrivée du nouveau Roy.

Il n'y eut que Danville , qui plus attentif à ses interêts , & persuadé d'ailleurs que le Roy de Pologne suivroit les impressions que la Reine sa Mere voudroit lui donner , il n'y eut , dis - je , que Danville qui se mit en état de n'en point craindre les suites. Pour cet effet , il se rendit le Maître absolu du Languedoc ; il traita de l'union des Catholiques - Politiques , avec les Prétendus Réformez. Il engagea le Vicomte de Turenne & le Comte de Ventadour , à y entrer avec la Noblesse Catholique de leurs Provinces ; en un mot , il ne lui restoit plus qu'à prendre les Armes , lorsqu'il reçut des lettres du Duc de Savoye , avec qui il avoit les liaisons les plus étroites. Ces Lettres l'obligerent à suspendre l'exécution de ses desseins. Ce Prince lui mandoit que le Roy de Pologne , averti par la Reine Mere de la mort du Roy son Frere , s'étoit

M. de Vi-
r. du Duc
de Bouil-
lon.

mis en chemin, pour revenir en France prendre possession de la Couronne ; qu'il étoit même déjà arrivé à Vienne en Autriche ; qu'il devoit passer par Venise, traverser l'Italie, & se rendre à Turin. Le Duc de Savoye ajoûtoit, qu'il sçavoit que l'Empereur devoit conseiller au Roy de Pologne, d'accorder la Paix à tous ses Sujets, de tolerer parmi eux la diversité des Religions, puisqu'il ne pouvoit l'empêcher sans désoler son Roïaume, & de donner aux Calvinistes de telles assurances, pour l'exécution des Edits donnez en leur faveur, qu'il fît cesser toutes leurs défiances, & s'assurât par-la de régner avec la même autorité sur les deux partis. Le Duc ajoûtoit encore, qu'il étoit informé que le Senat de Venise, & tous les Princes d'Italie, excepté le Pape, devoient lui donner le même conseil ; & que lorsque le Roy seroit à Turin, il appuïeroit cet avis de tout son pouvoir ; qu'au reste le Roy faisoit une fort grande diligence, & qu'il passeroit par les Etats, beaucoup plutôt qu'il n'avoit ciû.

Danville aiant reçu cette lettre, crut qu'il devoit penser à ses affaires,

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 149
& se justifier auprès du Roy, sur la
conduite qu'il avoit tenuë depuis son
départ de France pour la Pologne.
Il écrivit pour cela au Duc de Savoye,
le pria de travailler à sa justification,
d'agréer qu'il se rendît à Turin, pour
y travailler lui-même, & de lui en
obtenir la permission du Roy. Le Duc
aïant fait ce qu'il souhaitoit, Danville
crut qu'il n'avoit point de temps à
perdre pour se rendre à Turin; il
partit en effet avec tant de précipi-
tation, qu'il ne pensa point à en
avertir le Vicomte de Turenne. Cela
eût été d'autant plus nécessaire, que
le Vicomte qui réduisoit alors toute
sa politique, à suivre la fortune de
Danville, avoit soulevé en sa faveur
une partie de la Noblesse de sa Pro-
vince; plusieurs Gentilshommes mê-
mes avoient paru en armes, & l'on
n'attendoit plus que des nouvelles de
Danville pour se déclarer, lorsque
le Vicomte apprit qu'il étoit parti
pour aller trouver le Roy à Turin.
Cette nouvelle le mit dans une peine
extrême, il ne douta point que Dan-
ville ne fît sa Paix, ou que le Roy
ne le fît arrêter, & ne lui fît faire
son procès. Si le premier arrivoit,

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

il appréhendoit que Danville n'eût pas assez de crédit, pour le faire comprendre dans son accommodement ; il craignit même qu'il n'en fît d'autant moins d'instances, qu'il ne sçavoit pas jusques où il avoit poussé les choses, & qu'il s'étoit rendu criminel de leze-Majesté à son occasion. Si au contraire Danville étoit arrêté, il ne doutoit point que sa perte n'entraînât la sienne, & celle de toute cette Noblesse, qu'il avoit engagée à favoriser ses desseins. L'embaras où se trouvoit le Vicomte, lui fit comprendre encore mieux qu'il ne l'avoit compris jusques alors, combien il étoit dangereux de se déclarer contre son Roy ; il renouvela la résolution qu'il avoit prise, de ne rien épargner pour regagner les bonnes grâces de Henry.

Dans le dessein d'en venir plus aisément à bout, il crut qu'il lui falloit un prétexte pour justifier les Assemblées de Noblesse qui s'étoient faites chez lui, & il fut assez heureux pour en trouver un qui ne pouvoit être mieux imaginé. Il avoit appris que Saint Heran s'étoit engagé à favoriser le Siege du Château de Mirau-

mont à la priere de la Noblesse de la haute Auvergne ; il fit en sorte que Saint Heran le pria de l'assister dans cette entreprise , & de joindre à Montal qui devoit faire ce Siege , le plus qu'il pourroit de ses amis. Le Vicomte le lui accorda , & il partit aussitôt avec quelque Infanterie , & trois cent Gentilshommes , qui étoient les mêmes qu'il avoit engagez dans les interêts de Danville. On attaqua inutilement Miraumont. Montal blessé à mort fut contraint de lever le Siege qu'il y avoit mis ; mais le Vicomte de Turenne n'en eut pas moins ce qu'il prétendoit ; il se servit du prétexte de ce Siege , pour couvrir les véritables motifs des assemblées qui s'étoient faites contre le service du Roy.

ibid.

Danville s'étant rendu à Turin sur la parole du Duc de Savoye , & avec la permission du Roy ; il le trouva fort prévenu contre lui , par les lettres de la Reine Mere , & par les instructions dont elle avoit chargé le Duc de Guise , Villeroy & de Sauve , Secretaires d'Etat, qu'elle lui avoit envoyés à Turin.

Par ces instructions , la Reine aver-

152 HISTOIRE DE HENRY
tissoit le Roy, de se défier de Belle-
garde & de Pibrac, parce que ce
dernier favorisoit les Huguenots, &
que le premier étoit dans les inte-
rêts de Danville. Elle lui conseilloit
encore de s'assurer de ce Maréchal,
& lui representoit que c'étoit une
chose de la dernière importance pour
le repos de l'Etat.

Apparemment que le Roy n'eût
pas balancé à prendre ce parti; mais
Danville averti par ses amis, de ce
qui se tramoit contre lui, sortit de
Turin au plus vîte, sous une escorte
que le Duc de Savoye lui donna. Ce
Prince se justifia auprès du Roy, sur
ce que le Maréchal n'étant venu que
sur la parole qu'il lui avoit donnée
pour sa sûreté, il ne pouvoit pas lui
refuser la permission qu'il lui avoit
demandée de se retirer. Qu'au reste
il pouvoit l'assurer que le Maréchal
aimoit sa Religion, son Roy & sa
Patrie; qu'ainsi il ne favoriseroit ja-
mais la Guerre-civile, qu'autant qu'il
y seroit forcé par le plus puissant de
tous les motifs, tel qu'étoit celui de
défendre sa vie, sa maison & sa liber-
té. L'Escorte du Duc de Savoye
conduisit Danville jusques à Nice;

il y trouva une Galere toute prête , qui le transporta en Languedoc. Dès que Danville s'y vit en sureté , il jura hautement , qu'il ne verroit jamais le Roy qu'en peinture. Il tint parole, & le Roy reconnut enfin qu'on lui avoit donné un mauvais conseil , en le portant à pousser à bout un homme de l'importance du Maréchal. Mais ce ne fut pas la seule faute que la Reine Mere fit faire au Roy.

Ibid.

En effet , dès qu'il fut arrivé à Lyon , il fit publier une Déclaration qui donna lieu aux Calvinistes de reprendre les Armes. Il affecta des manieres singulieres & fastueuses , qui commencerent à le faire haïr ; il mécontenta plusieurs grands Seigneurs , qu'il lui étoit tres-important de ménager.

L'an
1574.

Le Vicomte de Turenne fut de ce nombre : l'on a parlé des résolutions qu'il avoit prises de faire tout ce qui dépendroit de lui , pour rentrer dans les bonnes graces du Roy. Dès qu'il eut appris que Sa Majesté étoit arrivée à Lyon , il lui envoïa un Gentilhomme pour lui faire ses soumissions , & pour lui demander la per-

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

154 HISTOIRE DE HENRY
mission de le venir assurer lui-même
de son obéissance. Ce Gentilhomme
fut reçu du Roy avec beaucoup de
froideur ; on fit peu de cas des avan-
ces du Vicomte , & on fit compren-
dre à son Envoié , que les Calvinif-
tes , tous ceux qui les favoriseroient ,
& le Vicomte en particulier , ne de-
voient attendre aucune grace de la
Cour. Des dispositions si fâcheuses
firent connoître au Vicomte , que les
conseils de la Reine Mere l'avoient
emporté dans l'esprit du Roy , sur
ceux que l'Empereur , le Sénat de
Venise , & le Duc de Savoye lui
avoient donnez , de tolerer la diver-
sité de Religion , & de donner la Paix
à tous ses Sujets. Il reçut dans ce
même-temps une réponse assez favo-
rable , à une lettre qu'il avoit écrite
à la Reine Mere ; mais quoi qu'elle
l'invitât à se rapprocher de la Cour ,
& qu'elle lui fit esperer qu'elle mén-
ageroit son accommodement avec le
Roy ; le caractere de ce Prince , &
ce qui s'étoit passé avant le voyage
de Pologne , lui donna tant de défian-
ce , qu'il ne crut pas devoir suivre les
conseils de la Reine. Il jugea même
que la Guerre recommenceroit bien-

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 155
tôt , & qu'il n'étoit plus question que de bien prendre son parti ; mais il n'étoit pas aisé de le bien choisir. D'un côté , il avoit éprouvé une partie des dangers auxquels on s'expose en prenant les Armes contre son Roy ; mais de l'autre , il avoit de l'ambition , il aimoit la Guerre , & il étoit persuadé qu'il ne devoit attendre aucun avancement du côté de la Cour. D'ailleurs , il n'étoit pas d'humeur à demeurer neutre entre les Catholiques & les Calvinistes ; outre qu'il n'étoit pas assez puissant pour obliger les deux Partis à le ménager , & que ses Terres demeureroient exposées aux courses des uns & des autres , il étoit alors sans exemple , qu'un Seigneur aussi distingué que lui , ne prît point de Parti ; on l'eût soupçonné de manquer de courage , & la seule idée d'un pareil soupçon eût été capable de lui faire tout entreprendre.

Il étoit dans l'embarras qu'on vient de représenter , lorsqu'il reçut des lettres de Danville. Il l'informoit par ces lettres de ce qui s'étoit passé en Piedmont , du danger qu'il avoit couru d'y être arrêté , & comme pour l'éviter , il avoit été contraint de re-

156 HISTOIRE DE HENRY
tourner par Mer en Languedoc. Il
ajoûtoit que la Cour avoit juré leur
perte, & qu'ils n'avoient point d'au-
tre moïen de l'éviter, que de se join-
dre aux Calvinistes, & de demander
conjointement avec eux la réforma-
tion de l'Etat; que c'étoit aussi le parti
qu'il avoit pris; qu'il venoit de con-
clure un Traité avec eux, qu'il le con-
juroit d'y entrer, & de renouïer la
Négociation qu'il avoit commencée
avec le Comte de Ventadour, & d'en-
gager la Noblesse & les Villes de leurs
Provinces, à entrer dans la même
union. Il ajoûtoit encore, que puis-
que la Cour ne vouloit pas les aimer,
il faloit au moins s'en faire craindre,
qu'on gagneroit plus par cette voïe,
qu'en s'attachant à la ménager, &
en suivant une conduite timide, qui les
livreroit enfin à la vangeance de la
Reine Mere. Danville finissoit sa
lettre, en lui disant en confidence,
que pendant qu'il étoit à Turin, il
s'étoit attaché à connoître le caractere
du Roy; qu'il n'étoit plus ce bra-
ve Duc d'Anjou, qui avoit acquis
tant de gloire avant son élection à la
Couronne de Pologne: qu'il s'étoit
indignement livré à un petit nombre

L'an
1574.

Dans
les Ma-
nuscripts
de Lome-
nie de
Brienne.
Tome 3-

de Favoris , & aux débauches les plus honteuses : qu'en un mot , on ne devoit pas douter qu'il ne donnât à la Reine Mere la même autorité qu'elle avoit eüe sous le Regne précédent , & que cette Princesse pour se rendre nécessaire , ne lui suscitât plus d'affaires que ni lui ni elle n'en pourroient jamais terminer.

La réputation de Danville étoit si grande dans tout le Royaume , & son autorité d'ailleurs si bien établie dans sa famille, sur-tout depuis l'emprisonnement du Maréchal de Montmorency, qu'il n'arrivoit point qu'on rejetât les partis qu'il proposoit. D'un autre côté le Vicomte de Turenne rebuté par la Cour , étoit dans un si grand embarras sur le parti qu'il avoit à prendre, qu'il n'hésita pas un moment à entrer dans l'union que Danville venoit de conclure avec les Catholiques Politiques , & les Calvinistes du Languedoc. Il fit plus , il y engagea le Comte de Ventadour ; & pour porter la Noblesse & le Peuple à prendre le même Parti , ils publierent un Manifeste , pour informer le Public des raisons qu'ils avoient eu de prendre les Armes , & de se joindre à Danville.

Pendant que les Calvinistes joints aux Catholiques - Politiques ou Mécontents , préparoient toutes choses pour une nouvelle Guerre , le Roy la commença lui-même , en faisant assiéger le Pouzin & Livron , deux Places du Dauphiné. Les Calvinistes les avoient fortifiez , & ils s'en servoient pour ruiner le commerce de Lyon. Le Pouzin fut pris , l'on fut contraint de lever le Siege de Livron. Ce petit succès releva les esperances des Prétendus Réformez ; ils reconnurent Danville pour leur Général pendant l'absence du Prince de Condé. La Guerre recommença dans toutes les Provinces de delà la Loire. Ce fut la premiere où le Vicomte de Turenne commanda en Chef , & où il commença de se signaler. Les Habitans de Montauban pressés de tous côtez par les Troupes du Roy , le prierent de les venir dégager. Le Vicomte avoit toujors à sa suite un grand nombre de Gentilshommes , bien montez & des mieux armez , prêts à tout entreprendre sous sa conduite ; mais comme ce secours n'étoit pas suffisant pour emporter tous les Forts , que l'on avoit bâtis au-tour de Mon-

Ibid.

L'an
1575.

DU C DE BOUILLON. LIV. II. 139
tauban , & qui le tenoient comme
bloqué , le Vicomte crut qu'il devoit
se servir de cette occasion , pour se
donner la distinction dont il avoit be-
soin , pour soutenir le Parti qu'il avoit
embrassé.

Dans cette vûë , il fit entendre aux
Députez de Montauban , qu'il étoit
prêt de marcher à leur secours , mais
qu'il n'avoit pas assez de Troupes , ni
même assez d'autorité pour en faire
de nouvelles , & pour les retenir sous
ses Enseignes , quand il les auroit
enrolées : qu'il lui falloit indispen-
sablement de l'Infanterie & du Ca-
non : qu'il sçavoit le moïen d'avoir
dans peu de temps l'un & l'autre ;
mais qu'il avoit pour cela besoin d'un
caractere qui ne permît pas aux Gou-
verneurs des Places de se dispenser
de lui obéir. En un mot , il leur fit
comprendre qu'à moins qu'il n'eût la
Lieutenance Générale de Guienne , il
ne pouvoit rien entreprendre d'utile
pour leur secours.

Cette proposition n'accommodoit
pas les Prétendus Réformez ; ils a-
voient été comme forcez à accorder
le Généralat de leurs Troupes a Dan-
ville , quoiqu'il fût Catholique &

qu'il n'eût aucune disposition à changer de Religion. Ils croioient qu'il étoit de la dernière importance, qu'au moins la Lieutenance Générale d'une Province aussi considérable que la Guyenne, fût entre les mains d'un Calviniste déclaré. Le Vicomte étoit encore alors tres-éloigné de l'être ; cet éloignement lui ôtoit la confiance des Calvinistes, & ne devoit pas leur permettre de lui accorder ce qu'il demandoit, dont cependant ils demeuroient d'accord, que sa valeur, sa naissance, & ses autres qualitez personnelles le rendoient tres-digne. Il est vrai qu'il étoit dangereux de mécontenter un Seigneur de sa distinction, qui venoit d'embrasser leur parti, qui y avoit attiré un grand nombre de Noblesse, & qui pouvoit dans la suite leur rendre de grands services.

Il y a pourtant de l'apparence que ces considerations ne l'eussent pas emporté sur la défiance des Calvinistes ; mais il est des conjonctures, où l'on est comme forcé de se relâcher de cette Politique intéressée, qui faisoit le caractère particulier des Prétendus Réformez. Le temps de

la récolte approchoit , & Montauban étoit si ferré , qu'à moins d'être promptement fecouru , ses Habitans n'eussent pas pû recüeillir leurs bleds ni faire leurs vendanges. Cela eût jetté leur Ville dans une disette qui en eût rendu la prise infailible , si comme il y avoit bien de l'apparence , les Troupes du Roy eussent entrepris de l'asséger. Cet inconvenient étoit d'autant plus à éviter , que Montauban étoit alors la Ville la plus considerable du Parti Calviniste , après la Rochelle.

Ces réflexions prévalurent sur toutes les raisons qu'avoient les Calvinistes , de ne pas confier la Lieutenance Générale de la Guyenne à un Seigneur Catholique. Le Vicomte de Turenne en fut pourvû ; il marcha aussi-tôt en Guyenne pour s'y faire reconnoître , & pour y ramasser les Troupes qui lui étoient nécessaires pour le secours de Montauban. Le Vicomte reconnut dans ce voiage , combien il avoit eu raison de ne rien entreprendre , sans être revêtu d'un caractère qui lui attirât la consideration dont il avoit besoin pour servir utilement son parti. Langoiran

Memoi-
res du
Duc de
Boiillon

qui commandoit dans Bergerac, le reçut bien; mais le Vicomte ne fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'il avoit peine à lui obéir; les autres Commandans en userent de même. Le Vicomte ne laissa pas de se faire rendre ce qui étoit dû à sa qualité de Lieutenant Général; malgré les obstacles qu'il y trouva, il ramassa en peu de temps deux mille hommes de pied & six cens chevaux, tous gens délite, bien armez & commandez par de bons Officiers. Il eût pu en avoir davantage, mais il commença dès-lors à préférer un moindre nombre de Troupes agueries, à un plus grand nombre de gens mal disciplinez, & qui n'avoient jamais vû l'Ennemi. Avec ce secours si foible en apparence, le Vicomte entreprit de dégager Montauban.

Dès que ceux qui commandoient pour le Roy dans la Province, eurent appris sa marche, ils se mirent en devoir de s'y opposer, & même de le combattre; le Vicomte n'en fit pas moins son chemin, il marcha toujours ferré & en bon ordre, on se lassa de le suivre, il arriva sans avoir perdu un seul homme à la vûe de

Montauban. Le Vicomte s'étoit attendu que cette Ville lui fourniroit au moins de l'artillerie & des munitions, mais elle étoit si mal pourvûë, qu'il n'en put tirer que deux mauvais Canons, l'un trop pesant, l'autre d'un trop petit calibre, & trop court. Avec ce foible secours, le Vicomte attaqua quatre ou cinq Forts, les plus proches de Montauban, & les emporta tous l'un après l'autre. Il avoit pour maxime, que quand on avoit eu un bon succès, il ne falloit jamais donner à l'Ennemi le temps de revenir de l'étonnement où ce succès l'avoit jetté, que rien n'étoit plus important que de suivre sa pointe, & qu'à la Guerre la diligence & l'impetuosité contribuoient autant que toute autre chose à faire des conquêtes.

Après que le Vicomte eut ainsi délivré Montauban des Forts les plus proches, & qui l'incommodoient le plus, il s'y rendit avec ses Troupes. Il y fut reçu avec les applaudissemens que méritoit l'important service qu'il venoit de rendre, mais il n'y fut pas long-temps, sans s'appercevoir que la défiance que l'on avoit de lui, augmentoit tous les jours. En voici le

Ibid.

Ibid.

sujet, qui ne pouvoit être ni moins raisonnable ni plus mal fondé.

Itid. Dans le traité d'union fait par Danville, entre les Catholiques Politiques ou Mécontens, & les Calvinistes, l'on étoit expressément convenu, que les Catholiques auroient l'exercice libre de leur Religion, même dans les Villes dont les Calvinistes étoient les Maîtres. Les Prétendus Réformez devoient l'avoir aussi dans celles qui appartenoient aux Catholiques. Le fondement de cette convention étoit la tolerance mutuelle des deux Religions, dont on étoit demeuré d'accord, sous prétexte de travailler conjointement à la réformation de l'Etat : en effet, pour être plus forts & plus en état de résister au Roy, s'il entreprenoit d'attaquer ou les Catholiques mal-contens, ou les Calvinistes. Les Catholiques exécutoient de bonne foi cet article, toutes les fois que l'occasion s'en presentoit ; mais les Calvinistes qui ne prêchoient que la liberté de conscience, & qui traittoient d'injustice la plus criante, le refus qu'on faisoit de la leur accorder, ne pouvoient souffrir l'exercice de la Religion Catholique dans

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 165
les lieux où ils étoient les plus forts.
A peine le pouvoient-ils supporter
dans ceux où ils se trouvoient les plus
foibles : ils avoient excité à cette oc-
caſion une infinité de ſéditions.

Les Habitans de Montauban s'é-
toient juſques alors le plus diſtinguez ,
après ceux de la Rochelle , par cette
averſion invincible contre la Reli-
gion Catholique. Ils l'avoient bannie
de leur Ville avec éclat, ils en avoient
aboli juſques aux moindres traces ,
& ils avoient fait ferment de ne
ſouffrir jamais qu'on en fît aucun
exercice.

Telle étoit leur diſpoſition , lors-
que le Vicomte de Turenne qui étoit
encore Catholique , s'y rendit. L'a-
verſion des Habitans pour la Reli-
gion Catholique , lui étoit parfaite-
ment connuë ; mais comme il ſçavoit
uſer de ſes droits mieux que perſonne,
il ne crut pas devoir avoir pour eux
la complaiſance de déroger à un arti-
cle expreſ du Traité d'Union. Il n'eût
même pû le faire ſans mécontenter la
Nobleſſe Catholique qui l'avoit ſuivi ;
& ſ'il eût entrepris de l'enfreindre
dans un point ſi délicat , il couroit
riſque d'en être abandonné, & de per-

166 HISTOIRE DE HENRY
dre ce grand crédit qu'il avoit con-
servé parmi elle jusques alors.

Il fit donc dire la Messe dans son
Logis, & il y assistoit avec ses Do-
mestiques & les Catholiques qui l'a-
voient accompagné. On ne l'eut pas
plûtôt sçû dans Montauban, qu'on ne
s'y souvint plus du service impor-
tant qu'il venoit de rendre, ni même
du besoin qu'on avoit encore de lui :
on y tenoit les Assemblées sans l'y
appeller, & on ne lui communiquoit
que ce qu'on ne pouvoit lui cacher.
En vain, pour regagner leur con-
fiance, il fit une démarche qui ne pou-
voit être que dangereuse, & qui lui
donna peut-être le premier goût de
la Religion Prétendue Réformée ; il
assista au Prêche, & il y fut suivi par
plusieurs Catholiques.

Ibid.

Cette complaisance aliéna de lui
plusieurs Catholiques, & ne lui re-
gagna pas les cœurs de ceux de Mon-
tauban. Dans le dessein de se conser-
ver au moins leur estime ; il en partit
quelques jours après avec les Trou-
pes qu'il avoit amenées, quelques
pièces de Campagne, & si peu de mu-
nitions, qu'il n'avoit pas pour tirer
plus de cent cinquante coups de Ca-

Ibid.

non. Avec un secours si foible, il ne laissa pas de prendre les Forts les plus éloignez de Montauban; il s'empara de Puygaillard, Réallville, & Moissiac, & il ravitailla les Villes du Mas de Verdun, Bufet & Lauserte, que la nécessité des vivres avoit réduites à la dernière extrémité. Il est vrai que la jalousie & la mesintelligence qui régnoient entre ceux qui commandoient pour le Roy, furent en partie cause de tous ces succès. Mais il est vrai aussi qu'on ne pourroit sans injustice, lui refuser les loüanges que méritoient la diligence, la bravoure, & la prudence qu'il fit paroître dans cette occasion. Il commença à y acquérir cette haute réputation, qui le rendit enfin le plus considérable du Parti Calviniste, après les Princes du Sang.

Les Exploits que l'on vient de raconter, furent suivis de la Guerre que le Vicomte fit dans le Quercy, mais elle fut interrompuë par la maladie qui lui survint sur la fin de l'Été. C'étoit une fièvre continuë qui lui dura seize jours, dont il fut à l'extrémité : on desespera même de sa vie. Le bruit qui en courut fut cause de la dissipation de sa petite Armée, une

ibid.

partie se retira en Poitou , & l'autre en Auvergne. Ainsi lorsqu'il eut recouvré sa fanté , il ne se trouva plus en état de rien entreprendre.

Sa convalescence fut suivie d'un autre inconvenient : elle lui donna le temps de faire bien des réflexions sur l'état présent de ses affaires ; il se voïoit mal avec la Cour , broüillé avec les Guises , & par conséquent hors d'état de s'avancer parmi les Catholiques. Le Duc d'Alençon paroïssoit avoir changé d'inclination pour lui , Bussy d'Amboise , un des plus vaillans Hommes de son temps , avoit pris la place dans l'estime & dans la confiance de ce Prince. Le Roy de Navarre auquel il auroit pû s'attacher , étoit observé de si près , qu'il ne pouvoit s'échaper de la Cour , & peut-être même que sa passion pour la belle Madame de Sauve , ne ne lui permettoit pas d'y penser. Les Calvinistes comptoient si peu sur lui , qu'ils lui avoient préféré depuis peu le Prince de Condé son Cousin , pour le Généralat de leurs Armées. D'un autre côté , le Vicomte de Turenne ne pouvoit oublier la défiance que les Calvinistes lui avoient fait paroître ,

toutes

toutes les fois que l'occasion s'en étoit présentée ; il étoit persuadé qu'elle dureroit aussi long-temps qu'il feroit profession de la Religion Catholique , puisqu'elle étoit l'unique cause du peu de confiance qu'ils avoient en lui. Il concluoit de-là , qu'en y persévérant , il mettroit un obstacle invincible à sa fortune , & qu'il ne s'avanceroit non plus de ce côté-là , que de celui des Catholiques.

D'ailleurs , Danville avoit pensé mourir depuis son retour de Piedmont. Le Vicomte étoit persuadé que la Cour l'avoit fait empoisonner , pour se défaire ensuite du Maréchal de Montmorency , qui étoit toujours Prisonnier à la Bastille. Si ces deux morts fussent arrivées , le Vicomte restoit sans appui , & se trouvoit exposé à la vengeance de la Cour. Il crut que pour ne plus retomber dans cet inconvenient , il devoit s'attacher à subsister par lui-même , & à se donner un appui du côté des Calvinistes , sur lequel il pût compter , lorsque tout autre lui manqueroit. Ces réflexions ébranlerent sa foi , & s'il n'abandonna pas dès-lors la Religion Catholique , il y a de l'apparence

qu'il prit dès ce temps-là la résolution de la quitter ; il eut même si peu de soin de cacher cette résolution , que le bruit s'en répandit , & que les Calvinistes ne douterent point qu'il ne fût bien-tôt des leurs.

Mémoires
du
Duc de
Bouillon

Il est vrai que le Vicomte ajoute dans ses Mémoires , aux réflexions qu'on vient de rapporter , quelques raisons prises du côté de la conscience ; mais elles sont si foibles , & elles supposent même dans les Catholiques des erreurs si grossières & si éloignées de la Doctrine dont ils font profession , qu'il y a lieu de croire que le commerce continuel qu'il avoit avec les Calvinistes , lui avoit fait oublier ce qu'il avoit appris parmi les Catholiques , & qu'il jugeoit de leur croïance , comme les Prétendus Réformez en jugeoient eux-mêmes , ou du moins comme ils affectoient d'en juger , pour justifier leur Schisme.

Telles étoient les dispositions du Vicomte de Turenne , lorsqu'il apprit que Clerac avoit besoin de secours , & qu'il étoit serré par des Forts que les Catholiques avoient bâtis autour. Il partit aussi-tôt pour Montauban , il y prit deux cent Hommes de pied ,

deux cent chevaux , deux piéces de Campagne , & marcha au secours de Clerac. Mais quelque secret qu'il eût gardé , & quelque diligence qu'il eût faite , Voisins Sénéchal de Quercy fut averti de sa marche , & résolut de l'attaquer en chemin. Pour cet effet il assembla près de quatre cent Chevaux , & plus de douze cent Arquebusiers. Le Vicomte en fut averti par ses Espions ; mais l'avis vint si tard , que Voisins n'étoit qu'à un quart de lieuë de lui , lorsque ses Coureurs l'apperçurent. Il sembloit qu'il y eût de la témérité à attendre un ennemi dont les forces étoient si superieures ; mais le Vicomte crut que le danger seroit encore plus grand , s'il se reti-roit en plein jour avec des forces si inégales. Il se résolut donc au combat ; & comme chemin faisant il avoit ramassé quelques Compagnies d'Infanterie , & que ses Gens de pied étoient augmentez de plus de la moitié , il en fit cinq petits corps, chacun de cent-cinquante Hommes , il en élargit le front autant qu'il put , afin que ses Troupes parussent davantage , & qu'étant toutes d'Arquebusiers , elles fussent moins embarrassées quand

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

172 HISTOIRE DE HENRY
il faudroit faire leur décharge. Pour ce qui est de sa Cavalerie, il en fit quatre Escadrons, trois de quarante Chevaux chacun, & un de soixante, à la tête duquel il se mit. Les deux pieces de Campagne furent mises devant l'Infanterie.

Pendant que le Vicomte de Turenne rangeoit ainsi ses Troupes, un Prêtre qui lui servoit d'Aumônier, s'avisa de rassembler tous les Valets, il les rangea en haïe devant le Bagage; il prit ensuite une longue perche, il mit une serviette au bout, de sorte qu'il sembloit que ce fût un Drapeau. Tous les Officiers se mirent à rire de l'imagination de l'Aumônier, cependant ce fut ce qui sauva le Vicomte. Voisins qui n'étoit pas assez proche pour bien distinguer les objets, prit ces Valets rangez devant le Bagage, pour un Corps de réserve qu'on avoit jetté sur la gauche dans le dessein de le prendre en flanc; les Troupes du Vicomte lui parurent le double de ce qu'elles étoient. Sur ce préjugé, Voisins ne crut pas devoir attaquer le Vicomte; il se retira au petit pas, quelque temps après il ne parut plus, & le Vicomte continua sa marche

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 173
sans être inquiet. En passant près de
Lauferte, il apprit qu'elle avoit be-
soin de vivres, il la ravitailla, &
marcha ensuite droit à Clerac. A son
arrivée il attaqua les Forts qui blo-
quoient cette Ville, ils furent tous
emportez l'Epée à la main, & Cle-
rac fut délivré de l'appréhension d'un
Siege. Après cette expédition, le Vi-
comte se rendit à Castel-jaloux : il y
eut un differend avec Rosan, Cadet
de la Maison de Duras, qui en étoit
Gouverneur. Comme ce differend eut
de grandes suites qui ne sont pas du
temps dont nous parlons, on le rap-
portera dans le cours de cette His-
toire.

Pendant que ce qu'on vient de ra-
conter se passoit en Guyenne, Henry
III. avoit été sacré à Reims, & il y
avoit épousé Louise de Vaudemont,
Fille du Comte de Vaudemont &
Niece du Duc de Lorraine, la même
dont on a parlé dans le premier Livre
de cette Histoire. On avoit fait des
projets de Paix avec les Prétendus Ré-
formez ; on en dressa même les Arti-
cles, ou du moins les Calvinistes fi-
rent leurs propositions, mais on ne
put s'accorder. Ce n'est pas que le

Le 13.
de Fe-
vrier
1575.

Roy n'eût reconnu qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour son Etat , & pour lui-même , que de donner la Paix à ses Sujets de l'une & de l'autre Religion : mais les Calvinistes dont les forces étoient augmentées de plus de la moitié par le Traité fait avec Danville , & par l'union qu'ils avoient concluë avec les Catholiques-Politiques ou Malcontens , & qui étoient affûrez d'ailleurs qu'on leur ameneroit bien-tôt de grands secours d'Allemagne , porterent leurs prétentions si haut , que le Roy se vit obligé de les rejeter. Ainsi la Guerre continua dans presque toutes les Provinces de delà la Loire.

Le 15.
Septem-
bre 1575.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Duc d'Alençon las de se voir insulté par les Favoris du Roy , se sauva de la Cour , & se retira en Berry. Il étoit mal-content du peu de consideration que le Roy avoit pour lui , & du refus qu'on lui avoit fait d'augmenter son Appanage , & de rendre la liberté aux Marêchaux de Montmorency & de Cossé , qui étoient Prisonniers à son occasion : il en vouloit aux Favoris , & ne prétendoit rien moins que de les faire chasser de la

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 175
Cour. En un mot, il suivoit en cela son humeur inquiete & ambitieuse; il aimoit à broüiller, & ne pouvoit demeurer en repos; touûjours occupé de vains projets, également incapable d'en former de justes, & de les conduire à leur fin.

Aussi-tôt que le Duc d'Alençon se vit en liberté, il écrivit au Prince de Condé en Allemagne, au Maréchal Danville, à la Noüe & au Comte de Ventadour. Il les prioit de se joindre à lui, & de l'aider dans le dessein qu'il avoit de procurer la réformation de l'Etat, & de rendre à la France sa premiere tranquillité; prétexte ordinaire des Rebelles, qui ne subsiste qu'autant de temps qu'il leur en faut, pour se procurer leurs avantages particuliers.

Pour ce qui est du Vicomte de Turenne, le Duc d'Alençon ne se contenta pas de lui écrire, il lui envoya Chatelus pour lui porter ses lettres, & pour lui dire de sa part tout ce qu'il n'avoit pas jugé à propos de mettre par écrit. Ces lettres contenoient à peu près les mêmes choses que le Duc avoit écrites aux Chefs des Calvinistes, & à ceux des Catholiques Mal-

La Pa-
pliniere.
Tome 2.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

contens. Chatelus étoit chargé de faire souvenir le Vicomte de l'attachement qu'il avoit eu pour le Duc d'Alençon, de l'assurer de la part de ce Prince non seulement de la continuation, mais même de l'augmentation de son amitié; de l'inviter à se rendre auprès de lui, pour y occuper la place qu'il y avoit autrefois tenuë, & pour l'aider de ses conseils. Chatelus ajouta que le Duc d'Alençon étoit fort en peine du bruit qui couroit, que le Vicomte avoit dessein de changer de Religion, & de se faire Calviniste. Il l'exhorta de la part du Duc à n'en rien faire, & à demeurer attaché à la Religion de ses Peres. Il lui déclara même, qu'il avoit ordre de lui dire, que son changement de Religion ne pourroit qu'alterer l'affection que le Prince avoit pour lui, & le mettroit hors d'état de faire pour son avancement, tout ce qu'il avoit dessein de faire.

Le Vicomte pria Chatelus de dire au Duc d'Alençon, qu'il ne pouvoit assez le feliciter de la généreuse résolution qu'il avoit prise de quitter la Cour, où il étoit si indignement traité par les Favoris du Roy. Qu'il

recevoit avec toute la reconnoissance possible les marques de bien-veillance, dont il vouloit bien l'honorer; qu'il ne différeroit de partir à l'heure même pour aller recevoir ses ordres, que dans la vûë de se rendre auprès de lui bien accompagné. Qu'il alloit ramasser ses Amis, & tout ce qu'il pourroit de Troupes pour les lui conduire, & qu'il ne tiendroit pas à lui de mériter tout ce que le Duc avoit dessein de faire pour son avancement. Quant à son changement de Religion, il ajoûta que c'étoit une affaire qui dépendoit de Dieu, mais qu'il ne feroit rien qu'après y avoir bien pensé, & pris toutes les précautions que demandoit une affaire de cette importance.

Le Duc d'Alençon apprit de Charrelus avec beaucoup de joie les bonnes dispositions où le Vicomte de Turenne étoit à son égard. Il connoissoit sa valeur & sa conduite, il étoit persuadé du crédit qu'il avoit parmi les Prétendus Réformez, & parmi les Catholiques Malcontens; & il le regardoit comme un des Hommes du monde qui lui pouvoit rendre de plus grands services. Ce Prince ne passoit

pas pour être fort attaché à la Religion Catholique ; ses liaisons avec le feu Amiral de Châtillon , avec le Prince de Condé , avec la Noüe , & avec le Parti Calviniste , l'avoient fait soupçonner d'avoir au moins beaucoup d'indifference pour elle , & l'on ne doutoit point que l'ambition & l'interêt ne décidassent enfin à laquelle des deux Religions il étoit résolu de s'en tenir. Cependant le Vicomte avoüe que le Duc d'Alençon n'épargna rien pour le détourner de la résolution qu'il avoit prise de changer de Religion , & qu'en moins de quinze jours il reçut trois ou quatre dépêches de lui , où il ne lui parloit d'autre chose : mais le Vicomte de Turenne n'estimoit pas assez le Duc d'Alençon , pour se regler sur ses sentimens , & il ne lui croïoit pas assez de fermeté , & assez de conduite pour en faire l'unique appui de sa fortune. Il étoit même persuadé que le Duc ne seroit broüillé avec la Cour , qu'autant de temps que ses interêts particuliers le demanderoient , & qu'il se raccommoieroit avec elle , dès qu'il y trouveroit son avantage. D'ailleurs , il ne pouvoit pardonner au Duc d'A.

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 179
lençon, d'avoir donné à Bullÿ la place qu'il avoit occupée dans la confiance. Ces réflexions porterent le Vicomte de Turenne à ne rien décider sur son changement de Religion, & à attendre du temps & des circonstances des affaires, à se déterminer. C'est ainsi que les Grands n'en usent que trop souvent, à l'égard de la chose du monde qui devoit le moins dépendre des vûes temporelles.

Pendant que les Prétendus Réformez & les Catholiques Malcontens se préparoient comme à l'envy, à aller joindre le Duc d'Alençon; le Prince de Condé, Thoré & Méru, tous deux Freres des Maréchaux de Montmorency & de Danville, négocioient en Allemagne, pour en obtenir du secours en faveur des Calvinistes de France. La conformité de Religion étoit un puissant motif aux Protestans pour l'accorder; mais le manque d'argent & la difficulté d'en recouvrer, retardoient depuis long-temps le succès de cette négociation, & la conclusion du traité. Dès que le bruit se fut répandu, que le Duc d'Alençon s'étoit retiré Malcontent de la Cour, & qu'il alloit se mettre à la tête des

Calvinistes & des Malcontens , les grands noms de Frere unique du Roy , & de Successeur présomptif à la Couronne , applanirent tout d'un coup toutes les difficultez. Le Traité fut conclu , & le Prince Jean Casimir second Fils de l'Electeur Palatin se chargea de lever incessamment huit mil Réîtres , deux mil Lansquenets , six mil Suisses , & trois mil Flamans-Protestans , avec l'Artillerie & les munitions nécessaires. Le Prince de Condé s'obligea de son côté de faire lever en France douze mil Hommes de pied , & deux mil Chevaux , & promit qu'ils viendroient joindre les Allemans sur la Frontiere.

L'imprudence de Thoré fut cause que ce dernier article ne fut pas exécuté ; il s'ennuioit en Allemagne , l'impatience où il étoit de revenir en France & de joindre le Duc d'Alençon , lui fit proposer à Casimir de lui donner deux mil Réîtres , cinq-cent Hommes de pied François , deux cent Carabins , & cent Hommes d'Armes. Avec si peu de Troupes , il se fit fort de traverser la France , d'aller joindre le Duc d'Alençon dans la Touraine , de faire une si puissante diversion ,

La Po-
plaire.
Tome 2.

Manu-
crits de
Lomenie
Tome 3.

Ibid.

que le Roy ne seroit pas en état de s'opposer à l'entrée des Allemans dans le Roïaume. Casimir rejeta d'abord cette proposition, mais Thoré fit tant par ses sollicitations & par ses brigues, qu'il obtint enfin ce qu'il demandoit. Aussi-tôt il prit son chemin par la Champagne, mais le Duc de Guise qui en étoit Gouverneur, en fut averti. Il alla au-devant de Thoré avec sept mil Hommes de pied, & trois mil Chevaux. Des forces si supérieures, commandées par un Général de la réputation du Duc de Guise, devoient obliger Thoré à retourner sur ses pas; mais soit qu'il eût désolé le País par où il seroit obligé de se retirer, & qu'il apprehendât de ne pas trouver de quoi subsister; soit que la témérité l'emportât sur la prudence, il continua son chemin. Le Duc de Guise le cotoïa quelque temps; enfin, l'ayant trouvé à son avantage près de Château Thierry, il l'attaqua & le défit si absolument, que Thoré eut bien de la peine à se sauver avec un petit nombre des mieux montez; il fut assez heureux pour joindre le Duc d'Alençon, & ce Prince à la considération de Danville, le reçut aussi-bien

que s'il n'eût pas été battu. Ce fut dans l'occasion dont on vient de parler, que le Duc de Guise reçut un coup de Pistolet au visage. La cicatrice qui y resta, lui fit donner depuis le nom de Balafré, marque honorable qui augmenta l'amour & l'estime que les Catholiques avoient pour lui.

La nouvelle de la défaite des Réîtres s'étant répandue dans l'Allemagne, nuisit plus à la réputation de Thoré, qu'aux affaires des Calvinistes de France. L'esperance de la piller, jointe au desir de vanger la mort de leurs Compagnons, augmenta l'ardeur des Réîtres, à s'enroler sous les Enseignes de Casimir; elle fit le même effet dans la Suisse, de sorte qu'en peu de temps l'Armée de Casimir se trouva prête. Elle se préparoit à entrer en France, lorsque la Reine Mere partit de la Cour, pour aller traiter avec le Duc d'Alençon. Comme elle étoit persuadée qu'elle n'obtiendrait rien de lui, qu'on n'eût rendu la liberté aux Maréchaux de Collé & de Montmorency; elle n'attendit pas qu'il la lui demandât, elle les tira de Prison, & engagea même le Maréchal de Montmorency à la suivre, dans

le deſſein de ſe ſervir de ſon entre-
miſe pour gagner l'eſprit de ſon Fils.
Elle tâcha d'abord à le porter à la
Paix, mais n'aïant pû la conclure,
elle ſe réduiſit à une Trêve de ſix
mois. Elle l'obtint, & ſ'en revint à la
Cour pour la faire ſigner au Roy ;
elle fut ſi mal obſervée, & il ſe trouva
tant de difficultez lorsqu'il s'agit d'é-
xécuter ce que l'on avoit promis au
Duc d'Alençon, que les Allemans
rebutez par tant d'incertitudes, ou
comme ils le publioient, par la mau-
vaiſe foy dont on uſoit à leur égard,
entrerent en France, déſolèrent tous
les lieux par où ils paſſerent, & joi-
gnirent enfin le Duc d'Alençon dans
le Bourbonnois.

Manuscrit
de
L'histoire
Tom. 3.

Au bruit de leur marche, les Cal-
vinistes & les Malcontens s'assemble-
rent de tous côtez pour les venir joi-
ndre ; il en partit du Languedoc, il en
vint de toutes les Provinces de delà
la Loire. Pendant tous ces mouve-
mens ; le Vicomte de Turenne n'é-
toit pas ſans action. Une des premie-
res choſes qu'il fit, fut de renoncer pu-
bliquement à la Religion Catholique,
& d'embrasser la Calviniste. Il crut
cette démarche néceſſaire, pour faire

L'an
1576.

cesser les défiances des Calvinistes , & pour empêcher qu'on ne lui disputât le Commandement des Troupes de Guyenne , qui devoient joindre le Duc d'Alençon. Il ne douta pas même que ce Prince ne lui passât plus aisément son changement de Religion , dans un temps où il avoit besoin de lui , que dans un autre où il ne lui seroit plus si nécessaire. Il est vrai qu'il avoit été en cela directement contre les sentimens de ce Prince , & contre tout ce qu'il lui avoit écrit : mais la conjoncture obligeoit de dissimuler avec un homme de l'importance du Vicomte de Turenne , qui pouvoit servir également de sa personne & de son credit. En effet , il eut celui de lever trois mil Hommes de pied , tous gens délite , sans dégarnir les Places , & de se faire suivre par quatre cent Gentilshommes des meilleures Maisons de la Guyenne , du Limosin , de la Marche , & de l'Auvergne. Il donna le Commandement de son Infanterie au Vicomte de Lavedan ; pour lui , il se mit à la tête des Gentilshommes , & marcha à grandes journées au secours du Duc d'Alençon ; mais quelque diligence qu'il fit

Memoi-
res du
Duc de
Boüillon

il ne put le joindre qu'à Moulins. Ce fut-là qu'il eut avec Bussy d'Amboise, ce differend dont tous nos Historiens ont parlé ; voicy quel en fut le sujet.

Le Duc d'Alençon dans la distribution des Charges de son Armée , avoit fait Bussy Colonel Général de l'Infanterie Françoise. Bussy prétendit en cette qualité , qu'il n'y avoit que sa Compagnie Colonelle qui pût porter le Drapeau blanc , & que lui seul aussi devoit prendre la qualité de Colonel de l'Infanterie. Le Vicomte de Turenne sans avoir égard à ses prétentions , donna la qualité de Colonel Général de son infanterie au Vicomte de Lavedan qui la commandoit , & lui fit prendre le Drapeau blanc. Bussy ne l'eut pas plutôt appris, qu'il en fit de grandes plaintes au Duc d'Alençon ; & comme il étoit fier & emporté , il ajoûta que si on ne lui faisoit pas justice , il se la feroit lui-même. Le Duc d'Alençon qui aimoit Bussy, dissimula son emportement , il lui promit d'en parler au Vicomte de Turenne , & d'accommoder ce differend avec lui.

En effet , le Vicomte étant venu le saluer pour la premiere fois depuis

son arrivée, suivi de trois cent Gentils-hommes, le Duc d'Alençon vint au-devant de lui jusques au milieu de sa salle, il le traita avec beaucoup de distinction, & lui donna toutes les marques d'amitié qu'il avoit lieu d'en attendre. Il ne lui dit rien sur son changement de Religion, mais l'ayant pris en particulier, il lui parla du différend qu'il avoit avec Bussy, & le pria de faire quitter le Drapeau blanc à l'Infanterie qu'il lui avoit amenée. Il ajoûta que la prétention de Bussy lui paroïssoit juste, & que l'usage ne permettoit pas qu'il y eût dans une même Armée plus d'un Colonel Général de l'Infanterie, & plus d'un Drapeau blanc.

Il id.

Le Vicomte répondit, que dans le parti Calviniste qui lui avoit confié une partie de ses Troupes, tout se régloit par l'avis des Assemblées Politiques des Eglises; qu'il avoit ordre exprès d'en user comme il avoit fait, & qu'il ne dépendoit pas de lui de changer des dispositions dont il n'étoit pas l'Auteur. Il ajoûta que les Troupes dont il s'agissoit, étoient d'un des premiers Gouvernemens de France; qu'elles s'attendoient à être

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 187
traitez avec distinction , & qu'on ne
pourroit donner atteinte à leurs ré-
glemens sans les mécontenter : que si
on l'entreprenoit , ce seroit le moien
infaillible de perdre la meilleure par-
tie de cette Infanterie , & qu'elle a-
bandonneroit ses Enseignes, plutôt que
de souffrir qu'on en ôtât le Comman-
dement au Vicomte de Lavedan, pour
la soumettre aux ordres de Bullÿ ;
qu'outre qu'il étoit Catholique , il
avoit des hauteurs , dont bien des
gens ne s'accommodoient pas , & qui
convenoient moins aux Galcons dont
ses Troupes étoient composés , qu'à
tous autres.

Le Duc d'Alençon repartit , qu'il
voïoit bien qu'il y auroit de l'incon-
venient à entreprendre ce qu'il lui
proposoit , mais qu'il attendoit de son
affection & de son zele pour son ser-
vice , qu'il leveroit toutes les difficul-
tez qu'il lui faisoit ; que les ordres
qu'il lui alleguoit , n'étoient pas irré-
vocables ; qu'il faloit s'accommoder
au temps , & à la discipline établie
dans toutes les Troupes de France.

Le Vicomte répondit , que c'étoit
ce même zele qu'il avoit pour son
service , qui ne lui permettoit pas

d'accorder ce que demandoit Bussy ; qu'il prioit le Duc d'Alençon de faire réflexion que les Calvinistes faisoient la meilleure , la plus grande & la plus sûre partie de ses Troupes ; qu'il lui étoit de la dernière importance de ne les pas mécontenter au commencement d'une Guerre , dont toute sa réputation dépendoit : qu'il devoit même éviter de leur faire connoître , qu'il leur préféreroit les Catholiques ; que pour peu qu'ils s'en apperçussent , la plupart déserteroient & s'en retourneroient dans leurs Provinces ; que cette désertion le réduiroit à la discrétion des Etrangers ; qu'ils seroient en état d'exiger de lui toutes les conditions qu'il leur plairoit ; & que rien ne les pourroit empêcher de piller la France , ce qui le rendroit un objet d'horreur à tous les François. Que les choses étant en cet état, il étoit de l'affection que Bussy devoit avoir pour son service, de relâcher de ses prétentions , de s'accommoder au temps , & de faire céder ses intérêts à ceux de son Prince.

L'artifice de ce discours consistoit en ce qu'il alloit à commettre Bussy avec le Duc d'Alençon. Le Vicomte

qui connoissoit parfaitement Bussy, sçavoit qu'il n'étoit pas homme à reculer lorsqu'il avoit entrepris quelque chose, où il croïoit qu'il étoit de son honneur de ne pas céder ; cependant il falloit qu'il le fit, ou qu'il se broüillât avec le Prince, en lui faisant connoître qu'il préféreroit les droits prétendus de sa Charge, aux interêts du Duc les plus essentiels, dont dépendoit tout le succès de la Guerre qu'il vouloit entreprendre.

En effet, Bussy n'eut pas plutôt appris que le Vicomte de Turenne avoit refusé de faire quitter le Drapeau blanc à son Infanterie, qu'il prit une résolution qui ne pouvoit être ni plus violente ni plus à contre-temps. Il choisit douze Cavaliers des plus braves de l'Armée du Duc d'Alençon, & leur proposa d'aller tous ensemble arracher le Drapeau blanc de l'Infanterie Calviniste, des mains de celui qui le portoit, & de le mettre en pièces à la vûe de toutes les Troupes. Déjà les amis de Bussy informez de son dessein s'apprétoient à le suivre ; la réputation de sa valeur alloit entraîner toute la Noblesse Catholique, & sa Charge, tous les Of-

290 HISTOIRE DE HENRY
ficiers de son Infanterie. De l'autre
côté, le Vicomte de Turenne averti
du dessein de Bussy, étoit résolu de
périr avec tous les siens, plutôt que
de souffrir l'affront qu'on lui vouloit
faire. En un mot, le différend alloit
se vider par le plus furieux Combat
qu'on eût vû depuis long-temps, lors-
que le Duc d'Alençon qui en fut a-
verti, envoya chercher Bussy, le re-
tint auprès de sa personne, & lui dé-
fendit d'autorité absolüe d'user de
voies de fait. Cette défense rompit
pour lors le dessein de Bussy, mais
il y a de l'apparence que la querelle
eût enfin recommencé, si l'on n'eût
conseillé quelque temps après au
Duc d'Alençon, de faire marcher les
Troupes par différentes routes, afin
d'ôter au Vicomte de Turenne & à
Bussy, l'occasion de se rencontrer.
Le conseil étoit bon, & les plus ex-
périmentez criot qu'on devoit
l'exécuter sur le champ, mais le Duc
d'Alençon avoit ses raisons pour en
différer l'exécution.

Pendant tout le temps que l'Ar-
mée demeura campée près de Mou-
lins, le Vicomte de Turenne tint tou-
jours table ouverte pour tous les

Officiers de l'Armée ; la Noblesse Catholique & Calviniste y venoit manger indifferemment , & même celle de la Maison du Duc d'Alençon se faisoit un plaisir de s'y trouver. Ces manieres magnifiques faisoient au Vicomte un grand nombre de nouveaux amis , pendant que la fierté de Bussy & son humeur querelleuse , lui faisoient perdre tous les jours quelque'un des siens.

Memoires
du
Duc de
Bouillon

On apprit à peu près dans ce même temps , que le Roy de Navarre , malgré toutes les précautions du Roy & de la Reine Mere , s'étoit sauvé de la Cour , qu'il s'étoit retiré à Saumur , qu'il avoit renoncé à la Religion Catholique , & qu'il prenoit des mesures pour regagner la confiance des Calvinistes , & pour s'en rendre le Chef. On apprit encore que le Duc d'Alençon plus prompt à entreprendre que ferme à soutenir ce qu'il avoit entrepris , traitoit secretement avec la Cour. Une conduite si peu attendue , donna lieu à de grandes défiances & fit perdre au Duc une partie de son autorité. L'Armée lui en donna des marques, en passant malgré lui la riviere de Loire , dans le dessein

Ibid.

Ibid.

Ibid.

192 HISTOIRE DE HENRY
de s'avancer vers Paris. Lorsqu'elle fut arrivée sur la Frontiere de la Beauce, les Princes de Condé & Casimir envoierent à Moulins un Exprès au Duc d'Alençon. Les deux Princes le prioient de se rendre à l'Armée, & d'en prendre le Commandement dans certains temps qu'ils lui marquoient, & ils lui déclaroient nettement que ce temps passé, ils prendroient les mesures qui leur conviendroient le mieux.

Une résolution si précise & si bien marquée choqua & embarrassa extrêmement le Duc d'Alençon. Son Traité avec la Cour n'étoit que commencé; il n'y avoit rien de conclu. Il lui étoit aisé de juger que s'il perdoit le Commandement de l'Armée, & qu'il en fût abandonné, le Roy qui ne l'aimoit pas, s'en prévaudroit; que le Traité qu'il pourroit faire, ne seroit guerre avantageux; qu'il n'y auroit point de sûreté à tout ce qu'on lui promettroit; parce qu'il ne seroit plus en état d'en exiger l'exécution. Il ne trouvoit pas de moindres inconveniens à se rendre à l'Armée pour la commander. Il prévoioit qu'il ne seroit plus le Maître des résolutions qu'elle

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 193
qu'elle pourroit prendre ; qu'elle se
défieroit de lui ; qu'elle feroit appa-
remment bien des entreprises contrai-
res au Traité qu'il avoit commencé ,
dont on le rendroit responsable, quoi-
qu'il n'eût pas dépendu de lui de les
empêcher. Il faisoit réflexion qu'il
avoit promis à la Reine sa Mere que
l'Armée n'entreprendroit rien , &
qu'il ne quitteroit point Moulins ,
qu'il n'eût eu de ses nouvelles ; que
pendant l'Armée avoit passé la Loi-
re ; qu'elle étoit entrée dans la Beau-
ce ; qu'elle n'avoit point fait ces deux
démarches pour en demeurer là. Que
s'il faisoit ce que les Princes deman-
doient de lui , la Reine l'accuseroit
de lui avoir manqué de parole ; & s'il
ne le faisoit pas , il couroit risque de
perdre le Commandement de l'Ar-
mée , de devenir par - là l'objet du
mépris de la Cour , & de perdre ses
affaires dans le temps même où il se
voioit à la veille de les établir d'une
maniere qui le mettroit en état de se
passer du Roy & de ses Favoris.

Ibid.

Une situation si embarrassante obli-
gea le Duc d'Alençon de recourir au
Vicomte de Turenne , qui se trouva
heureusement auprès de lui dans le

Ibid.

temps qu'il reçut la lettre des deux Princes. Il lui fit un secret du Traité qu'il avoit commencé avec la Reine Mere , mais il lui parla à cœur ouvert du mécontentement qu'il avoit du Prince de Condé & de Casimir. Il lui dit qu'aïant été reconnu Général de l'Armée , elle ne devoit agir que par ses ordres ; que cependant sans qu'il en eût donné aucun , & même contre sa volonté , elle avoit passé la Loire , & qu'elle étoit entrée dans la Beauce : qu'il étoit sans exemple qu'un Prince de son rang commandant une Armée , en eût été traité avec si peu d'égard. Que pour comble de mépris on entreprenoit de lui donner la Loi ; qu'on lui marquoit un temps précis pour se rendre à l'Armée ; qu'on lui faisoit même des menaces qui , quoi qu'elles fussent en termes couverts , ne laissoient pas d'être fort intelligibles. Qu'un pareil debut de Campagne ne promettoit rien de bon ; que les Armées ne pouvoient subsister que par une exacte discipline ; mais que cette discipline dépendoit elle-même de la subordination & de la bonne intelligence avec le Général. Qu'il étoit mieux informé

DUC DE BOVILLON. LIV. II. 195
que personne , de l'état des affaires du
Roy ; qu'il n'avoit que tres-peu de
Troupes à lui opposer ; qu'elles n'ose-
roient même paroître devant son Ar-
mée ; qu'ainsi rien ne pressoit de faire
des entreprises. Que les mouvemens
que l'armée venoit de faire , ne pou-
voient être plus à contre-temps ; qu'ils
ne servoient qu'à désoler la France ;
& que la Maison de Guise ne man-
queroit pas de s'en prévaloir , pour
augmenter la haine des Catholiques
contre lui , & pour le rendre odieux
à tous les François , d'une maniere à
n'en jamais revenir. Il ajoûta qu'il
avoit encore besoin de quelques jours
pour mieux pénétrer les desseins du
Roy ; & qu'on devoit faire d'autant
moins de difficulté de les lui accor-
der , qu'on n'avoit aucun sujet de se
défier de lui ; que ses interêts étoient
trop unis avec ceux des Prétendus
Réformez , pour faire quelque chose
à leur préjudice. Qu'en un mot , il
connoissoit trop bien la Cour pour se
fier à elle, qu'après avoir bien pris ses
suretez , c'est-à-dire , qu'après l'avoir
mise hors d'état de lui nuire ; qu'il
étoit persuadé qu'il ne le pouvoit faire
qu'en ménageant les avantages du par-

ibid.

ti qui s'étoit déclaré pour lui , qu'en s'attirant sa confiance, & qu'en se l'attachant par des liens qui rendissent désormais leurs interêts inséparables. Le Duc d'Alençon ajoûta qu'il attendoit de l'affection du Vicomte , qu'il persuaderoit l'Armée de ses bonnes intentions , & qu'il lui ménageroit le temps dont-il avoit besoin , pour prendre des mesures capables de déconcerter celles de leurs ennemis communs.

Quand un Prince raisonne selon ses véritables interêts , on est toujours tenté de le croire. Ainsi quoique le Vicomte eût été averti d'une maniere à n'en pouvoir douter , du Traité commencé avec la Cour ; il crut ou qu'il n'en étoit rien , ou que le Duc d'Alençon n'étoit entré en négociation avec la Reine Mere , que pour gagner le temps dont il avoit besoin pour faire la jonction de toutes les Troupes qui devoient grossir son Armées. Cependant , comme il connoissoit mieux qu'un autre , le caractère de l'esprit du Prince , la vanité de ses projets , l'incertitude de ses résolutions , & son attachement à ses interêts particuliers , il lui répondit que puisqu'il lui faisoit l'honneur de

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 197
lui parler avec confiance , il lui parleroit à son tour avec toute la sincérité qu'il avoit lieu d'attendre d'un homme qui avoit toujourns été dévoué à son service.

Qu'en cette qualité , il lui diroit qu'il ne devoit point faire éclater le mécontentement qu'il avoit de l'Armée ; qu'il n'étoit point de la dignité d'un Prince comme lui , de paroître touché d'une injure , lorsqu'on n'étoit pas disposé à lui en faire satisfaction. Qu'à la verité il étoit Général de l'Armée ; qu'elle l'avoit reconnu pour tel , mais qu'elle l'avoit fait librement : qu'à proprement parler , cette Armée n'étoit point à lui , mais aux Calvinistes , pour le secours desquels on l'avoit levée ; qu'ainsi il ne devoit pas s'étonner , si elle avoit ses vûes particulieres, comme elle avoit ses interêts séparés des siens. Que cependant c'étoit elle qui le rendoit considerable à la Cour , & qu'il ne pouvoit que par son secours obtenir les avantages qu'il s'étoit proposez ; qu'ainsi il lui étoit de la dernière importance d'en conserver le Commandement ; qu'il falloit pour cela paroître attaché aux interêts des Calvi-

Memoires de
Henry
Duc de
Bouillon

nistes , & se garder sur toutes choses de faire des Traitez particuliers : que la Cour ne manqueroit pas de les lui proposer ; mais qu'on lui manqueroit de parole , à moins qu'il ne traitât avec tout le parti , & qu'on ne fût réciproquement garand de ce qui auroit été promis. Que si l'on pouvoit une fois le séparer de l'armée , elle ne laisseroit pas de traiter avec avantage pour les Calvinistes , & pour les Catholiques-Mécontents ; mais que pour lui , la Cour n'y auroit d'égard qu'autant qu'elle le jugeroit à propos. Que quand en traitant pour le parti , il ne demanderoit rien pour lui-même , la Cour étoit trop éclairée pour ne sçavoir pas qu'avant toutes choses il falloit contenter ceux qui en étoient les Chefs ; & que le parti même ne consentiroit à aucun traité , qu'il n'eût toute la satisfaction qu'il pouvoit raisonnablement prétendre.

Le Vicomte ajoûta , qu'il prioit le Duc d'Alençon de se souvenir des motifs qui l'avoient obligé de quitter la Cour , & de la maniere si indigne de sa naissance , dont il y avoit été traité ; qu'il en devoit connoître les artifices , & s'il l'osoit dire , la haine &

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 199
le mépris qu'elle avoit pour lui : que
l'unique moïen de s'y faire conside-
rer , étoit d'être à la tête d'un puissant
Parti , & de se mettre en état de le
faire agir quand il le jugeroit à pro-
pos. Que c'étoit ce qui avoit acquis
tant de consideration au feu Prince
de Condé , & au feu Amiral de Châ-
tillon. Que sans aller chercher bien
loin des exemples , le Maréchal Dan-
ville n'avoit empêché sa ruine & celle
de sa Maison , qu'en formant le par-
ti des Catholiques-Mécontents , en
s'en rendant le Chef , en faisant ses
interêts des leurs , & en y demeurant
toujours étroitement uni.

Le Duc d'Alençon demeura d'ac-
cord de tout ce que le Vicomte de
Turenne jugea à propos de lui dire.
Mais comme il avoit pris des enga-
gemens avec la Reine Mere , & que
ses vûës n'alloient pas si loin que celles
du Vicomte , il insista sur la proposi-
tion qu'il avoit déjà faite ; il se rédui-
sit à quinze jours , dont il prétendit
avoir absolument besoin , & il pria
le Vicomte de Turenne d'obtenir du
Prince de Condé & de Casimir , qu'il
ne fût obligé de les joindre , qu'après
que ce terme seroit passé , & que ce-

pendant on ne fit aucune entreprise.

Quoique le Vicomte qui avoit de grands talens pour la Guerre , fût persuadé que les succès dépendoient autant de la diligence que de toute autre chose ; cependant comme il avoit encore l'esperance de s'avancer par la faveur du Duc d'Alençon , il crut qu'il ne devoit pas lui refuser son entremise , dans une occasion où tout autre secours lui manquoit. Il prit donc des lettres de créance du Duc , & partit aussi-tôt pour aller conférer avec les deux Princes. Il parut dans cette occasion combien il est important d'employer dans les négociations des personnes agréables & accréditées dans le parti , avec qui l'on veut traiter. Le Vicomte representa aux deux Princes avec tant de force , combien il importoit à la réputation & au succès de leurs Armes , d'avoir à leur tête le frere unique du Roy , & le Successeur présomptif de la Couronne, qu'il obtint le délai de quinze jours que demandoit le Duc d'Alençon. Il n'en fut pas de même de la proposition qu'il fit , de ne rien entreprendre pendant ce temps-là ; elle fut rejetée , & le Vicomte qui étoit plus pé-

ibid.

nétrant que le Duc d'Alençon, n'y insista pas, parce qu'il comprit qu'en faisant des entreprises, on avanceroit plus ses desseins, qu'en demeurant sans rien faire, comme il l'avoit proposé. Ainsi Casimir prit d'assaut, sacagea, & brûla la petite ville de Saint Verin dans le Nivernois. D'un autre côté, le Prince de Condé aiant eu avis que les Reîtres du Roy, commandez par Schomberg étoient entrez dans la Beauce, il marcha avec trois mil chevaux pour les combattre. Le Vicomte de Turenne qui ne perdoit aucune occasion de se signaler, voulut être de la partie; il se chargea même de la conduite de l'Avant-garde, & toute la précaution qu'il prit, fut d'écrire au Duc d'Alençon pour lui demander son agrément. Si l'avis du Vicomte eût été suivi, la défaite des Reîtres du Roy étoit infaillible. Il proposa d'aller lui-même avec cinq cens chevaux attacher l'Escarmouche, & de l'entretenir jusques à ce que toutes les Troupes eussent joint. La Noüe qui ne vouloit rien risquer, ne fut pas de cet avis; il voulut que toutes les Troupes attaquaissent, & que l'on attendît qu'elles

Memoi-
res de
Henry
Duc de
Bouillon

fulsent arrivées : mais le temps que l'on mit à passer un gué à la file, fit perdre l'occasion de combattre. Schomberg fut averti de la marche du Prince de Condé, il eut le temps de se retirer.

Ces deux entreprises, quoique peu considérables, eurent l'effet que le Vicomte de Turenne avoit prévu. Bien loin d'être un obstacle au Traité commencé par le Duc d'Alençon, elles en avancèrent la conclusion. Le Roy qui craignoit que l'Armée de son Frere n'approchât de Paris, fit partir la Reine Mere pour aller traiter de la Paix, & la conclure à quelque prix que ce fût. Le Duc d'Alençon qui en fut averti, partit en même-temps de Moulins, avant que le terme de quinze jours qui lui avoit été accordé, fût expiré, & vint joindre l'Armée. Il en fit aussi-tôt la revûe, & il trouva que les Troupes que le Vicomte de Turenne lui avoit amenées, étoient les plus belles & les mieux équipées. Il s'en falut peu que cette revûe ne fût renaître le differend de Bussy avec le Vicomte de Turenne. Ce dernier voulut que le Colonel qu'il avoit nommé, fît sa charge, & qu'il parût

Ibid.

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 203
avec le Drapeau blanc ; Buffy s'en
offença , & fit de nouveaux projets
pour s'en vanger : mais des affaires
plus importantes firent oublier cette
querelle , les Troupes prirent leurs
quartiers , & l'on ne pensa plus qu'à
la Paix.

Afin de la traiter avec plus de
commodité pour les deux partis , la
Reine Mere se rendit à Châtenoy le
Château. Le Duc d'Alençon , le Prin-
ce de Condé , Casimir & les autres
Chefs l'y furent trouver. On com-
mença aussi-tôt les Conférences. La
Paix fut conclüe le vingt-septième
d'Avril , & l'Edit qui en fut dressé , fut
verifié au Parlement le quatorzième
de May. Le Duc d'Alençon obtint les
Provinces du Maine , de Berry , d'An-
jou & de Touraine , qui furent ajoû-
tées à son appanage , & depuis ce
temps-là il prit la qualité de Duc
d'Anjou. On accorda aux Prétendus
Réformez ce qu'on leur avoit si sou-
vent refusé ; il leur fut permis de bâtir
des Temples , de faire l'Exercice public
de leur Religion dans toutes les Vil-
les , Bourgs & Villages du Roïaume ,
à la réserve de Paris & de l'endroit
où la Cour feroit son séjour , & deux

L'an
1576.

Manu-
crits de
Lomenie
Tome 3.

lieuës aux environs. Ils obtinrent des Chambres mi-parties, huit Places de sûreté avec leurs Garnifons entretenus aux dépens du Roy, & plusieurs autres conditions tres-avantageuses. On accorda à Casimir une pension de quatorze mille écus, une Compagnie d'Ordonnance de cent Hommes d'armes, le Duché d'Etampes, l'entretien de quatre mil de ses Réîtres au service du Roy, & de lui faire toucher six cent mille écus dans les termes dont on conviendroit. Pour sûreté de toutes ces promesses, on lui donna cinq Gentilshommes en ôtage & le Duc de Lorraine pour caution. On rendit au Prince de Condé le Gouvernement de Picardie ; on y ajoûta la Ville de Péronne, avec deux cens Hommes de Garnifon entretenus aux dépens du Roy. Les autres Chefs eurent des gratifications. Une Paix si honteuse & si à charge à l'Etat ne pouvoit pas être de durée. Elle ne dura aussi qu'autant de temps qu'il convenoit aux vûës qui l'avoient fait faire : elles consistoient à retirer le Duc d'Alençon des mains des Etrangers, à les obliger de sortir de France & se retirer en Allemagne.

Comme les Provinces qui avoient été ajoûtées à l'Appanage du Duc d'Alençon, le mettoient en état de faire du bien à ceux qui l'avoient aidé à les obtenir ; le Vicomte de Turenne crut ne porter pas trop loin ses prétentions, en lui demandant le Gouvernement d'Anjou, ou de Touraine, ou celui de Berry. Tant d'années passées auprès de la personne de ce Prince dans la plus étroite confiance, les risques auxquels il s'étoit exposé à sa considération, la fidélité avec laquelle il avoit refusé les offres du Duc d'Anjou son Frere, qui avoit succédé à la Couronne, & dont il s'étoit attiré la disgrâce pour s'être trop attaché à son service ; en un mot la dépense qu'il venoit de faire pour lever & pour équiper les Troupes qu'il lui avoit amenées, tout cela lui faisoit esperer que le Duc d'Alençon se piqueroit enfin de lui témoigner de la reconnoissance ; ou que portant ses vûës plus loin, il voudroit s'attacher par des bien-faits une personne de son rang & de son crédit, & faire enfin par politique & par intérêt ce qu'il eût dû faire par grandeur d'ame. Mais la reconnoissance n'a pas tou-

Me'moires
du
Duc de
Bouillon

jours été la vertu des Princes : comme rarement ils se connoissent en hommes , il est rare aussi qu'ils fassent de bons choix , & leur grandeur les rend si délicats, que souvent on les offense en leur rendant de trop grands services. Combien de gens leur ont déplu par les endroits même qui devoient leur plaire ?

Ibid.

Comme le Duc d'Alençon étoit à peu près de ce caractère , il reçut si froidement la proposition du Vicomte de Turenne , que le Vicomte jugea deslors qu'il ne devoit rien attendre de ce Prince. Le parti qu'il prit , fut de se retirer au quartier que ses Troupes occupoient encore. Cependant pour ne pas abandonner ses esperances , sur une réponse qui n'étoit pas un refus absolu , il laissa quelques-uns de ses amis auprès du Duc pour le solliciter en sa faveur. Ils le firent avec toute l'affection qu'il avoit lieu d'attendre de leur zele ; mais ils eurent du Duc pour toute réponse , que si le Vicomte vouloit retourner à la Religion Catholique , il verroit ce qu'il pourroit faire pour lui. Dans la verité le Duc d'Anjou n'aimoit pas les Prétendus Réformez , & il disoit sou-

vent comme le rapporte Daubigné, * Liv. 3.
 qu'il ne falloit que connoître les Hu- Chap. 4.
 guenots pour les haïr, & qu'il n'avoit
 trouvé parmi eux qu'un seul homme
 de bien qui étoit le sieur de la Noüe.
 La réponse du Duc d'Anjou à laquelle
 le Vicomte de Turenne ne s'attendoit
 pas, le choqua au dernier point; il
 résolut de rompre avec lui d'une ma-
 niere éclatante, & de lui témoigner
 publiquement son mécontentement
 avec d'autant plus de hauteur, qu'en
 perdant sa protection, il n'étoit pas
 en peine d'en recouvrer une autre.
 Les factions qui divisoient alors la
 France, facilitoient ces changemens
 de parti. Ceux qui étoient mécontents
 du Roy ou du Duc d'Anjou, n'avoient
 qu'à se donner aux Guises, ils ne man-
 quoient jamais d'en être reçus; ou si
 la diversité de Religion empêchoit de
 s'adresser à eux, le Roy de Navarre,
 les Catholiques - Mécontents, ou les
 Prétendus Réformez offroient tou-
 jours des conditions avantageuses.
 Ce fut du côté de ces derniers que le
 Vicomte de Turenne jetta les yeux.
 Il résolut de se faire un mérite parmi
 eux de la proposition que le Duc d'An-
 jou lui avoit fait faire de changer de

ibid. Religion, & du refus qu'il en avoit fait, quoique sa fortune dépendît de cette démarche. Il prétendit leur prouver par - là, que rien ne pouvoit plus le détacher de leurs intérêts; & comme peu de gens de la haute Noblesse étoient capables d'un pareil attachement, & qu'on en voïoit tous les jours sacrifier leur Religion à leur avancement, il en conclut qu'en prenant ce parti, il acquerreroit la confiance des Calvinistes à un point que personne ne le surpasseroit parmi eux en crédit.

Il y a même de l'apparence qu'il conçut deslors le dessein de devenir leur Chef, au moins dans les Provinces de delà la Loire; ce qui l'auroit rendu plus considérable que tous les établissemens qu'il eût pu obtenir de la Cour. Il est vrai que les Princes du Sang qui avoient embrassé le Calvinisme, paroïssent un obstacle invincible à cette prétention; mais il avoit pénétré que l'esperance qu'ils avoient de parvenir un jour à la Couronne si le Roy & le Duc d'Anjou mouroient sans Enfans, comme il n'étoit pas sans apparence, les rendoit suspects aux Calvinistes. Que

les Prétendus Réformez étoient persuadés qu'en ce cas les Princes retourneroient à la Religion Catholique ; qu'ainsi ils étoient toujours en garde contre eux , & n'étoient nullement disposez à leur donner toute leur confiance , & à remettre tous leurs interêts entre leurs mains. Le Vicomte de Turenne n'étoit point sujet à cet inconvénient ; & d'ailleurs sa naissance , ses alliances , & ses qualitez personnelles le mettant en état de ne céder qu'aux Princes du Sang , il n'y avoit personne qui pût lui disputer le premier rang parmi les Prétendus Réformez. Cette disposition des Calvinistes à l'égard des Princes du Sang est si véritable , que nous l'apprenons de Henry IV. même dans un entretien qu'il eut avec le Marquis de Rosny qui fut depuis Duc de Sully. L'on verra dans la suite de cette Histoire que le Vicomte de Turenne avoit les vûes qu'on vient de marquer , & qu'elles auroient peut-être réüssi , si Henry IV. n'en eût détourné l'effet.

En exécution du dessein dont on vient de parler , le Vicomte de Turenne fut trouver le Duc d'Anjou : comme il vouloit que sa rupture avec

Mémoires de Sully , Chap. 53. pag. 161. impression d'Hollande.

Ibid.

ce Prince eût tout l'éclat qui convenoit aux fins qu'il s'étoit proposées, il se fit accompagner par trois ou quatre cent Gentilshommes ou Officiers de réputation. Il aborda le Duc avec un air où la fierté & le mécontentement paroissoient tout entiers. Il lui dit que depuis sa plus tendre jeunesse, il avoit eu l'honneur d'être élevé auprès de lui; que comme personne n'avoit eu plus de part à sa confiance, il avoit tâché de la mériter par ses assiduez, par ses services, & par un dévoüement qui n'avoit pu être ni plus sincere, ni plus desintéressé. Que le Duc sçavoit mieux que personne les tentatives que le Roy avoit faites pour le détacher de son service, & pour se l'attacher; qu'il ne pouvoit ignorer que le refus qu'il en avoit fait, lui avoit attiré la disgrâce du Roy, & tous les malheurs qui en sont les suites ordinaires; qu'il s'étoit vû fugitif, prêt à perdre les biens, la liberté & la vie. Que ces dangers qui auroient peut-être ébranlé la fidélité de tout autre que lui, n'avoient rien diminué de son zele pour sa personne; qu'il étoit accouru à son secours à la premiere sollicitation qu'il

lui en avoit faite ; qu'il lui avoit amené les plus belles Troupes de l'Armée qu'il venoit de commander, & toute cette brave Noblesse qui lui faisoit l'honneur de l'accompagner, & qui avoit bien voulu s'attacher à sa fortune. Qu'après tant de preuves de sa fidélité & de son zele, au-lieu des récompenses qu'il avoit lieu d'attendre, on le paioit du refus d'un Gouvernement qu'on eût dû lui offrir s'il ne l'eût pas demandé ; qu'on lui faisoit un crime de sa Religion ; qu'on ôtoit par-là toute esperance, non seulement à lui-même, mais à la Noblesse qui l'accompagnoit, & à tout le parti Calviniste qui l'avoit si généreusement secouru, & qu'on aliénoit de son service une infinité de braves gens, dont il pourroit un jour avoir besoin.

En cet endroit le Vicomte s'aperçut, que Saint Sulpice qui accompagnoit le Duc d'Anjou, s'applaudissoit de son mécontentement & de l'avantage qu'il avoit eu de l'emporter sur lui. Ce fut ce qui l'obligea d'ajouter en regardant Saint Sulpice, qu'il se plaindroit moins de son malheur, si les récompenses qu'il avoit lieu de

prétendre , n'avoient pas été données à des gens qui ne le valoient pas , & avec lesquels il ne voudroit pas entrer en comparaison ; que l'occasion se pourroit présenter de leur apprendre à se connoître ; que cependant il se retiroit en Guyenne , avec la satisfaction d'avoir préféré sa Religion à tous les avantages qu'on lui avoit offerts , ou qu'on eût pu lui offrir.

Lorsque le Vicomte de Turenne eut achevé de parler , tous ceux qui l'accompagnoient , témoignèrent par un murmure confus , qu'ils prenoient part à son mécontentement ; plusieurs même de ceux qui étoient avec le Duc d'Anjou parurent entrer dans leurs sentimens. Le Duc fut surpris & embarrassé de cette espece de conspiration , à desapprouver la maniere dont il en avoit usé avec le Vicomte. Il ne laissa pas de lui répondre qu'il étoit fâché de le voir partir mécontent de lui ; qu'il prenoit les choses un peu trop vivement ; qu'il l'avoit toujours aimé , & qu'il l'aimeroit toujours : Que quant à ceux qu'il avoit gratifiés , ils croioient avoir mérité ses bonnes graces & ses bien-faits , & que lui-même les en jugeoit dignes.

Le Vicomte lui repartit, que si hors de sa présence ils entreprenoient de s'égalier à lui, il les en feroit repentir. En achevant ces mots, il fit une profonde révérence au Duc, & sortit. Tous ceux qui l'avoient accompagné le suivirent sans rien dire, mais le sieur de Bonneval qui étoit du nombre, ne put s'empêcher de dire au Duc d'Anjou : Mon Prince, vous perdez plus que vous ne pensez en perdant Monsieur de Turenne.

Ibid.

Comme le Vicomte descendoit l'escalier, Saint Sulpice qui le suivoit lui demanda s'il avoit prétendu parler de lui. Oüi (lui répondit le Vicomte) & sans le respect que j'ai pour votre Maître, vous vous souviendriez toute votre vie de m'avoir demandé un éclaircissement. Saint Sulpice alloit repartir lorsqu'il entendit que ceux de la suite du Vicomte, lui disoient qu'il n'en falloit point faire à deux fois, & qu'ils alloient le délivrer d'un ennemi qui avoit l'insolence de l'insulter. A ces mots Saint Sulpice doubla le pas, & remonta l'escalier plus vîte qu'il ne l'avoit descendu.

Ibid.

Une rupture d'un pareil éclat fit

grand bruit à la Cour & dans les Provinces. Les Courtifans blâmerent le le Vicomte de Turenne, ils prétendirent qu'il avoit manqué de respect au Frere unique de son Souverain ; mais les Prétendus Réformez lui en fçurent un gré infini, il acquit par-là leur estime & leur confiance au point qu'il l'avoit esperé. Pour lui, quand il en parle à son Fils le Prince de Sedan dans ses Mémoires, il lui fait faire cette réflexion si importante, que quand on a pris un mauvais parti, on ne manque jamais de s'en repentir. Il avoie qu'il avoit agi contre la Politique & contre la conscience, en préférant le parti du Duc d'Anjou à celui du Roy ; & que ce fut avec justice que Dieu permit que le Duc manqua pour lui de reconnoissance. Il exhorte son Fils à ne se proposer jamais que des grandeurs qu'on puisse acquérir justement, & à n'aller à la gloire que par le chemin de la vertu. En un mot il lui parle en Pere & en Homme à qui l'experience avoit appris qu'on ne peut être heureux en s'éloignant de son devoir.

En exécution de ce que le Vicomte de Turenne avoit dit au Duc d'An-

jour, qu'il alloit se retirer en Guyenne avec ses Troupes ; il se rendit à son quartier, & commença à donner les ordres pour le départ. L'on étoit prêt de se mettre en marche, lorsque le Prince de Condé & Casimir l'envoierent prier de differer encore quelques jours à partir, jusques à ce que l'on eût des assurances plus positives de l'exécution du Traité qu'on venoit de conclure. Le Vicomte de Turenne répondit qu'il le feroit volontiers ; qu'il n'avoit rien plus à cœur que les interêts de la cause commune, & que d'ailleurs il étoit persuadé qu'on ne pouvoit trop se défier de la Cour. En effet trois mois se passerent sans qu'on pût voir l'entiere exécution de ce que la Reine Mere avoit promis ; mais l'extrême envie qu'avoit le Roy de délivrer la France des Allemans qui y faisoient tous les jours de nouveaux desordres, fut cause qu'on exécuta enfin la plus grande partie des choses qui avoient été arrêtées. On donna des sûretés pour le reste. Casimir se retira en Allemagne. Les Troupes Calvinistes retournerent dans leurs Provinces, & le Vicomte alla faire quelque séjour à Turenne, où

Ibid.

toute la Noblesse qui l'avoit suivi, voulut l'accompagner ; ensuite chacun se retira chez soy.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Tant que le Vicomte fut à Turenne, il vécut avec une magnificence capable de lui acquérir & de lui attacher toute la Noblesse du País. Il avoit d'ordinaire vingt-cinq Gentilshommes nourris & entretenus à ses dépens, vingt-quatre Pages, le reste des Domestiques & l'équipage à proportion. Ses occupations ordinaires étoient de monter à cheval, de faire des Armes, des Tournois, & des courses de Bague. Ces exercices l'entrenoient dans le goût de la Guerre ; il prévoioit qu'elle recommenceroit bien-tôt, & que les différens partis qui partageoient la France, ne demeureroient pas long-temps en paix. Ce fut pour s'endurcir à la fatigue qu'il s'occupa aux exercices dont on vient de parler. Le reste du temps il s'appliquoit à regler ses affaires, sans quoi il avoüe qu'il n'eût pas pu fournir aux dépenses qu'il faisoit sans s'endetter, & même sans se ruiner. Mais comme il portoit ses vûes plus loin que ceux qui font profession des Armes, n'ont coûtume de faire,

faire,

faire , & qu'il pensoit sur-tout à s'accréditer parmi les Prétendus Réformez , & à s'acquérir la réputation de Calviniste zélé ; il eut une attention particuliere à régler sa Maison. Il avoit toujourns chez lui un Ministre des plus habiles ; on y faisoit la Priere soir & matin , le Prêche , & tous les Exercices qui sont en usage parmi les Prétendus Réformez. Sa Maison étoit ouverte à tous les gens de bien , & à toutes les personnes d'esprit du parti , sur-tout à ceux qui avoient de la réputation & du crédit dans les Eglises Prétenduës Réformées. Quand il rencontroit des gens qui avoient été attachez au feu Amiral de Châtillon , dont la mémoire étoit en si grande vénération parmi les Calvinistes , il les retiroit chez lui , & leur fournissoit toutes les commoditez dont ils avoient besoin.

Ibid.

Deplus il avoit ses heures réglées pour s'entretenir avec des gens d'esprit , dont sa Maison étoit toujourns remplie. Dans ces conversations on proposoit des questions de Philosophie ou de Theologie ; on s'entretenoit de la maniere de bien parler & de bien écrire , mais sur-tout de la

Ibid.

Guerre & de la Politique, où il se rendit tres-habile. Il suppléoit par-là à l'étude des belles lettres, auxquelles on l'avoit empêché de s'appliquer dans sa jeunesse; il évitoit l'oïveté & la débauche qui perd tant de gens, & qui rend inutiles le plus souvent tous les talens qu'on a reçûs de la nature, ou que l'on a acquis par l'étude & par l'usage du grand monde. Au reste, le Vicomte de Turenne étoit si exact à se trouver à ces entretiens, que même pendant les voyages qu'il étoit obligé de faire, il menoit toujours avec lui quelque personne d'esprit, avec qui il pût les continuer.

Ibid

En vivant de la sorte, le Vicomte de Turenne s'acquît cette ouverture & cette étendue d'esprit, auxquelles la nature lui avoit donné de grandes dispositions. Personne n'entendoit mieux que lui ses intérêts, & ceux du parti qu'il avoit embrassé; toujours fécond en expédiens, & en ressources; toujours ferme dans les résolutions qu'il avoit prises; actif, vigilant, laborieux, secret, il poursuivoit constamment l'exécution de ses entreprises. L'impossibilité seule

pouvoit l'en détourner. Mais il acquit sur-tout par cette maniere de vie, cette grande réputation qu'il s'étoit proposée, non seulement dans le parti des Calvinistes, mais dans toute la France, & dans les Pais Etrangers.

Pendant que le Vicomte de Turenne prenoit de si justes mesures pour se rendre considerable dans le parti Calviniste, le Roy de Navarre mécontent du peu d'égard qu'on avoit eu pour lui dans la paix qui venoit d'être concluë, se retira en Saintonge, puis à Périgueux avec la Princesse de Navarre sa sœur unique. Comme toutes ses vûës alloient à se rendre Chef des Calvinistes, il crut que pour y réussir, il ne pouvoit avoir des liaisons trop étroites avec le Vicomte de Turenne & avec la Noüe, ni leur témoigner trop d'estime & trop de confiance. Le premier étoit sans contredit le Seigneur le plus considéré du parti après les Princes du Sang, tant pour la naissance, que pour les biens, & pour toutes les qualitez personnelles qui peuvent rendre un homme recommandable. Le second, quoique simple Gentilhomme, l'emportoit sur les Princes mêmes, par le

ibid.

crédit qu'il avoit parmi les Calvinistes, & par l'estime qu'il s'y étoit acquise. Il avoit toujours fait une profession constante du Calvinisme, au lieu que les Princes l'avoient une fois abandonné; à la vérité ils avoient été forcez à le faire par des considérations qui ne pouvoient être plus fortes. Cela n'avoit pas laissé de les rendre odieux parmi les Prétendus Réformez, parce que ces Princes avoient (ce leur sembloit) perseveré trop long-temps dans la Religion Catholique qu'ils avoient embrassée par force. D'ailleurs, les prétentions qu'ils avoient à la Couronne, les rendoient suspects; & l'on étoit convaincu que lorsque pour y parvenir, il ne s'agiroit que d'abandonner encore une fois le Calvinisme, ils ne manqueroient pas de le faire. Ce soupçon tomboit particulièrement sur le Roy de Navarre. Il étoit d'un degré plus proche de la Couronne, que le Prince de Condé. Il étoit retourné plus tard que lui au Calvinisme, & il ne passoit pas même pour y être aussi attaché que lui.

Ce fut pour effacer ces impressions, que le Roy de Navarre crut qu'il de-

voit s'attacher en toutes manieres le Vicomte de Turenne & la Noüe. Il les invita l'un & l'autre à se rendre auprès de lui à Périgueux, pour y tenir à sa Cour & dans ses Conseils le rang qui leur étoit dû, & qu'il leur avoit déjà donné dans son estime & dans sa confiance.

Le Vicomte de Turenne qui n'avoit rien de mieux à faire même par rapport à ses vûës, s'y rendit le premier si-bien accompagné, que sa fuite auroit pu donner de la jalousie à tout autre qu'au Roy de Navarre. Ce Prince, bien loin d'avoir des sentimens si bas, comprit encore mieux qu'il n'avoit fait, par ce grand nombre de Noblesse dont la fortune paroïssoit attachée à celle du Vicomte, combien il lui importoit de le gagner. La Princesse de Navarre entra dans les vûës de son Frere; elle crut que pour lui mieux acquérir le Vicomte de Turenne, elle devoit se l'attacher à elle-même. Elle n'eut pas de peine à y réussir; elle étoit jeune, belle & bien faite; elle joüoit bien du Luth, elle chantoit encore mieux, & faisoit assez bien des Vers. Le Vicomte avoüe lui-même que personne n'étoit mieux que

Ibid.

Ibid.

lui auprès de cette Princesse, qu'elle l'honoroit de sa confiance, & qu'elle faisoit peu de choses sans les lui communiquer. Mais il veut persuader en même-temps, que l'amour n'entra point dans leur commerce; il en donne deux preuves; l'une, qu'il ne lui parloit jamais sans témoins; l'autre que le Roy de Navarre, bien loin de desapprouver la liaison du Vicomte avec sa sœur, témoigna toujourns qu'elle lui étoit tres-agréable. L'on prétend même qu'il avoit dessein de la lui faire épouser: & comme ce n'eût pas été la première fois que la Maison de la Tour seroit entrée dans l'alliance de la Maison Royale, il n'y a pas lieu de s'étonner que le Roy de Navarre favorisât l'estime de la Princesse sa sœur pour le Vicomte de Turenne.

Ibid.

En effet, le Roy de Navarre aiant quitté Perigueux pour aller faire son séjour à Agen, & le Vicomte étant retourné à Turenne, le Roy de Navarre n'omit rien pour l'engager à revenir à sa Cour. Le Vicomte y revint quelque temps après; il y trouva la Noïe qui s'étoit donné au Roy de Navarre, & qui étoit, pour ainsi

dire , devenu son domestique. Ce Prince avoit pour lui toute la considération qu'il méritoit ; mais la Noïe ne fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'il entroït dans cette considération plus de politique que de véritable amitié. Le Roy de Navarre aimoit les plaisirs , la galanterie faisoit alors sa principale occupation. Lavardin & Roquelaure étoient entrez par-là dans sa confiance ; ils étoient tous deux Catholiques , mais de ceux qui ne le sont que de nom & par habitude ; ils redoutoient l'humeur sévère de la Noïe , & ils n'épargnoient rien pour en dégoûter le Roy de Navarre ; mais il lui étoit trop nécessaire pour le mécontenter , & pour rompre ouvertement avec lui. La Noïe s'appercevoit tous les jours de plus en plus des mauvais offices qu'on lui rendoit auprès du Roy de Navarre. Il lui eût été aisé d'y remédier en se rendant plus complaisant , mais il crut qu'il trahiroit son Maître en flattant , ou même en dissimulant des passions qui ne pouvoient aller qu'à le perdre , ou du moins , comme il arriva , à nuire beaucoup à ses affaires. Il étoit donc le seul qui lui disoit des veritez

124 HISTOIRE DE HENRY
utiles, mais dont la jeunesse du Prince,
son penchant pour les plaisirs & les
flateries continuelles de Lavardin &
de Roquelaure, l'empêchoient de pro-
fiter.

La Noïe au desespoir qu'on cor-
rompît ainsi un naturel aussi heu-
reux que celui du Roy de Navarre ;
persuadé d'ailleurs que Lavardin &
Roquelaure étoient aux gages de la
Cour, & que c'étoit par ses ordres
qu'ils entretenoient ce Prince dans
une honteuse oisiveté, s'en plaignoit
souvent au Vicomte de Turenne. Il
lui en faisoit voir les consequences
pour le Roy de Navarre même, &
pour tout le parti. Enfin, il lui dit
un jour, que si ce Prince continuoit
à prendre ses avis en mauvaise part,
il quitteroit plutôt sa Cour, que de
souffrir qu'on lui pût imputer d'avoir
favorisé ses desordres, ou du moins
de ne s'y être pas opposé.

Le Vicomte de Turenne n'approu-
va pas cette résolution ; il fit voir à
la Noïe combien il importoit à leur
parti, de ne pas abandonner le Roy de
Navarre aux mauvais conseils de
Lavardin & de Roquelaure. Il lui dit
que les bonnes qualitez de ce Prince

méritoient bien qu'on excusât en lui quelques défauts, ou du moins qu'on les supportât; que l'oïfiveté les avoit produits, que l'occupation y remédieroit: que la paix qu'on venoit de conclure, ne pouvoit pas durer. Qu'il avoit des avis certains qu'on inspiroit dans toutes les Provinces aux Députés qui devoient se rendre aux Etats de Blois, d'insister sur la cassation des Edits accordez aux Prétendus Réformez; que la Guerre qui alloit recommencer, leur donneroit à tous & au Roy de Navarre en particulier tant d'occupations, qu'il ne pourroit se dispenser de changer de vie: qu'alors ses conseils seroient écoulez, & qu'on seroit trop heureux de les suivre.

En effet, les avis que le Vicomte de Turenne avoit reçus, ne se trouvèrent que trop certains. La paix qu'on venoit de conclure, parut aux Catholiques si favorable pour les Calvinistes, qu'ils n'en purent souffrir l'exécution. Ils firent à cette occasion plusieurs remontrances au Roy; mais la crainte d'une nouvelle Guerre-civile l'ayant empêché d'y répondre favorablement, il se forma une nouvelle faction * qui sous prétexte de

* La Ligue.

226 HISTOIRE DE HENRY
détruire l'Herésie , & de rétablir la
Religion Catholique dans son premier
lustre , pensa renverser l'Etat , & don-
na lieu au Parti Protestant de se forti-
fier & de s'accroître.

Le Roy qui prévint les conséquences
de cette dangereuse Ligue , crut la
dissiper en rassemblant les Etats à
Blois. Il en avoit promis la convoca-
tion , lorsque la dernière Paix fut
conclüe , & les Calvinistes même l'a-
voient souhaitée & demandée. Le
Roy étoit persuadé que la plus gran-
de partie des Députez , pour éviter
les malheurs de la Guerre , consenti-
roit à l'exécution des Edits donnez en
faveur des Calvinistes ; qu'ainsi il n'en
seroit plus responsable , & que les Ca-
tholiques zelez n'auroient plus rien à
lui reprocher. Mais les Partisans de
la Ligue agirent si efficacement dans
les Provinces , que presque tous les
Députez furent chargez de deman-
der qu'on supprimât les Edits accor-
dez aux Calvinistes ; qu'on ne pût
faire profession publique en France ,
que de la seule Religion Catholique ,
& de consentir plutôt à une nouvelle
Guerre , que de souffrir qu'on tolerât
plus long-temps l'exercice public de

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 227
la Religion Prétendue Réformée.

Les Députez des Provinces s'étant rendus à Blois , chargez des demandes qu'on vient de rapporter , le Roy fit l'ouverture des Etats , le sixième de Décembre , par un discours des plus éloquens , & qui ne pouvoit être prononcé avec plus de grace. Il se réduisoit à convaincre l'assemblée du dessein sincere qu'il avoit de procurer & d'assurer le repos de son peuple , & de rétablir le Roïaume dans sa première splendeur. Il exhorta l'Assemblée à s'unir à lui pour en faciliter l'exécution , & pour finir enfin ces divisions funestes , qui désoloient la France depuis si long-temps. Mais quoique le Roy pût faire , soit par ses discours publics , soit par ses entretiens particuliers avec les Députez ; le plus grand nombre persista à demander la révocation des Edits & l'exercice public de la seule Religion Catholique par tout le Royaume. Comme il étoit aisé de prévoir les funestes suites de ces deux demandes , si elles étoient accordées ; le Roy proposa la modification de l'Edit de Paix. Il ajoûta qu'il croïoit que cela suffisoit pour le present ; qu'on cour-

La Po-
plinière
Tom. 2.

l'an
1576.

228 HISTOIRE DE HENRY
roit risque de renverser l'Etat en por-
tant les choses à l'extrémité, & que le
temps pourroit donner des ouvertu-
res à faire quelque chose de plus. A
la verité, il n'étoit pas sûr que les
Calvinistes consentissent à la modi-
fication du dernier Edit de pacifica-
tion ; mais il étoit indubitable qu'en
le revoquant entierement, on alloit
rallumer la plus furieuse Guerre-ci-
ville qu'on eût encore vüe dans le
Royaume.

On apprit dans ce même temps que
les Calvinistes allarmez des résolu-
tions qu'on prenoit contre-eux aux
Etats, commençoient à se soulever
dans toutes les Provinces ; qu'ils re-
noüoient leurs correspondances avec
les Etrangers, & que le Vicomte de
Turenne venoit de s'emparer des Vil-
les du Bas-Limosin. Le President Ei-
mar Député de Guyenne en avertit
l'Assemblée, & il se servit de cette
occasion pour représenter les incon-
veniens de la résolution qu'on alloit
prendre : mais les Ligueurs avoient
tellement pris le dessus dans les Etats,
que ce Député ni quatre autres qui
opinerent comme lui, ne furent point
écoûtez. Le Roy se vit obligé de

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 279
ivre la pluralité des voix , de con-
nir à la révocation absoluë de l'E-
dit de pacification , & d'ordonner que
dans tout le Royaume on ne feroit
plus d'exercice public de la Religion
Prétenduë Réformée.

En consequence de cette résolution L'an 1577.
des Etats , le Roy écrivit à tous les
Gouverneurs des Provinces , que quoi
qu'il eût défendu par tout le Royau-
me l'exercice public de la Religion
Prétenduë Réformée ; son intention
n'étoit pas qu'on violentât la con-
science de personne , ni qu'on obli-
geât les Prétendus Réformez à faire Manuf-
crits.
Tom. 3.
profession de la Religion Catholique ;
que ceux qui voudroient vivre paifi-
blement dans leurs maisons ; y se-
roient assurez de la protection des
Loix & des Magistrats , & qu'on ne
s'informerait point de leur croiance.
Le Roy écrivit dans le même sens
à la Noblesse du Languedoc & de
la Guyenne & au Roy de Navarre
en particulier. Biron fut envoié ex-
près à ce Prince , pour lui porter la
lettre de Sa Majesté , & pour lui expli-
quer les motifs qui l'avoient engagée
à révoquer le dernier Edit de pacifi-
cation. Il étoit encore chargé d'ex-

horter ce Prince à se soumettre à la résolution des Etats , de le détourner de la Guerre-civile , & de lui faire comprendre qu'il étoit beaucoup plus de son intérêt de demeurer attaché au Roy , que de se rendre Chef d'un Parti dont toutes les vûes alloient à démembler l'Etat , & à s'ériger en République.

Ibid.

Le Roy ne se contenta pas de cette démarche à l'égard du Roy de Navarre , il voulut que les Etats lui envoïassent des Députez. L'Archevêque de Vienne pour le Clergé , Rubempré pour la Noblesse , & Ménager Général des Finances de Tourraine pour le tiers-Etat , furent chargez de cette députation. On envoïa au Prince de Condé Dalibouft Evêque d'Autun , les sieurs de Montmorin & Pierre Rat Présidens de Poitiers. Les Etats firent le même honneur à Danville. Ils lui envoïerent Antoine de Seneterre Evêque du Puy , les sieurs de Rochefort & de Thole pour négocier avec lui. Ils étoient chargez en particulier de ne rien oublier pour le détacher du parti des Protestans , d'employer pour en venir à bout les promesses & les menaces , & de lui

offrir même la garentie des Etats pour le Traité qu'on pourroit faire avec lui. Le Vicomte de Turenne ne fut pas oublié. Le Roy lui envoïa la Barge dont les Ancêtres avoient été attachez à la Maison de la Tour depuis plus de deux cens ans , pour le ramener au service du Roy. Comme la Reine Mere n'avoit rien épargné pour persuader à Sa Majesté de gagner Danville à quelque prix que ce fût , & que l'on croïoit y réussir ; la Cour ne doutoit pas que le Vicomte attaché à sa fortune ne prit le même parti que lui.

Memoires du Duc de Nevers. Tom. 1. P. 170. & 230.

Bien loin que ces députations produisissent aucun effet , les Prétendus Réformez protesterent contre l'Assemblée des États, & déclarerent qu'ils tiendroient pour nul tout ce qui y seroit ordonné au préjudice de leur opposition , & du dernier Edit de pacification. Cette Déclaration fut suivie (les Etats étant encore assemblez) de la prise de plusieurs Villes. La Charité fut surprise. Le Prince de Condé s'empara de Broüage & de plusieurs autres Villes de Saintonge & du Poitou ; & le Vicomte de Turenne après avoir pris toutes les Villes du

Bas-Limosin, porta la Guerre en Guyenne. Le premier Exploit qu'il y fit, fut de forcer quatre Compagnies d'Arquebuziers à cheval, qui s'étoient retranchez dans une Eglise, & de les obliger à se rendre à discretion. Il marcha ensuite contre Voisins qui alloit joindre avec trois cens chevaux l'Amiral de Villars, qui commandoit en Guyenne pour le Roy. Il étoit prêt de l'attaquer, & il avoit déjà rangé sa Cavalerie, lorsqu'il s'apperçut que deux Regimens d'Infanterie qui le suivoient, se regardoient piques baissées, & qu'ils étoient prêts d'en venir aux mains. Leur differend venoit d'une dispute pour le rang qu'ils devoient tenir. Le Vicomte surpris de ce contre-temps, laisse sa Cavalerie sous le commandement de son Lieutenant, après lui avoir ordonné ce qu'il auroit à faire s'il étoit attaqué, & court à son Infanterie. Il se jette entre les deux Regimens qui marchoient déjà l'un contre l'autre, avec plus d'animosité qu'ils n'eussent peut-être fait contre l'ennemi, il les arrête par sa presence. Il alloit s'informer du sujet de leur division, lorsqu'il apperçut un Ca-

pitaine plus échauffé que les autres, qui continuoit à fomenter la fédition; il marche à lui l'épée à la main, il la lui porte dans l'estomach, & le menace de le tuer s'il faisoit encore un pas. Il ordonne ensuite aux Officiers des deux Regimens, de se rendre auprès de lui, & après avoir pris connoissance de leur differend, il s'en réserve le jugement, & leur commande de marcher suivant l'ordre qu'il leur avoit prescrit. Personne ne fut assez hardi pour lui désobéir, mais il perdit l'occasion de battre Voisins.

Le Vicomte remarque à cette occasion, que dans les féditions, particulièrement dans les militaires, il faut toujours user d'autorité; qu'il faut s'en prendre aux Chefs, & ne les point ménager: que la sévérité dans ces conjonctures n'est pas une cruauté, mais une action d'humanité, parce qu'on s'épargne par-là bien des châtimens auxquels il faudroit avoir recours pour maintenir la discipline; sur tout il observe que pour éviter les féditions militaires, il faut toujours tenir les Troupes en action, & ne les laisser jamais dans l'oïveté.

Ce fut dans cette vûe que le Vi-

Ibid.

comte de Turenne marcha pour secourir Perigueux. Cette Ville étoit menacée d'un Siege, & elle manquoit de vivres. Des Forts bâtis autour par les Troupes du Roy, tenoient les Habitans renfermez dans leurs murailles, & les empêchoient de faire leur récolte. Le Vicomte les dégagea, les Habitans firent leur moisson, la Ville fut abondamment pourvûë, elle se vit en état de soutenir un Siege. Après cette expédition, le Vicomte prit en Quercy la Ville de Figeac par escalade, & Calvinet en Auvergne.

Pendant que ces choses se passoient en Guyenne & dans les Provinces voisines, les affaires avoient bien changé de face en Languedoc. Danville Chef des Catholiques-Mécontents s'étoit broüillé avec les Calvinistes. Ils avoient surpris Montpellier & plusieurs autres Villes. On se faisoit la Guerre de part & d'autre; & dans cette Province tout paroïssoit disposé à une révolution qui n'eût pas été favorable aux Prétendus Réformez. Pour en arrêter le cours, le Roy de Navarre se rendit à Montauban, le Vicomte de Turenne & la Noüe l'y furent joindre. Le Vicomte

y vit avec beaucoup de chagrin que Lavardin s'étoit tellement rendu Maître de l'esprit de ce Prince , qu'il lui avoit donné le commandement de ses Troupes. Le Vicomte le prétendoit pour lui-même ; & la Noüe qui le lui eût cédé , n'étoit pas d'humeur à en user de même avec Lavardin. Ce n'est pas que Lavardin ne fût fort brave , mais comme il étoit Catholique , cela seul suffisoit pour le rendre suspect , & pour faire desapprouver le choix que le Roy de Navarre en avoit fait. D'ailleurs Lavardin ne pouvoit être comparé au Vicomte , pour les services rendus au parti Calviniste. La Noüe de son côté l'emportoit sur Lavardin pour la capacité dans la Guerre : mille belles actions le faisoient considerer comme un des plus grands Capitaines de son temps ; & l'on ne pouvoit , sans lui faire tort , donner le commandement à Lavardin à son préjudice. Cette préférence lui parut si injurieuse , qu'il résolut de quitter le service du Roy de Navarre. Mais pour le faire avec honneur , il forma un projet qui réüffit dans la suite. Ce fut de faire cesser la Guerre dans le Royau-

Ibid.

Ibid.

136 HISTOIRE DE HENRY
me, & de la faire passer dans les Pais-
Bas, qui s'étoient révoltez contre le
Roy d'Espagne. Le Vicomte de Tu-
renne ne porta pas si loin son ressen-
timent. Il chercha querelle à Lavar-
din, & elle fut poussée si vivement en
presence du Roy de Navarre, qu'ayant
porté la main sur la garde de leurs é-
pées, ils se fussent battus, si le Roy
de Navarre, d'abord par ses prieres,
& ensuite d'autorité absolue, ne les
en eût empêchez. Cependant comme
il prévit que si on les laissoit ensem-
ble, la querelle ne manqueroit pas de
recommencer, il prit occasion des
troubles du Languedoc, pour y en-
voier le Vicomte & la Noüe pour
pourvoir à la sureté des Villes dont
les Calvinistes s'étoient emparez. Ils
s'acquitterent tous deux de cet emploi,
d'une maniere qui conserva ces Pla-
ces au Parti, & qui lui fit obtenir quel-
que temps après une Paix avanta-
geuse.

Bid.

Manu-
scrits de
Lomenie
Tom. 3.

Les Calvinistes qui avoient com-
mencé la Guerre, la souvenoient avec
des succès fort inférieurs à ceux qu'ils
avoient eu dans les autres Guerres.
Le Roy également choqué de leurs
entreprises, & du peu d'égard qu'ils

avoient eu pour les Députez que les Etats leur avoient envoiez, leva deux Armées. On donna le commandement de la premiere au Duc d'Anjou. L'autre fut envoiée en Poitou sous les ordres du Duc de Mayenne Frere du Duc de Guise. L'Armée commandée par le Duc d'Anjou prit la Charité, passage important sur la Loire, dont les Calvinistes s'étoient emparez pour faciliter aux Etrangers l'entrée des Provinces qui sont au-delà de cette Riviere. Après la prise de cette Place, le Duc marcha en Auvergne, attaqua & prit Issoire l'une des Places de sûreté que l'on avoit accordées aux Calvinistes pour un temps, & qu'ils avoient refusé de rendre, le temps qu'ils devoient les garder, étant expiré.

Pendant que le Duc d'Anjou étoit occupé au Siege d'Issoire, le Duc de La Poë
plin. Mayenne fit lever celui de Saintes au Prince de Condé, prit Tonnai-Charente, Marennes & Broüage, & serra de fort près la Rochelle. Le Duc de Mayenne dut une partie de ces succès à la méfintelligence qui se mit entre le Roy de Navarre & le Prince de Condé; elle les empêcha de s'y opposer,

Memoi-
res du
Duc de
Boüillon

Cependant le Vicomte de Turenne qui commandoit sous le Roy de Navarre, courut un des plus grands dangers où il se fût trouvé depuis qu'il avoit commencé à porter les armes. Comme il alloit reconnoître les ennemis sur une fausse allarme, accompagné seulement de huit ou dix Cavaliers, il donna dans une ambuscade composée de vingt-cinq Arquebuziers. Ils étoient couchez sur le ventre derriere des Saules qui empêchoient de les voir. Il en parut seulement quatre ou cinq qui firent semblant d'être au Roy de Navarre. Leur dessein étoit de prendre le Vicomte; & pour le faire plus aisément, ils l'inviterent à s'approcher pour voir quelque chose qu'il ne pouvoit découvrir que de l'endroit où ils étoient. Le Vicomte n'en étoit qu'à trente pas, lorsqu'il lui vint quelque soupçon, que ce pouvoit être des ennemis. Aussi-tôt il tourne bride, mais ce ne fut pas sans essuier la décharge de l'ambuscade. Heureusement il ne fut point blessé, ni aucun des siens. Il avoüe qu'il fit une faute dans cette occasion, & qu'un Commandant ne doit jamais s'avancer dans un País couvert, sans

envoier reconnoître à droit & à gauche. Il remarque que bien des gens ont péri faute d'avoir pris cette précaution ; il n'y manqua plus depuis , mais cette attention ne l'empêcha pas de tomber quelque temps après dans un plus grand danger que celui qu'on vient de raconter.

Il étoit allé à Turenne pour une affaire pressante. Comme il en revenoit accompagné d'un petit nombre de ses domestiques , & de cinq ou six Gentilshommes qui avoient été ses Pages , & qui n'avoient non plus que lui d'autres armes que leurs épées , il passa par le Bourg de la Salvetat. Douze Cuirassiers & quinze Arquebuziers à cheval de l'Armée du Roy , y arriverent en même-temps. Ils venoient pour chercher des contributions. D'abord, quoiqu'ils fussent Ennemis , ils se contenterent de prendre langue touchant le Vicomte & sa suite , & le laisserent passer sans qu'il pût juger qu'ils eussent dessein de l'attaquer. Mais comme ils eurent fait réflexion que le Vicomte & ceux qui étoient avec lui , n'avoient point d'autres armes que leurs épées ; qu'ils étoient au moins deux contre

Ibid.

un , & que de plus ils étoient bien armés , ils coururent après lui , & tombèrent sur les gens qui conduisoient son Equipage. Au bruit qu'ils firent en les attaquant , le Vicomte tourna bride , sans prendre garde s'il étoit suivi. Il joignit celui qui paroissoit être le Commandant , & lui porta un coup dans le visage. En même-temps le Vicomte fut environné par cinq Hommes qui l'attaquèrent tous ensemble. Le Combat étoit trop inégal pour pouvoir durer long-temps. Le Vicomte alloit succomber , lorsqu'il fut joint par deux de ces Gentilshommes qui l'accompagnoient , & par un Page Allemand que le Prince Casimir lui avoit donné. Alors la partie étant plus forte , quoiqu'encore fort inégale , la rencontre fut des plus vives , parce que les cinq qui attaquoient le Vicomte avoient été joints par d'autres. Le Page Allemand fut le premier porté par terre ; les deux Gentilshommes furent blessés ; ils n'en combattoient pas avec moins d'ardeur , lorsque Vicomte dont l'épée s'étoit rompuë , reçut un coup à la gorge. Alors tous étant blessés de part & d'autre , le Combat finit , les

Enne-

Ennemis se retirèrent ; le Vicomte avec ses gens resta quelque temps sur le Champ-de-bataille , & se retira ensuite comme les Ennemis avoient fait.

Dès que le Roy de Navarre eut appris l'accident qui étoit arrivé au Vicomte de Turenne , il le fit conduire dans une maison sûre & commode , & lui envoya ses Medecins & ses Chirurgiens. Ils jugerent d'abord que sa blessure étoit tres-dangereuse , & que s'il n'en mouroit pas , la cure en seroit longue & difficile. Ce fut ce qui obligea le Roy de Navarre qui étoit à Agen , d'y faire transporter le Vicomte pour être plus à portée de lui donner ses soins. Il fut longtemps malade , & en grand danger , il ne recouvra sa santé qu'après que la Paix eut été conclüe.

Le Roy s'étoit avancé jusques à Poitiers , en apparence pour être plus près de son Armée , & pour l'animer par sa presence, mais en effet pour être plus en état de négocier la Paix avec le Roy de Navarre & le Prince de Condé. Le premier faisoit sa résidence à Agen , & le second qui ne pouvoit pas tenir la Campagne ,

Manuscrits de Lomenie Tom. 10.

s'étoit renfermé dans Saint Jean d'Angely. Tous les avantages de la Guerre étoient du côté du Roy ; il étoit Maître de la Campagne ; il avoit deux Armées toutes fraîches & prêtes à agir ; il se voïoit à la veille de réduire les Calvinistes à de grandes extrémités. Cependant comme il avoit commencé cette guerre malgré lui , & qu'il étoit persuadé qu'en la continuant , elle serviroit moins à détruire les Calvinistes , qu'à augmenter les forces de la Ligue , il souhaitoit la Paix , & la faisoit négocier secrètement par le Duc de Montpensier , par Biron , & par Villeroy. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé ne la souhaittoient pas avec moins d'ardeur que le Roy , parce qu'ils n'étoient pas en état de soutenir la Guerre ; mais les Calvinistes Consistoriaux moins expérimentez , & entêtez d'un faux zèle , ne vouloient rien relâcher des avantages qui leur avoient été accordez par la dernière Paix. Il y alloit au contraire de l'honneur du Roy , de les modifier ; & quand même il eût été d'humeur à se relâcher sur un point si important , les Catholiques zelez n'y eussent jamais consenti , &

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 245
la Ligue qu'il vouloit détruire , en
eût pris trop d'avantage. Ainsi la con-
clusion d'une Paix si nécessaire aux
Calvinistes , n'étoit retardée que par
une opiniâtreté mal fondée , & par
un zèle aveugle qu'ils n'étoient pas en
état de soutenir. Ces difficultez du-
rerent depuis le commencement de
Juin jusques à la mi Septembre. A-
lors les Calvinistes à qui la Guerre ne
pouvoit pas procurer les avantages
qu'on leur offroit , se relâcherent , &
la Paix fut signée le dix-septième de
Septembre. L'Edit en fut dressé à
Poitiers , & enregistré au Parlement
de Paris le huitième jour d'Octobre
de la même année , où la Guerre avoit
commencé.

L'an
1577.

L'an
1577.

En exécution d'un des articles se-
crets de cette Paix , le Roy après la
publication de l'Edit de Pacification ,
obligea Danville à lever le Siege de
Montpellier. Ce Maréchal avoit as-
siégé cette Ville dès le commence-
ment de Juillet ; & quoiqu'elle fût
défendue par le brave Châtillon Fils
de l'Amiral de Coligny , elle ne pou-
voit manquer d'être prise. Elle de-
meura par ce moien au pouvoir des
Calvinistes , qui en firent une de leurs

plus fortes Places. Ils la conserverent jusques au Regne de Louis XIII. qui s'en rendit enfin le Maître , après un Siege long & difficile qui coûta bien du sang. Danville qui connoissoit l'importance de cette Place , & qui se voioit à la veille de la prendre , fit tout ce qu'il put pour obtenir la permission d'en continuer le Siege , il ne put l'obtenir. Le Roy vouloit la Paix , & les Calvinistes n'y vouloient consentir qu'à condition qu'ils demeureroient les Maîtres de Montpellier. Danville disoit à cette occasion , ou qu'il ne falloit pas recommencer la guerre si legerement , ou qu'on ne devoit pas acheter la Paix en cédant aux Calvinistes une Ville de cette importance , dont ils ne pouvoient pas empêcher la prise.

Cependant cette paix si chèrement achetée , & qui étoit si favorable aux Calvinistes , fut souvent violée par ceux même qui en tiroient de si grands avantages. En effet comme les Prétendus Réformez n'y avoient consenti que pour obliger le Roy à desarmer ; les Troupes ne furent pas plutôt congédiées, que les Calvinistes recommencerent les Actes d'hostilité ,

DUC DE BOURBON. LIV. II. 117
particulièrement en Dauphiné, dans
le Languedoc, & dans la Guyenne :
ils continuèrent à surprendre des Pla-
ces, & à opprimer les Catholiques
dans les Villes dont ils étoient les
Maîtres. Ces contraventions si publi-
ques & si souvent répétées, portèrent
les Catholiques à en user à peu près
de même. Ainsi jamais Paix ne fut
faite plus à contre-temps, & ne fut
plus mal observée ; mais le Roy vou-
loit détruire la Ligue, & il avoit pour
cela besoin de la Paix.

Pendant que ces choses se passaient,
& que tout paroît disposé à re-
commencer la Guerre, le Vicomte
de Turenne recouvra sa santé à par-
faitement, qu'il se trouva en état
d'assister au nom du Roy de Navarre
au Synode National, convoqué par
les Calvinistes dans la Ville de Saint-
te-Foy en Agenois. Cette commu-
nion étoit d'autant plus honorable
pour le Vicomte, qu'il n'avoit alors
que vingt-trois ans, & qu'il fut pré-
féré par le Roy de Navarre à tout
ce qu'il avoit auprès de lui de Sei-
gneurs plus âgés & d'une plus grande
expérience, pour présider à une des
plus importantes Assemblées que les

246 HISTOIRE DE HENRY
Prétendus Réformez eussent tenuës
jusques alors.

Comme les Calvinistes avoient
toujours en vûë de former une Répu-
blique au milieu du Royaume , sur
le modele de celle des Etats Géné-
raux des Provinces-Unies , suivant ce
qui avoit été proposé aux Assemblées
tenuës à Milhau en 1572. 1573. &
1574. ils avoient résolu de faire dans
l'Assemblée dont nous parlons , une
démarche qu'ils croïoient être de la
derniere importance pour l'exécution
de ce grand dessein. Cette démarche
consistoit à souscrire une confession
de Foi qui leur fût commune avec
les Protestans d'Allemagne , d'Angle-
terre , & des Pais-Bas , de terminer
ainsi tous les differends de Religion
qui étoient entre-eux , & de ne faire
plus qu'une même communion. Ils
étoient persuadez que s'ils pouvoient
venir à bout de ce projet , les Protec-
tans seroient d'autant plus disposez à
les aider de leurs forces , qu'ils les
considereroient comme leurs Freres, &
que l'Etat Républicain se trouveroit
tout-à-fait de leur goût.

La conjoncture ne pouvoit être
plus favorable aux Calvinistes de

France. Le Roy venoit de leur donner la Paix, & l'on devoit tenir le quinzième d'Août à Francfort une Assemblée, où les Députez de tous les Princes Protestans devoient se trouver. Il s'agissoit dans le Synode de Sainte Foi, d'envoyer des Députez à cette Assemblée, & de leur donner pouvoir de convenir d'une confession de foi, qui fût commune à tous les Protestans. La chose n'étoit pas sans difficulté. Les Lutheriens n'étoient nullement disposez à s'unir avec les Calvinistes; ils n'avoient gueres moins d'aversion pour eux que pour les Catholiques; & si l'on excepte le Schisme avec l'Eglise Romaine qui leur étoit commun, ils différoient d'ailleurs en des choses si essentielles, qu'il paroïssoit impossible de les faire convenir d'une même confession de foi.

Les Calvinistes de France toujourns entêtez du dessein chimerique de leur République, ne laisserent pas d'entreprendre cette union. L'affaire fut proposée & approuvée dans le Synode de Sainte-Foi. L'on y choisit le Vicomte de Turenne & quatre Ministres, pour assister au nom de toutes les Eglises Prétendues Réformées de

France à l'Assemblée de Francfort ; & on leur donna pouvoir de faire pour l'union projetée tout ce qu'ils jugeroient à propos , c'est-à-dire , d'ajouter , de retrancher , en un mot de changer leur profession de foi , & d'accorder tout ce qu'ils croiroient nécessaire pour ne faire plus qu'un même Corps & une même Eglise avec les Lutheriens. Un pareil compromis sur un sujet si important paroîtroit peu croïable , si l'on n'avoit pas l'original de la Procuration dont on vient de parler. Elle est en parchemin dans les Archives de la Sorbonne, tout le monde l'y peut voir.

Comme ce fait est de la dernière importance , on a cru devoir transcrire ici ce qu'en dit Monsieur Bosluet Evêque de Meaux , dans son Histoire des Variations des Eglises Protestantes. Après avoir rapporté l'extrait de l'Acte par lequel le Vicomte de Turenne & les quatre Ministres dont on a parlé , sont députez par le Synode de Sainte-Foi à l'Assemblée de Francfort, ce Prélat ajoute :

» On s'étonnera peut-être de voir
 » Monsieur de Turenne nommé entre
 » ces Docteurs : mais c'est que ce bien,

Syn. de
 Sainte-
 Foi.
 Page. 5.
 & 6.

Liv. XII
 N. XXI.

union, & repos de toutes les Eglises, ce disoit beaucoup plus qu'il ne paroif- ce
 soit d'abord. Car le Duc Jean Cast- ce
 mir & Henry de la Tour Vicomte de ce
 Turenne, qu'on députa avec les Mi- ce
 nistres, songeoient à établir ce repos ce
 par d'autres choses que par des dis- »
 cours & par des confessions de foi : ce
 mais elles entroient nécessairement ce
 dans la négociation ; & l'expérience ce
 avoit fait voir qu'on ne pouvoit li- ce
 guer comme il faut ces Eglises nou- ce
 vellement réformées, sans aupara- ce
 vant convenir dans la Doctrine. Toute ce
 la France étoit embrasée de Guerres- ce
 civiles ; & le Vicomte de Turenne ce
 jeune alors, mais plein d'esprit & de ce
 valeur, que le malheur des temps ce
 avoit entraîné dans le Parti depuis ce
 deux ou trois ans seulement, qui s'y ce
 étoit donné d'abord beaucoup d'au- ce
 torité, moins encore par son illustre ce
 naissance qui le lioit aux plus gran- ce
 des Maisons du Royaume, que par ce
 sa haute capacité, & par sa valeur, ce
 étoit déjà Lieutenant du Roy de Na- ce
 varre, depuis Henry IV. Un homme ce
 de ce génie entra aisément dans le ce
 dessein de réunir tous les Protestans ; ce
 mais Dieu ne permit pas qu'il en vint ce
 à bout.

J'ajouteroi à ce que dit ce Prélat, que le Vicomte de Turenne qui avoit ses vûës, qui n'esperoit plus rien de la Cour, & qui avoit attaché sa fortune à celle du parti Calviniste, accepta & appuïa la députation à l'Assemblée de Francfort de tout son pouvoir, & la signa au nom du Roy de Navarre & au sien. Il n'est pas surprenant qu'un jeune Seigneur d'environ vingt-trois ans, qui avoit beaucoup d'ambition, & qui n'avoit jamais étudié, ait pu donner dans un pareil travers. Il suivoit en cela des vûës de Politique & d'interêt; il se conformoit aux sentimens de ses prétendus Pasteurs; il supposoit qu'ils avoient toute la droiture & toutes les lumieres que des gens qui entreprenoient de réformer l'Eglise, devoient avoir. Mais que les Ministres des Eglises Réformées d'un grand Royaume, assemblez en Synode National aient pu tomber dans une aussi étrange prévarication, c'est ce qu'on ne scauroit justifier. C'est aussi ce qui fait voir que dans ces sortes d'Assemblées, les vûës humaines l'emportoient souvent sur celles de la conscience, & que les interêts temporels les aveugloient

sur les interêts spirituels. Ce qu'il y eut de plus mortifiant pour les Calvinistes de France dans l'Assemblée de Francfort, est qu'ils s'humilierent en vain devant les Lutheriens. Ce fut inutilement qu'ils proposerent toutes les voies d'accommodement dont ils se purent aviser, elles furent toutes également rejetées, & les Députez revinrent en France sans avoir conclu l'union projetée au Synode de Sainte-Foi. Cela les obligea quelques années après d'avoir recours à d'autres expédiens, pour former leur prétendue République. Le Vicomte de Turenne les appuïa encore de toute l'autorité qu'il avoit dans le Parti; mais le Roy de Navarre qui en prévoïoit les conséquences, les fit échoïer; c'est ce qu'on verra dans la suite de cette Histoire.

Après la tenuë du Synode de Sainte-Foi, le Vicomte alla à Turenne pour y donner ordre à ses affaires. Comme il étoit occupé à les regler, il reçut des lettres du Roy de Navarre, par lesquelles il le prioit de se rendre auprès de lui pour des choses importantes qu'il avoit à lui communiquer. Pour entendre les affaires dont il s'a-

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

gissoit , l'on doit remarquer que le Roy de Navarre avoit épousé la Princesse Marguerite Sœur du Roy , l'une des plus belles & des plus spirituelles Princesses de son temps. Elle eût pu faire le bonheur d'un autre , & le Roy de Navarre de son côté avoit toutes les qualitez propres à se faire aimer. Cependant les deux Epoux ne s'étoient jamais aimez. La Princesse avoüoit de bonne - foi qu'on l'avoit forcée à épouser le Roy de Navarre , & que si elle eût été Maîtresse de son sort , elle n'eût point été à lui : & le Roy demouroit d'accord que la politique avoit eu plus de part à son Mariage que son inclination , & que s'il eût été libre de choisir , il n'eût jamais épousé une Princesse dont il croïoit que le cœur étoit engagé à un autre. De pareilles préventions ne sont pas aisées à guérir. Comme le Roy de Navarre & la Princesse Marguerite s'étoient mariez sans s'aimer, ils ne se ménageoient qu'autant que la bienséance le demandoit. Dans le fond ils n'avoient que de l'indifférence l'un pour l'autre , & ils en vinrent enfin jusques à se haïr & à ne se pouvoir souffrir. Les choses étoient

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 233
en cet état, lorsque le Roy de Navarre se sauva de la Cour; il regarda comme un bonheur de se voir délivré de la Reine sa Femme. La Reine ne l'aima pas assez pour le suivre, & le Roy qui avoit ses vûes, ne voulut pas d'abord l'y contraindre. Mais les favoris du Roy auxquels tout faisoit ombrage, aiant trouvé le secret de broüiller la Reine de Navarre avec le Roy son Frere, ce Prince voulut absolument qu'elle allât rejoindre le Roy de Navarre, & que la Reine Mere lui écrivît pour le disposer à la recevoir. C'est ce que la Reine de Navarre craignoit le plus, & c'est aussi ce que le Roy son Mari souhaitoit le moins. Ce fut la premiere affaire sur laquelle le Roy de Navarre consulta le Viconte de Turenne lorsqu'il se fut rendu auprès de lui.

Mais il y en avoit une autre qui n'embarrassoit gueres moins ce Prince. Il étoit accablé des plaintes que lui faisoient continuellement les Calvinistes, des entreprises des Catholiques au préjudice de la Paix. Il est certain qu'ils en avoient eux-mêmes donné l'exemple, & que ce que faisoient les Catholiques, n'étoit le

254 HISTOIRE DE HENRY
plus souvent que des repréfailles auxquelles les Calvinistes les avoient forcez. Cependant comme si les Catholiques eussent été les agresseurs, ils demandoient des réparations ; ils prétendoient que le Roy de Navarre les obtint de la Cour, & qu'il la menaçât de recommencer la Guerre, si on ne leur donnoit pas la satisfaction qu'ils desiroient. Ils se plaignoient même hautement de ce Prince ; ils l'accusoient de ménager trop le Roy, & de préférer ses avantages particuliers aux interêts généraux du Parti.

Ce qui augmentoit l'embarras du Roy de Navarre, étoit que les Consistoriaux ou Calvinistes zelez mêloient l'affaire de la Reine de Navarre dans leurs plaintes. Quelques-uns d'entre-eux croioient que c'étoit un scandale qu'un Mari vécût ainsi séparé de sa Femme : que c'étoit ce qui donnoit occasion à ses débauches, & que le refus qu'il faisoit de recevoir la Reine de Navarre, indisposoit le Roy contre lui, & l'empêchoit de leur donner satisfaction. D'autres craignoient au contraire le retour de la Reine ; ils disoient qu'elle introduiroit parmi eux le Luxe & les désor-

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 255
dres de la Cour. Ces plaintes, ces infractions de la Paix, les réparations que demandoient les Calvinistes, la Guerre dont on menaçoit le Roy en cas de refus, étoient la seconde affaire que le Roy de Navarre proposa au Vicomte de Turenne.

Comme ce Prince n'entreprenoit Ibid.
alors presque rien sans le lui communiquer, & que le Vicomte étoit accoutumé à lui dire librement ses sentimens; il lui répondit que les deux affaires sur lesquelles il lui faisoit l'honneur de le consulter, lui paroissent tellement liées ensemble, que les mesures qu'il avoit à prendre pour l'une, pourroient servir à l'autre; que si son Mariage avec la Reine de Navarre étoit à faire, il se garderoit bien de le lui conseiller, quand ce ne seroit qu'à cause de la diversité de Religion; qu'elle ne manque guere de diviser des personnes qui doivent être aussi étroitement unies que le Mari & la Femme; & que cette division jette tôt ou tard dans des embarras qu'il est de la prudence d'éviter. Que le mariage étant fait, il en falloit raisonner autrement; qu'il ne pouvoit avec bien-séance, ni sans

156 HISTOIRE DE HENRY
offenser le Roy, la Reine Mere &
le Duc d'Anjou, par l'endroit le plus
sensible, & sans s'attirer de fâcheuses
affaires; refuser absolument de rece-
voir la Reine de Navarre: mais que
ce qu'on ne pouvoit pas refuser abso-
lument, se pouvoit differer sous di-
vers prétextes; qu'il falloit s'appli-
quer à les chercher; & que le temps
qu'on gagneroit, pourroit donner des
ouvertures & des facilitez qu'on ne
prévoïoit pas alors. Qu'il étoit donc
d'avis qu'en répondant à la Reine
Mere, il lui fît esperer qu'il rece-
vroit la Reine de Navarre, pourvû
qu'elle changeât de sentimens à son
égard; qu'elle voulût avoir une con-
duite plus réglée, & qui lui fût moins
suspecte que celle qu'elle avoit eüe
par le passé. Qu'après il lui écriroit
qu'il étoit nécessaire qu'il fît une Af-
semblée des Eglises Réformées, pour
regler l'exercice de la Religion Ca-
tholique, qu'on seroit obligé d'accor-
der à la Reine de Navarre, & con-
venir de bien des choses, dont sans
cette précaution il ne pourroit pas lui
répondre. Le Vicomte ajoûta que le
Roy ne pourroit pas desapprouver
cette proposition; qu'avant que les

Députez fussent nommez , que l'Assemblée fût formée , tenuë , & congédiée , il se passeroit tant de temps que les circonstances pourroient changer , ou qu'on trouveroit d'autres expédiens pour éloigner le retour de la Reine de Navarre.

Le Vicomte lui dit de plus , que l'Assemblée qu'il lui proposoit , & qu'il falloit effectivement convoquer , le tireroit d'embaras sur les autres points dont il lui avoit parlé ; qu'on y traiteroit de réparations prétendues par les Calvinistes , sur les infractions de la Paix ; qu'il seroit aisé de l'engager à en faire la demande , & à la poursuivre ; qu'il se déchargeroit par-là des inconveniens qui en pourroient arriver ; & qu'il éviteroit de se commettre personnellement avec le Roy. Qu'on pourroit même dans cette Assemblée accorder les differens sentimens des Prétendus Réformez , sur le retour de la Reine de Navarre , & peut-être l'engager à se charger du refus qu'il ne lui avoit pas conseillé de faire : qu'il y avoit en effet bien des choses à regler sur l'exercice de la Religion Catholique , qu'on ne pouvoit refuser à la Reine de Na-

Ibid.

258 HISTOIRE DE HENRY
varre , dont il n'étoit pas à propos
qu'il se chargeât , non plus que des
inconveniens qui en pourroient naître ;
qu'en un mot cette déference
apparente pour les Eglises Réformées
lui gagneroit les cœurs & la confiance
du Parti.

Ibid. Le Roy de Navarre suivit exacte-
ment les conseils du Vicomte de Tu-
renne. L'Assemblée fut proposée ,
résoluë , & convoquée à Montauban.
Bellievre qui fut depuis Chancelier de
France , y fut envoié par le Roy ,
pour y assister en son nom. Il étoit
chargé de trois choses ; de promettre
les réparations demandées par les
Calvinistes ; de faire nommer des
Députés des Eglises Prétenduës Ré-
formées pour réparer les contraven-
tions à l'Édit de pacification dont les
Catholiques se plaignoient , & de sol-
liciter le retour de la Reine de Na-
varre auprès du Roy son Mari.

Ibid. En conséquence des propositions
faites par Bellievre , des Commissai-
res furent nommez de part & d'au-
tre , pour convenir des réparations
prétenduës réciproquement par les
Catholiques & par les Calvinistes , &
pour en procurer l'exécution. Quant

au retour de la Reine de Navarre , les Députez des Eglises Prétenduës Réformées témoignèrent publiquement qu'il n'appartenoit qu'au Roy de Navarre d'en décider. Ce Prince réduit par-là à la nécessité de s'expliquer , répondit en termes généraux avec assez d'honnêteté ; mais Bellievre ne put tirer de lui aucune réponse positive.

La Reine Mere informée par Bellievre des sentimens du Roy de Navarre , sur le retour de sa Fille auprès de lui , lui manda de sonder les Calvinistes , & de tâcher de pénétrer s'ils étoient dans la disposition de soutenir le Roy de Navarre , en cas qu'il refusât absolument de consentir au retour de la Reine sa Femme. Bellievre leur parla sur cela avec tant de force , qu'ils déclarèrent qu'ils abandonneroient à regret le Roy de Navarre ; mais qu'étant Sujets du Roy , ils ne croioient pas qu'il leur fût permis de prendre les Armes contre lui pour des interêts particuliers auxquels leur Religion n'avoit point de part.

La Reine Mere n'eut pas plutôt appris de Bellievre la disposition où

Ibid.

260 HISTOIRE DE HENRY
étoient les Calvinistes à l'égard du
Roy de Navarre , qu'elle écrivit à ce
Prince des lettres pleines de menaces.
Elles contenoient en substance qu'a-
près les mesures d'honnêteté qu'elle
avoit prises avec lui , sur le retour de
la Reine de Navarre , elle alloit se
mettre en chemin pour la lui mener
elle-même ; que s'il avoit assez peu
de respect pour le Roy & pour elle
pour la refuser , & ne la pas traiter
avec toute la considération qu'il lui
devoit , on trouveroit bien les moïens
de le réduire à faire ce que les Loix
divines & humaines exigeoient de lui :
qu'en tout cas elle étoit bien assurée
qu'il n'y avoit aucun Sujet du Roy ,
ni aucune Puissance étrangere , qui
osât , ou qui voulût l'appuier dans
l'occasion dont il s'agissoit.

Le Roy de Navarre n'eut pas plû-
tôt communiqué ces lettres au Vi-
comte de Turenne , qu'il lui conseil-
la de faire de bonne grace ce qu'il ne
pouvoit éviter de faire. Le Roy de
Navarre suivit ce conseil , il écrivit
à la Reine Mere qu'elle seroit la bien
venueë , & que le respect qu'il avoit
pour elle lui feroit oublier bien des
choses dont il avoit lieu de se plain-

dre, pourvû que la Reine de Navarre changeât de conduite, & qu'elle eût pour lui plus de consideration qu'elle n'en avoit eu par le passé; que si elle y manquoit, il n'avoit pas besoin ni des Sujets du Roy, ni d'aucune Puissance étrangere, pour se faire rendre ce qui lui étoit dû; qu'en tout cas il s'en rapporteroit volontiers à l'autorité qu'elle devoit avoir sur la Reine sa Fille.

Aussi-tôt que la Reine Mere eut reçu la réponse du Roy de Navarre, elle partit avec la Reine sa Fille. Elle vouloit qu'on crût que l'unique motif de son voiage étoit de la reconcilier avec le Roy son Mari, & c'étoit en effet l'un de ses desseins; mais elle avoit encore en vûe de faire la visite des Provinces, de prendre connoissance des differends qui étoient survenus entre les Catholiques & les Calvinistes, au sujet des contraventions au dernier Edit de pacification, de les accommoder & de procurer une bonne Paix. Dès que le Roy de Navarre eut appris que les deux Reines étoient arrivées en Guyenne, il se rendit à la Réole dont l'on étoit convenu pour l'entrevûe, avec le Vicomte de Turen-

ne qui fut chargé de bien observer la Reine Mere. Il étoit de plus accompagné de cinq à six cens Gentilshommes. Les deux Reines y étant arrivées, tout se passa de part & d'autre avec de grandes honnêtetez. Cependant comme la Réole étoit une des Places de sureté des Calvinistes, la Reine Mere choisit pour son séjour le Port de Sainte-Marie : elle y mena avec elle la Reine de Navarre, parce qu'elle n'avoit pas trouvé les choses assez bien disposées pour la laisser avec le Roy son Mari. Ce Prince lui fut rendre visite dès le lendemain ; mais il en usa avec tant de froideur avec la Reine de Navarre, que la Reine Mere ne jugea pas à propos de le presser de la reprendre. Elle se contenta de lui proposer le Port de Sainte-Marie pour y tenir une Conference sur les contraventions au dernier Edit de pacification. Le Roy de Navarre accepta la Conference, mais il dit à la Reine, que quant à lui, il s'accommoderoit volontiers de tous les lieux qui conviendroient à Sa Majesté ; mais qu'il pouvoit l'assurer que les Calvinistes ne consentiroient jamais à s'assembler dans un lieu dont

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 265
les Catholiques seroient les Maîtres.
Sur cela il proposa la Ville de Nérac ;
la Reine Mere l'accepta ; l'Assemblée
y fut indiquée. Mais comme il falloit
du temps pour nommer & pour assen-
bler les Députés , les deux Reines en
prirent occasion d'aller faire quelque
séjour à Toulouse.

Elles y étoient à peine arrivées qu'on
apprit que les Catholiques du Dau-
phiné , du Languedoc & de la Guyen-
ne , avoient fait diverses entreprises
sur les Places accordées aux Calvi-
nistes. On sçut encore que le pouvoir
que la Reine Mere avoit de traiter ,
étoit limité , & qu'on en avoit usé
ainsi dans le dessein d'accorder peu
de choses aux Calvinistes. Ces deux
avis firent croire au Roy de Navarre
qu'avant que de tenir l'Assemblée de
Nérac , il étoit à propos d'envoier à
la Reine Mere une personne habile
& de distinction pour pénétrer ses in-
tentions , & pour lui demander avant
toutes choses la réparation des nou-
velles infractions qu'on venoit de
faire au Traité de pacification : Le
Vicomte de Turenne fut choisi pour
cette députation.

Quand il fut arrivé à Toulouse , il

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Ibid.

trouva beaucoup de Peuple amassé dans les ruës où il lui falloit passer pour aller à son Logis. L'indignation & la haine qu'on avoit contre lui , à cause de son changement de Religion , paroissoient peintes sur tous les visages ; & il lui fut aisé de comprendre que sans le respect qu'on avoit pour la Reine Mere à qui il étoit envoié , il n'auroit pas été en sureté.

Ibid.

Dès le lendemain de son arrivée il fut trouver la Reine Mere , & lui rendit ses lettres de créance. La Reine lui aiant répondu qu'il pouvoit exposer sa Commission , il lui dit qu'on avoit esperé de son arrivée dans les Provinces , que les infractions au dernier Traité de pacification cesseroient , & que si on ne rendoit pas justice aux Calvinistes , du moins le respect qu'on lui devoit , empêcheroit qu'on ne fît de nouvelles entreprises sur les Places qu'on leur avoit accordées : que cependant on en faisoit tous les jours en Dauphiné & en Languedoc ; que dans la Guyenne même , il n'y avoit pas long-temps que les Catholiques avoient surpris Agen , quoi qu'on l'eut accordé au
Roy.

Roy de Navarre pour y faire son séjour ; que dans le temps-même qu'il parloit , le Marêchal de Biron travailloit à surprendre Perigueux. Qu'il la prioit de lui permettre de lui dire , qu'on avoit de la peine à croire que tant d'entreprises faites, pour ainsi dire, sous ses yeux, n'eussent pas son approbation ; que si cela étoit , on ne pouvoit regarder le projet de l'Assemblée de Nérac , que comme un piège tendu aux Calvinistes pour les surprendre , leur lier les mains , & entreprendre sur eux impunément. Qu'il étoit chargé de lui dire que de pareilles démarches détruiroient la confiance qu'on devoit avoir en elle , & qu'elles étoient plus propres à renouveler la Guerre , qu'à procurer une bonne Paix ; qu'il avoit encore ordre de lui demander avant toutes choses , la réparation des infractions faites au dernier Edit de pacification , depuis la convocation de l'Assemblée de Nérac ; de lui déclarer que si on la refusoit , on ne s'assembleroit point ; & de protester qu'au cas que la Guerre recommençât , la faute n'en pourroit être imputée aux Calvinistes , ni au Roy de Navarre , mais aux Catho-

Ibid.

ques & à elle-même, pour avoir refusé une satisfaction aussi juste que celle qu'on lui demandoit.

Le Vicomte ajoûta, qu'on étoit informé que le pouvoir qu'elle avoit de traiter, étoit limité à des conditions dont le Roy de Navarre & les Eglises Calvinistes ne pourroient jamais se contenter : qu'on la supplioit de se faire donner un pouvoir plus étendu ; que c'étoit un Préliminaire absolument nécessaire pour la conférence de Nérac, sans lequel il seroit inutile de la commencer.

Le Vicomte de Turenne aiant parlé de la sorte, il pria la Reine de lui permettre, après avoir exécuté sa Commission, de lui parler comme son serviteur, & comme un homme qui avoit l'honneur de lui appartenir : qu'en cette qualité il prendroit la liberté de lui dire, que les nouvelles entreprises des Catholiques dont on se plaignoit, paroïssent suscitées, ou du moins appuyées par les Favoris du Roy ; * que leur intention étoit, si la Guerre recommençoit, de la lui imputer ; de publier qu'elle y avoit donné lieu pour se rendre nécessaire, & de se servir de cet artifice, pour

* Les seurs d'Arques & le Cardinal de Guise, depuis Duc de Joyeuse & de Nemours.

la mettre mal dans l'esprit du Roy, & pour lui faire perdre la confiance, & ce qui lui restoit d'autorité : que c'étoit dans cette vûë qu'ils lui avoient fait donner un pouvoir si limité ; qu'il y alloit de son honneur d'en faire ôter les restrictions, & de l'avoir si étendu, qu'il dépendît d'elle d'affermir la Paix, & d'ôter jusques aux moindres occasions de recommencer la Guerre. Le Vicomte ajouta qu'il parloit en cela contre ses interêts, puisque dans la situation de ses affaires, la Guerre lui convenoit beaucoup mieux que la Paix ; mais qu'il seroit toujours prêt à les sacrifier, quand il s'agiroit de l'honneur & des avantages de sa Majesté.

L'artifice de ce discours tendoit à s'insinuer dans la confiance de la Reine, & à pénétrer ses desseins. Cette Princesse étoit trop habile pour ne s'en pas appercevoir. Elle se tint sur ses gardes, & elle répondit au Vicomte de Turenne, qu'il étoit étrange que les Calvinistes fussent toujours les premiers à se plaindre, quoiqu'ils fussent toujours les agresseurs, & les premiers à contrevenir aux Edits de pacification ; qu'il sçavoit aussi-bien

Ibid.

que personne , que si les Catholiques avoient surpris des Places , les Calvinistes leur en avoient donné l'exemple , & avoient toujours été les premiers à faire de pareilles entreprises : qu'elle ne pouvoit pas empêcher que les Catholiques qu'on opprimoit en tant de manieres , n'usassent de représailles ; que si les Calvinistes prétendoient des réparations , les Catholiques en prétendoient aussi ; qu'il falloit rendre justice aux uns & aux autres , & que c'étoit pour cela qu'on devoit s'assembler à Nérac. Qu'à la verité le Roy comme un bon Prince qui aimoit ses Sujets , souhaittoit la Paix ; mais qu'il ne l'achetteroit jamais aux dépens de son autorité & de la liberté des Catholiques : que quant à elle, Dieu connoissoit ses intentions ; qu'elle n'épargneroit rien pour maintenir le dernier Edit de pacification ; mais que si la Guerre recommençoit , elle pourroit bien entraîner la ruine des Calvinistes ; que c'étoit à eux à y faire réflexion : que si dans la dernière Guerre le Roy eût voulu poursuivre ses avantages , & écouter moins sa clémence , les Calvinistes ne parleroient pas si haut,

Elle ajoûta qu'ils étoient mal informez de l'étenduë de ses pouvoirs ; qu'ils n'étoient point limitez, & qu'elle pouvoit faire grace ou justice, selon qu'il conviendrait au bien de l'Etat. Qu'au reste elle étoit Mere du Roy, & qu'il étoit d'un trop bon naturel pour avoir lieu de craindre qu'on la mit mal avec lui, ou qu'on pût même alterer la confiance qu'il avoit en elle ; & que si le Roy de Navarre vouloit arrêter les entreprises de ceux de son parti, elle se faisoit fort que les Catholiques n'entreprendroient plus rien jusques à la Conférence de Nérac ; qu'il importoit également aux deux partis de ne la point différer.

Ibid.

Ensuite pour rendre le change au Vicomte de Turenne, la Reine lui dit, que pour répondre à la confiance qu'il lui avoit témoignée, elle lui diroit en amie & en bonne parente, qu'il lui avoit paru trop indifférent sur la reconciliation du Roy & de la Reine de Navarre ; qu'étant parent de cette Princesse, comme le sien, il devoit paroître plus sensible à la froideur que le Roy de Navarre témoignoit avoir pour la Reine sa Fem-

me : qu'elle le chargeoit de lui dire , que le Roy & elle étoient fort offenzés de la maniere dont il en ufoit avec elle , & qu'il ne devoit attendre aucune grace de Sa Majesté, qu'il ne l'eût satisfaite sur un point si délicat & en même-temps si juste.

Memoi-
res du
Duc d.
Bouillon

La Reine ajoûta encore , que le Vicomte étant le Chef de la Maison de la Tour dont elle descendoit par sa Mere , elle ne pouvoit le voir qu'avec peine dans un parti toujours opposé à celui du Roy : qu'il ne convenoit point à un homme de sa naissance d'être assujetti à des Consistoires , à des Ministres , à une multitude déshante & inquiète , toujours ennemie de la haute-Noblesse , aussi-bien que de l'état Monarchique ; que s'il avoit à dépendre de quelqu'un , ce ne devoit être que du Roy ; qu'elle sçavoit qu'il en étoit estimé : qu'elle s'offroit de faire sa paix , & de lui procurer à la Cour tous les honneurs & tous les avantages auxquels un homme de sa naissance & de son mérite avoit droit de prétendre.

Ibid.

Le Vicomte de Turenne qui vit que ce discours tendoit à le détacher de la Religion & du parti qu'il avoit em-

brassé, crut qu'il devoit l'interrompre, & ôter à la Reine une fois pour toutes l'esperance de le pouvoir gagner. Ce fut ce qui l'obligea de répondre à cette Princesse, qu'il ne pouvoit assez la remercier de la part qu'elle vouloit bien prendre à ce qui regardoit son honneur & sa fortune: qu'il n'étoit rien moins qu'indifferent sur les interêts de la Reine de Navarre; mais que le Roy son Mari ne prenoit conseil que de lui-même sur un point si délicat; qu'en pareille matiere on ne s'ingeroit point de donner des avis aux personnes de son rang quand elles ne les demandoient pas. Que pour ce qui regardoit le Roy, Sa Majesté sçavoit de quelle maniere il en avoit été traité; qu'il n'avoit pas tenu à lui, qu'il n'y demeurât attaché; que sa naissance, son éducation, & son inclination l'y portoient; mais qu'il n'avoit pas embrassé une Religion, & un parti pour les abandonner, & encore moins pour les trahir. Que Sa Majesté fît réparer les contraventions dont on se plaignoit; qu'on donnât satisfaction au Roy de Navarre & aux Eglises Réformées; qu'alors Sa Majesté re-

Ibid.

272 HISTOIRE DE HENRY
connoîtroit que sans changer de Religion & de Parti, le Roy & elle n'avoient pas de Sujet plus zélé, ni de Serviteur plus affectionné que lui.

La Reine sentit toute la fierté de cette réponse; mais comme sa délicatesse ne l'empêchoit jamais d'aller à ses fins, elle répondit au Vicomte de Turenne, que puisque le Roy de Navarre ne prenoit pas ses conseils, il étoit inutile de conférer plus longtemps avec lui; qu'elle partiroit dans peu de temps pour Aufch; que le Roy de Navarre lui feroit plaisir de s'y rendre: que cependant elle croioit nécessaire qu'on donnât de part & d'autre de si bons ordres, qu'on ne fît plus de nouvelles entreprises, & qu'on tint l'Assemblée de Nérac le plutôt qu'il se pourroit.

Après cette réponse le Vicomte partit pour Leitoure, où il avoit prié le Roy de Navarre de se rendre. Il lui rendit compte de sa négociation, & l'avertit de se défier des artifices de la Reine Mere. Cette Princesse alla quelque temps après à Aufch. Le Roy de Navarre & le Vicomte de Turenne furent l'y trouver. Ils étoient assez bien accompagnés pour ne point

craindre de surprise. Comme on étoit au Bal, & qu'on ne paroïssoit penser qu'à se divertir, le Roy de Navarre reçut un avis secret que la nuit précédente la Réole, l'une des Villes de sûreté des Calvinistes, avoit été surprise du côté du Château. Aussi-tôt ce Prince sort du Bal, & fait signe au Vicomte de le suivre. Leur premier dessein fut de se saisir d'Ausch, de la Reine Mère, & de sa Cour. L'on proposa ensuite d'arrêter le Maréchal de Biron, & de le retenir prisonnier jusques à ce qu'on eût restitué la Réole. On ne manquoit pas de résolution pour exécuter ces deux desseins; mais comme les forces ne répondoient pas à de pareilles entreprises, on se contenta par reprefailles de s'emparer de la petite Ville de Fleurance dans l'Armagnac.

Ces deux entreprises donnerent lieu à de grandes plaintes de part & d'autre. La Reine desavoüa la surprise de la Réole, elle fut renduë aux Calvinistes. Enfin, après bien des contestations on s'assembla à Nérac. On y régla les différends qui étoient entre les Catholiques & les Calvinistes. La Paix fut confirmée, mais il en coûta

L. 2.
1572

274 HISTOIRE DE HENRY
au Roy quatorze Villes, qui furent
accordées aux Calvinistes pour les
garder pendant six mois jusques à l'en-
tiere exécution du Traité. La Confe-
rence finie, la Reine se rendit à Agen ;
mais ce ne fut qu'après avoir fait l'ac-
commodement de la Reine sa Fille
avec le Roy de Navarre. Le Vicomte
de Turenne s'y rendit quelque-temps
après en qualité de Député du Roy
de Navarre & du Parti Calviniste,
pour faire exécuter le Traité qui ve-
noit d'être conclu.

L'on a dit au commencement de ce
Livre, que comme le Vicomte faisoit
la visite des Places de la Guyenne en
qualité de Lieutenant Général, il avoit
eu un differend avec Rosan, Cadet de
la Maison de Duras; l'ainé Duras entra
dans cette querelle. Le Vicomte de
Turenne l'aïant appris le fit appeller
en duel ; mais la Reine en étant aver-
tie, les envoïa chercher, & les obligea
de s'accommoder. Le Vicomte ne
songeoit plus qu'à s'acquitter de la
Commission qu'il avoit reçûe du Roy
de Navarre, & des Eglises Prétendues
Réformées. Il étoit tous les jours en
conference avec la Reine pour l'exé-
cution du Traité ; lors qu'étant un

soir retiré chez lui avec un grand nombre de Gentilshommes qui l'avoient accompagné , Duras l'aîné l'y vint trouver. Après l'avoir pris en particulier , il lui dit que Rosan son Frere étoit arrivé à Agen ; que comme l'accommodement dont on vient de parler , n'avoit point été fait avec lui , il lui demandoit un éclaircissement , & vouloit le voir l'Epée à la main.

Le Vicomte lui répondit, que quoique la Reine lui eût défendu de se battre ; qu'il fût à Agen pour les affaires publiques , & qu'en cette qualité il pût remettre l'appel qu'on lui faisoit à un autre temps , il ne laissoit pas de l'accepter ; qu'il se rendroit le lendemain de grand matin au bout du Gravier (c'est une Place entre la Ville & la Garonne) avec une Epée & un Poignard. Duras ajoûta qu'il seroit de second à son Frere. Le Vicomte répondit que cela n'étoit pas juste , que la Reine les avoit accommodés , & qu'ils n'avoient plus rien à démêler ensemble. Duras insista , & le Vicomte lui répondit, que puisqu'il le vouloit ainsi , il meneroit un second. Il envoya donc prier le Baron de Salagnac de lui rendre cet office.

Salagnac le lui promit. Le lendemain de grand matin ils se rendirent tous deux au lieu dont on étoit convenu. Deux heures après les deux Duras arriverent ; on se visite de part & d'autre pour voir si l'on n'étoit point maillé. On le fit fort soigneusement de la part des Duras , mais si négligemment de celle du Vicomte , qu'il ne s'apperçut pas que les deux Freres avoient pris cette précaution. Le Combat commence. Ce fut alors que le Vicomte s'apperçut que son ennemi étoit maillé : cela ne l'empêcha pas néanmoins de le presser ; Rosan tombe , le Vicomte a la générosité de le laisser relever. Salagnac de son côté avoit eu de l'avantage sur Duras , & lui avoit permis de changer d'Epée. Les choses en étoient-là lorsque neuf ou dix hommes apostez sortent de derriere une des Arches du Pont. Ils attaquent tous ensemble le Vicomte par devant & par derriere , ils lui font vingt-deux blessures, & croiant l'avoir tué , ils se retirent.

Dans ce même-temps le Gouverneur sortit de la Ville bien accompagné ; il croioit être à temps pour empêcher le duel , mais il ne trouva

ibid.

Hist. de
Thou.
Liv. 68.
Jan
1579.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

que le Vicomte de Turenne qui perdoit tout son sang , & qui avoit grand besoin de secours. On le porta dans la Ville , on visita ses plaies , heureusement aucune n'étoit mortelle. Cette affaire fit grand bruit , elle fut scûe dès le jour même à Nérac ; elle y passa pour un assassinat fait du consentement , & peut-être même par l'ordre de la Reine Mere. Le Roy de Navarre en partit dès le lendemain pour aller chercher le Vicomte de Turenne , & le faire porter à Nérac. Ce Prince témoigna dans cette occasion tant de défiance de la Reine , qu'il ne voulut jamais entrer dans Agen pour n'être pas obligé de la voir. Mais cette Princesse qui ne s'arrêtoit pas aux formalitez , lorsque les affaires demandoient qu'on les négligeât , & qui scavoit d'ailleurs combien il lui importoit de se disculper de l'assassinat du Vicomte de Turenne , fut elle-même le trouver sur la Place du Gravier.

Le Roy de Navarre lui fit de grandes plaintes de l'attentat commis contre le Vicomte de Turenne ; il le traita de trahison , & d'assassinat ; il lui laissa comprendre qu'on la soup-

connoit d'y avoir contribué , & lui demanda justice contre les Duras. La Reine n'épargna rien pour se justifier. Elle parut aussi touchée que le Roy de Navarre , de ce qui venoit d'arriver au Vicomte de Turenne ; elle promit de le vanger d'une maniere si éclatante, qu'il auroit lieu d'être satisfait ; & elle ajoûta , que si elle eût pû faire arrêter les deux Duras , elle les auroit mis entre les mains de la justice pour en faire une punition exemplaire. Le Roy de Navarre répondit que l'action étoit si noire , qu'à juger d'autrui par lui-même , il croiroit lui faire tort de la soupçonner de l'avoir favorisée ; mais qu'on ne pouvoit s'empêcher de faire d'étranges réflexions sur un assassinat commis presque sous ses yeux, dans un lieu où elle avoit tout pouvoir , en la personne d'un jeune Seigneur dont la fermeté ne lui plaisoit pas , & par des gens qu'elle honnoroit de sa bien-veillance.

La Reine répondit que la maniere dont elle prétendoit punir l'attentat dont il se plaignoit , la justifieroit de tous ces injustes soupçons ; que cependant s'il vouloit laisser le Vicomte à Agen, il auroit lieu d'être content

DUC DE BOUILLON. LIV. II. 279
des soins qu'elle en prendroit, &
& qu'elle n'épargneroit rien pour sa
guérison. Le Roy de Navarre repar-
tit, qu'il avoit donné ses ordres pour
le faire porter à Nérac, & qu'il ne
pouvoit se fier qu'à lui-même du soin
d'une personne qui lui étoit si chere.
En effet, ce Prince le fit porter à Né-
rac le jour même.

Dès que le Vicomte de Turenne se
vit hors de danger, & qu'il se sentit
en état d'agir, il fit deux choses. Il
écrivit à la Reine Mere pour la prier
de faire cesser les poursuites qu'on
avoit commencées contre les Duras.
Aiant appris dans ce même-temps la
mort du Maréchal de Montmorency
son Oncle, il en fit des complimens
de condoléance au Maréchal Dan-
ville. Comme Montmorency étoit
mort sans enfans, Danville son Fre-
re prit dès-lors le nom de Montmo-
rency; c'est celui qu'on lui donnera
dans la suite de cette Histoire.

Le Vicomte écrivit encore au mê-
me Maréchal pour le consulter sur la
maniere dont les Loix de l'honneur
lui permettoient d'en user à l'avenir
avec les deux Duras. Il traite dans
cette lettre d'assassinat ce qui se passa

De Thou
Liv. 68.
à l'an
1579.
Il mour-
rut le 6.
May
1579.

De Thou
Ibid.

entre lui & eux. Il soutient qu'ils étoient maillez, (comme on parloit en ce temps-là) & n'oublie pas les gens apostez dont on a parlé. Lorsque le Maréchal de Montmorency eut reçu cette lettre, il ne voulut pas décider lui seul d'un point qui lui paroissoit d'une si grande conséquence. Il assembla à Agde la Noblesse du Languedoc; & après l'avoir consultée, il répondit au Vicomte de Turenne conformément au sentiment de cette Noblesse, que puisqu'il avoit été traité si indignement par les deux Freres, & contre toutes les Loix de l'honneur, il n'étoit plus obligé d'en venir au Duel & d'exposer sa vie contre eux; mais qu'il pouvoit s'en vanger par telle autre voie qu'il jugeroit à propos, puisqu'il étoit en droit de ne les plus regarder comme des Gentilshommes, mais comme des Traîtres & des Assassins.

De Thou
Ibid.

On ne dira rien de cette décision par rapport aux regles de la Religion, selon lesquelles on ne peut l'approuver; mais par rapport aux Loix de l'honneur & du monde, il y a bien des gens qui ne voudroient pas la suivre, & qui se croiroient deshonorés,

s'ils avoient vengé une trahison par une autre. Aussi le Vicomte de Turenne qui se piquoit de la plus haute générosité, ne se regla pas sur ce conseil. Non seulement il écrivit à la Reine pour arrêter les poursuites qu'on faisoit contre les Duras, mais il ne cessa point de l'en solliciter qu'il ne l'eût obtenu. Une conduite si généreuse le reconcilia apparemment avec les deux Freres, car dans toute la suite de sa vie, on n'entend plus parler de ce différend.

De Thou
Ibid.

Le Vicomte de Turenne donne à cette occasion des avis au Prince de Sedan son Fils. Il blâme hautement toute sorte de duels, ceux même qui étoient le plus selon les Loix de ce temps-là. Il lui dit que nôtre vie n'est pas à nous, mais à Dieu de qui nous la tenons, aux Souverains & à l'Etat, dans le ressort desquels la Providence nous a fait naître. Il reconnoît que nous n'en pouvons pas disposer, & encore moins de celle d'autrui contre les Loix établies, sans commettre un crime des plus énormes contre Dieu, contre la Societé dont nous faisons partie, contre le Prince qui en est le Chef, & qui en réunit les droits dans

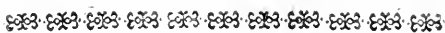
Memoires
du
Duc de
Bouillon

sa personne. Comme dans le duel on agit contre tous ces principes, il conclut qu'on ne peut assez le détester, ni le réprimer par de trop sévères Loix & de trop grandes peines. Il demeure même d'accord qu'il n'y a point de véritable honneur à l'entreprendre, parce que le point d'honneur qui le fait offrir ou accepter, n'est d'ordinaire qu'un caprice, une chimère sans fondement, qui n'a de réalité que dans une imagination déréglée, qui se blesse & qui s'offense elle-même le plus souvent sans sujet. Il remarque encore qu'au lieu d'acquérir de l'honneur dans les Duels, on l'y perd assez souvent, parce que les Armes ne décident pas toujours en faveur du plus brave, ni de celui dont la cause est la meilleure.

Pour toutes ces raisons, le Vicomte de Turenne exhorte le Prince de Sedan son Fils, il lui commande même d'éviter soigneusement les Duels, & par conséquent les querelles, les railleries, les indiscretions, une fausse délicatesse, & un point d'honneur mal entendu, qui sont les causes ordinaires de ces Combats singuliers. Il l'exhorte ensuite à faire paroître sa

valeur & son courage dans les occasions où il s'agira de la gloire de Dieu, du service du Roy & de l'Etat. Il lui dit que c'est alors qu'il ne faut craindre ni les dangers, ni la mort même; qu'en combattant pour la justice & pour son devoir, on est sûr d'acquiescer une gloire immortelle, une gloire pure, qui passe du Pere aux Enfans, & qui se répand sur toute sa Posterité. C'est ainsi que ce Grand Homme forme son Fils à la vertu par des discours fondez sur l'expérience, sur un long usage du grand-Monde, & sur les fautes mêmes qu'il reconnoît avoir faites. L'on verra dans la suite de cette Histoire, comme il l'instruit par ses actions, quoiqu'on soit obligé d'avouer qu'il y en a eu quelques unes qui ne doivent pas être imitées.

Fin du second Livre.



S O M M A I R E

du troisiéme Livre.

L A Reine Mere part d'Agen pour s'en retourner à la Cour. Les Calvinistes persuadez que la Paix ne dureroit pas long-temps, tiennent une Assemblée Générale à Montauban. Le Roy de Navarre & le Vicomte de Turenne s'y rendent. On y convient des moïens de soutenir la Guerre, au cas qu'elle recommence, comme il y avoit bien de l'apparence. Le Maréchal Danville devient suspect aux Calvinistes. Ils offrent le Commandement du Haut-Languedoc au Vicomte de Turenne. Il l'accepte, & quitte la Lieutenance Générale de Guyenne. Raisons qu'il eut d'en user ainsi. La Reine de Navarre se broüille de plus en plus avec le Roy son Frere: moïens dont il use pour se vanger d'elle. Le Vicomte de Turenne se repent d'avoir

quitté la *Lieutenance Générale de Guyenne* : Il la redemande au *Roy de Navarre* qui la lui rend. Le *Prince de Condé* en est si choqué, qu'il se broüille avec le *Roy de Navarre*, & fait appeller en *Duel* le *Vicomte de Turenne*. Sa conduite dans cette occasion. Les affaires se broüillent. *Entreprises réciproques des Catholiques & des Calvinistes les uns sur les autres au desavantage des Calvinistes*. Les *17. Provinces des Pais-Bas* envoient des *Députez* au *Duc d'Anjou*, pour lui offrir la *Souveraineté* de ces *Provinces*, à condition qu'il leur donneroit de grands secours pour les maintenir contre le *Roy d'Espagne*. Le *Duc d'Anjou* les promet ; & pour être en état de les fournir, il offre son entremise au *Roy* pour empêcher la rupture de la *Paix*. Le *Roy* la refuse d'abord, & l'accepte ensuite. *Raisons qu'ent le Roy pour cela*. Le *Duc d'Anjou* part pour la *Guyenne* pour y traiter en personne de la *Paix* avec le *Roy de Navarre*.

Conferences de Fleix où le Roy de Navarre invite le Vicomte de Turenne qui s'y rend. La Paix est conclüe ; elle est acceptée par le Roy & verifiée au Parlement. Avantages que le Duc d'Anjou tire de cette Paix. Il se réconcilie avec le Vicomte de Turenne. Cette réconciliation paroît d'autant plus sincere , que Bussy qui avoit pris sa place dans la confiance du Duc d'Anjou , avoit été assassiné par Montsoreau , sur un avis qui lui avoit été donné qu'il entretenoit une intrigue avec sa Femme. Le Duc d'Anjou gagne encore la Noüe & la plûpart des braves du parti Calviniste. Assemblée politique des Prétendus Réformez à Montauban. Le Roy de Navarre , le Prince de Conde , le Vicomte de Turenne , & un Envoïé de l'Electeur Palatin y assistent. Le dessein de se mettre en république est le veritable motif de cette Assemblée. Le Roy de Navarre en empêche l'exécution. Le Vicomte de Turenne part pour aller joindre

le Duc d'Anjou en qualité de Volontaire. Son dessein étoit de passer par Paris pour y saluer le Roy. Ce Prince refuse de voir aucun de ceux qui devoient accompagner son Frere, & favoriser son dessein sur les Pais-Bas. Raisons de ce Prince pour faire un pareil refus. Cambray bloqué par le Duc de Parme Gouverneur des Pais-Bas pour le Roy d'Espagne. Le Vicomte de Turenne obtient du Duc d'Anjou la permission de se jeter dans Cambray. Il est fait prisonnier en voulant exécuter ce dessein. Récit de ce qui se passa pendant sa prison. Le Duc d'Anjou après beaucoup de mauvais succès est chassé des Pais-Bas. Il meurt à Château-Thierry. Le Vicomte de Turenne après une longue prison, reconnoît sa liberté en payant une grosse rançon. Il se rend à la Cour. Ce qui se passa pendant le séjour qu'il y fit. Une affaire importante l'oblige de la quitter & de se rendre auprès du Roy de Navarre. Le Duc d'Epemon Envoyé par le

Roy , pour négocier avec le Roy de Navarre. Quel étoit le sujet de cette negociation. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Le Duc d'Epernon s'en retourne à la Cour sans y avoir réussi. Intrigue de la Reine de Navarre en faveur de la Ligue , de concert avec la Reine Mere. Grande affaire qu'eut le Vicomte de Turenne à cette occasion. Assemblée de Saint Paul de Cap-de-Foux. Ce qui s'y passa : ce qui y fut résolu. Le Roy averti des desseins de la Ligue , prend des mesures pour conserver la Couronne aux Princes du Sang. Ses intelligences secrettes avec le Roy de Navarre qui se résoud à recommencer la Guerre. Le Roy est contraint d'en faire autant de son côté. Embarras du Roy de Navarre & du Vicomte de Turenne. Les mesures qu'ils prennent ensemble , au dedans & au dehors du Royaume. Le Roy envoie deux Armées au-delà de la Loire , l'une en Poitou sous les ordres du Duc de Mayenne , l'autre en Guyenne

Guyenne sous le Commandement de Matignon. Les Calvinistes arment de leur côté. Ce qui se passa entre ces deux partis. Les intelligences secrètes du Roy avec le Roy de Navarre bien secondées par Matignon qui commandoit en Guyenne, font échoüer les desseins de la Ligue & ceux du Duc de Mayenne. Il quitte la Guyenne, aussi mécontent du Roy, que la Ligue l'étoit de lui. Grands mouvemens en Allemagne en faveur des Calvinistes. On y assemble une puissante Armée pour venir à leur secours. Le Roy pour conjurer cette tempête, engage la Reine Mere à aller traiter de la Paix avec le Roy de Navarre. Conference de Saint Brix près de Coignac. Ce qui s'y passa. La Reine mécontente de la répugnance qu'avoient les Calvinistes, de traiter avec elle, se retire à Nyort, & ensuite à Fontenay. Le Roy de Navarre fait en sorte que le Vicomte de Turenne l'y va trouver. On y reprend les négocia-

tions de la Paix avec aussi peu de succès qu'à Saint Brix. Ce qui s'y passa entre la Reine & le Vicomte de Turenne. Hauteur avec laquelle il parle à cette Princesse. La Reine retourne à la Cour, sans avoir pu rien obtenir du parti Calviniste. La Guerre recommence dans toutes les Provinces du Royaume. Le Vicomte de Turenne est dangereusement blessé à l'attaque du Fort Nicole près d'Aiguillon. Ce qui se passa pendant sa maladie qui fut fort longue. Il guérit enfin, & se rend auprès du Roy de Navarre. Bataille de Coutras. Le Roy de Navarre la gagne. Suites de cette victoire. La part qu'y eut le Vicomte de Turenne. Le Roy assemble à Blois les Etats Généraux. Ce qui s'y passa. Le Duc de Guise & le Cardinal son Frere y sont assassinés par l'ordre du Roy. Le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon sont arrêtez. Mort du Prince de Condé, de la Reine Mere & de Bouillon. Funestes suites

des Etats de Blois. Mauvaise conduite du Roy. Conduite toute opposée du Roy de Navarre, & ses succès. Le Roy poussé de tous côtés, & persuadé qu'il ne pouvoit détruire la Ligue, qu'avec le secours du Roy de Navarre, s'accorde avec lui. Leurs Troupes s'unissent ensemble pour aller assieger Paris. Une maladie survenue au Vicomte de Turenne l'oblige de se retirer en Guyenne. Il y rend de grands services au Roy de Navarre, devenu Roy de France par la mort de Henry III.





HISTOIRE
 DE HENRY
 DE LA TOUR
 D'AUVERGNE,
 DUC DE BOUILLON.

LIVRE TROISIÈME.

L'an
 1579.



LA Reine Mere qui n'étoit restée à Agen, que pour procurer l'exécution du Traité de Nérac, & pour achever d'établir la bonne intelligence entre le Roy & la Reine de Navarre, n'eut pas plutôt terminé les affaires qui l'y retenoient, qu'elle en partit. Comme son dessein étoit de visiter les Provinces qui avoient

H. DE H. DUC DE BOUIL. L. III. 293
le plus souffert de la Guerre, & qui
avoient le plus d'interêt au Traité
de Nérac, elle prit son chemin par
le Languedoc. Quand elle fut arrivée
à Castelnaudary, le Roy de Navarre
accompagné du Vicomte de Turenne
l'y fut trouver pour lui dire les der-
niers adieux. Tout se passa de part
& d'autre avec beaucoup d'honnête-
té; & l'on se sépara en apparence
avec de grands témoignages d'affec-
tion.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

En effet, il n'y a rien de plus équi-
voque, & sur-quoi l'on puisse moins
compter que sur la conduite extérieure
des Grands. La Reine Mere & le
Roy de Navarre étoient persuadés
que la Paix qui paroissoit affermie
par le Traité de Nérac, ne dureroit
pas long-temps; & l'on prenoit de
part & d'autre des mesures pour faire
de nouvelles entreprises, qui ne pou-
voient enfin aboutir qu'à une Guerre
déclarée.

1579

Ce fut dans cette vûë que les Pré-
tendus Réformez tinrent une Assem-
blée Générale à Montauban. Le Roy
de Navarre & le Vicomte de Turenne
s'y trouverent; & l'on y convint des
moïens de recommencer en même-

ibid.

temps la Guerre dans toutes les Provinces du Royaume. Cependant comme les Calvinistes ne se fioient pas au Maréchal de Montmorency, qui leur étoit devenu encore plus suspect depuis qu'il avoit accompagné la Reine jusques aux Frontieres de Dauphiné, on résolut de donner le Gouvernement du haut Languedoc, pour ce qui concernoit les Calvinistes, à une personne de confiance & d'autorité; & l'on jetta les yeux sur le Vicomte de Turenne. Le Roy de Navarre lui en fit la proposition. L'on croïoit que le Vicomte refuseroit cet Emploi, & qu'il s'en tiendroit à la Lieutenance Générale de Guyenne, tant parce que cette Province a plus d'étendue que le haut Languedoc, qu'à cause du crédit & de l'autorité qu'il s'y étoit acquise.

1579.

III.

Cependant le Vicomte ne fit aucune difficulté d'accepter le Gouvernement du haut Languedoc, pour trois raisons qu'il rapporte lui-même; l'une qu'il commandoit en Guyenne sous les ordres du Roy de Navarre, & comme son Lieutenant Général, au lieu que dans le haut Languedoc il commanderoit en Chef; qu'en Guyen-

ne tous les succès étoient attribuez au Roy de Navarre , au lieu qu'en Languedoc ils lui seroient attribuez ; qu'ainsi il y acquerreroit beaucoup plus de gloire , & se rendroit plus considerable dans son parti. La seconde raison étoit que le bien des Eglises Prétendues Réformées demandoit qu'il en usât ainsi ; & que comme l'avantage du particulier dépend du général , c'est travailler pour soi-même , que d'agir pour le bien du parti auquel on s'est attaché. Il crut même que le Maréchal de Montmorency s'accommoderoit mieux de lui , que de tout autre , & qu'il étoit important à la veille d'une Guerre , de mécontenter ce Seigneur tout le moins qu'il se pourroit , tout paroissant disposé de sa part & de celle des Calvinistes à une rupture entiere. Une troisième raison servit encore à le déterminer. C'étoit de s'éloigner de la Cour du Roy de Navarre , où le luxe , l'oisiveté , & les intrigues amoureuses perdoient tous les jeunes gens , & l'eussent à la fin perdu lui-même. Ce n'est pas que le Vicomte de Turenne fût ennemi du plaisir ; mais l'ambition étoit sa passion dominante : tout ce

qui pouvoit l'empêcher d'en suivre les mouvemens , lui devenoit suspect. L'amour n'étoit écouté , que lorsqu'il y pouvoit servir , ou du moins qu'il n'y étoit pas opposé. Tout cédoit à l'envie qu'il avoit de s'élever. Il arriva même que le choix qu'il fit dans cette occasion , ne contribua pas peu à le tirer d'une intrigue de Cour qui pouvoit être de dangereuse conséquence , & le broüiller sans retour avec le Roy de Navarre.

Pour entendre cette intrigue , il faut supposer que Magdelaine de la Tour, sœur unique du Vicomte de Turenne , avoit été mariée en 1572. à Honoré de Savoye Comte de Tende son Cousin. Après la mort du Comte de Tende , la Comtesse sa veuve se retira à Turenne , où elle fit son séjour ordinaire ; ce qui ne l'empêchoit pas d'aller de temps en temps à la Cour du Roy de Navarre , où le Vicomte de Turenne son Frere tenoit le premier rang après le Roy. Environ ce même-temps la Reine de Navarre pour se vanger du Roy son Frere qu'elle n'aimoit pas , & dont elle n'étoit pas aimée , forma des intrigues , & donna des conseils au Duc d'An-

jou qui acheverent de la perdre dans
 l'esprit du Roy. Il résolut de s'en
 vanger. Comme il en cherchoit les
 moïens , Philippe de Strossy proche
 parent de la Reine Mere du côté des
 Medicis , persuadé que le Mariage
 de la veuve du Comte de Tende lui
 seroit avantageux , demanda permis-
 sion au Roy d'aller à la Cour du Roy
 de Navarre pour en faire la recherche.
 Le Roy se servit de cette occasion
 pour perdre sa sœur. Il écrivit au
 Roy de Navarre , qu'il sçavoit d'une
 maniere à n'en pouvoir douter , que la
 Reine de Navarre avoit une intrigue
 avec le Vicomte de Turenne. Strossy fut
 chargé de cette lettre ; & le Roy lui
 recommanda tres-expressément de la
 rendre en main propre au Roy de
 Navarre. Strossy qui ne sçavoit point
 ce que contenoit la lettre du Roy ,
 s'acquitta exactement de sa Commis-
 sion , & s'exposa par-là à se broüiller
 sans retour avec le Vicomte de Tu-
 renne , dont il lui importoit si fort de
 gagner l'amitié , dans le dessein qu'il
 avoit d'épouser sa sœur. D'un autre
 côté le Roy de Navarre n'eut pas plû-
 tôt lû la lettre du Roy , qu'il se dou-
 ta du piege qu'on lui tendoit ; il se

Ami-
 raut, vic-
 de la
 Noû-

garda bien d'y donner. Ce n'est pas que la Reine de Navarre qui étoit une des plus belles & des plus spirituelles Princesses de son temps, ne fût fort propre à donner de l'amour, & que le Vicomte de Turenne ne fût d'âge à en prendre. Mais le Roy de Navarre croïoit être assez bien informé de ce qui se passoit à sa Cour, pour ne pas ignorer une chose de la consequence de celle que le Roy lui mandoit, si elle eût été véritable. L'on avoüra cependant que quelques gens ont crû, que l'avis donné par le Roy n'étoit pas sans fondement. Mais soit que le Roy de Navarre eût pour sa Femme la même indifférence qu'elle avoit pour lui; soit qu'il ignorât (comme il arrive assez souvent) ce qui se passoit dans sa Maison; soit qu'il ne jugeât pas à propos de se brouïller avec un homme de l'importance du Vicomte de Turenne, ou il n'en crut rien, ou il fit semblant de n'en rien croire.

Quoiqu'il en soit, il étoit assez vrai-semblable que si le Vicomte de Turenne eût eu une intrigue avec la Reine de Navarre, il n'eût pas pris le parti de quitter sa Cour, en préférant contre l'opinion de tout le monde

le Gouvernement du haut Languedoc, à la Lieutenance Générale de la Guyenne dont il étoit en possession, & qui l'attachoit à la Cour, au lieu que l'autre emploi l'en éloignoit. Sur ce préjugé, le Roy de Navarre, ou ne douta point, ou fit semblant de ne point douter, que ce que le Roy lui mandoit, n'eût été inventé pour le broüiller avec la Reine sa Femme, & avec le Vicomte de Turenne, qui étoit alors l'Homme du monde en qui il avoit le plus de confiance, & qui lui étoit le plus nécessaire. Dans cette persuasion, le Roy de Navarre ne se contenta pas de ne rien croire de ce que le Roy lui mandoit; mais pour persuader la Reine & le Vicomte de Turenne, combien il étoit éloigné de les soupçonner, il leur fit voir la lettre du Roy. Un trait de cette importance fit l'effet que le Roy de Navarre avoit prétendu. La Reine, ou du moins le Vicomte, s'attachèrent plus fortement à lui, qu'ils n'avoient encore fait; & ils conçurent contre le Roy une haine pleine de mépris dont ils ne revinrent jamais. Strossy entra à peu-près dans les mêmes sentimens. Il se plaignit haute-

1130.

300 HISTOIRE DE HENRY
ment de ce que le Roy l'avoit fait
servir, sans qu'il le sçût, à une in-
trigue si honteuse ; & si la considéra-
tion de la Reine Mere l'empêcha de
quitter le service du Roy, il n'eut
plus pour lui cet attachement sincere
dont il avoit fait profession jusques
alors.

Cependant quelque confiance que
le Roy de Navarre eût témoignée au
Vicomte de Turenne, dans l'occa-
sion dont on vient de parler, le Vi-
comte ne crut pas la devoir mettre
à de plus grandes épreuves par un
plus long séjour à la Cour. Il en
partit pour se rendre à son Gouver-
nement du haut Languedoc. Com-
me la Lieutenance Générale des Ar-
mées sous le Roy de Navarre n'étoit
pas incompatible avec cet Emploi,
le Vicomte de Turenne la demanda
au Roy de Navarre, & il l'obtint. Le
Prince de Condé qui la prétendoit
sans que personne lui fût associé, en
fut si choqué, qu'après s'être broüil-
lé avec le Roy de Navarre, il fit ap-
peller en Duel le Vicomte de Turen-
ne. Le Vicomte fut fort embarrassé
sur la réponse qu'il avoit à lui faire.
D'un côté sa délicatesse sur le point

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 307
d'honneur ne lui permettoit pas de
refuser un appel ; mais de l'autre il
y avoit tant d'inconveniens à s'ex-
poser à tuer un Prince du Sang ,
Cousin germain du Roy de Navarre ,
qu'il crut ne se faire point de tort en
le refusant. Il répondit donc au Prin-
ce de Condé d'une maniere qui lui fit
comprendre les veritables raisons qui
l'empêchoient d'accepter l'honneur
qu'il lui faisoit.

Dès que le Vicomte de Turenne
fut arrivé à Castres dans le haut
Languedoc , il y tint une Assemblée
Générale de son Gouvernement. Il y
representa , que le Roy de Navarre
tenoit une Assemblée à Mazerès , dans
le Comté de Foix ; que le Maréchal
de Montmorency qui s'y étoit rendu ,
pressoit la restitution des Places qui
avoient été accordées au Parti Ré-
formé à la Conference de Nérac ; que
le Roy de Navarre les avoit refusées ,
par la raison qu'elles ne devoient être
restituées qu'après l'entiere exécution
du Traité de Nérac ; que cependant
bien loin d'exécuter ce traité de bon-
ne foi , on y contrevenoit tous les
jours. Le Vicomte ajoûta , que ce re-
fus seroit naître infailliblement une

nouvelle guerre ; que les Catho-
 liques venoient de surprendre Figeac ;
 & que le Prince de Condé avoit sur-
 pris la Fere : qu'ainsi il étoit nécessai-
 re de lever des Troupes , & d'établir
 des fonds pour fournir à leur subsis-
 tance. L'Assemblée fit de grands re-
 mercimens au Vicomte , de ce qu'il
 avoit quitté la Lieutenance Générale
 de Guyenne , pour prendre le Gou-
 vernement du haut Languedoc , &
 rétablir leurs affaires qui étoient
 tombées dans un assez grand desor-
 dre par leur mesintelligence avec le
 Maréchal de Montmorency. Elle
 l'assura qu'il trouveroit toujours leur
 Assemblée prête à seconder ses bonnes
 intentions , & à répondre à ses soins.
 En effet , avant que de se séparer ,
 l'Assemblée donna les ordres pour la
 levée des Troupes que le Vicomte
 avoit demandées. Elle ordonna cin-
 quante Arquebuziers pour sa garde ;
 & elle établit des fonds pour toutes
 les dépenses nécessaires.

L'an
 1580.

Les Actes d'hostilité que l'on fai-
 soit continuellement de part & d'au-
 tre , & le refus que fit le Roy de
 Navarre de rendre les Places de sure-
 té , donnerent lieu à une nouvelle

Mémoi-
 res du
 Duc de
 Bouillon

Mémoi-
 res du
 Duc de
 Bouillon

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 303
guerre , comme le Vicomte de Turenne l'avoit prévu. Elle recommença dans toutes les Provinces. Dans le haut Languedoc le Maréchal de Joyeuse qui y commandoit pour le Roy , & Cornuffon Sénéchal de Toulouse , aſſemblerent des Troupes pour réprimer les entrepriſes des Calvinistes. Elles étoient ſuperieures à celles du Vicomte de Turenne. Il ne laiſſa pas de leur faire tête par tout ; il ravitailla pluſieurs Places , & réprima les Garniſons voiſines qui incommodoient la Ville de Caſtres ; il les obligea de quitter la Campagne , & de ſe renfermer dans les Poſtes qu'elles occupoient.

Pendant que la Guerre ſe faiſoit dans la plûpart des Provinces , avec des succès fort differens , mais preſque tous deſavantageux aux Calvinistes ; le Duc d'Anjou qui avoit traité de la Souveraineté des Païs-Bas , avec les Députés des dix-ſept Provinces , & qui leur avoit promis de grands ſecours , entreprit de faire la Paix. Ses interêts particuliers la demandoient abſolument. Il prévoioit que ſi la Guerre continuoit , il lui ſeroit impoſſible d'entrer dans les Païs-Bas ,

Mémoires de la Reine Marguerite.

avec les forces dont il avoit befoin pour l'exécution de ses desseins ; au lieu que s'il pouvoit faire la Paix , tous ces Braves de l'une & de l'autre Religion qui ne pouvoient demeurer en repos , & la plus grande partie des Troupes agueries des deux Partis , ne demanderoient pas mieux que de le suivre ; qu'ainsi la France déchargée de tant de gens remuans , qui n'avoient point d'autre métier que la Guerre , jouïroit enfin du repos qui lui étoit si nécessaire , & après lequel elle soupiroit depuis si long-temps. D'ailleurs le Duc d'Anjou sçavoit que le Roy étoit si porté à la Paix , qu'il ne doutoit point qu'il n'acceptât la proposition qu'il étoit résolu de lui faire , de l'aller traiter lui-même avec le Roy de Navarre. Il en parla au Roy ; mais soit que le Roy contât sur le succès de ses Armes , soit que l'entremise du Duc d'Anjou , qu'il n'aimoit pas , ne lui fût point agréable , il rejetta sa proposition.

Ce refus embarrassâ d'autant plus ce Prince , qu'il apprit dans ce même-temps , que le Duc de Parme qui commandoit pour le Roy d'Espagne dans les Pais-Bas , se préparoit à in-

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 305
vestir Cambrai, & ensuite à l'assié-
ger. La réputation du Duc d'Anjou
l'engageoit indispensablement à le
secourir. S'il ne l'eût pas fait, les
Flamans n'auroient pas manqué de
rompre le Traité qu'ils venoient de
conclure avec lui; & il eût perdu la
Souveraineté des Pais-Bas, dont ils lui
avoient promis de le mettre en pos-
session. L'interêt ne pouvoit être plus
pressant; le Roy le connoissoit mieux
qu'un autre, mais sa haine pour le
Duc d'Anjou ne lui permettoit pas
de le favoriser, même indirectement,
en consentant à la Paix. La Souve-
raineté des Pais-Bas alloit donc écha-
per au Duc d'Anjou, lorsque dans
le temps qu'on s'y attendoit le moins,
le Roy consentit que le Duc d'Anjou
s'entremît de la Paix avec le Roy de
Navarre. Deux raisons porterent ce
Prince à y donner son consentement.
L'une qu'il reçut dans ce temps-là
des avis certains, que le Prince d'O-
range avoit enfin déterminé les Etats
des Pais-Bas à secouer le joug d'Es-
pagne, & à choisir le Duc d'Anjou
pour leur Souverain. L'autre raison
fut, que ses Envoyez en Allemagne
l'avertirent, que le Prince de Condé

306 HISTOIRE DE HENRY
qui y étoit passé, avoit traité avec le
Duc Casimir & quelques autres Prin-
ces Allemans ; & qu'il en avoit ob-
tenu une Armée considerable de Réi-
tres & de Lansquenets. Il étoit question
de détourner cet orage qui alloit fon-
dre sur la France. Ce fut ce qui por-
ta le Roy à consentir que le Duc d'An-
jou s'entremît de la Paix avec le Roy
de Navarre, & avec les Prétendus
Réformez.

L'an
1580.

Dès que ce Prince eut reçu ses
pouvoirs, il partit pour la Guyenne
accompagné de Bellievre & de Ville-
roy. La première chose dont on con-
vint fut une suspension d'Armes. Elle
donna lieu au Roy de Navarre, qui
ne faisoit rien d'important sans con-
sultier le Vicomte de Turenne, de
l'inviter à se rendre au Château de
Fleix, sur la Dordogne, qui avoit été
choisi pour y traiter de la Paix. Le
Vicomte dont la présence n'étoit plus
si nécessaire au haut Languedoc de-
puis la suspension d'Armes, s'y rendit
en diligence. Il y assista à toutes les
Conferences, & contribua de tout son
pouvoir à la prompte conclusion de
la Paix. Il la souhaitoit pour deux
raisons ; l'une qu'il la croïoit néces-

faire au parti Calviniste ; l'autre que s'étant reconcilié avec le Duc d'Anjou , ce Prince l'avoit prié de l'aider à lever les difficultez qui pouvoient retarder l'exécution de ses desseins. Ainsi tout le monde concourant à la Paix , elle fut conclue à la fin de Novembre , ratifiée par le Roy un mois après , & verifiée en Parlement sur la fin de Janvier de l'année suivante.

Ibid.

L'AN
1581.

La Paix ne fut pas le seul avantage que le Duc d'Anjou tira de son voiage de Guyenne. Il gagna les plus braves gens des deux Partis , & les engagea à le suivre dans les Pais-Bas. Le Vicomte de Turenne & la Noüe furent de ce nombre. Ils lui promirent de se rendre auprès de lui dès que tout seroit prêt pour son départ. Ainsi le Duc d'Anjou ne songea plus qu'à lever promptement les Troupes dont il avoit besoin pour le secours de Cambray bloqué par le Marquis de Roubaix. Mais pendant qu'il s'occupe à ramasser de tous côtez les gens de Guerre que la Paix qu'on venoit de conclure , avoit réduit à n'avoir point d'emploi ; les Calvinistes tinrent à Montauban une Assemblée Politique. Le Roy de Navarre , le Prin-

308 HISTOIRE DE HENRY
ce de Condé revenu depuis peu d'Allemagne, le Vicomte de Turenne, les Principaux du parti Calviniste, & un Envoïé de l'Electeur Palatin, nommé le Docteur Butrick s'y rendirent.

Le motif de cette Assemblée paroïssoit être de travailler à l'exécution de la dernière Paix, & de prévenir tous les inconveniens qui la pourroient troubler; mais son véritable dessein étoit d'exécuter le grand projet tant de fois proposé, de se mettre en République. En effet l'on apprend d'un entretien qu'eut le Roy de Navarre, devenu Roy de France, avec le Marquis de Rosny, depuis Duc de Sully, qu'on proposa dans cette Assemblée de mettre toutes les Eglises Protestantes de France, en Etat populaire comme les Pais-Bas; de choisir pour leur Protecteur l'Electeur Palatin, & d'établir dans les Provinces quatre ou cinq Lieutenans Généraux avec une égale puissance. Le Vicomte de Turenne devoit être du nombre. L'on ajoûta dans cette Assemblée, qu'il ne falloit plus s'arrêter aux Princes du Sang, ni compter sur leur Protection, parce que le droit qu'ils

Mémoires
des de
Sully.
Ch. 53.
Pag. 151.
Impression de
Holl. n.
de.

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 309
avoient à la Couronne , les rendroit
toujours trop favorables aux Catho-
liques. Henry IV. assure dans cet en-
tretien , que les Calvinistes auroient
dès-lors exécuté ce dessein , s'il n'en
eût pas détourné l'effet. Il ne dit pas
de quels moïens il se servit ; mais il
est certain que si l'exécution de cette
entreprise fut remise à un autre
temps , le projet ne fut pas abandon-
né. L'on en parlera encore dans la
suite de cette Histoire.

L'Assemblée de Montauban s'étant
donc séparée sans rien conclure sur
le principal motif qui avoit porté les
Calvinistes à la convoquer ; le Vi-
comte de Turenne ne pensa plus qu'à
se préparer à son voyage des Pais-Bas.
Il s'étoit reconcilié d'autant plus sin-
cerement avec le Duc d'Anjou , que
Bussy n'étoit plus un obstacle à sa fa-
veur auprès de ce Prince. Le Duc
d'Anjou avoit donné à Bussy le Gou-
vernement d'Anjou. Bussy qui avoit
de puissans Ennemis à la Cour , s'y
étoit retiré ; & il y avoit été assassiné
par Montforeau , sur un avis qui lui
avoit été donné , que Bussy entrete-
noit une intrigue avec sa Femme.
Ainsi Bussy n'occupant plus la place

que le Vicomte de Turenne avoit eû si long-temps dans la confiance du Duc d'Anjou, le Vicomte avoit crû qu'il ne lui seroit pas difficile de la recouvrer. Sur ce préjugé il avoit promis à ce Prince de le suivre dans les Pais-Bas. Un motif plus noble l'engagea encore à faire ce voiage. Il étoit l'homme du monde qui avoit le plus de passion pour la gloire qui s'acquiert par les Armes. Il lui étoit aisé de juger que la France étant en paix, il n'y trouveroit plus les occasions d'y parvenir. Il crut donc devoir l'aller chercher dans les Pais-Bas, & c'est le motif qu'il rapporte lui-même dans ses Memoires. Cependant comme il n'avoit promis au Duc d'Anjou que de le servir de sa personne en qualité de Volontaire, il ne se mit pas en peine de lui conduire des Troupes. Il lui mena seulement cinquante Gentilshommes des meilleures Maisons d'Auvergne, du Limosin, & du Perigord. Cette jeune noblesse ne se contenta pas de le reconnoître pour Chef & de marcher sous ses ordres. Elle ne fit pas même difficulté de prendre ses livrées, c'est-à-dire des Casques de Velours orangé, chama-

Memoires du Duc de Bouillon

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 311
rées de galons d'argent, & des Armes qui étoient dorées par bandes, dont il leur fit present. L'Equipage du Vicomte répondoit à cette magnificence.

Le dessein du Vicomte étoit de passer par Paris, & d'y saluer le Roy; mais ce Prince qui ne vouloit pas rompre avec le Roy d'Espagne, ne voulut voir aucun des Seigneurs qui devoient accompagner son Frere. Il prétendoit témoigner par-là qu'il n'approuvoit ni la Guerre qu'il alloit faire, ni qu'il eût accepté la Souveraineté des Païs-Bas. Ainsi le Vicomte de Turenne ne pouvant entrer dans Paris, prit la poste pour aller joindre le Duc d'Anjou, & pour se trouver à la revûë Générale qu'il devoit faire de son Armée. Elle étoit composée de dix mille Hommes de pied & de quatre mille Chevaux, tous gens délite, parmi lesquels il y avoit plus de trois mille Gentilshommes. Outre ces Troupes, le Roy à la sollicitation de la Reine Mere, ordonna à Puygaillard de côtoier l'Armée du Duc d'Anjou, avec huit cens Chevaux & quatre mille Hommes de pied, jusques à ce qu'elle fût sortie

Ibid.

312 HISTOIRE DE HENRY
du Royaume. C'étoit en apparence
pour l'empêcher de faire du desordre
sur la Frontiere , mais en effet au
cas que le Duc de Parme , qui avoit
bloqué Cambray , entreprît d'entrer
en France pour combattre le Duc
d'Anjou , Puygaillard avoit ordre de
se joindre à ce Prince , pour repouf-
fer le Duc de Parme.

Memoi-
res du Duc
de Bouil-
lon.

Après que le Duc d'Anjou eut fait
la revûe de son Armée , il marcha
droit à Cambray pour en faire lever
le blocus. Dès qu'il fut à portée de
donner de ses nouvelles à la Ville,
le Vicomte qui aimoit les entreprises
hardies , & qui ne cherchoit qu'à ac-
querir de la réputation , lui demanda
la permission de se jeter dans Cam-
bray , avec les cinquante Gentils-
hommes qui l'avoient suivi , & envi-
ron cinquante autres qui lui avoient
offert de se joindre à lui. Il disoit pour
appuier ce dessein que la nouvelle du
secours si proche augmenteroit le
courage de la Garnison ; qu'il man-
droit au Duc d'Anjou des nouvelles
du veritable état où étoit cette Ville ;
qu'il feroit une vigoureuse sortie du
côté de la Ville , pendant que d'un
autre côté le Duc attaqueroit l'Ar-
mée

Ibid.

mée d'Espagne ; qu'en cas même que le Duc de Parme ne jugeât pas à propos d'attendre l'Armée Françoisé , & qu'il levât le blocus avant que le Duc d'Anjou fût à portée de le combattre , il feroit une sortie avec les meilleures Troupes de la Garnison , qu'il donneroit sur son Arriere-garde , & que par des combats ménagez tantôt en attaquant , tantôt en se retirant , il retarderoit sa marche , & donneroit au Duc d'Anjou le temps de l'atteindre & de le combattre. Qu'il n'y avoit pas d'apparence que l'Armée d'Espagne fatiguée par tant d'entreprises qu'elle avoit faites , & d'ailleurs inferieure à celle de France , pût résister à l'impétuosité des François , & aux attaques réitérées de leurs Troupes fraîches & agueries qui ne demandoient qu'à combattre ; que si ce projet réussissoit , une seule journée termineroit la Guerre , & mettroit le Duc d'Anjou en possession des Pais - Bas ; que s'il ne réussissoit pas , ce Prince n'en seroit pas moins en état d'exécuter les entreprises qu'il s'étoit proposées : qu'ainsi il n'y avoit point d'inconvenient à lui accorder ce qu'il demandoit.

Le Duc d'Anjou demeuroid d'accord que si le projet du Vicomte réussissoit , les suites n'en pouvoient être qu'avantageuses. Mais comme il ne doutoit pas que l'Armée d'Espagne ne se retirât d'elle-même , il refusa la permission que le Vicomte lui demandoit. Il disoit pour justifier son refus que la personne du Vicomte lui étoit trop chere pour l'exposer sans nécessité au danger d'être tué , ou pris ; que quoi qu'il ne lui demandât que cents Gentilshommes pour exécuter son dessein , leur perte ne laisseroit pas d'être considerable , & que le sang de la Noblesse étoit trop précieux , pour être si peu ménagé. Qu'on étoit si proche de Cambray , qu'on n'y pouvoit pas ignorer longtemps , qu'il marchoit à son secours ; que la garnison prendroit d'elle-même les Partis qui lui conviendroient ; qu'ainsi il étoit beaucoup plus sûr de marcher tous ensemble pour faire lever le blocus , & pour combattre le Duc de Parme , s'il prenoit le parti de les attendre.

L'on ne peut pas nier que le sentiment du Duc d'Anjou ne fût le plus prudent ; & naturellement le Vicomte

qui avoit déjà de l'expérience, devoit s'y rendre. Cependant il s'obstina mal à propos à poursuivre son projet, & il pressa si vivement le Duc d'Anjou de lui accorder la permission qu'il lui demandoit, qu'enfin ce Prince consentit qu'il allât à Cambray porter les nouvelles de son arrivée au Baron d'Infy Gouverneur de la Citadelle.

Dès que le bruit se fut répandu dans l'Armée, que le Vicomte de Turenne devoit se jeter dans Cambray, toute la jeune Noblesse vint lui offrir de l'y suivre; mais le Duc d'Anjou ne voulut pas le lui permettre. Ainsi le Vicomte de Turenne se mit en marche à l'entrée de la nuit accompagné seulement des cens Gentilshommes qu'il avoit demandez. Comme il n'étoit pas question d'entrer par force dans Cambray, mais seulement par surprise; il partagea sa Troupe en trois petits corps qui prirent des chemins différens. Celui que le Vicomte conduisoit, ne marcha pas long-temps sans rencontrer les ennemis; ils l'apperçurent à la lueur de la Lune qui étoit fort claire. Il fut attaqué & porté par terre d'un

Ibid.

coup de Lance , & contraint pour
 sauver sa vie de se rendre prisonnier
 de guerre. Seize Gentilshommes de
 sa suite eurent le même sort. Le reste
 se sauva comme il put. La mauvaise
 fortune du Vicomte n'en demeura
 pas-là. Des Cavaliers qui se le dispu-
 toient , furent plusieurs fois sur le
 point de le tuer ; il pensa mourir de
 soif & de fatigue , aiant été obligé
 de marcher à pied , armé de pied en
 cap , jusques à un Fort qui étoit à
 une lieue de Cambray. Il y passa la
 nuit sans dormir avec ceux de sa Trou-
 pe , qui avoient été faits prisonniers
 avec lui.

Dès que le jour parut , on se mit
 en état de conduire les prisonniers au
 Duc de Parme. On voulut les faire
 marcher à pied chargez de leurs Ar-
 mes. Le Vicomte à qui sa mauvaise
 fortune n'avoit rien fait perdre de sa
 fierté , s'y opposa. Il dit à l'Officier
 qui commandoit l'Escorte , qu'il étoit
 contre l'usage de refuser des Che-
 vaux à des Personnes de leur qualité ;
 que pour leurs Armes , puisqu'elles
 n'étoient plus à eux , il n'étoit pas
 juste qu'ils eussent l'incommodité de
 les porter. Sur cette plainte l'Offi-

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 317
cier fit amener des Chevaux , les Armes furent distribuées à ceux qui avoient fait les prisonniers. Celles du Vicomte parurent si belles & si bien-faites , qu'elles furent réservées pour le Duc de Parme , on les luy Ibid. présenta , & il les retint.

Les Prisonniers étant arrivez au Camp des Espagnols , ils trouverent que leur Armée s'étoit retirée vers Arlon ; que le Duc de Parme avoit déjà mis une Riviere entre lui & le Duc d'Anjou , & qu'il se préparoit à suivre son Armée. Le Duc de Parme Ibid. reçut tres-civilement le Vicomte de Turenne. Il lui dit qu'il avoit oüi parler de sa valeur ; que ce qu'il venoit d'entreprendre en étoit une preuve ; qu'il le prioit d'être persuadé de son estime ; qu'on auroit pour lui tous les égards dûs à sa qualité ; & qu'à sa consideration ceux qui avoient été pris avec lui , recevraient tous les bons traitemens qu'ils pourroient souhaitter. Le Vicomte lui répondit qu'il n'avoit rien moins attendu de sa générosité ; qu'il l'avoit souvent admirée avant que de l'avoir éprouvée, & qu'il s'estimoit heureux dans son malheur d'être le Prisonnier d'un Général de

sa réputation. Après ces civilités réciproques, le Duc de Parme ordonna à deux Compagnies de Lances de conduire les Prisonniers à Bouchain. Un Gentilhomme nommé Noielles, commandoit dans cette Place. Il s'étoit retiré, il y avoit quelques années, auprès du Connétable de Montmorency, pour éviter la persécution des Espagnols qui lui faisoient un crime de ce qu'il s'étoit attaché au Prince d'Orange, au commencement des troubles des Pays-Bas. Depuis il avoit fait sa paix, & les Espagnols lui avoient confié le Gouvernement de Bouchain. Le Vicomte qui l'avoit connu, lorsqu'il étoit auprès de son Grand-Pere, avoit cru d'abord qu'il se souviendroit des obligations qu'il avoit au Connétable, & qu'il les reconnoîtroit en la personne de son Petit-Fils. Mais Noielles qui craignoit de se rendre suspect aux Espagnols, ne se piqua point de cette générosité; il en usa même assez durement avec le Vicomte.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Duc de Parme envoya le sieur de Rans Pere du Comte de Bucquoy, au Vicomte de Turenne. Il étoit char-

gé de ſçavoir de lui , ſ'il vouloit être prifonnier du Duc de Parme, ou ſ'il aimoit mieux l'être du Marquis de Roubaïs , Robert de Melun Général de la Cavalerie d'Eſpagne. Le Vicomte qui avoit prévû qu'on lui feroit cette propoſition, avoit pris ſon parti. Il ſ'étoit imaginé que ſ'il ſe déclaroit prifonnier du Duc de Parme , il le feroit du Roy d'Eſpagne ; qu'ainſi les Eſpagnols prétendroient qu'il ne pourroit traiter de ſa rançon ſans un ordre exprès de la Cour ; que cet ordre ſeroit différé autant qu'il leur plairoit , c'eſt-à-dire , que ſa priſon dureroit autant qu'ils le jugeroient à propos. Il avoit crû au contraire que ſ'il choiſiſſoit d'être prifonnier du Marquis de Roubaïs , il en recouvreroit plutôt ſa liberté. Il ſçavoit que le Marquis qui faiſoit une grande dépenſe, avoit beſoin d'argent ; & que ſ'il ſe déclaroit ſon prifonnier , le Marquis pour avoir ſa rançon , n'épargneroit rien pour lui obtenir la permiſſion d'en traiter. Il croïoit qu'elle lui ſeroit d'autant moins refusée , que les Eſpagnols qui connoiſſoient la délicateſſe du Marquis , ne voudroient pas le mécontenter. Sur ce préjugé , le Vicomte répondit à

ibid.

Rans, qu'il lui seroit peut-être plus honorable d'être prisonnier du Prince de Parme, mais qu'ayant été pris par des Cavaliers du Général de la Cavalerie, il croioit ne se pouvoir pas dispenser de se déclarer prisonnier du Marquis de Roubais. Rans s'en retourna avec cette réponse. Mais le Vicomte se trompa dans ses conjectures.

ibid. En effet les Espagnols crurent que si le Marquis de Roubais recevoit une rançon aussi considérable que celle du Vicomte, il seroit en état de se passer pour quelque temps des bienfaits du Roy d'Espagne; qu'il négligeroit son service, & que peut-être même il l'abandonneroit pour se ranger du côté de ses ennemis. Sur cette supposition, les Espagnols résolurent de ne permettre au Vicomte de traiter de sa rançon, que le plus tard qu'ils pourroient. Il ne s'apperçut pourtant de la faute qu'il avoit faite, que lorsqu'on le transféra à Valenciennes & ensuite à Hesdin.

ibid. Il y avoit environ un an que le Vicomte de Turenne étoit prisonnier, lorsque le Roy lui fit dire qu'il le tireroit de prison, s'il vouloit lui

promettre de ne plus porter les Armes pour les Calvinistes. Le Duc d'Anjou lui manda en même-temps qu'il ne fit point de difficulté de promettre au Roy ce que Sa Majesté souhaittoit de lui ; & qu'il se faisoit fort , quand il seroit en liberté , d'obtenir du Roy qu'il lui rendît sa parole : que si le Roy ne jugeoit pas à propos de la lui rendre , il n'en seroit pas moins en liberté de faire ce qui lui conviendroit le mieux , parce que n'étant pas libre lorsqu'il auroit promis , sa parole ne pouvoit l'obliger qu'autant qu'il lui plairoit.

Ibid.

La proposition eût pû tenter un homme qui ne se seroit pas piqué , comme le Vicomte , de la plus exacte générosité. Il répondit au Duc d'Anjou & à ceux de ses amis , qui lui avoient écrit de la part du Roy , qu'il n'aimoit pas assez sa liberté pour la recouvrer , ou en trompant son Roy , ou en manquant à ce qu'il croïoit devoir à sa Religion ; qu'à la verité la Prison avoit quelque chose de bien dur pour lui , puisqu'elle le privoit des occasions d'acquérir de l'honneur ; mais qu'il n'en sortiroit jamais par des voies qui pourroient lui être

Ibid.

L'an
1682. &
1683.

reprocheés. Le Vicomte après cette réponse languit encore près de deux ans dans sa Prison. Il n'y perdit pas son temps : il l'employa à la lecture des bons Livres , particulièrement de ceux qui traitent de la Politique , & de l'Art-militaire. Il se rendit si habile dans l'une & dans l'autre de ces sciences , qu'il n'est pas aisé de décider dans laquelle des deux il a le plus excellé.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Dès que le Duc d'Anjou eut appris le mauvais succès de l'entreprise du Vicomte de Turenne , il marcha droit à Cambray , où il fut reconnu Souverain du Cambresis. Il continua la Guerre avec des succès fort differens, mais presque toujours malheureux. Enfin il fut chassé des Pais-Bas , & mourut à Château-Thierry d'un vomissement de sang , après avoir longtemps langui. Le bruit courut qu'il étoit mort du poison qui lui avoit été donné , les uns disent par les Espagnols , les autres par les Ennemis qu'il avoit à la Cour , ou par ceux qui pour l'exécution de leurs projets avoient intérêt à sa mort.

Le 10.
de Juin
1684.

Deux jours avant la mort de ce Prince , le Vicomte de Turenne recou-

Vra sa liberté après deux ans & dix mois de Prison ; mais il lui en coûta cinquante trois mille écus pour sa rançon , quoique le Roy , la Reine , & le Duc de Savoye se fussent vivement emploiez pour la lui faire obtenir. Cette somme lui fut prêtée à Paris , sous la caution du Maréchal de Montmorency. Aussi-tôt que le Vicomte se vit libre , il alla à Chantilly , Maison du Maréchal de Montmorency , pour y recouvrer sa santé qui avoit été alterée , tant par le mauvais air de sa prison , que par le défaut d'exercice. Lorsqu'il l'eut recouvrée , il écrivit aux Amis qu'il avoit à la Cour , de lui obtenir la permission d'y aller saluer le Roy ; il l'obtinrent , & le Vicomte partit aussi-tôt pour se rendre auprès de Sa Majesté.

Ibid.

A son arrivée à la Cour , il trouva que le Roy avoit bien changé de sentimens tant à son égard , qu'à celui du Roy de Navarre. Comme il étoit persuadé qu'il n'auroit point d'enfans ; l'ordre de la succession depuis la mort du Duc d'Anjou l'avoit obligé à regarder le Roy de Navarre comme son Successeur nécessaire. Il souhaitoit que ce Prince retournât à la Religion

Catholique , & même qu'il se rendit à la Cour pour y occuper le rang de premier Prince du Sang , pour y rompre les mesures de ses Ennemis , & pour lui ouvrir le chemin au Trône d'une maniere qui ne pût être contestée. Dans cette vûë le Roy traitoit ceux qui étoient dans les interêts du Roy de Navarre à peu près comme ceux qui étoient attachez à sa Personne ; & comme il sçavoit le crédit que le Vicomte de Turenne avoit auprès de ce Prince , il le reçut aussi bien qu'il eût pû le souhaiter.

D'ailleurs comme le Roy avoit pénétré les mauvais desseins de la Ligue , & qu'il ne pensoit qu'à la détruire ; il auroit bien voulu gagner la Noblesse Calviniste , & celle qui portoit le nom de Politique , pour l'opposer au besoin à ce grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes , que les Guises avoient gagnez , & qui étoient prêts à tout entreprendre pour leur service. Le Vicomte de Turenne étoit l'homme du monde le plus propre à faire réussir ce dessein. Il étoit également estimé des Calvinistes & des Politiques , & même il avoit avec les plus considerables des

liaisons de sang, d'amitié, ou d'intérêt. Cette considération fut un second motif qui porta le Roy à le bien recevoir.

A l'exemple du Roy, les Ducs de Joyeuse & d'Epéron qui tenoient le premier rang dans sa faveur, firent de grandes caresses au Vicomte de Turenne. Le Duc de Joyeuse étoit porté à le favoriser par l'estime qu'il faisoit de lui, & parce qu'il étoit son Cousin issu de germain. Pour le Duc d'Epéron, il portoit ses vûes plus loin ; il avoit découvert qu'il étoit extrêmement haï de la Ligue, & qu'elle n'épargneroit rien pour le perdre ; il prétendoit lui opposer le Roy de Navarre, & s'en faire un Protecteur. D'ailleurs il avoit formé le dessein d'épouser l'heritiere de Foix-Candale, Cousine germaine du Vicomte. Les plus belles Terres de cette Heritiere étoient en Guyenne, dont le Gouvernement appartenoit au Roy de Navarre : pour les conserver il avoit besoin de la protection de ce Prince ; personne ne pouvoit mieux la lui procurer que le Vicomte de Turenne, dont le crédit pouvoit contribuer beaucoup à faire réussir ce mariage.

Ibid.

C'est ainsi qu'à la Cour l'interêt règle tout. La naissance & le mérite sont de foibles titres pour s'y faire considérer. Rendez-vous nécessaire, soïez utile, vous y pouvez tout esperer. Sans cela la naissance vous y fera des jaloux, & le mérite des Ennemis.

Le Vicomte de Turenne qui avant que de se rendre auprès du Roy, s'étoit appliqué à prévoir tout ce qui lui pouvoit arriver, & qui avoit dès-lors cette pénétration si nécessaire à ceux qui tiennent les premiers rangs à la Cour, & sans laquelle on ne peut que s'y égarer, fut fort surpris du peu d'accueil que lui fit la Reine Mere. Il s'appliqua à en pénétrer le motif; il découvrit que l'attachement qu'il avoit pour le Roy de Navarre en étoit la cause; & que cette Princesse qui desespéroit de les diviser, s'étoit jointe aux Guises, pour exclure ce Prince de la Couronne, dans le dessein d'y faire succéder les Enfans du Duc de Lorraine & de sa Fille, que ce Prince avoit épousée; que dans cette vûë elle regardoit les Princes du Sang & ceux qui leur étoient attachez comme ses ennemis. Le Vicomte découvrit encore que le Duc de Joyeuse gagné

par la Femme qui étoit de la Maison de Lorraine , favorisoit en secret le parti des Guises ; & que quoiqu'il scût que les vûes du Roy n'alloient qu'à conserver la Couronne aux Princes du Sang, il étoit entré dans les desseins de la Reine Mere ; que comme cette Princesse ne pouvoit les faire réussir sans opprimer le Roy de Navarre & le Prince de Condé , elle appuïoit sous main cette même Ligue que le Roy s'efforçoit de détruire. D'un autre côté la Ligue devenoit tous les jours plus puissante. Ses Emissaires étoient répandus par tout. Le Roy lui-même en étoit obsédé sans qu'il s'en apperçût ; & quoi qu'il ne travaillât qu'à se faire des Créatures, il étoit trahi de tous côtez ; & de tous les partis qui partageoient sa Cour, l'on peut dire que le sien étoit le plus foible. Ce n'est pas que ce Prince manquât d'esprit ; il avoit de grands talens pour se faire aimer , & respecter , & même pour se faire craindre. Mais il avoit aussi des qualitez qui le rendoient méprisable , & il manquoit de cette fermeté si nécessaire pour faire valoir l'autorité Royale , & pour rompre les desseins de ses Ennemis.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Cette situation de la Cour en rendit le séjour odieux au Vicomte de Turenne. Mais ce qui acheva de le déterminer à la quitter, fut qu'il découvrit que la Reine de Navarre trahissoit le Roy son Mari, & qu'elle favorisoit sous main les entreprises de la Ligue. Il étoit important que ce Prince en fût averti, & qu'il n'épargnât rien pour découvrir & pour déconcerter les desseins de la Reine de Navarre : mais le Vicomte comprit en même-temps, qu'il ne pouvoit se fier qu'à lui seul d'un pareil avis ; qu'ainsi il ne pouvoit rejoindre trop tôt le Roy de Navarre. Il prit pour prétexte que sa longue absence avoit dérangé ses affaires, & que sa présence étoit nécessaire pour les rétablir. Ce fut la raison dont il se servit pour faire agréer au Roy qu'il fît un voiage dans ses Terres. Aussi-tôt que le Roy le lui eut permis, il alla en Auvergne, & ensuite dans le Limosin. Mais il n'y fut pas plûtôt arrivé, que le Roy de Navarre l'envoia prier de se rendre auprès de lui à Nérac, où il attendoit le Duc d'Epemon, qui devoit y venir conférer avec lui de la part du Roy.

Ibid.

Matth
Liv. 8.

En effet, le Duc d'Epéron s'étant appercû que la persuasion où tout le monde étoit que le Roy n'auroit point d'Enfans, contribuoit plus que toute autre chose à fortifier le parti de la Ligue; & que sur cette esperance les Princes de la Maison de Lorraine ne mettoient plus de bornes à leurs ambitieux desseins, il persuada au Roy d'appeller auprès de lui le Roy de Navarre, de le traiter en Heritier présomptif de la Couronne, & d'établir l'autorité de ce Prince sur des fondemens si solides, qu'on ne pût les renverser après sa mort. Mais parce que cette démarche supposoit le retour du Roy de Navarre à la Religion Catholique, & que cette négociation devoit être fort secrète; le Duc d'Epéron s'offrit au Roy pour aller conférer avec ce Prince. Il ajouta, qu'afin que la Ligue n'eût aucun soupçon du veritable motif de son voyage en Guyenne, il prendroit pour prétexte d'aller voir sa Mere qui souhaittoit passionnément de le voir avant de mourir, & qu'il n'avoit point vû depuis qu'il avoit fait à la Cour cette prodigieuse fortune, qui ne lui laissoit presque voir que le Roy au.

L'an
1584.

330 HISTOIRE DE HENRY
dessus de lui. Le Roy qui avoit une
confiance entiere au Duc d'Epemon,
ne soupçonna pas qu'il eût d'autres
vûes dans le voïage qu'il lui propo-
soit. Cependant l'on apprend du Vi-
comte de Turenne pour qui le Roy
de Navarre n'avoit alors point de se-
cret, que le principal dessein du Duc
d'Epemon étoit de mettre le Roy de
Navarre dans ses interêts, & de s'ac-
querir sa protection. Il avoit conjec-
turé que malgré tous ses Ennemis,
il parviendroit un jour à la Couron-
ne; il vouloit affermir sous son regne
la fortune qu'il avoit faite sous celui
de son Prédecesseur; & cependant
l'opposer aux Guises & à la Ligue,
qu'il sçavoit avoir juré sa perte.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Le Roy n'eût pas plûtôt approuvé
que le Duc d'Epemon allât négocier
avec le Roy de Navarre, que le Duc
partit pour aller trouver ce Prince à
Nérac. La Conference étoit commen-
cée, lorsque le Vicomte de Turenne
se rendit auprès du Roy de Navarre.
C'est apparemment ce qui l'empêcha
d'y assister. Le Duc d'Epemon s'y
trouva seul de la part du Roy. Son
dessein étoit de confier tête-à-tête
avec le Roy de Navarre; mais ce

Prince voulut que du Ferrier son Chancelier, Roquelaure, & le Ministre Marmet y fussent présens avec lui. Dès que le Vicomte de Turenne fut arrivé à Nérac, le Roy de Navarre lui fit confidence de tout ce que le Duc d'Épernon lui avoit proposé de la part du Roy. Il lui dit que le Roy qui étoit persuadé qu'il n'auroit point d'enfans qui pussent lui succéder, vouloit lui assurer la succession à la Couronne; que pour cela il demandoit de lui, qu'il se rendît auprès de sa personne; qu'il y vint occuper la place de premier Prince du Sang qui lui étoit acquise par sa naissance; mais qu'avant toutes choses il souloit qu'il retournât à la Religion Catholique, parce que cette démarche étoit absolument nécessaire pour abatre la Ligue, & pour lui ouvrir le chemin au Trône. Le Roy de Navarre ajoûta que le Duc d'Épernon & Roquelaure étoient d'avis qu'il fît cette dernière démarche; que Ferrier & Marmet étoient d'un sentiment opposé; que dans cette diversité d'opinions, il ne vouloit rien conclure sans son avis, & qu'il le prioit de lui parler avec sa sincérité ordinaire.

Le Vicomte de Turenne qui étoit informé d'ailleurs de la proposition qu'on avoit faite au Roy de Navarre de changer de Religion, lui répondit qu'il laissoit au Ministre Marnet les raisons de conscience; que pour lui il se contenteroit de lui dire ce que la Politique & le bon sens pouvoient suggerer dans une occasion où il étoit si important de ne se pas méprendre, & de ne pas donner dans des apparences trompeuses. Il ajoûta qu'il vouloit bien supposer que le Roy n'auroit point d'Enfans, quoi qu'étant à la fleur de son âge, cela ne pût être certain; mais qu'il ne pouvoit convenir qu'il fût nécessaire d'être Catholique pour succéder à la Couronne de France. Que le droit de succession s'acqueroit par la naissance; & qu'il y étoit si indispensablement attaché, que le Roy avec toute son autorité n'y pouvoit pas déroger; que les François avoient trop à cœur l'observation de la Loy Salique, pour souffrir qu'on y donnât atteinte en sa personne. Qu'à la vérité Rome dont les maximes étoient d'un si grand poids, à l'égard d'un grand nombre de Catholiques, n'étoit pas de ce sentiment; que la Ligue pensoit comme

Rome, mais que le plus grand nombre des Catholiques & généralement tous les Protestans étoient d'un avis tout différent : que quand on auroit réuni ces deux Partis, ils seroient en état de donner la Loy à la Ligue. Qu'il n'y avoit pas de sûreté à avoir pour elle la complaisance qu'on lui demandoit ; qu'il n'étoit pas certain qu'elle consentît qu'il succedât à la Couronne, quand même il se feroit Catholique : qu'au contraire il étoit aisé de prévoir, que les Liguez s'obstineroient à prétendre que sa conversion ne seroit pas sincere ; qu'il auroit toujours sa premiere Religion dans le cœur ; qu'il seroit toujours disposé à la favoriser au préjudice de la Catholique ; & que dès qu'il seroit affermi sur le Trône, il leveroit le masque, & retourneroit à la Religion qu'un intérêt aussi considerable que celui d'une Couronne l'auroit contraint d'abandonner. Qu'ainsi au lieu de Sujets fideles, qu'il auroit en la personne des Protestans & des Catholiques qui n'étoient pas dans les sentimens de Rome ; au lieu d'alliez affectionnez & solidement attachez à son parti & à sa Religion, comme la Reine d'Angleterre, les Princes de la Confession

d'Ausbourg, & les autres Etats Protestans, il se livreroit lui-même à un petit nombre de Sujets prévenus contre lui, à des Alliez qui dépendoient de Rome, & qui avoient des interêts tout opposez aux siens, & sur lesquels il ne pourroit jamais compter.

Le Vicomte ajoûta que le Roy de Navarre étoit né Calviniste; qu'après qu'on l'eut forcé à embrasser la Religion Catholique, il étoit retourné de lui-même à sa première Religion; qu'il ne pouvoit plus la quitter avec honneur, ni la sacrifier à un intérêt temporel, quelque considérable qu'il pût-être, sans s'attirer autant d'ennemis, qu'il y avoit de Protestans dans l'Europe: que même il ne viendroit pas à bout par-là de s'attacher les Catholiques; qu'ils se défiroient toujours de lui, & qu'ils le sacrifieroient tôt ou tard à la sûreté de leur Religion. Le Vicomte ajoûta encore qu'à l'article de la Religion près, il ne pouvoit avoir ni trop de complaisance, ni trop de reconnoissance pour le Roy: que cependant il falloit tâcher de lui faire comprendre, que s'il ne se rendoit pas auprès de lui, comme il témoignoit le souhaiter, ce n'étoit que la crainte des attentats

de la Ligue qui l'en empêchoit ; que sa vie ne seroit pas en sûreté à la Cour ; qu'il avoit tout à craindre de cette dangereuse faction ; qu'elle le regardoit comme le plus grand obstacle au dessein qu'elle avoit formé, de disposer de la Couronne en faveur des Princes Lorrains , & qu'elle ne feroit aucun scrupule de se délivrer de lui , pour élever le Duc de Guise sur le Trône. Le Vicomte prétendit qu'il falloit s'attacher à persuader au Roy, qu'il étoit de l'intérêt de Sa Majesté , que le Roy de Navarre demeurât à la tête des Calvinistes ; que tant qu'on le verroit en état de vanger les entreprises qu'on feroit contre elle , & de marcher à son secours , on penseroit plus d'une fois à l'attaquer ; au lieu que s'il alloit à la Cour , ils seroient tous deux exposez à tous les coups qu'on leur voudroit porter.

Tel fut le sentiment du Vicomte de Turenne. Le Roy de Navarre le suivit exactement dans la réponse qu'il fit au Duc d'Epéron , & dans les lettres qu'il écrivit au Roy. Seulement pour ne pas ôter toute espérance de sa conversion , & ne pas aliener les Catholiques qui avoient pour lui des

Memoi-
res d'E-
tat. 2.
Vol.

sentimens plus moderez que ceux qui s'étoient livrez aveuglément à la Ligue, il ajouta par le conseil de du Ferrier son Chancelier, qu'il seroit toujours prêt à changer de Religion, quand on l'auroit convaincu qu'il étoit dans l'erreur, & qu'il ne refuseroit jamais les instructions qui lui seroient données par un Concile libre & légitimement assemblé; qu'il n'avoit pas recours à ce moien parce qu'il le croioit impossible, puisque l'Eglise avoit souvent tenu des Conciles, pour de moindres Sujets que celui de la conversion d'un Prince destiné comme lui par la Providence, à succeder au premier Royaume de la Chrétienté.

Si cette réponse satisfit les Calvinistes, elle ne contenta point le Duc d'Epemon. Il employa tous les raisonnemens que la Politique put lui suggerer, pour porter le Roy de Navarre à répondre d'une maniere plus conforme aux intentions du Roy. Il ne put l'obtenir, & fut obligé de s'en retourner avec la réponse telle qu'on vient de la rapporter.

Mais si le Roy de Navarre suivit les conseils du Viconte de Turenne
dans

dans la conférence qu'il eut avec le Duc d'Epéron , il les suivit encore à l'égard de la Reine de Navarre. Depuis que le Vicomte avoit averti ce Prince des intelligences secrètes que la Reine sa Femme entretenoit avec les Partisans de la Ligue ; le Roy de Navarre la faisoit observer , & l'observoit lui-même avec une attention à laquelle il étoit bien difficile que rien échapât. En effet il découvrit quelque temps après , qu'un Valet de chambre de la Reine ne faisoit qu'aller & venir , soit à la Cour , soit ailleurs ; & qu'il devoit repartir dans quelques jours pour une Commission fort secrète. Il y a bien de l'apparence que le grand commerce de la Reine de Navarre étoit avec la Reine Mere. Cette Princesse haïssoit le Roy de Navarre ; & la Reine de Navarre quoiqu'elle fût sa Femme , ne l'aimoit point. On voit dans les Mémoires de cette Reine , que la Reine sa Mere lui avoit proposé de faire rompre son Mariage. Comme elle n'écrit que ce qui lui convient , & ce qui peut la justifier à l'égard du public , elle n'y dit point si elle y consentit ; mais il est fort vraisemblable

Memoi-
res du
Duc de
Boiillon

Memoi-
res de la
Reine
Margue-
rite.

que la Reine Mere lui avoit persuadé que le Roy de Navarre ne parviendroit jamais à la Couronne ; & qu'elle l'avoit flattée d'un mariage qui eût été plus de son goût que celui qu'elle avoit contracté avec le Roy de Navarre. Sans cela il n'y a pas lieu de croire qu'elle eût voulu favoriser la Ligue dont tous les projets alloient à exclure son Mari de la Couronne , & par consequent à l'en priver elle-même.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Quoiqu'il en soit , le Roy de Navarre ne consulta que le Vicomte de Turenne , pour sçavoir de quelle maniere il en devoit user à l'égard du Valet de chambre dont on vient de parler. Le Vicomte n'hésita pas à lui conseiller de le faire enlever en chemin pour le conduire à Pau , capitale de la Souveraineté de Béarn , où on lui feroit avoüer de gré ou de force , les ordres qu'il avoit reçus de la Reine de Navarre. Le Roy de Navarre suivit ce conseil ; la Commission d'enlever le Valet de chambre fut donnée au Capitaine Maseliere ; il l'arrêta sur le chemin de Bourdeaux , & le conduisit à Pau. Mais pendant qu'on délibere sur les procédures & les for-

malitez dont on devoit ufer à l'égard d'un Homme qui étoit Sujet du Roy de France, & domestique de sa Sœur ; le Roy & la Reine Mere furent avertis de sa détention. Sur cela ils écrivirent au Roy de Navarre des lettres pleines de menaces. On s'y plaignoit de ce qu'on avoit arrêté un François Sujet du Roy, pour le traduire dans une Principauté Etrangere, & lui faire son Procès. On traitoit cette entreprise d'attentat à la Souveraineté du Roy. On redemandoit le domestique de la Reine de Navarre & Maseliere qui l'avoit enlevé, & on menaçoit le Roy de Navarre de s'en faire raison, si on ne les remettoit pas incessamment entre les mains du Roy. Cette affaire fit grand bruit à la Cour du Roy de Navarre, & l'on conseilla à ce Prince de ne pas refuser au Roy la satisfaction qu'il demandoit. Maseliere & le Valet de chambre de la Reine furent envoiez au Roy, sans qu'on pût apprendre autre chose des ordres donnez par la Reine de Navarre, sinon qu'elle envoïoit ce domestique au Duc de Guise.

Cependant comme il n'arrive point qu'on soit en faveur auprès des Prin-

Ibid.

ces fans se faire des envieux & des ennemis , on prit occasion de cette affaire pour nuire au Vicomte de Turenne , & pour détruire la confiance que le Roy de Navarre avoit en lui. On prétendit qu'il lui avoit donné un conseil dangereux , dont ce Prince n'avoit tiré aucune utilité , & qui n'alloit qu'à le commettre avec le Roy , & à lui faire perdre l'affection qu'il avoit pour lui ; que ce conseil n'étoit pas seulement pernicieux , mais que le succès en avoit été honteux au Roy de Navarre , & qu'il eût bien mieux valu qu'il n'eût point fait enlever le Valet de chambre de la Reine , que de s'être vû forcé de le rendre , de céder aux menaces du Roy , & de lui livrer un Officier brave & fidele comme Maseliere.

Le Vicomte répondoit à ces plaintes ; que rien n'étoit plus injuste que de juger d'un conseil par le succès ; que celui qu'il avoit donné au Roy de Navarre , étoit absolument nécessaire , puisque rien ne lui importoit davantage , que de découvrir des intrigues où il étoit apparemment le plus interressé ; que ce conseil eût même été tres-utile , si on l'avoit exé-

cuté dans toutes les parties , comme il l'avoit donné , & si l'on avoit obligé de gré ou de force le Valet de chambre de la Reine , a révéler des secrets qui ne pouvoient être que de la dernière importance ; que pendant qu'on s'amuse à délibérer sur des choses qu'on devoit avoir prévûës , on avoit laissé échapper l'occasion , & donné le temps au Roy de redemander le domestique de la Reine de Navarre ; que l'inconvenient n'étoit pas de l'avoir rendu , mais de l'avoir fait sans s'être prévalus des avantages qu'on pouvoit tirer de sa confession ; qu'on ne pouvoit pas lui imputer cette faute ; qu'ainsi l'on n'avoit rien à lui reprocher.

Le Vicomte ajoute à ces réflexions, Ibid. que rien n'est plus délicat & plus dangereux , que de donner des conseils aux Princes , lors même qu'ils les demandent ; qu'ils imputent le plus souvent à ceux qui les leur ont donnez , les fautes qu'ils commettent eux-mêmes dans l'exécution ; qu'ils donnent lieu par-là aux mauvais offices qu'on est toujours tenté de rendre à ceux qui sont en faveur ; & qu'à la Cour on ne regarde point si l'on fait perdre aux Princes des Serviteurs zelez ,

342 · HISTOIRE DE HENRY
éclairez , & fideles , pourvû qu'on
satisfassè ou l'envie ou la haine , qui
sont les suites inséparables de la fa-
veur.

Le Vicomte n'éprouva pourtant pas
cet inconvénient. Le Roy de Navar-
re lui rendit justice , & l'on verra
dans la suite de cette Histoire , qu'il
eut depuis une égale confiance en
lui.

Il n'en arriva pas de même de la
Reine de Navarre. Elle lui scût tres-
mauvais gré du Conseil qu'il avoit
donné. Elle le regarda comme son
ennemi , mais elle n'en demeura pas
là. Elle comprit dans toute leur éten-
duë les terribles défiances que devoit
donner au Roy de Navarre la dé-
couverte qu'il avoit faite des liaisons
qu'elle entretenoit avec le Duc de
Guise. Elle appréhenda son ressenti-
ment ; elle ne se crut pas en sureté ;
elle quitta secrettement sa Cour , &
se retira à Agen , où Lignerac l'at-
tendoit avec quelques - uns de ses
amis. Sa retraite , ou plutôt sa fuite ,
embarrassa d'abord le Roy de Navar-
re. Il craignit qu'elle ne lui attirât
quelque nouvelle affaire du côté de
la Cour. Mais le Vicomte de Turen-

ne le rassura , & le convainquit qu'il ne pouvoit lui arriver rien de plus avantageux que cette démarche de la Reine , puisque d'un côté il se voioit débarrassé d'une personne dont il auroit toujourns eu à se défier , & que de l'autre on n'avoit rien à lui reprocher , puisqu'il n'avoit point contribué à la fuite de la Reine , & qu'elle avoit pris d'elle-même le parti de se retirer , sans y être contrainte par aucun mauvais traitement.

Cette réflexion fut suivie d'une autre. Le Vicomte fit remarquer au Roy de Navarre, qu'il n'y avoit point d'apparence que la Reine sa Femme eût pris le parti qu'elle avoit pris sans la participation de la Reine Mere. Il conclut de cette supposition , qu'on pourroit bien avoir dessein de recommencer la Guerre contre les Prétendus Réformez , & qu'on avoit tout à craindre de la Ligue , à qui le Roy n'étoit pas en état de résister. Car enfin (ajouta-t-il) la Reine Mere a regardé la Reine sa Fille comme un otage que vous aviez entre les mains. Elle a appréhendé qu'on ne se van- géât sur elle des entreprises qu'on pourroit faire contre les Calvinistes.

» Vous n'avez plus cet ôtage ; craignez
 » tout d'une Princesse qui vous hait ,
 » qui dispose de la Ligue , & qui vous
 » regarde comme le plus grand obstacle
 » à ses desseins.

Itid.

Cette conjecture jointe à quelques avis que le Roy de Navarre avoit reçus de la Cour , lui parut si vraisemblable , qu'il manda sur le champ aux Eglises Calvinistes , de se tenir sur leurs gardes , & de se pourvoir des choses nécessaires à la Guerre , afin de n'être pas surprises si on venoit les attaquer. Il écrivit en même-temps au Maréchal de Montmorency , & le pria de se rendre à Saint Paul-de-Cap de Joux , où il se trouveroit avec les principaux Seigneurs du parti pour y prendre les mesures nécessaires à leur commune sûreté. Il donna le même avis au Prince de Condé & à quelques autres Seigneurs , & partit aussi-tôt pour le lieu de la Conférence avec le Vicomte de Turenne. Il y trouva Montmorency, & les autres Seigneurs qu'il avoit avertis. L'Assemblée étant ainsi formée , le Roy de Navarre lui representa avec beaucoup de force les conséquences de ce que le Roy avoit été obligé d'accorder à la Ligue

l'an
1585.

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 345
par le Traité de Nemours , aussi-bien
que les suites de la Bulle que Sixte V.
venoit de faire publier contre lui &
contre le Prince de Condé. Il ajouta
qu'il étoit question d'examiner si l'on
prendroit les Armes pour prévenir les
desseins de leurs ennemis , ou si l'on
attendroit qu'on eût obligé le Roy à
lui déclarer la Guerre & à tout le par-
ti Calviniste , & à tous ceux qui n'en-
troient pas dans les desseins de la
Ligue. Quoique le Maréchal de Mont-
morency fût toujourns le Chef des Po-
litiques , mais sous un autre nom qui
étoit celui de Roïalistes , il avoit sans
doute pris un meilleur parti que dans
la Guerre précédente. Il pouvoit dire
alors qu'il n'étoit point armé contre
son Souverain , puisqu'il étoit certain
que le Roy ne souhaitoit rien tant
que de susciter à la Ligue des Enne-
mis , auxquels il pût avoir recours ,
au cas qu'elle l'obligeât de se déclai-
rer contre elle. Mais quoiqu'il agît
selon les intentions du Roy , il ne
pouvoit se fier à ce Prince , dont il
connoissoit la foiblesse. Ce fut ce qui
le porta à être d'avis de prendre les
Armes, & de prévenir la Ligue. Il dit
pour appuier son sentiment ; qu'il

n'étoit pas permis de douter qu'on n'eût dessein de leur faire la Guerre, & de les surprendre; que les projets des Guises, de la Reine Mere & de la Ligue ne pouvoient ni subsister, ni réussir que par cette voie; que Rome & l'Espagne offroient pour cela des Troupes & de l'argent, & que le Roy séduit par une politique timide, ou ne voudroit pas, ou ne pourroit pas s'y opposer. Que cela supposé, il étoit indubitable qu'il falloit commencer la Guerre, & ne pas donner à leurs ennemis le temps dont ils avoient besoin pour les prévenir, & pour les accabler; qu'en se mettant les premiers en Campagne, ils attireroient sous leurs Enseignes un grand nombre de braves Soldats, qui n'avoient point d'autre métier que la Guerre, & qui attendoient avec impatience qu'elle recommençât pour avoir le moyen de subsister; qu'on surprendroit quantité de Places, qui leur ouvreroient l'entrée des Provinces, & qui les rendoient Maîtres des Passages des rivieres. Que les Etrangers avertis par cette démarche, auroient le temps de s'assembler, & de venir à leur secours, avant qu'on fût en

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 347
état de leur fermer l'entrée du Royaume, & de s'opposer à leur jonction : qu'en un mot il y avoit tant d'avantages à prévenir les ennemis, qu'il ne croïoit pas que rien pût entrer en comparaison de l'utilité qu'on en pouvoit tirer.

Le Vicomte de Turenne qui parla après le Maréchal de Montmorency, fut d'un sentiment tout opposé à celui de son Oncle. Il dit qu'il demeureroit d'accord que tout paroïssoit les menacer de la guerre ; mais qu'enfin ces apparences pouvoient être trompeuses ; que le Roy qui avoit un fort grand intérêt à ne les point détruire pour les opposer à la Ligue en cas de besoin, ne vouloit point la Guerre ; & qu'il n'étoit pas sûr qu'il fût contraint de la leur faire malgré lui ; que dans cette incertitude il seroit dangereux d'être les premiers à prendre les Armes ; qu'on mettroit par-là les apparences du côté de la Ligue, & que ces apparences n'étoient point à négliger. Qu'il n'en étoit pas des Sujets qui font la Guerre à leur Roy, comme d'un Prince Etranger & indépendant ; que celui-cy pouvoit faire une Guerre offensive, & se prévaloir

ibid.

de tous les avantages qu'on trouve à prévenir un ennemi ; que la seule Guerre défensive étoit permise à des Sujets contre leur Prince , & qu'il falloit même pour cela des raisons indispensables , un danger évident de périr , une situation qui ne permît pas de l'éviter par d'autres moïens ; que sans ces précautions , on ne pouvoit s'assurer de la protection de Dieu si nécessaire pour la prospérité des Armes. Qu'on ne pouvoit pas même espérer d'être approuvez des Hommes ; que la Ligue publieroit que par des défiances à contre-temps on l'auroit forcée à prendre les Armes ; qu'on lui fourniroit le prétexte qu'elle cherchoit pour commencer la Guerre ; que les Catholiques les plus moderez n'approuveroient pas qu'on mît ainsi tout le Royaume en combustion pour de vaines terreurs ; que les Calvinistes qui se trouvoient les plus foibles dans les Provinces , se plaindroient qu'en rompant la Paix on les expo-
 soit à la rigueur des Edits ; que ceux même qui se trouvoient les plus forts, seroient au moins partagez sur la justice ou l'injustice de cette Guerre. Qu'il en arriveroit de même des Prin-

Ibid.

ces Protestans ; qu'à la verité le motif de la Religion pourroit les porter à les secourir ; mais que la Politique qui ne permet pas d'appuier les révoltes mal-fondées , pourroit aussi les en détourner ; que le Roy par ses Ambassadeurs ne manqueroit pas de leur faire valoir les consequences d'un secours donné dans de pareilles circonstances. Le Vicomte ajoûta que si l'on attendoit au contraire à prendre les Armes , qu'on leur eût déclaré la Guerre , la nécessité d'une défense juste & nécessaire réuniroit tous les Calvinistes ; que les Catholiques moderez ne prendroient point de parti : que les Princes Protestans irritez par le violement de tant d'Edits , touchés d'une persecution qu'on ne se feroit point attirée , en seroient plus disposés à les secourir ; qu'enfin si l'on perdoit quelque avantage en ne prévenant pas l'ennemi , ils en trouveroient tant d'autres dans la justice de leurs Armes , qu'on n'auroit pas lieu de le regretter.

Après que le Vicomte de Turenne eut ainsi parlé , l'Assemblée se partagea entre ces deux avis. Les uns croioient comme le Maréchal de

Montmorency, qu'il falloit prendre les Armes & prévenir la Ligue. Les autres étoient du sentiment du Vicomte, qu'il falloit attendre qu'on leur déclarât la Guerre. Enfin à la pluralité des voix, l'avis du Vicomte l'emporta. On résolut qu'on ne prendroit point les Armes ouvertement; mais qu'on tiendroit une Assemblée générale à Montauban, afin d'y prendre les mesures nécessaires pour se défendre des entreprises de la Ligue.

En exécution de ce résultat de l'Assemblée, on demanda au Roy la permission de s'assembler à Montauban. Le Roy le permit, & envoya Bélievre pour demander à l'Assemblée la restitution des Places que les Calvinistes retenoient au préjudice de leurs promesses, & de l'Edit qui les leur avoit accordées. Bel'évre s'acquitta de sa Commission avec son zele ordinaire pour le bien de l'Etat; & il parla même au Roy de Navarre avec une fermeté à laquelle ce Prince ne s'étoit point attendu; mais il ne put obtenir la restitution des Places. Il n'obtint rien non plus du Roy de Navarre, sur ce qu'il étoit chargé de négocier avec lui.

Ibid.

Manu-
crits d'
Lomen:
Tome 4

Ce refus de rendre les Places que le Roy avoit redemandées , fut une des principales raisons dont on se servit pour recommencer la Guerre. La Ligue qui venoit d'exiger des Places de sûreté , ne put souffrir que les Calvinistes gardassent plus long-temps celles qui leur avoient été accordées. Elle blama hautement la facilité du Roy qui les en avoit laissez si long-temps en possession. Elle en prit pretexte de publier qu'il favorisoit les Héretiques , & qu'il s'entendoit avec le Roy de Navarre , au préjudice de la Religion Catholique. En un mot les choses furent poussées si loin , que le Roy fut contraint de donner un rigoureux Edit contre les Prétendus Réformez , & de leur déclarer la Guerre.

L'an
1585.
L'Edit de
juillet.

Cette Déclaration surprit d'autant plus le Roy de Navarre , que le Roy lui avoit promis que s'il étoit contraint de se déclarer pour un des deux partis , il prendroit plutôt le sien que celui de la Ligue. La grandeur & la multitude des affaires que le Roy de Navarre alloit avoir sur les bras , l'étonna ; il craignit d'en être accablé. Il en parla en ce sens au Vicomte de

Memoires
du
Duc de
Bouillon

Turenne. Il lui dit qu'il ne pouvoit assez s'étonner de la foiblesse du Roy; que ce Prince sçavoit que la Ligue en vouloit à sa Couronne, & que la conservation de la Religion Catholique n'étoit qu'un prétexte dont elle se servoit pour venir plus aisément à bout de ses desseins: qu'il n'ignoroit pas qu'elle avoit traité avec le Pape, le Roy d'Espagne, & le Duc de Savoie, pour en avoir des Troupes & de l'argent; que cependant il s'attachoit à détruire le seul parti qu'il pouvoit opposer à ses Ennemis, & qu'il se déclaroit contre les Princes de son Sang en faveur des Guises, dont il avoit tout à craindre, & qui en avoient déjà trop fait pour ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il ajouta qu'il voïoit se former une tempête qui pourroit bien le faire périr; qu'il se voïoit de tous côtez environné de dangers d'autant plus inévitables, que le parti à la tête duquel il se trouvoit, n'étoit pas bien uni; qu'il ne pouvoit plus conter comme autre-

s'accordoient pas toujours avec les générales ; que les Places étoient mal fortifiées , les garnisons peu nombreuses , & mal entretenues ; qu'enfin si l'on avoit eu tant de peine à résister au Roy , lorsqu'il les avoit attaquez avec ses seules forces , il ne voïoit pas comme on pourroit se défendre contre tant d'ennemis réunis pour l'exclure de la succession à la Couronne.

Le Vicomte de Turenne répondit qu'il ne pouvoit pas nier qu'on n'eût beaucoup à craindre des apprêts que le Roy & la Ligue faisoient contre eux ; que cependant il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui d'une vigoureuse défense ; que la tempête qui se formoit , menaçoit tout le Parti Calviniste , aussi-bien que celui des Catholiques-Mécontents ; que le danger qui étoit commun , ne manqueroit pas de les réunir , & qu'on abandonneroit enfin les vûës particulieres pour ne suivre que les générales. Qu'il falloit travailler incessamment à cette réunion , opposer Ligue à Ligue , & engager la Reine d'Angleterre & les Princes Protestans à les secourir : qu'il falloit même négocier avec le Roy , & lui faire comprendre ses

veritables interêts ; que s'il ne pouvoit empêcher la Guerre , il pourroit au moins en retarder les apprêts , laisser ses Troupes manquer de bien des choses , mettre la division entre les Chefs des Armées Catholiques ; en un mot qu'il pourroit les favoriser sous main , & ruiner par cette intelligence secre-

Ibid.

te les desseins de leurs Ennemis. Mais
 » (ajouta le Vicomte) pour venir à
 » bout de tant de choses , il faut se don-
 » ner tout entier aux affaires , renoncer
 » aux plaisirs , & à cette molle oisiveté
 » qui ne sert qu'à corrompre le cœur ;
 » Il faut conter beaucoup sur le secours
 » de Dieu ; la Justice est de vôtre côté.
 » Il ne vous abandonnera pas pour fa-
 » voriser les desseins injustes de vos
 » Ennemis.

Ibid.

Le Vicomte de Turenne raconte lui-même , qu'il n'eut pas plutôt prononcé ces dernieres paroles , que le
 » Roy de Navarre lui répondit avec
 » beaucoup de vivacité : c'est de là que
 » j'attends mon secours ; je combattrai
 » mes Ennemis sous cette Enseigne.
 » Mais au moins ne m'abandonnez pas ,
 » j'ai besoin de tous mes amis.

Regne
de Henri
III.

En consequence de ce qu'on vient de raconter , le Roy de Navarre com-

mença par s'unir d'une maniere tres-étroite avec le Prince de Condé. Il ménagea ensuite à Bergerac la réunion de tout le Parti Calviniste. Le Vicomte de Turenne de son côté lui procura une entrevûe avec le Maréchal de Montmorency. Il leur représenta si vivement la nécessité où ils étoient de réunir leurs forces pour se défendre de leurs Ennemis communs, qu'ils se promirent de n'avoir plus que les mêmes interêts, & de n'entendre à aucun accommodement que du consentement de tout le Parti.

L'an
1589.

Ces mesures étant prises au dedans du Royaume, le Roy de Navarre écrivit à tous les Princes Protestans d'Allemagne pour leur demander du secours. Il envoya Segur Pardailhan à la Reine Elisabeth, pour l'informer de l'état des choses, & pour la prier de l'assister d'Hommes & d'argent. Il entretint avec le Roy des correspondances tres-étroites, mais tres-secretes; & s'il n'en tira pas tous les avantages que le Vicomte de Turenne lui avoit marquez, il en obtint au moins une partie. Il donna ensuite au Vicomte de Turenne des Commissions pour lever des Troupes; & le

Manuscrits de
Lomenie
Tom. 4.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Vicomte fit de si grandes diligences, qu'en fort peu de temps il assembla cinq à six mille Hommes de pied & six cens Chevaux. Il offrit de joindre ces Troupes à celles du Prince de Condé qui assiegeoit Broüage ; mais la jalousie que ce Prince avoit conçüe contre lui, l'empêcha d'accepter ses offres. Il eut depuis tout le temps de s'en repentir ; il ne prit pas Broüage, les Troupes qu'il conduisit au secours du Château d'Angers, furent entiere-ment dissipées, & il fut contraint de se sauver en Angleterre.

Pendant que ces choses se passoient dans les Provinces de delà la Loire, le Vicomte de Turenne apprit par les Amis qu'il avoit à la Cour, que le Roy avoit donné le Commandement de l'Armée de Guyenne au Duc de Mayenne, Frere du Duc de Guise ; que son dessein étoit de prendre des quartiers d'hyver dans ses Terres, & d'y porter le fer & le feu. La Duchesse d'Angoulême, la Guiche, & surtout Chavigny, * l'assuroient en mê-

* Il avoit époué Antoinette de la Tour, Tante du Vicomte de Turenne, & avoit été son Tuteur. Ce Chavigny fut successivement Capitaine des Gardes du Corps, puis des cens Gentilshommes de la Maison du Roy, Chevalier de ses Ordres, & son Lieutenant Général dans les Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine.

me-temps que s'il vouloit demeurer neutre, & ne se point mêler de cette Guerre, on ne lui feroit aucun tort, & que ses Terres seroient épargnées comme celles des Seigneurs Catholiques. Ces offres firent comprendre au Vicomte de Turenne, qu'on vouloit mettre la division parmi les Seigneurs Calvinistes en leur proposant ainsi des avantages particuliers. Il étoit l'homme du monde le moins capable d'être tenté par de pareilles propositions. Ce n'est pas qu'il n'entendît ses intérêts mieux qu'un autre; mais il les faisoit consister à demeurer étroitement uni au parti qu'il avoit embrassé. Il étoit persuadé qu'il valoit mieux risquer de perdre quelque chose, que de l'abandonner; & qu'en en usant de la sorte, on recouvroit tôt ou tard avec avantage ce qu'on avoit perdu: au lieu qu'en faisant des Traitez particuliers on demeueroit sans garentie, & qu'à la fin on se trouvoit exposé à la discrétion du Vainqueur.

Ce fut ce qui l'obligea de répondre aux offres qu'on lui avoit faites, qu'il étoit entré dans le parti qu'il suivoit, dans la vûe de se conserver la liberté de faire profession de la Religion qu'il

Ibid.

avoit embrassée ; qu'aujourd'hui il ne s'agissoit pas seulement de s'y maintenir , mais de conserver l'ordre de la succession legitime à la Couronne , d'empêcher le renversement des Loix du Royaume , & de délivrer le Roy de l'oppression de la Ligue : qu'il n'y avoit point de bon François qui ne dût risquer ses biens & sa personne pour une cause si juste ; que pour lui on pouvoit bien juger qu'après avoir exposé tant de fois sa vie pour de moindres Sujets , le desir de conserver ses biens ne lui feroit pas trahir sa Religion , son devoir , & ce qu'il devoit au Roy & à sa Patrie. Qu'au reste l'exécution ne répondoit pas touûjours au projet ; que si on l'attaquoit , il se défendroit bien ; & qu'il ne seroit peut-être pas au pouvoir de ses Ennemis de lui faire tout le mal qu'ils s'étoient proposé.

Cette réponse du Vicomte que ses Amis ne manquerent pas de rendre publique , fut d'autant mieux reçûe des Calvinistes , qu'ils sçavoient qu'il n'avoit pas lieu d'être content du Prince de Condé , ni même du Roy de Navarre , qui étoient les Chefs du Parti. Le premier pour avoir refusé

le secours qu'il lui offroit , avoit manqué de prendre Broüage , avoit laissé dissiper des Troupes fort lestes qui pouvoient être utilement employées , & avoit laissé le Poitou exposé aux invasions de la Ligue. Le Roy de Navarre retenu par les charmes de la Comtesse de Guiche avoit négligé de joindre quatre ou cinq mille hommes qu'il avoit avec lui aux Troupes que le Vicomte avoit levées. Le sentiment du Vicomte avoit été de joindre les Troupes que les deux Princes & lui commandoient séparément , d'en faire un corps d'armée de quatorze ou quinze mille hommes , de s'avancer dans le Poitou , & d'y attendre le Duc de Mayenne qui eût pensé plus d'une fois à les attaquer , & qu'on eût ainsi empêché de pénétrer plus avant dans le País. En faisant cette démarche , les Terres du Vicomte de Turenne n'auroient pas été exposées au pillage , comme elles le furent depuis. Cependant cet avis avoit été négligé , & le Duc de Mayenne ne manqua pas d'en profiter.

Ibid.

Le Vicomte de Turenne supportoit d'autant plus impatiemment l'inaction du Roy de Navarre , & sa né-

Memoires du Duc de Bouillon

gligence à lui donner ses ordres , que les Troupes qu'il avoit levées , faute d'être employées , étoient à la veille de se dissiper. Ce fut ce qui lui fit prendre la résolution d'attaquer Tulle, quoiqu'il n'eût point de Canon ; mais sa conduite & sa valeur suppléerent à ce défaut. Il s'empara de cette Ville, il y mit une partie des Troupes dont il avoit besoin pour la défense de la Vicomté de Turenne ; il en donna le commandement à Lamaurie Mestre de Camp dont il avoit éprouvé la valeur , & reprit avec le reste de ses Troupes le chemin de Bergerac , où le Roy de Navarre se devoit trouver.

L'an
1585.

L'approche du Duc de Mayenne l'avoit enfin arraché à ses plaisirs. Ce Duc avoit joint son Armée dans la Saintonge , & menaçoit d'attaquer Saint Jean d'Angely. Le Roy de Navarre ne l'eut pas plûtôt appris , qu'il s'approcha de la Dordogne , résolu d'en disputer le passage au Duc de Mayenne , & de couvrir les Villes de Bergerac , Sainte-Foy & Castillon qui sont situées sur cette riviere. Telle étoit la résolution du Roy de Navarre ; mais le Vicomte de Turenne s'y opposa. Il lui representa qu'il y auroit
de

Ibid.

de la témérité avec des forces aussi inférieures qu'étoient les siennes à celles du Duc de Mayenne , de se commettre avec un aussi grand Capitaine qu'étoit ce Duc ; que depuis sa jonction avec Matignon , son Armée étoit de vingt-cinq à trente mille hommes ; que l'Armée Calviniste en avoit à peine le tiers ; qu'il n'étoit point question de donner bataille , mais de prendre des postes avantageux & de s'y retrancher ; que cet emploi convenoit mieux à un de ses Lieutenans , qu'à un successeur présomptif de la Couronne , & qu'il devoit se réserver pour une meilleure occasion.

Le Roy de Navarre répondit qu'il iroit de sa réputation de reculer ainsi devant son ennemi ; que le conseil qu'il lui donnoit , pouvoit être prudent , mais que son courage ne s'en accommodoit point. Sur ce refus le Vicomte le pria d'assembler le Conseil de Guerre , & de lui promettre d'exécuter ce qui seroit résolu à la pluralité des voix. Le Roy le lui promit avec beaucoup de peine. Le Conseil fut assemblé , & il y fut arrêté tout d'une voix que le Roy iroit à Montauban pour y assembler de nou-

Ibid.

velles forces : que sa présence y étoit nécessaire pour y faire prendre les résolutions convenables à l'état présent des affaires , & que le Vicomte de Turenne commanderoit sur la Dordogne. Le Roy de Navarre exécuta avec peine ce que le Conseil de Guerre avoit résolu , il partit pour Montauban , & ne donna point d'autres ordres au Vicomte de Turenne , que de faire tout ce qu'il jugeroit à propos.

ibid.

Dès que le Vicomte se vit en état d'agir de son chef , il envoya ordre aux Gouverneurs des Places voisines de se rendre auprès de lui ; il leur demanda un état exact de leurs Places , des fortifications , des munitions , de ceux qui pouvoient porter les Armes , & de la disposition des Peuples à l'égard de la Guerre présente. Il étoit résolu de s'en tenir à cette information ; mais la lenteur du Duc de Mayenne lui aiant donné plus de temps qu'il n'en croioit avoir , il l'employa à faire la visite des Places , & à s'informer sur les lieux de tout ce qu'il lui importoit de sçavoir. Il en usoit toujours ainsi quand il le pouvoit. C'étoit une de ses maximes , qu'un Commandant doit tout voir par

ses yeux, & ne se rapporter à autrui que de ce qu'il ne peut sçavoir par lui même. Le Vicomte trouva toutes les Places mal fournies de munitions, & dans l'impossibilité d'en être mieux pourvûës. Cependant la bonne disposition des Peuples lui fit prendre la résolution de les défendre toutes, à la réserve de Sainte Baseille. Il rendit compte au Roy de Navarre de ce qu'il avoit fait. Ce Prince approuva tout, excepté qu'il voulut absolument qu'on défendît Sainte Baseille, comme les autres Places. Il s'en repentit depuis, mais inutilement; la Ville fut prise par le Duc de Mayenne, & l'on y perdit de braves gens qui pouvoient être mieux employez, qu'à la défense d'une si mauvaise Place.

ibid.

Après que le Vicomte de Turenne eut donné ses ordres pour la défense des Places qui paroissent les plus exposées, il se réserva un petit corps d'armée de deux mille cinq cens hommes de pied & de deux cens Gentils-hommes, avec lequel il tint la Campagne. Il se couvrit de la Dordogne, & se posta si avantageusement, qu'il pouvoit jeter du secours dans toutes les Places qui seroient assiegées.

ibid.

Ibid.

Pendant que le Vicomte de Turenne agissoit ainsi pour la défense de la Guyenne , l'Armée du Duc de Mayenne se mit en marche pour entrer dans sa Vicomté. Montignac le Comte situé sur la riviere de Vézere qui appartenoit au Roy de Navarre , se trouvoit sur son chemin. C'étoit une fort mauvaise Place , mais le Vicomte n'avoit pas laissé d'y jeter quelques Troupes , parce qu'elle favorisoit les courses que la Garnison de Tulle faisoit jusques dans les Faubourgs de Périgueux. Le Vicomte mit en délibération si on défendrait cette Place , ou si on l'abandonneroit. Le sentiment du Conseil de Guerre fut qu'il falloit l'abandonner ; qu'en s'obstinant à la défendre , on n'y pourroit perdre que du monde , & la réputation qu'il étoit si important de conserver. Le Vicomte soutint au contraire qu'on n'y pouvoit pas perdre beaucoup de monde , & qu'on y pouvoit acquerir d'autant plus de réputation , qu'on ne s'attendoit pas qu'une si mauvaise Place fût en état d'arrêter une Armée Roïale ; qu'on gagneroit du temps en arrêtant ainsi le Duc de Mayenne à chaque pas ;

que la résistance de cette petite Ville encourageroit celles qui étoient plus grandes & plus fortes à se bien défendre ; & qu'on en tireroit cette conséquence, que si une Bicoque avoit bien pu arrêter le Duc de Mayenne, & l'obliger à faire un Siege dans les formes, quelle résistance ne devoit-il pas attendre des Places plus fortes & mieux munies ? Sur ce préjugé, le Vicomte envoya à Montignac seulement soixante Hommes d'élite sous le commandement de la Porte de Lissac. Il leur donna ordre de ne se point attacher à la défense de la Ville, mais seulement à celle du Château.

Memoires
du
Duc de
Bouillon

D'un autre côté le Duc de Mayenne qui vouloit passer outre sans s'arrêter, fut si vivement sollicité par l'Evêque & par les habitans de Périgueux, d'attaquer Montignac, qu'il ne put le leur refuser. La Ville fut emportée à la premiere attaque ; mais la garnison s'étant retirée dans le Château, elle fit sçavoir au Duc de Mayenne qu'elle étoit résolüe de se défendre jusques à la derniere extrémité. Ainsi le Duc de Mayenne fut obligé de faire approcher son Canon, & de faire un Siege régulier. La bre-

366 HISTOIRE DE HENRY
che étant faite , le Duc fit donner
l'assaut qui fut repoussé. Alors la gar-
nison qui n'avoit perdu que six ou
sept Hommes , entendit à une capi-
tulation honorable qui lui fut accor-
dée , après avoir arrêté toute l'Ar-
mée du Duc de Mayenne pendant
neuf jours.

Memoi-
res du
Duc de
Bouillon

Ce succès fut suivi d'un autre. Le
Château de Montfort près de Sarlat
appartenoit au Vicomte de Turenne.
Il jugea que le Duc de Mayenne pour-
roit bien le faire attaquer ; ce fut ce
qui l'obligea d'y jeter vingt-cinq à
trente Gentilshommes , & seulement
trente de ses Gardes. Les Habitans
de Sarlat informez de la foiblesse de
la garnison prièrent le Duc de Mayen-
ne de les en délivrer. Il l'envoia re-
connoître ; mais ceux qui en eurent
la commission furent si vivement
repoussés , que le Duc ne jugea pas à
propos de s'y arrêter. Le Maréchal
de Matignon qui avoit quitté l'Armée
du Duc de Mayenne pour agir séparé-
ment , ne réussit gueres mieux. Il est
vrai qu'il prit Castels qui n'étoit
qu'une Maison qui appartenoit à Fa-
vas ; mais elle fut si bien défendue ,
qu'il lui en coûta plus d'un mois de

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 367
siège. Une résistance si vigoureuse & si peu attendue, que le Duc de Mayenne attribuoit aux ordres donnez par le Vicomte de Turenne, porta le Duc à entrer avec toute son Armée dans la Vicomté de Turenne. D'abord il prit Montvalant, Gaignac, Beaulieu, Roseme, & Meillac. En revanche le Vicomte se rendit Maître de Lusets près de Cahors, de Saint Ferme & de Roquebrune près de Montségur.

L'an
1536.

Pendant que le Vicomte de Turenne toujours attentif à observer les démarches des deux Armées ennemies, étoit sur l'attaque ou sur la défensive selon que l'occasion s'en presentoit; le Roy de Navarre avec un petit corps d'Armée prenoit toutes les petites Places qui incommodoient Montauban, & qui pouvoient en faciliter le Siège. Mais enfin lorsqu'il eut appris que le Duc de Mayenne au lieu d'entrer dans la Guyenne, avoit dessein de se jeter dans le Quercy; pressé par sa passion pour la Comtesse de Guiche, il quitta Montauban pour aller faire un tour dans le Béarn. Tel étoit le caractère de ce Prince; lorsque le péril le pressoit, personne n'étoit plus actif ni plus vigilant que

Mémoires
du
Duc de
Bouillon

lui ; dès que le danger étoit passé , il retournoit à ses plaisirs. Toujours prêt à reprendre les Armes , mais toujours prêt aussi à les quitter pour peu que ses Ennemis se relâchassent. Le Vicomte de Turenne l'avoit averti que cette conduite pouvoit donner lieu à bien des surprises , & qu'il n'y avoit qu'une vigilance sans relâche qui pût déconcerter un ennemi tel que le Duc de Mayenne. Le penchant plus fort que la réflexion entraînoit toujours le Roy de Navarre , & ses Ennemis en prenoient souvent avantage.

ibid. C'est ce qui pensa arriver après que ce Prince fut parti pour le Bearn. Il étoit tres-vraisemblable que le Duc de Mayenne profiteroit de cette faulx démarche , & qu'il tourneroit brusquement du côté de Montauban. Le Vicomte de Turenne le prévint , & le prévint. Il prit trois mille Hommes de pied & quatre cens Chevaux , & fut se poster sous Montauban. Ce trait de prévoiance obligea le Duc de Mayenne de changer de marche. Il entra dans la Guyenne , & se campa de sorte qu'il pouvoit assieger à son choix Nérac , Castel-jaloux , Clérac , Montsegur ou Sainte Baseille.

N DUC DE BOUILLON. LIV. III. 369
érac étoit la plus importante de toutes ces Places. Ce fut ce qui obligea le Vicomte de Turenne de quitter Montauban pour s'en approcher, & être en état de jeter du secours dans la premiere des Villes qui seroit assiégée. Ce mouvement réduisit le Duc de Mayenne à assieger Sainte Baseille. Le Roy de Navarre y avoit jetté huit à neuf cens Hommes. Mais la Place étoit si mauvaise qu'elle fut obligée de se rendre après onze ou douze jours de Siege.

La prise de cette Ville facilita la jonction des deux Armées. Celle du Duc de Mayenne & celle du Maréchal de Matignon n'en firent plus qu'une. Le Vicomte de Turenne s'attendoit qu'ils marcheroient à lui. La superiorité de leurs forces l'obligea à quitter la Campagne ; il jetta ses Troupes dans les Villes qui étoient menacées, résolu de les rassembler quand il les verroit attachez à un Siege. Mais les deux Généraux au lieu de marcher de son côté, se contentèrent d'assieger Montsegur. Cette Place incommodoit Bourdeaux dont le Duc de Mayenne avoit dessein de s'emparer au nom de la Ligue qui y

Ibid.

avoit un grand parti. Dès que le Vicomte de Turenne les vit engagez à ce Siege, il rassembla deux mille Hommes de pied & cinq cens Chevaux, & se posta de sorte qu'au cas qu'il fût pressé, il pouvoit se mettre à couvert sous les Villes de Sainte Foy, Bergerac, Genlac, & Castillon. Avec ce petit corps il battoit la Campagne, rendoit les Convois difficiles, attaquoit tantôt un quartier, tantôt un autre, & n'oublioit rien pour retarder la prise de Montségur. Tous ces mouvemens encourageoient la garnison à se bien défendre; elle n'étoit composée que de cinquante Gentilshommes qui s'y étoient jettez, de deux Compagnies de Troupes réglées, & des Habitans; tous ensemble ne faisoient que huit-cens Hommes. Il n'y avoit pas d'apparence qu'une garnison si peu nombreuse pût se défendre contre une Armée aussi forte que celle du Duc de Mayenne, jointe à celle du Maréchal de Matignon; mais elle se trouva si encouragée par la proximité des Troupes du Vicomte de Turenne, & par tout ce qu'il entreprenoit pour la secourir, qu'elle défendit Montségur jusques à la der-

niere extrémité : elle soutint l'assaut & le repoussa , & ne se rendit enfin par capitulation que faute de munitions.

La prise de cette Place fut suivie du Siege de Castillon , petite Ville située sur la Dordogne. Sa garnison n'étoit que de neuf-cens Hommes ; mais comme elle étoit bien fortifiée , & que le Vicomte de Turenne avoit promis de la secourir , Alins Gentilhomme Provençal & Savignac entreprirent de la défendre. Aussi-tôt que le Siege en eut été formé , le Vicomte de Turenne parut à la tête d'un Camp-volant. Il batit plusieurs partis des Assiegeans , leur enleva des quartiers , jeta plusieurs fois du secours dans la Place malgré toute la vigilance du Duc de Mayenne , & l'eût enfin contraint de lever le Siege , si la Peste qui se mit dans Castillon , ne l'eût contraint de capituler après deux mois de la plus vigoureuse défense. Le Duc de Mayenne s'étant rendu Maître de Castillon , il prit encore les Châteaux de Mensac & de Puynormand. C'est tout ce qu'il fit dans la Guyenne dont il s'étoit promis la conquête , pendant que le

Ibid.

Ibid.

L'an
1586.

Roy de Navarre qui s'étoit jetté dans la Rochelle, & le Prince de Condé de retour d'Angleterre faisoient de si grandes diversions dans le Poitou, qu'on fut obligé d'y envoyer un détachement des Troupes du Duc de Mayenne, joint à celles que commandoit Matignon qui s'étoit broüillé avec le Duc de Mayenne, & qui le traversoit secrettement.

ibid.

Ces détachemens affoiblirent tellement l'Armée du Duc, que n'étant plus en état de rien entreprendre, il demanda son congé à la Cour; il l'obtint, & quitta la Guyenne aussi mécontent des traverses secrettes qu'il y avoit essuiées de la part du Roy, que la Ligue étoit peu satisfaite de le voir revenir sans avoir ruiné le Roy de Navarre, comme elle se l'étoit promis. La Guerre se fit à peu près de la même maniere dans les autres Provinces, c'est-à-dire qu'elle ne servit qu'à réunir les Calvinistes, & à les aguerrir; & que bien loin de les détruire, ils devinrent plus puissans qu'ils n'étoient lorsqu'elle avoit commencé.

Histoire
des troubles.

Il est vrai que la Ligue ne vouloit pas la ruine des Calvinistes aussi sincé-

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 375
rement qu'elle affectoit de le faire paroître. Elle vouloit un prétexte plausible de demeurer armée ; la destruction entière des Calvinistes ne convenoit point à ce dessein. En effet au lieu d'attaquer les Villes où ils s'étoient retranchez , elle s'attacha à s'emparer des Villes Catholiques. Les Calvinistes sont les plus forts en Guyenne & en Poitou ; & les Liguez les vont chercher en Picardie , en Champagne , & dans la Bourgogne , où ils étoient les plus foibles. Les Chefs des Calvinistes sont renfermez dans la Rochelle & dans Saint Jean d'Angely ; au lieu de les y aller forcer, les meilleures Troupes des Liguez marchent vers Paris. Il est question de reprendre Montauban & Montpellier , & la Ligue ne pense qu'à surprendre Bourdeaux & Marseille. Des démarches si à contre-temps & qui marquoient si-bien les véritables desseins de la Ligue , ne permirent pas au Roy de la seconder. Il empêcha sous main la ruine du Roy de Navarre , comme le Vicomte de Turenne l'avoit prévu : & le Maréchal de Matignon par son ordre, s'entendit si mal avec le Duc de Mayenne , & lui donna tant de tra-

374 HISTOIRE DE HENRY
verses , qu'il lui fut impossible d'exé-
cuter contre le Roy de Navarre tous
ces grands projets qu'il avoit formé
de concert avec le Duc de Guise.

Cependant le bruit s'étant répandu
des mouvemens qui se faisoient en
Allemagne , pour envoyer une puissan-
te Armée au secours des Calvinistes
de France ; le Roy pour conjurer cette
tempête , & empêcher la désolation
du Royaume , crut qu'il devoit re-
prendre la voie de la négociation avec
le Roy de Navarre , & tâcher de le
ramener par la douceur à la Religion
Catholique. Il jetta pour cela les yeux
sur la Reine Mere ; il la pria d'aller
trouver ce Prince , & de ne rien épar-
gner pour le gagner. Le Roy ne pou-
voit pas mieux choisir par rapport à
l'habileté de cette Princesse ; mais
elle étoit si odieuse aux Calvinistes ,
qu'ils refuserent long-temps de con-
ferer avec elle. Le Prince de Condé
& le Vicomte de Turenne s'y oppo-
soient formellement ; mais enfin le
crédit du Roy de Navarre l'emporta.
Il fut résolu que la conference se tien-
droit au Château de Saint Brix près
de Coignac , & qu'on prendroit de si
grandes précautions qu'on n'auroit

rien à craindre des artifices de la Reine Mere. Cette Princesse avertie du choix qu'on avoit fait de Saint Brix pour la Conference , s'y rendit la premiere quelque temps après malgré la rigueur de l'hiver. Elle étoit accompagnée du Duc de Nevers , du Maréchal de Biron , des sieurs Brulart & Pontcarré , & de plusieurs autres Seigneurs qui n'étoient pas favorables à la Ligue. Le Roy les avoit choisis exprès dans la vûe d'éclairer la conduite de la Reine Mere dont il commençoit à se défier par rapport à la succession du Roy de Navarre à la Couronne. Le Roy la souhaitoit , & la Reine la traversoit de tout son pouvoir.

Dès que le Roy de Navarre eut appris que la Reine Mere étoit arrivée à Saint Brix , il y vint accompagné du Prince de Condé , du Vicomte de Turenne & des Principaux Chefs du parti. On convint d'abord d'une Trêve ; mais quand il fut question de traiter de la Paix , le Roy de Navarre , le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne qui étoient les seuls du côté des Calvinistes , qui devoient négocier avec la Reine , firent paroître

Memoi-
res de la
Ligue
Tom. 2.

tre de si grandes défiances , qu'on jugea dès-lors que cette Assemblée ne produiroit aucun fruit. Ces Princes n'avoient plus pour la Reine cette grande déference qu'elle y avoit vûë autrefois ; de sorte que lorsqu'elle en entretenoit un , les deux autres faisoient la garde à la Porte. J'ajouterais qu'ils étoient même toujours armez de Cuirasses sous leurs Manteaux. La Reine s'en plaignit , & prétendit que c'étoit lui faire un outrage qui ne se pouvoit dissimuler. Mais le Prince de Condé lui répondit qu'elle devoit se prendre à elle-même de la défiance qu'ils faisoient paroître ; qu'on les avoit trompez tant de fois , qu'il seroit de la dernière imprudence de ne pas prendre toutes les précautions dont elle se plaignoit. Une réponse si peu satisfaisante n'empêcha pas la Reine de continuer ce qu'elle avoit commencé. Elle jugea à propos de dissimuler. On s'assembla trois fois ; mais les esprits étoient si aigris , que tout le temps de la Conference se passoit à se dire des paroles fâcheuses , & à se faire des reproches réciproques.

L'an
1586.

L'an
1587.

Des dispositions si peu convenables

DU C DE BOUILLON. LIV. III. 377
à la Paix qu'on s'étoit proposée , furent cause que la Reine rompit les Conférences. Elle se retira à Niort , & ensuite à Fontenay. Les propositions de Paix ne laisserent pas de continuer par des Entremetteurs qui ne faisoient qu'aller & venir des deux côtez ; mais ce fut avec aussi peu de succès qu'à Saint Brix. Enfin comme le Roy de Navarre vouloit mettre au moins les apparences de son côté , & qu'il lui étoit de la dernière importance de ne pas rompre avec le Roy , & de lui faire connoître qu'il n'avoit refusé la Paix , que parce qu'on ne la lui avoit offerte qu'à des conditions que son honneur & sa conscience ne lui permettoient pas d'accepter , il fit en sorte que le Vicomte de Turenne fut trouver la Reine Mere à Fontenay , pour y reprendre la négociation de la Paix.

Le Vicomte ne la souhaitoit pas , soit qu'il crût acquerir plus de gloire pendant la guerre , soit qu'il fût persuadé que la Reine Mere ne la proposoit que pour empêcher les Princes Protestans d'Allemagne , de continuer les levées qu'ils faisoient pour venir au secours des Calvinistes de

France ; soit enfin qu'il fût convaincu qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roy , de désarmer la Ligue , & qu'il ne convenoit point aux Calvinistes de mettre les Armes bas , pendant que leurs Ennemis auroient sur pied des Armées toutes prêtes à les accabler.

Ces considérations sembloient ne devoir pas permettre au Vicomte de Turenne de se charger d'aller négocier la Paix avec la Reine Mere ; aussi refusa-t-il long-temps cet emploi , & ce ne fut que par complaisance pour le Roy de Navarre , qu'il s'en chargea. La Reine Mere de son côté n'étoit pas plus portée à la Paix , que le Vicomte. Ce n'est pas qu'elle voulût la ruine des Calvinistes , mais son dessein étoit d'exclure le Roy de Navarre de la Couronne. La Paix ne convenoit point à ce dessein , mais les ordres exprès du Roy l'obligeoient de dissimuler , & de témoigner de la souhaiter. Ainsi comme de part & d'autre on ne vouloit rien moins que ce que l'on paroissoit vouloir , l'on ne devoit pas s'attendre que la Conference de Fontenay réussit mieux que celle de Saint Brix.

Cependant dès que le Vicomte fut

arrivé, on ne laissa pas de reprendre la négociation de la Paix. La Reine se plaignit d'abord de la défiance qu'on lui avoit témoignée aux Conférences de Saint Brix. Elle ajoûta que la confiance réciproque étoit absolument nécessaire dans les Traitez, & que si le Roy ne vouloit pas sincèrement la Paix, il ne se fût pas servi de sa Mere pour la proposer. Le Vicomte répondit, que les sujets qu'on leur avoit donné de se défier, justifioient la défiance qu'ils avoient fait paroître; qu'après tant d'Edits violez, tant de Traitez rompus, tant d'artifices emploiez pour perdre les Calvinistes, on ne devoit pas s'étonner qu'ils n'eussent plus cette confiance aveugle dont on avoit tant de fois abusé: qu'à la verité Sa Majesté étoit d'un rang & d'un caractère à s'attirer la confiance; que cependant elle ne s'étoit pas refusée à bien des choses qui n'avoient pas contribué à l'établir.

Une réponse si hardie choqua la Reine au dernier point. Elle le prit d'un ton plus haut; elle menaça les Calvinistes de l'exécution rigoureuse des Edits donnez contre-eux,

Elle releva extrêmement le pouvoir du Roy , la valeur des Guises , la force des Armées de Terre & de Mer, prêtes à accabler ceux qui refuseroient d'obéir à leur Prince légitime. En un mot elle conclut qu'il n'y avoit qu'un moïen de conjurer cette furieuse tempête ; qu'il consistoit à recevoir la Paix aux conditions qu'il plairoit au Roy de la donner.

Ibid. Ces menaces qui devoient intimider le Vicomte de Turenne qui se trouvoit presque seul au pouvoir de la Reine , ne servirent qu'à le rendre plus hardi. Il parla du Roy avec beaucoup de respect. Mais il n'en usa pas de même à l'égard des Guises. Il dit qu'ils étoient des Etrangers qui après s'être enrichis en France , & s'y être élevés par la faveur de nos Rois , s'avisèrent de le disputer aux Princes de leur Sang ; que pour leur ravir la Couronne qui leur appartenoit par le droit de leur naissance , ils briguoient avec la dernière bassesse la faveur d'une vile Populace soulevée par leurs artifices contre son Prince légitime : que c'étoit contre-eux que tous les bons François devoient s'armer , & qu'il falloit employer l'auto-

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 381
rité Royale ; que dans la dernière
Guerre ils avoient achevé de décou-
vrir leurs pernicious dessein , & de
perdre leur crédit ; qu'avec de puis-
santes Armées , à peine avoient-ils
pû prendre quatre méchantes Places ,
pendant que le Roy de Navarre en
avoit pris six plus considérables , &
en avoit fortifié cinquante. Le Vi-
comte ajouta qu'il ne falloit point in-
sultier à la prétendue foiblesse des Cal-
vinistes ; qu'une Armée considérable
des Princes Protestans étoit prête à
marcher à leur secours ; & que quand
ils l'auroient jointe , la valeur si van-
tée des Princes Lorrains n'empê-
cheroit pas ces mêmes Calvinistes
que l'on méprisoit tant , d'aller jus-
ques aux Portes de Paris : qu'ils ver-
roient à regret la France en proie aux
Etrangers ; mais qu'on les avoit con-
traints de les y appeler ; qu'ils n'a-
voient point trouvé d'autre moïen
pour conjurer les furieuses tempêtes
dont on les menaçoit ; & que leurs
Ennemis pourroient bien eux-mêmes
se voir réduits à recevoir la Paix aux
conditions qu'on voudroit leur ac-
corder.

Après que le Vicomte de Turenne

eut parlé de la sorte, il le prit d'un ton plus doux, & demanda à la Reine, si elle n'avoit rien de plus favorable à leur proposer. La Reine qui étoit fiere, & à qui on n'avoit jamais parlé avec autant de hardiesse que le Vicomte venoit de faire, répondit avec hauteur, que le Roy vouloit être obéi; qu'il ne recevroit pas la Loy de ses Sujets, & qu'il étoit résolu de ne plus souffrir qu'une Religion dans son Royaume. Nous le voulons bien.

Madame, répondit le Vicomte, pourvû que ce soit la nôtre. Autrement l'on peut s'attendre que nous nous batterons bien, & qu'il en coûtera bien du sang. Cela dit, il fit la révérence à la Reine & se retira. Ainsi finit la Conference de Fontenay, au grand regret du Roy. Il souhaitoit passionément la Paix pour empêcher les Allemans de venir ravager la France; mais il ne put l'obtenir ni du Roy de Navarre qui n'y trouvoit pas la sûreté, ni même de la Ligue dont la foiblesse avoit nourri l'insolence, & qui ne mettoit plus de bornes à ses pernicieux projets.

Le mauvais succès des Conferences de Saint Brix & de Fontenay ral-

13
DUC DE BOUILLON. LIV. III. 383
luma la Guerre dans toutes les Pro-
vinces du Royaume. Le Vicomte de
Turenne la continua dans la Guyen-
ne. La premiere Place qu'il attaqua,
fut Castillon qui s'étoit si-bien défen-
duë contre le Duc de Mayenne. Il
entreprit d'emporter cette Place par
escalade. Ce projet réussit, & le Vi-
comte entra des premiers dans Castil-
lon, soutenu d'Alins, de Choupes &
des Troupes qu'il avoit assemblées
pour cette expédition. La Garnison
surprise tâcha de se rallier sur une
éminence ; mais le Vicomte qui avoit
rangé ses Troupes en bataille à me-
sure qu'elles montoient, marcha à
elle avec tant de résolution, qu'ap-
prehendant de ne pouvoir soutenir son
effort, elle se sauva par une brèche
qui n'avoit point encore été réparée.
C'est ainsi que le Vicomte se rendit
Maître de Castillon, & qu'il regagna
en une nuit une Place qui avoit coûté
au Duc de Mayenne deux mois de
siege. Comme les échelles dont le
Vicomte s'étoit servi pour surprendre
Castillon, n'avoient coûté que cent
sols, au-lieu qu'on avoit dépensé près
d'un million pour la prendre ; l'on
disoit à cette occasion que le Vicomte

L'an
1587.

faisoit plus avec un denier , que la Ligue avec un écu.

Ibid.

Après la prise de Castillon , le Vicomte de Turenne repassa la Garonne pour faire démanteler quelques petites Places qui incommodoient celles des Calvinistes. Aussi-tôt qu'il eut exécuté ce dessein , il se rendit Maître de Meillan , dont le Maréchal de Matignon venoit de s'emparer. Mais comme il attaquoit le Fort-Nicole près d'Aiguillon , & qu'il visitoit les Gardes avancées , il reçut un coup d'Arquebuzé à la cuisse , dont il fut long-temps à guerir , & dont il fut incommodé pendant plusieurs années. Dès que ses Troupes ne le virent plus à leur tête , elles se dissipèrent , & il ne se trouva personne qui eût assez d'autorité pour les rallier. C'est ce qui fait voir que la réputation d'un Chef contribué plus que toute autre chose à assembler des Troupes , & à les retenir sous leurs Enseignes.

Pendant que la blessure du Vicomte de Turenne le mettoit hors d'état d'agir ; le Roy de Navarre qui voïoit depuis long-temps avec beaucoup de chagrin les Princes du Sang (à la réserve du Prince de Condé) au pouvoir

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 385
voir de ses Ennemis , & qui en pré-
voioit les conséquences , crut qu'il
devoit travailler à les gagner , & à
les attirer auprès de lui pour défen-
dre tous ensemble le droit qu'ils a-
voient à la Couronne. Ils étoient
cinq , le Cardinal de Bourbon , le
Cardinal de Vendôme , le Prince de
Conti , le Comte de Soissons (ces
trois derniers étoient Freres du Prince
de Condé) & le Duc de Montpensier.
Il négocia inutilement avec les Car-
dinaux de Bourbon, & de Vendôme &
avec le Duc de Montpensier ; mais il
fut plus heureux à l'égard du Prince
de Conti & du Comte de Soissons. Il
les gagna si absolument , qu'ils lui
promirent de n'avoir plus d'autres in-
terêts que les siens , & de l'aller join-
dre quand il le trouveroit à propos.
Sur cette assurance , le Roy de Na-
varre manda au Prince de Conti de
rester au-dela de la Loire pour aller
au - devant de l'Armée d'Allemagne
qui étoit prête d'entrer en France ;
& il écrivit au Comte de Soissons
d'assembler le plus qu'il pourroit de
Troupes , de passer la Loire , & de se
rendre auprès de lui. Il lui promit en
même-temps de s'avancer jusques à

386 HISTOIRE DE HENRY
cette riviere pour le recevoir , &
même d'envoier au-devant de lui un
corps de troupes assez fort pour l'a-
mener sans danger jusques dans son
Camp.

En exécution de ce projet , le Roy
de Navarre écrivit au Vicomte de Tu-
renne qui commençoit à se mieux por-
ter , de tirer de la Guyenne & des
Provinces voisines , toutes les Trou-
pes dont elles se pourroient passer ,
& de les lui amener lui-même , si sa
santé le lui permettoit. Tout autre
que le Vicomte se fût cru hors d'état
de se charger d'une commission qui
demandoit beaucoup d'action , & qui
ne pouvoit être exécutée sans se don-
ner des mouvemens qui ne conve-
noient gueres à un Homme qui n'é-
toit pas encore bien gueri. Mais la
passion qu'il avoit pour la Guerre ,
soutenuë de la bonté de son tempe-
rament , fit qu'il se trouva plus de
forces qu'il n'en croïoit avoir. En
peu de temps il assembla six cens
Fantassins & deux mille Arquebuziers
à cheval , tous gens délite. Il se mit
à leur tête , & les conduisit lui-même
au Roy de Navarre qui étoit alors
devant la Haye sur la Creuse , d'où

il s'avança jusques à Montforeau sur la riviere de Loire.

Le Vicomte fit encore quelque chose de plus. Comme on avoit besoin d'un Commandant expérimenté pour passer la Loire, & aller jusques au Lude au-devant du Comte de Soissons, le Vicomte se chargea de cette entreprise; & pour l'exécuter, il ne prit que sept cens Chevaux. Dès qu'il eut passé la Loire, il rencontra les Troupes du Duc de Mercœur qui étoient campées le long de la levée. Il les poussa avec tant de vigueur, que Mercœur qui crut avoir sur les bras toute l'Armée du Roy de Navarre, se retira en diligence à Saumur. Mais comme il ne put emmener son bagage qui se trouvoit engagé dans le Bourg de Rosiers, il laissa cinquante Lances & cent Arquebuziers pour le lui amener, quand le Vicomte seroit éloigné. Le Vicomte qui n'avoit pas craint de pousser le Duc de Mercœur lui-même avec toutes ses Troupes, attaqua les Lances & les Arquebuziers avec tant de vigueur, qu'après les avoir culbutez du haut de la levée dans la Riviere, il se rendit Maître du bagage, & l'enleva au

Ibid.

Ibid.

Duc de Mercœur. Rosni depuis Duc de Sully qui se trouva à cette attaque, avoüe dans ses Memoires que l'on y fit un grand butin, & qu'il en eut pour sa part deux mille écus. Duchesne dans la Généalogie de la Maison de Béthune, page 442. dit la même chose. Tous deux ont supprimé que le Vicomte de Turenne commandoit dans cette occasion. Mercœur au desespoir de cette perte se joignit au Duc de Joyeuse, pour attendre le Vicomte au retour. Il croïoit sa défaite d'autant plus assurée, qu'il s'étoit campé sur le bord de Lotion, riviere mal gayable que le Vicomte étoit obligé de passer. Mais le Vicomte prit si bien ses mesures, qu'il ne fut pas au pouvoir des deux Ducs de lui faire perdre un seul Homme. Ainsi il amena heureusement le Comte de Soissons qui joignit le Roy de Navarre à Montforeau avec trois cens Gentilshommes, & mille Arquebuziers dont il renforça son Armée. Cette action du Vicomte de Turenne fut d'autant plus estimée, que la Valeur & la conduite y éclatoient également. Le Roy de Navarre lui donna de grandes loüanges; & les Ennemis

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 389
mêmes ne purent s'empêcher d'avouer
que le Vicomte dans l'occasion dont
il s'agit, avoit rempli tous les de-
voirs des plus grands Capitaines.

Le Comte de Soissons n'eut pas plû-
tôt joint le Roy de Navarre, qu'on
apprit que l'Armée Allemande qui
venoit au secours des Huguenots,
étoit arrivée sur la frontiere de Fran-
ce. On ne leur avoit point encore en-
voié de si puissans secours. Cette Ar-
mée étoit composée de huit mille cinq
cens Reitres, de cinq à six mille Lan-
quenets, & de seize milie Suisses,
oultre quatre mille autres qui devoient
joindre Lesdiguières dans le Dauphiné.

Sur cette nouvelle le Roy de Na-
varre assembla son Conseil. Il étoit
question d'y résoudre si l'on iroit join-
dre l'Armée Allemande par le plus
court chemin, en passant la riviere de
Loire sur les bords de laquelle on
se trouvoit; ou si l'on rentreroit dans
le Poitou, pour prendre un chemin
plus long & plus difficile, mais beau-
coup plus sûr. Les sentimens furent
partagez. Plusieurs furent d'avis de
prendre le chemin le plus court & le
plus aisé. Ils disoient pour appuier
ce sentiment, que rien ne ruinoit tant

Memoi-
res de du
Plessis.
Tom. 1.

390 HISTOIRE DE HENRY
les Armées, que les marches longues
& difficiles; qu'on ne pouvoit join-
dre trop-tôt l'Armée Allemande; que
c'étoit gagner beaucoup que de ga-
gner du temps, & que les grands
succès dépendoient le plus souvent de
la diligence que l'on faisoit pour se
les procurer.

Le Vicomte de Turenne ne fut pas de
cet avis. Il dit que dans la conjoncture
dont il s'agissoit, le plus sûr quoique
plus long & plus difficile, étoit infini-
ment préférable au plus court & au
plus aisé; qu'il comptoit pour beau-
coup de gagner du temps, quand on le
pouvoit faire sans risquer & sans s'ex-
poser à une défaite presque inévita-
ble: qu'en passant la Loire ils auroient
infailliblement sur les bras l'Armée
du Roy & celle du Duc de Joyeuse;
qu'ils n'avoient pas assez de forces
pour résister à ces deux Armées; qu'ils
seroient assurément battus, & que
leur défaite entraîneroit celle de l'Ar-
mée Etrangere. Qu'après la perte d'u-
ne aussi puissante Armée, il ne faloit
plus esperer de secours des Protestans
d'Allemagne; qu'ils s'étoient épuisez
pour la mettre sur pied; qu'ainsi le
Roy de Navarre & les Protestans de

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 391
France feroient à la fin indubitablement accablez par les forces de la Ligue. Qu'en un mot en prenant le plus long par les Provinces les plus affectionnées aux Calvinistes, l'Armée du Roy de Navarre bien loin de se ruiner, ne pouvoit qu'augmenter par la jonction des Troupes qu'elle ne manqueroit pas de ramasser en faisant son chemin, & sur-tout par les secours qu'on recevroit du Maréchal de Montmorency qu'on avertiroit de leur marche.

Ce sentiment du Vicomte de Turenne qu'oi qu'appuié sur des raisons si solides, ne laissa pas d'être contredit; à la fin on se résolut de le suivre. Mais on rejetta absolument un autre avis qu'il donna & qui fut appuié vivement par du Plessis-Mornai. C'étoit d'envoier un Prince du Sang à la tête seulement de cinquante Chevaux joindre l'Armée Allemande; ce qui apparemment en eût empêché la défaite qui arriva depuis. Quoiqu'il en soit, l'Armée du Roy de Navarre conduite par le Vicomte de Turenne rentra dans le Poitou dans le dessein d'aller prendre par un long circuit le dessus de la Riviere de Loire, vers

Roane, d'entrer de-là en Bourgogne, & de joindre l'Armée Allemande. En même-temps le Roy de Navarre dépêcha Monglas aux Chefs de cette Armée, pour les prier de prendre la route de la Bourgogne, & les assurer qu'il marcheroit à grandes journées pour les y joindre. Quelques jours après le Vicomte de Turenne partit pour la Rochelle pour y aller prendre du Canon, dont l'Armée ne se pouvoit plus passer. Cependant le Roy de Navarre prenoit toutes les mesures nécessaires pour exécuter son dessein; mais le Roy qui en fut averti, & qui ne redoutoit rien tant que la jonction du Roy de Navarre avec les Allemans, donna des ordres si précis au Duc de Joyeuse de le suivre à grandes journées & de le combattre, qu'à la fin il le joignit proche le Bourg de Coutras. Il en falut venir à une bataille. L'avantage paroissoit tout entier du côté du Duc de Joyeuse. Son Armée étoit plus forte de près d'un tiers, en Infanterie & en Cavalerie; l'Artillerie étoit à peu près égale. La faveur où étoit le Duc auprès du Roy avoit attiré sous ses Enseignes une grande partie de la Noblesse Catholique, la

Memoi-
res de du
Plessis-
Mornai
Tom. 1.

d'Aubi-
gné. T. 3.
L. 7. r.
Ch. 26.

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 393
plûpart jeunes gens , mais pleins de
valeur , & de cette noble ardeur de
vaincre qui contribuë tant au gain des
batailles , quand elle est bien condui-
te. En un mot l'Armée du Duc de
Joyeuse étoit d'environ dix mille
hommes ; & le Roy de Navarre n'en
avoit qu'environ sept mille. C'étoit
l'élite des Troupes Calvinistes ; elles
étoient commandées par les plus bra-
ves gens du Parti. Le Roy de Navar-
re , le Prince de Condé , le Comte de
Soissons , le Vicomte de Turenne &
le Duc de la Trimouïlle y tenoient
les premiers rangs.

Le Roy de Navarre ne fut étonné
ni du nombre ni des autres avantages
de ses Ennemis. Il mit son Armée en
bataille & la divisa en quatre corps
à peu près égaux. Il commandoit lui
même le premier. Le Prince de Con-
dé étoit à la tête du second. Le Com-
te de Soissons conduisoit le troisiéme.
Et le Vicomte de Turenne étoit au
centre avec la Cavalerie de Gascogne.
Le Duc de Joyeuse rangea son Ar-
mée à peu près dans le même ordre
pour attaquer en même-temps ses
Ennemis de tous côtez.

Les deux Armées demeurèrent ainsi

Memoi-
res de du
Plessis.
Tom. 1.

en présence pendant près d'une heure sans s'ébranler. Après qu'elles se furent assez long-temps considérées pour prendre leurs mesures , le Canon du Roy de Navarre commença à tirer ; celui du Duc de Joyeuse répondit quelque temps après. Mais il fut si mal servi qu'il n'emporta qu'un seul Cheval de l'Escadron du Prince de Condé : celui du Roy de Navarre au contraire bien mieux placé , & beaucoup mieux servi emporta du premier coup la Cornette-blanche du Duc de Joyeuse , & les autres volées donnant à travers les Lances emporterent des rangs tous entiers. Ce fut ce qui obligea Lavardin qui commandoit quatre cens Lances de crier au Duc de Joyeuse , que tout étoit perdu , si on laissoit plus long - temps les Troupes exposées au Canon des Ennemis. En même-temps il fait sonner la charge , & s'étant joint avec son Escadron au Capitaine Mercure commandant d'une Troupe d'Albanois , il donne avec tant de furie sur les Escadrons de la Trimouille & d'Arambures , qu'il les rompit , les dissipa & les poursuivit jusques dans Coutras. Il n'y eut que la Trimouille , Arambures & dix-huit

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 395
Ecossois presque tous blesez qui res-
terent sur le Champ de bataille.

En même temps Montigny qui <sup>D'Aubig-
gné, les
ci.</sup> commandoit cinq cens Lances, & qui étoit opposé au corps que le Vicomte de Turenne commandoit, s'étant apperçu que son flanc étoit dégarni par la fuite des deux Escadrons de la Trimouille & d'Arambures, il l'attaqua si vivement par cet endroit, qu'il perça, ouvrit d'un bout à l'autre cet Escadron, & le mit en fuite. Ce choc fut si furieux, qu'il n'y eut d'abord que Turenne, Choupes, un Gentilhomme, la Trimouille & Arambures qui demeurassent fermes. Mais leurs Chevaux aiant été tuez, tout ce que le Vicomte put faire, fut de gagner lui troisième l'Escadron du Prince de Condé. <sup>Histoi-
re de
Thou,
T. 4.
Liv. 87.
à l'an
1587.</sup> Il y combatit avec une valeur qui fut également admirée des siens & des Ennemis.

Ce premier desordre qui sembloit en devoir attirer un plus grand, ne servit qu'à augmenter la valeur des Troupes qui n'avoient pas encore combatu. La Cavalerie du Roy de Navarre, soutenüe de plusieurs files d'Infanterie que le Vicomte de Tu-

renne avec sa prévoiance ordinaire avoit mêlées parmi les Escadrons (ce qui ne contribua pas peu au gain de la bataille) marcha fierement à l'Ennemi. Tout le reste de l'Armée s'ébranla en même-temps , & après une furieuse décharge de l'Infanterie qui lui fit jour dans les Escadrons & dans les Bataillons. Ennemis , tout mit l'Espée à la main , tout se mêla. On vit alors de combien les Troupes réglées & aguerries sont superieures à de nouvelles levées. En moins d'un quart d'heure la Cavalerie du Duc de Joyeuse fut enfoncée & taillée en pieces. Alors la Cavalerie & l'Infanterie du Roy de Navarre s'étant réunies , & attaquant tout à la fois , ce ne fut plus un combat , mais un carnage. L'action commença à neuf heures du matin ; à dix il ne parut aucun Ennemi sur le Champ de bataille , qui ne fût tué ou prisonnier. Le Duc lui-même au desespoir de sa défaite fut tué de sang froid par la Mothe Saint-Herai , comme il tâchoit à gagner son Canon pour y rendre un dernier Combat.

Memoi-
res de du
P. flis.
1614.
D'Aubi-
gné, l'ou
466.

Le 20.
Octobre
1587.

De Thou
ibid.

Jamais Victoire ne fut plus com-
plette. Les Drapeaux , le Canon , le

Bagage, le Champ de bataille cou-
 vert d'environ cinq mille morts & Du Plessis. Ibid.
 cinq cens Prisonniers demeurèrent au
 victorieux. Il eut même le bonheur
 qu'elle ne lui coûta que cinq Gen-
 tilshommes qui furent tuez, peu de
 Soldats, & pas une personne de dis-
 tinction. Mais ce qui releva l'éclat de
 cette Victoire, fut la clémence du
 Roy de Navarre, vertu alors peu
 connue & de peu d'usage. Il arrêta Memoires de du Plessis. Ibid.
 la fureur du Soldat qui faisoit main-
 basse sur l'Infanterie. Il reçut tous
 les Prisonniers avec beaucoup de bon-
 té; il les renvoia presque tous sans
 rançon, & plusieurs même avec des
 préens. Il eut un soin extrême des
 Blessez; enfin il rendit à leurs parens
 les corps de ceux qui avoient été
 tuez sur le Champ de bataille. Le
 Vicomte de Turenne imita la con-
 duite de ce grand Prince tant à l'é-
 gard des Prisonniers, qu'à l'égard des
 morts. Il obtint les corps de Joyeuse
 & de Saint Sauveur son jeune Frere De Thou Ibid.
 dont il étoit parent; il les fit embau-
 mer, & mettre dans des Cercueils
 de plomb, & les envoya à Tours,
 Le Roy les fit porter à Paris, & leur
 fit faire de somptueuses funérailles.

Au reste si le Roy de Navarre fit paroître la valeur & la conduite d'Annibal dans la bataille qu'on vient de raconter, il eut comme lui le malheur de n'avoir pas sçû ou de n'avoir pas voulu profiter de sa victoire. En effet soit que les vainqueurs enrichis des dépouilles de leurs Ennemis voulussent mettre leur butin à couvert; soit que la Noblesse qui avoit suivi volontairement le Roy de Navarre, ne se fût engagée à le servir que jusques environ ce temps-là; soit enfin que certains engagements peu dignes d'un Prince qui avoit à soutenir de si grandes esperances, le rappellassent en Béarn, il est certain que huit jours après la bataille il sépara ses Troupes, & par-là les rendit inutiles, & commit une faute que ceux qui lui étoient les plus affectionnez ne purent se résoudre à lui pardonner.

La verité si essentielle à l'Histoire ne permet pas de dissimuler qu'il suivit en cela le conseil du Vicomte de Turenne. Ce Seigneur quoi qu'encores jeune, par la grandeur de son génie, par sa valeur, par la confiance que le Roy de Navarre, & tout le parti Calviniste avoit en lui, & par

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 399
le talent qu'il avoit de parler toujours avec beaucoup de force, s'étoit mis en possession de dominer dans les Conseils. Soutenu de tous ces avantages, il representa comme insurmontables les difficultez de la jonction avec les Allemans. Il fit valoit au contraire les avantages qu'il y auroit à attaquer en même-temps les Ennemis en divers endroits, la consternation des Villes & la facilité des conquêtes. Il ajoûta que le Prince de Condé étant avec une partie des Troupes dans l'Angoumois, il pourroit s'approcher de la Loire, selon les nouvelles qu'il recevroit des Allemans, & les mouvemens qu'ils feroient, pendant que l'autre partie de l'Armée victorieuse s'assureroit du Limosin & du Périgord, ou s'opposeroit aux entreprises que le Maréchal de Matignon pourroit faire dans la Guyenne.

Il y a des Mémoires particuliers qui portent, que le Vicomte de Turenne en donnant ce conseil préfèra ses interêts particuliers à ceux du Roy de Navarre & du parti Calviniste : que dans la révolution de l'Etat qu'on regardoit comme pro-

400 HISTOIRE DE HENRY
chaine & inévitable , il ne prétendoit rien moins que de s'en faire un indépendant , & d'augmenter sa Vicomté de Turenne , d'une partie du Limosin & du Périgord. L'on ne peut pas nier que ces vûës ne fussent tres-conformes au génie du Vicomte. Son ambition étoit grande , & jamais homme ne fut plus attentif à ses intérêts , & ne suivit plus constamment tout ce qui pouvoit les favoriser.

Cependant quoiqu'il en soit des prétendus desseins du Vicomte de Turenne , son avis fut suivi au grand préjudice de la réputation du Roy de Navarre. Ainsi il envoya une partie de ses Troupes en Angoumois sous les ordres du Prince de Condé. Il dépêcha en même-temps le Baron de Rosni , au Prince de Conti pour le hâter de s'aller mettre à la tête des Allemans qui vouloient absolument avoir pour chef un Prince du Sang. Il laissa pour commander en ces quartiers-là le Vicomte de Turenne avec le reste des Troupes. Elles étoient destinées à garder divers postes sur la riviere de l'Isle , à recueillir tous ceux que le bruit de la victoire de Cou-

tras pourroit porter à se ranger sous
 leurs enseignes , & à exécuter tout ce
 que le Vicomte jugeroit à propos pour
 le bien de la cause commune. En con-
 sequence de cette destination , le
 Roy de Navarre étant parti pour le
 Béarn , le Vicomte crut qu'il devoit
 profiter de l'étonnement où le gain
 de la bataille de Coutras avoit jetté
 les Provinces voisines. Il entra donc
 dans le Périgord , & marcha droit à
 Sarlat pour en faire le Siege. Comme
 cette Ville est située dans un fonds au
 pied de deux petites Montagnes ;
 c'est-à-dire qu'elle est commandée de
 tous côtez , le Vicomte s'étoit pro-
 mis qu'elle ne l'arrêteroit pas long-
 temps. Cependant trois choses ren-
 dirent ce Siege plus long & plus dif-
 ficile qu'il ne se l'étoit imaginé. La
 Noblesse Catholique du voisinage a-
 vertie du dessein du Vicomte , le pré-
 vint. Elle se jetta dans Sarlat sous la
 conduite de la Mothe-Fenelon ; elle y
 fit entrer du secours , & la pourvut des
 choses nécessaires à une longue dé-
 fense. La saison étoit si avancée qu'on
 ne pouvoit entreprendre ni continuer
 ce Siege sans de grandes incommodi-
 tez. Enfin les mauvais chemins avoient

De Thou
 Ibid.

402 HISTOIRE DE HENRY
rendu la conduite du Canon si difficile , qu'il n'arriva pas à temps devant la Place ; ce qui donna lieu aux Habitans de faire de nouveaux retranchemens.

Ces difficultez n'empêcherent pas le Vicomte de Turenne d'en entreprendre le Siege. Il le commença le vingt-cinquième de Novembre ; & il le continuoit avec beaucoup de vigueur , lorsqu'il reçut des lettres pressantes du Prince de Condé , par lesquelles il le prioit de le venir joindre incessamment avec tout ce qu'il avoit de Troupes sous son commandement. Ce fut ce qui servit de raison ou de pretexte au Vicomte pour lever le Siege de Sarlat , afin de pouvoir se rendre auprès du Prince de Condé.

L'on croit devoir remarquer à l'occasion de ce Siege , qu'il faut se défier des Memoires de Sully ; sur-tout lorsqu'il s'agit du Vicomte de Turenne , ou de Henry Duc de Bouillon ; car c'est le nom qu'il porta quand il eut épousé l'heritiere de Sedan. Les Memoires de Sully portent donc que comme il s'entretenoit un jour avec Henry IV. Roy de France (c'est le

DeThou.
Regne de
Henry 3.
à Pan
1587.

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 403
Roy de Navarre dont on a parlé jus-
ques à présent) ce Prince lui dit qu'à-
près la bataille de Coutras , le Vi-
comte de Turenne s'étoit imaginé que
la victoire qu'on y avoit remportée
avoit jetté l'épouvante dans les Pro-
vinces voisines , & qu'il suffiroit d'y
entrer pour obliger toutes les Villes
à se rendre ; que ce fut dans cette
vûë , qu'il lui débaucha le tiers de ses
Troupes , & qu'il les conduisit dans
le Limosin & dans le Périgord ; que
cependant il n'y prit pas une Bicoque ;
qu'il fut même bien battu devant
Sarlat ; & que lui Henry alors Roy
de Navarre , n'en avoit pas été trop
fâché , parce qu'il auroit emploïé ces
Troupes bien plus utilement ailleurs.
Sur la foy de ces Memoires un Au-
teur moderne a jugé à propos de re-
lever ce fait , & de le raconter com-
me il l'a trouvé dans les Memoires de
Sully.

Memoi-
res de
Sully ,
Tome 1.

Soulier
Hist. du
Calvinis-
me.

Cependant ce récit est sans appa-
rence ; car enfin le Vicomte de Tu-
renne ne se trompoit pas , quand il
croïoit que la défaite entiere de l'Ar-
mée du Duc de Joyeuse avoit jetté
l'épouvante dans les Provinces voisi-
nes. Tout le monde le croïoit comme

404 HISTOIRE DE HENRY
lui. Le Roy de Navarre lui-même
n'en pouvoit pas juger autrement ; &
nos Historiens les plus célèbres lui
reprochent encore aujourd'hui , de
n'avoir pas sçû profiter de sa victoire ,
en faisant ce que le Vicomte de Tu-
renne avoit dessein de faire , ou en se
mettant en état de joindre l'Armée
Allemande. De plus , comment Hen-
ry IV. auroit-il pu dire au Duc de
Sully , que le Vicomte lui avoit dé-
bauché le tiers de son Armée , puis-
qu'il sçavoit mieux que personne, que
par délibération expresse on en avoit
donné le commandement au Vicomte
de Turenne , pour garder les bords de
la riviere de l'Isle , & pour recueillir
ceux que la victoire de Coutras atti-
reroit sous ses Enseignes. C'est ce que
Mémor-
ires T. I. témoigne du Pleffis-Mornay (qui étoit
présent) dans les Memoires qu'il eut
ordre de dresser pour informer les Pro-
vinces de ce qui s'étoit passé avant &
après la bataille de Coutras. Mais
quand on voudroit préférer le témoi-
gnage des Memoires de Sully , à ce-
lui de du Pleffis-Mornay : un Prince
peut-il dire raisonnablement que son
Lieutenant Général lui débauche ses
Troupes , quand il les retient sous

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 405
ses Enseignes , & qu'il ne les emploie
que pour son service ?

Il y a aussi peu d'apparence que
Henry IV. ait pu se plaindre de ce
que le Vicomte de Turenne n'avoit
pas fait de grands exploits avec le
tiers de son Armée. Que pouvoit-
il faire avec deux ou trois mille
Hommes tout au plus , dans une fai-
son aussi avancée que celle où il fit
le Siege de Sarlat ; dans un temps où
ses Troupes fatiguées par de longues
marches qui avoient précédé la ba-
taille de Coutras , avoient plus be-
soin de repos que de faire de nou-
velles entreprises ?

Mais pourquoi faire dire à Henry
IV. qu'il auroit employé les Troupes
que commandoit le Vicomte de Tu-
renne , bien plus utilement ailleurs ?
Tous les Historiens & tous les Me-
moires de ce temps-là témoignent
qu'il n'avoit pas dessein d'en rien fai-
re , & qu'il avoit une impatience ex-
trême de se rendre en Béarn , sous
prétexte du Mariage de la Princesse
Catherine sa Sœur avec le Comte de
Soissons ; mais en effet pour voir la
Comtesse de Grandmont , & lui faire
hommage de sa victoire. Ces réflé-

406 HISTOIRE DE HENRY
xions font voir qu'on doit se défier
des Memoires de Sully, quand il s'a-
git du Vicomte de Turenne. On sçait
assez qu'ils n'étoient pas Amis ; & cet-
te remarque est d'autant plus impor-
tante, que l'endroit que l'on vient de
rapporter n'est pas le seul où le Duc
de Sully ne rend pas justice au Vi-
comte de Turenne, ni devant qu'il
fut Duc de Bouillon, ni depuis qu'il
fut parvenu à cette Souveraineté.

De Thou
Regnede
Henry
III.
à l'an
1587.

Comme le Vicomte de Turenne
n'avoit levé le Siege de Sarlat, que
pour satisfaire à l'empressement que
le Prince de Condé avoit de le join-
dre, il prit le chemin de Montmoreau
en Angoumois où ce Prince l'atten-
doit, avec toute la diligence qu'une
saison aussi avancée pouvoit lui per-
mettre. Dès qu'il fut arrivé, le Prin-
ce lui dit qu'après avoir attendu en
vain des nouvelles du Roy de Navar-
re, il avoit rassemblé tout ce qu'il a-
voit pû de Troupes pour aller joindre
l'Armée Allemande ; que comme elles
étoient en trop petit nombre pour
exécuter ce dessein, il avoit cru de-
voir se joindre à lui ; mais que de-
puis qu'il lui avoit écrit pour l'enga-
ger à se rendre auprès de lui, il avoit

reçû des nouvelles certaines de la déroute entière de l'Armée Allemande , & que par les bons ordres que le Roy avoit donnez & les justes mesures qu'il avoit prises , elle avoit été obligée de se retirer plus d'amoitié détruite aux conditions qu'il avoit plu au Roy de lui accorder. Cette fâcheuse nouvelle les obligea de rester dans l'Angoumois & dans le Poitou , jusques à ce qu'ils eussent reçû les ordres du Roy de Navarre.

Ils y apprirent quelque temps après la mort du jeune Duc de Bouillon. Il étoit Général de l'Armée Etrangere dont on vient de parler , en qualité de Lieutenant du Roy de Navarre qui l'avoit nommé pour y tenir sa place jusques à ce qu'il y eût envoieé un Prince du Sang , pour en prendre le commandement. La déroute ou plutôt la ruine entière de cette Armée avoit obligé le Duc de Bouillon à se retirer à Genève. Il y mourut de chagrin ou des fatigues qu'il avoit essuiées le onzième de Janvier de l'année suivante , n'étant encore que dans sa vingt-cinquième année. Il fit sa Sœur Charlotte de la Mark son héritiere , & lui substitua

le Duc de Montpensier , à condition qu'il ne feroit aucun changement dans ses Etats , soit pour la Police , soit pour la Religion. Après le Duc de Montpensier , il appelloit à sa succession le Roy de Navarre , & après lui le Prince de Condé qui ne lui survêcut pas deux mois. Il mourut à Saint Jean-d'Angeli à l'âge de trente-cinq ans , le cinquième de Mars suivant. Les attestations des Médecins touchant les accidens de sa maladie , & ce qui parut à l'ouverture de son corps , ne laisserent aucun lieu de douter qu'il n'eût été empoisonné sans qu'on ait jamais pu sçavoir certainement l'Auteur de ce crime. Il avoit de tres-grandes qualitez , & sa valeur répondoit parfaitement à sa naissance & au nom qu'il portoit. Mais son ambition & sa jalousie contre le Roy de Navarre & même contre le Vicomte de Turenne , l'empêcherent souvent de servir son parti aussi utilement qu'il l'eût pu faire. Le Roy de Navarre parut le regretter sincèrement. Mais sa maniere d'agir souvent trop indépendante , les traverses qu'il lui avoit causées , & la grande autorité qu'il avoit dans le parti Calvini-

niste ,

DU C DE BOUILLON. LIV. III. 409
niste , firent croire à bien des gens
que le Roy de Navarre gaignoit
plus qu'il ne perdoit à cette mort.
Pour ce qui est du Vicomte de Tu-
renne , il crut en avoir moins d'un
ennemi.

La mort de ces deux Princes acquit
un nouveau degré de consideration
au Vicomte de Turenne , parmi les
Prétendus Réformez. Ils se défioient
toujours de plus en plus du Roy de
Navarre. Le droit incontestable qu'il
avoit à la Couronne de France , & les
ménagemens qu'il avoit pour les Ca-
tholiques le leur rendoient suspect.
Les Princes du Sang qui étoient dans
les interêts du Roy de Navarre , é-
toient à peu près sur le même pied à
leur égard. Ainsi comme après ces
Princes ils n'avoient personne dans
leur parti , soit pour la naissance , soit
pour les grandes qualitez , qui fût plus
capable d'être leur Chef , que le Vi-
comte de Turenne ; leur attachement
pour lui augmentoit de jour en jour.
Ils ne perdoient aucune occasion de
lui donner de nouvelles marques de
leur confiance , & il étoit trop habile
pour ne s'en pas prévaloir , par rap-
port au dessein qu'on la soupçonné

410 HISTOIRE DE HENRY
d'avoir , de se rendre enfin indépen-
dant.

Les affaires des Calvinistes étoient alors dans le plus mauvais état où elles eussent été depuis long-temps. La défaite de l'Armée Allemande avoit augmenté les forces de la Ligue & diminué l'autorité du Roy. Les Guises à qui on en attribuoit tout l'honneur, quoique le Roy y eût beaucoup plus de part que ces Princes, ne mettoient plus de bornes à leurs esperances. Assurez de la faveur du Peuple, ils ne gardoient presque plus de mesures avec le Roy. Ils avoient extorqué de lui de nouveaux Edits contre les Calvinistes & contre le Roy de Navarre en particulier. L'attentat de la journée des barricades & une infinité d'autres contre l'autorité Royale, avoient forcé le Roy à quitter Paris (dont le Duc de Guise étoit demeure le Maître) & à se retirer à Chartres. Là abandonné d'une partie de la Noblesse Catholique & d'un grand nombre des principales Villes du Royaume, qui sous pretexte de suivre le parti de la Ligue, suivoient véritablement celui des Princes Lorrains: là, dis-je, il avoit pris la dangereu-

Histoire
des troubles.

Memoires de la
Ligue.

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 418
se résolution d'assembler les Etats Gé-
néraux , & il les avoit convoquez
dans la Ville de Blois.

Cependant on assembloit deux Ar-
mées pour accabler tout d'un coup
les Prétendus Réformez. L'une sous
les ordres du Duc de Nevers étoit
destinée pour le Poitou. L'autre
commandée par le Duc de Mayenne
devoit entrer dans le Dauphiné. D'ail-
leurs la formidable Armée de Mer ,
que Philippe second Roy d'Espagne
avoit destinée à faire la conquête de
l'Angleterre , paroissoit sur les côtes
de France , & les Calvinistes appré-
hendoient qu'on ne l'employât con-
tre-eux pour les accabler en même-
temps de tous côtez. Les choses
étoient ainsi disposées au dehors con-
tre les Calvinistes ; mais ils avoient
encore tout à craindre du dedans. La
désiance & la division régnoient par-
mi eux ; la Cour n'épargnoit rien pour
gagner les principaux du parti , & ils
étoient bien avertis que le Duc de
Guise employoit les offres les plus

Ibid.

412 HISTOIRE DE HENRY
que dont il faisoit profession.

Tant de sujets de craindre les porteroient enfin à penser serieusement à leurs affaires , à se réunir entre - eux , & à renouveler leurs correspondances avec les Etrangers. Le Roy de Navarre sollicité par les dangers dont il étoit menacé , quitta le Béarn & se rendit à la Rochelle , accompagné du Comte de Soissons , jeune Prince d'une grande esperance. Le Vicomte de Turenne s'y rendit en même temps pour l'aider de ses conseils & du crédit qu'il avoit dans le parti. Le Roy de Navarre en avoit grand besoin. La défiance qu'on avoit de lui & des Princes du Sang , augmentoit de jour en jour. Aussi avoit-il engagé le Vicomte par des lettres tres-présentes à se rendre à la Rochelle.

Le Vicomte n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il travailla à réunir les esprits , & à rétablir la confiance que le bien des affaires du parti demandoit que l'on eût au Roy de Navarre. Il s'appliqua ensuite à procurer quelques reglemens politiques qui étoient absolument nécessaires pour le maintien de la Religion Calviniste. L'on nomma par ses soins du Plellis-Mor-

nay , Favas , Calignon & quelques autres des plus considerables du parti pour les dresser ; & il fut choisi lui-même pour être le Chef de cette commission. Ces reglemens aiant été faits furent approuvez par l'Assemblée de la Rochelle , reçûs dans les Provinces & exécutez d'un consentement unanime. Mais comme les dangers dont les Calvinistes étoient menacez de tous côtez , demandoient encore d'autres reglemens pour pourvoir à l'administration de la justice , à la levée des Troupes & au recouvrement des deniers nécessaires pour les faire subsister , l'on nomma encore des Commissaires pour en convenir. Du Pleffis-Mornay , Favas , Calignon , Fontrailles , Saint-Gelais & quelques autres furent choisis , & le Vicomte de Turenne fut encore le Chef de cette Commission.

Procez
verbal
des As-
semblées
Politiques.

Ibid.

Il donnoit ainsi ses soins à la conservation du parti Calviniste , lorsqu'on apprit que les Etats Généraux assemblez à Blois , gagnez par les Partisans des Guises , prenoient toutes les mesures nécessaires pour l'extirpation du Calvinisme dans le Royaume , & même pour exclure de la suc-

cession à la Couronne les Princes du Sang qui en feroient profession & nommément le Roy de Navarre. Cette nouvelle obligea ce Prince à chercher de son côté tous les moïens capables de rompre les desseins de ses Ennemis. Pour cet effet il envoïa du Fay en Angleterre , & Pardaillan en Allemagne. Le premier étoit chargé d'emprunter cent mille écus de la Reine Elifabeth , & le second devoit demander de nouveaux secours aux Princes Protestans de l'Empire.

Ces mesures prises du côté du dehors du Royaume , le Roy de Navarre s'attacha à tirer tous les secours qu'il pourroit de ses Amis du dedans. Comme il n'en avoit point de plus puissant , ni qui fût plus en état de lui rendre des services effectifs , que le Marêchal de Montmorency , le Vicomte de Turenne son neveu fut chargé de cette négociation. Elle se réduisoit à trois chefs ; à l'empêcher de s'unir à la Ligue qui l'en sollicitoit par les offres les plus avantageuses ; à l'attacher plus fortement que jamais au parti du Roy de Navarre ; à lui emprunter soixante mille écus , & à lui engager pour sûreté de cette

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 415
fomme une des Terres du Roy de
Navarre au choix du Maréchal.

Comme le succès des deux derniers chefs de la négociation dépendoit du premier , le Vicomte s'attacha d'abord à rompre les mesures de la Ligue , pour gagner le Maréchal de Montmorency. Pour en venir à bout, il s'appliqua à réveiller dans le cœur du Maréchal l'ancienne jalousie des deux Maisons & le souvenir des injures que celle de Montmorency avoit reçues de celle de Guise. Il s'étendit sur ses desseins ambitieux qui n'alloient à rien moins qu'à s'emparer de la Couronne , après en avoir exclu les legitimes successeurs. Il le convainquit , que quelques offres qu'on lui fît , il ne marcheroit jamais qu'après le Duc de Guise , au-lieu qu'il se voïoit à la tête des Catholiques Royalistes ; que ce parti , vû la situation des affaires , ne pouvoit qu'augmenter avec le temps ; qu'il feroit un jour pancher la balance , & que celui qui porteroit la Couronne , lui en auroit enfin toute l'obligation.

Ce discours qui venoit de la personne du monde qui devoit être la plus attachée aux veritables interêts

du Maréchal de Montmorency, aiant fait impression sur son esprit ; le Vicomte lui representa qu'il ne s'agissoit de rien moins que d'une Guerre de Religion ; qu'il étoit uniquement question de conserver la Couronne aux legitimes successeurs ; qu'il ne pouvoit douter du droit du Roy de Navarre , ni de celui des Princes du Sang ; que s'étant une fois déclaré pour ce Prince , il y alloit de son honneur de ne pas l'abandonner dans celle de toutes les conjonctures où il lui étoit le plus nécessaire ; que ce n'étoit pas même assez de ne point quitter son parti ; qu'il avoit besoin de secours presens & effectifs ; qu'il lui falloit des Troupes & de l'argent , & qu'il attendoit l'un & l'autre de son amitié & du zele que la maison de Montmorency dont il étoit le Chef, avoit toujours fait paroître pour le sang de ses Rois.

Le Maréchal de Montmorency aimoit effectivement l'Etat. Il tenoit de ses ancêtres comme une maxime incontestable , qu'il ne faloit jamais séparer ses interêts de ceux de ses Rois legitimes. Le péril étoit grand & pressant. Celui qui le sollicitoit ,

étoit l'homme du monde pour qui il avoit le plus d'estime & de tendresse, & qui avoit le plus de pouvoir sur son esprit. Son honneur & son penchant le portoient où le Vicomte le vouloit conduire. Il ne lui fut donc pas difficile d'obtenir de lui les trois chefs de sa négociation. Le Maréchal rompit tout commerce avec la Ligue. Il s'engagea à lever des Troupes pour le Roy de Navarre; & pour les soixante mille écus, il promit de les emprunter du Duc de Savoye. Ce n'est pas qu'il n'eût pû les donner lui-même; mais outre qu'il en avoit besoin pour lever & pour entretenir les Troupes qu'il s'obligeoit de fournir; sa délicatesse ne lui permit pas de prendre en engagement une des Terres du Roy de Navarre.

Ibid.

Voilà ce que la plûpart des Historiens disent que le Vicomte de Turenne fut chargé de traiter avec le Maréchal de Montmorency de la part du Roy de Navarre. Mais du Pleffis-Mornay qui prétend avoir dressé l'instruction qui fut donnée au Vicomte, ajoute cinq chefs à la négociation dont on vient de parler. Le premier fut de ne rien épargner pour faire

Memoi-
res de
du Pleffis
P. 811.

l'accommodement de Chatillon avec le Maréchal. Ce jeune Seigneur, l'un des plus confiderez du parti Huguenot après le Vicomte de Turenne s'étoit retiré en Languedoc après la défaite des Réîtres. Cette démarche avoit déplû au Maréchal. Il ne pouvoit souffrir que Chatillon partageât son autorité dans une Province où il prétendoit être absolu. Ils avoient eu de grands differends ; & les mécontentemens réciproques augmentoient tous les jours. Il étoit question d'obtenir du Maréchal , que Chatillon ne fût point obligé de quitter le Languedoc. Cette négociation étoit également délicate & difficile.

Ibid. Le second chef qu'ajoute du Plessis étoit d'empêcher le Maréchal , d'accepter la Trêve que la Reine Mere lui avoit proposée.

Ibid. Il étoit encore question de faire agréer au Maréchal , que les Troupes Calvinistes du Dauphiné portassent la Guerre dans le Comtat d'Avignon, pour se vanger des courses que les Troupes du Pape avoient faites dans la Principauté d'Orange. De plus , le Vicomte étoit chargé d'obtenir le consentement du Maréchal

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 419
pour la tenuë d'une Assemblée générale des Eglises Calvinistes, que le Roy de Navarre avoit dessein de convoquer à Sainte-Foy d'Agenois.

Enfin, comme on attribuoit la défaite de l'Armée Allemande qui avoit été si préjudiciable au parti Calviniste, au peu de diligence que le Roy de Navarre avoit fait pour la joindre; il étoit encore question de justifier ce Prince dans l'esprit du Maréchal, & de lui persuader qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire mieux.

Le Vicomte de Turenne ne réussit pas moins bien sur les quatre chefs dont on vient de parler, qu'il avoit fait sur les trois premiers. Il justifia pleinement le Roy de Navarre sur la défaite des Réitres. La Trêve proposée par la Reine Mere ne fut point acceptée. Le Maréchal promit de dissimuler les entreprises des Calvinistes sur le Comtat d'Avignon. Il consentit à l'Assemblée qu'on avoit dessein de convoquer à Sainte-Foy. Il n'y eut que l'accordement de Chatillon où il ne fut pas si heureux. Les differens recommencerent. Ce Seigneur se vit enfin obligé de quitter le Languedoc. Le Vicomte de son

côté fut contraint de se retirer dans ses Terres pour penser à sa guérison ; la blessure qu'il avoit reçûe à l'attaque du Fort-Nicole, s'étoit ouverte avec des accidens si fâcheux, qu'on desespéra long-temps de sa vie. Il ne laissa pas de donner ses soins à la levée des Troupes de Guyenne & des Provinces voisines. Ce grand Homme ne pouvant être sans action, même dans un état où tout autre n'eût été occupé que de sa santé.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'on apprit que le Roy informé des desseins du Duc de Guise, & qui ne pouvoit les rompre autrement, l'avoit fait assassiner à Blois avec le Cardinal de Guise son Frere ; & qu'en même-temps il avoit fait arrêter le Cardinal de Bourbon & Pierre d'Espillac Archevêque de Lyon, zélé Partisan de la Maison de Guise. Cette nouvelle fut suivie peu de temps après de celle de la mort de la Reine Mere, à l'âge de soixante & dix ans.

De si grandes nouvelles tinrent quelque temps les esprits en suspens. On s'attendoit que le Roy prendroit des mesures capables de soutenir ce qu'il venoit de faire ; & qu'il alloit

Le 23.
Decem-
bre 1588.

Le 5. de
Janvier
1589.

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 427
enfin recouvrer son autorité. Mais il
faloit de la fermeté, de la diligence,
& de l'action, & sur-tout paroître
armé pour être en état de se faire
obéir, & de ranger les Rebeles à leur
devoir, si quelqu'un entreprenoit de
se soulever. Au lieu d'agir de la sorte,
le Roy voulut à contre-temps user
de clémence, & il ne s'occupa qu'à
faire des Manifestes pour justifier ce
qui venoit de se passer à Blois. Une
conduite si molle donna le temps à ses
Ennemis de se reconnoître, & de re-
venir de l'étonnement où la mort du
Duc & du Cardinal de Guise les avoit
jettés. Le soulèvement fut si géné-
ral, qu'en moins de trois mois, ce
Prince se vit presque réduit aux seules
Villes de Blois, d'Amboise, de Tours
& de quelques autres peu conside-
rables.

Le Roy de Navarre n'en usa pas de
même. Délivré contre toute apparen-
ce de tous ces pressans dangers dont
il étoit menacé, & persuadé que la
Ligue auroit désormais trop d'affai-
res pour exécuter le dessein qu'elle
avoit fait de l'accabler, il suivit sa
fortune, & profita de l'occasion qui
se présentoit de fortifier son parti.

Ainsi après avoir partagé ses Troupes , il s'empara de Niort , de Saint-Maixent & de Maillezais ; puis les Troupes s'étant réunies , il se rendit Maître de Loudun , de Thouars , de Montreüil - Belay , de Mirebeau , de Lisle - Bouchart , de Chatelleraud , d'Argenton , de Blanc en Berry , & poussa ses conquêtes jusques sur les frontieres de la Touraine & de l'Anjou. La Ligue vit avec étonnement qu'un Prince qu'elle croïoit perdu, fût en état de lui porter la Guerre jusques sur les bords de la Loire. Mais quoiqu'elle publiât par-tout qu'elle n'avoit pris les Armes que pour détruire les Calvinistes , elle aima mieux leur laisser conquerir des Provinces entieres , que d'accepter la Paix que le Roy lui offroit. Ainsi ce Prince réduit , ou à se laisser accabler par ses ennemis , ou à traiter avec le Roy de Navarre & à réunir ses forces avec les siennes , lui envoïa la Duchesse d'Angoulême à Chatelleraud , où ce Prince étoit alors pour le lui proposer. Le Roy de Navarre répondit aux avances du Roy , en Prince qui comprenoit les avantages qu'il en pouvoit tirer. Il lui envoïa aussi-tôt du Pleffis-

Memoi-
res de la
Ligue.

d'Aubi-
gné.

Manu-
crits de
Lom-
Tom 4
Mem-
res de
Pleffis
Tom

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 423
Mornay avec plein pouvoir de traiter avec lui à des conditions avantageuses au parti Calviniste, mais qui conviendroient en même-temps à la Majesté Royale. Il avoit trop d'interêt de la maintenir, pour y donner la moindre atteinte. Le Traité fut conclu à Tours. Il se réduisoit à deux principaux articles. L'un que le Roy de Navarre joindroit incessamment ses Troupes à celles du Roy. L'autre que le Roy lui donneroit la Ville de Saumur pour Place de sûreté, & pour lui servir de passage sur la Loire. Le Roy en donna sur le champ le Gouvernement à du Pleffis-Mornay avec cette condition expresse, qu'il la garderoit non pas pour les Calvinistes, mais pour le Roy de Navarre à qui on vouloit bien la confier. Ensuite les deux Rois donnerent chacun leurs Déclarations, pour informer le Public & les Etrangers des motifs qui les avoient portez à s'unir ensemble. Ils se réduisoient à leur propre sûreté, à la conservation de la Couronne, à l'avantage des Sujets. Il y étoit marqué expressément qu'il ne se feroit rien de part ni d'autre, au desavantage de la Religion Catholique,

L'art
1589.

Memoi-
res de la
Ligue.

Dès que le Traité eut été conclu , & qu'on se fut donné de part & d'autre toutes les marques d'une confiance réciproque ; le Roy de Navarre passa la Riviere de Loire sur le Pont de Saumur avec la Cavalerie Protestante , pour venir trouver le Roy à Tours. L'entrevûë des deux Rois se fit au Château du Pleffis lès Tours. Après qu'ils se furent entretenus quelque temps en particulier , le Roy de Navarre presenta au Roy les Principaux Seigneurs de son parti. Ils en furent reçûs avec toute la distinction qui convenoit ou à leur naissance , ou à leur mérite , ou à la consideration où ils étoient dans le parti Calviniste. Outre que ce Prince s'étoit fait une habitude de la dissimulation la plus outrée ; l'expérience du passé & l'état présent de ses affaires lui avoient appris qu'il ne pouvoit détruire la Ligue , ni ranger ses Sujets Catholiques à leur devoir , que par le secours du Roy de Navarre & du parti dont il étoit le Chef. D'un autre côté les Calvinistes comprenoient dans toute son étendue l'avantage qu'ils pouvoient tirer du nom , de l'autorité du Roy , & de la jonction de leurs for-

ces avec les siennes. Ainsi les vûës des deux partis se trouvant réunies à peu près dans le même objet, chacun se prépara à exécuter les desseins qu'on s'étoit proposez.

Pour cet effet le Roy de Navarre partit pour faire avancer l'Infanterie Calviniste, & pour la joindre aux Troupes du Roy. Le Duc de Mayenne qui commandoit l'Armée de la Ligue en fut averti ; & pour empêcher cette jonction qui alloit rétablir les affaires du Roy, il partit d'auprès de Vendôme & marcha avec tant de diligence & de secret, qu'il pensa surprendre le Roy dans les Fauxbourgs de Tours. En même-temps sans laisser reposer son armée, il attaqua le Fauxbourg de Saint Symphorien avec tant de vigueur qu'il l'emporta malgré la vigoureuse résistance des Troupes du Roy. Il alloit attaquer la Ville lorsqu'il aprit que l'Avant-garde du Roy de Navarre commandée par Chatillon commençoit à paroître, & que le Roy de Navarre en personne suivoit Chatillon avec le reste de l'Infanterie Calviniste. Ce secours arrivé si à propos rompit tous les desseins du Duc de Mayenne, & l'obli-

gea de se retirer en diligence du côté de la Normandie, & ensuite du côté de Paris pour rassurer les Parisiens consternez de la défaite du Duc d'Aumale devant Senlis par le Duc de Longueville ou plutôt par la Noüe qui commandoit les Troupes du Roy. Ce succès arrivé, pour ainsi dire, aux Portes de la Capitale devoit porter le Roy à profiter de la consternation de ses Ennemis, & à marcher à la tête de son Armée du côté de Paris. Mais comme il haïssoit le travail, & qu'il faisoit son fort de la négociation, il crut qu'il ne lui seroit pas difficile de ruiner par cette voie les desseins de ses Ennemis.

Le Roy de Navarre étoit dans des sentimens tout opposez. Il étoit persuadé qu'il n'étoit plus question de s'amuser à des Traitez; mais qu'il falloit agir avec vigueur. Cependant la douceur de son esprit & sa complaisance pour le Roy ne lui permettoient pas de s'opposer à ses desseins, & de lui inspirer cette vivacité qui lui étoit si nécessaire dans la situation de ses affaires. Chatillon qui étoit celui de tous les Seigneurs Calvinistes que le Roy de Navarre esti-

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 427
moit le plus après le Vicomte de Turenne , ne put souffrir ces ménagemens. Il en parla à ce Prince avec tant de force , & lui fit si-bien comprendre les inconveniens d'une conduite qui alloit à tout perdre , qu'il le fit résoudre à en parler au Roy , & à lui faire prendre les résolutions vigoureuses que l'état des choses demandoit absolument de lui.

Le Résultat des Conférences que le Roy de Navarre eut avec le Roy sur ce sujet , fut qu'on marcheroit du côté de Paris , & qu'on en feroit le Siege. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable. Nicolas de Harlay Baron de Sancy qui n'étoit alors que Maître des Requêtes , avoit engagé tout son bien pour lever une Armée de Suisses pour le service du Roy ; & il avoit négocié avec tant de con-

Mémoires de la Ligue
Tom. 3.

y ramassoient des Troupes pour le service du Roy. Ce fut-là qu'il donna avis au Roy de son arrivée ; & ce fut aussi un des principaux motifs qui fit prendre à ce Prince la résolution d'assiéger Paris.

Dès que ce dessein eut été divulgué dans les deux Armées , Le Roy se mit à la tête des Troupes Catholiques & marcha en bon ordre du côté de Paris. Il étoit suivi de la Cavalerie Calviniste que commandoit le Roy de Navarre , & de l'Infanterie du même parti conduite par Chatillon. Les deux Armées qui n'en faisoient plus qu'une , passerent la Seine sur le Pont de Poissy qu'elles furent obligées de forcer. Puis aiant pris Pontoise qui se défendit vigoureusement pendant douze jours , le Roy s'avança à la vûë de Paris. Pendant que l'Armée Royale faisoit ces mouvemens , Sancy dont l'Armée s'étoit grossie jusques à vingt mille Hommes , traversa la Champagne , passa la Seine à Poissy , & joignit l'Armée du Roy qui l'alla recevoir à Conflans. Ce Prince reçut Sancy avec toutes les marques d'estime & de reconnoissance que méritoit l'important service qu'il

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 429
venoit de lui rendre. Il le fit sur le
champ Colonel Général des Suisses,
& lui promit de si grandes récompens-
ses quand il auroit recouvré son auto-
rité, qu'il n'y auroit rien de grand
dans le Royaume qui ne pût lui por-
ter envie.

Toutes les Troupes qui devoient
composer l'Armée du Roy, étant ainsi
rassemblées, il en fit la revûë, & trou-
va qu'elles montoient à plus de tren-
te mille Hommes effectifs & bien
armez. Les choses étoient en cet état ;
l'on se dispoisoit a attaquer les Faux-
bourgs de Paris ; & cette grande Vil-
le se voïoit à la veille d'être punie de
sa révolte & de tous les attentats
qu'elle avoit commis contre la Ma-
jesté Royale, lorsque le Roy fut as-
sassiné à S.Cloud. Avant de mourir, il
déclara que le Roy de Navarre étoit
son successeur legitime, & comman-
da à tous les Seigneurs qui l'environ-
noient de lui obéir comme à leur
Roy s'il mouroit de sa blessure. Il leur
ordonna même de lui jurer sur le
champ fidelité & obéissance ; ce qu'ils
firent aiant mis tous un genouïil en
terre devant ce Prince.

La mort du Roy arrivée si à contre-

d'Auté-
nè,
Tom. 3.
liv. 2.
Ch. 22.

Le pre-
mier
d'Août
1589.

temps renversa tous les grands desseins que l'on avoit formez contre Paris & contre la Ligue, & jetta le Roy de Navarre dans des embarras dont sa valeur & son retour à l'Eglise Catholique le tirèrent enfin avec beaucoup de gloire. En effet à la réserve des Ligueurs outrez, il n'y avoit personne qui ne fût convaincu du droit que ce Prince avoit à la Couronne. Les Protestans & la plûpart des Catholiques en demeuroient également d'accord. Mais le Clergé, la plus grande partie de ceux qui composoient le tiers état, & plusieurs des Seigneurs Catholiques ne croioient pasqu'il leur fût permis de reconnoître pour Roy un Prince qui faisoit profession d'une Religion aussi opposée à la Catholique, que l'étoit la Calviniste. Cet obstacle leur paroissoit invincible.

D'un autre côté les Calvinistes même n'étoient pas d'accord sur le parti que le Roy devoit prendre; les plus habiles étoient convaincus que leurs forces ne suffisoient pas pour l'élever, & pour le maintenir sur le Trône malgré les Catholiques. Cette persuasion partageoit les sentimens. Les uns

..

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 437
étoient d'avis que quoiqu'il en pût arriver, le Roy ne devoit pas abandonner la Religion Calviniste. D'autres disoient au contraire que si ce Prince ne pouvoit monter sur le Trône qu'en y renonçant, ils lui conseil-loient de le faire; qu'on pouvoit se sauver dans les deux Religions, & que si l'on vouloit bien s'entendre, on ne se trouveroit peut-être pas aussi éloignez les uns des autres qu'on croïoit l'être.

Des sentimens si opposez donne-
rent lieu à un troisiéme avis qui fut
ouvert par Chatillon. Il supposoit
que dans l'état des choses on ne pou-
voit prendre trop promptement son
parti; que pour peu qu'on tardât à
se déterminer, l'Armée se débande-
roit; qu'il étoit de la derniere impor-
tance de la retenir toute entiere sous
les Enseignes du Roy; ce qu'on ne
pouvoit faire en suivant l'un des deux
avis que l'on vient de proposer: que
si le Roy se faisoit Catholique, il
seroit infailliblement abandonné par
la plûpart des Calvinistes, que si au
contraire il prétendoit persister dans
la Religion dont il faisoit profession,
tous les Catholiques s'uniroient con-
tre lui.

Chatillon ajoûta que supposé ce qu'on vient de dire, il étoit d'avis que le Roy ne se déclarât ni pour l'une, ni pour l'autre des deux Religions ; qu'il se contentât de protester, qu'en qualité de Chrétien, de bon François, de Parent & de Roy il étoit résolu de poursuivre incessamment la vengeance du Parricide commis en la personne de son Prédecesseur ; que pour satisfaire à une obligation aussi indispensable, il convioit tous les Princes, Seigneurs & Gentilshommes du Royaume, dont la grandeur dépendoit de la Majesté Royale, de s'unir à lui pour la vanger & la défendre ; qu'il prioit tous les Rois & tous les Potentats Etrangers dont la fureté & la Majesté étoient violées par cet attentat, de l'assister de leurs forces pour en faire une justice qui répondît à l'énormité du crime ; qu'après cela il en useroit d'une maniere que tous ses Sujets auroient lieu d'être contents de lui. Chatillon ajoûtoit encore que si cette Déclaration (comme il y avoit lieu de l'esperer) pouvoit frapper assez vivement les esprits pour les déterminer à une vengeance aussi juste que celle qu'il proposoit,

posoit, avant que les passions émuës par l'assassinat du feu Roy, se fussent attachées à d'autres objets, on retiendroit toutes les Troupes qui composoient l'Armée sous les Enseignes du Roy; que si elles y pouvoient demeurer seulement huit jours, on obligeroit Paris à se rendre, & que si le Roy en étoit une fois le Maître, toutes les autres Villes suivroient bientôt son exemple; qu'on gagneroit du temps, & qu'on prendroit ensuite le parti qui conviendroit le mieux.

L'avis de Chatillon comme le plus plausible & le plus accommodé au temps, auroit été apparemment suivi: mais quelque irrité que fussent les Seigneurs Catholiques du Parricide commis en la personne du feu Roy, le motif de la Religion avoit déjà pris le dessus. Ils vouloient bien vanger la mort de leur Prince; ils étoient pénétrés des conséquences affreuses d'un crime aussi énorme que celui qui venoit d'être commis sous leurs yeux; mais ils vouloient avant toutes choses pourvoir à la conservation de la Religion Catholique. Ils s'étoient assemblez dans cette vûë, & après de grandes contestations ils avoient réso-

lu de députer au Roy pour lui déclarer qu'ils ne pouvoient le reconnoître pour leur Souverain , qu'aux conditions qui suivent. Qu'il se feroit instruire ; & que dans six mois il retourneroit à l'Eglise Catholique. Que cependant il ne permettroit dans tout le Royaume , aucun exercice public de la Religion Calviniste. Que les Charges & les Gouvernemens ne pourroient être donnez qu'à des Catholiques ; & qu'il permettroit que les Seigneurs Catholiques députassent au Pape , pour lui faire agréer les raisons qu'ils avoient de demeurer au service d'un Prince, séparé de l'Eglise.

Cette résolution ne put être si secrète que le Roy n'en fût averti ; il eut le temps de prévoir la réponse qu'il avoit à leur faire. Ainsi quand les Députez des Seigneurs Catholiques vinrent lui faire les propositions dont on vient de parler , il leur répondit qu'il loüoit leur zele pour le bien de l'Etat ; qu'il ne manqueroit pas de récompenser leur fidelité & leurs services ; qu'il leur accordoit toutes les propositions qu'ils lui avoient faites , à la réserve de celle par laquelle on lui demandoit de défendre

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 435
l'exercice de la Religion Calviniste par tout le Royaume ; mais qu'en récompense il rétablirait l'exercice de la Religion Catholique , dans tous les lieux dont elle avoit été bannie , & qu'il remettrait les Ecclesiastiques dans la pleine & entiere jouissance de tous leurs biens.

Quelque raisonnable que parût cet accommodement , Epernon , Vitry , & quelques autres Seigneurs refusèrent de le signer , & leur exemple fut suivi de tant d'autres , que le Roy qui n'étoit plus en état d'assiéger Paris , quoique Sancy eût retenu les Suisses à son service , fut contraint de partager son Armée en trois petits corps. Le premier commandé par le Duc de Longueville , fut destiné pour la Picardie. Le second sous les ordres du Maréchal d'Aumont , devoit marcher en Champagne. Il mena lui-même le troisième en Normandie où il devoit être joint par le secours que la Reine d'Angleterre lui envoïoit. Mais si l'accommodement dont on vient de parler avoit déplu à plusieurs Seigneurs Catholiques , les Calvinistes zelez répandus dans toutes les Provinces du Royaume , ne purent

se résoudre à l'approuver. La promesse que le Roy avoit faite de se faire instruire dans six mois, les scandalisoit étrangement; ils en murmurerent hautement. Le Roy qui apprehenda les suites de leur mécontentement, fut obligé d'avoir recours au Vicomte de Turenne. Il lui écrivit pour le prier de faire approuver dans le parti l'accordement que la nécessité des affaires l'avoit comme forcé de signer, & de leur en faire comprendre les raisons. Le Vicomte de Turenne étoit resté en Guyenne du consentement des deux Rois. Les incommoditez qui lui étoient restées de ses blessures, ne l'empêcherent pas de leur y rendre de bons services. Il s'employa avec zele & avec succès à justifier les démarches & les intentions du nouveau Roy. Mais il le fit avec tant d'adresse que bien loin de rien perdre de ce grand crédit qu'il avoit dans le parti Calviniste, il lui fut aisé de s'appercevoir que la défiance que l'on y avoit du Roy & des Princes du Sang, augmentoit tous les jours de plus en plus l'autorité qu'il s'y étoit acquise. Il sçut s'en prévaloir en habile Politique. C'est ce qu'on

DUC DE BOUILLON. LIV. III. 437
verra dans la suite de cette Histoire.
On remarquera cependant que quoi-
que le Vicomte de Turenne n'ait eu
aucune part à ce qui s'est passé depuis
l'accommodement fait à Tours, en-
tre Henry III. & le Roy de Navarre,
on n'a pu s'empêcher de le raconter
en peu de mots. L'enchaînement des
événemens, & la suite même de son
Histoire le demandoit absolument.

Fin du troisième Livre.





MS. 1. - 3.

DC
121
.8
B68M3
t.1

Marsollier, Jacques
Histoire du maréchal
duc de Bouillon

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

